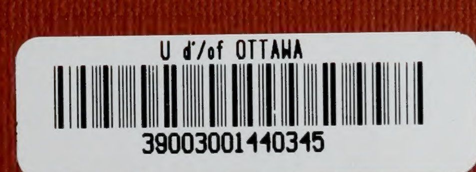
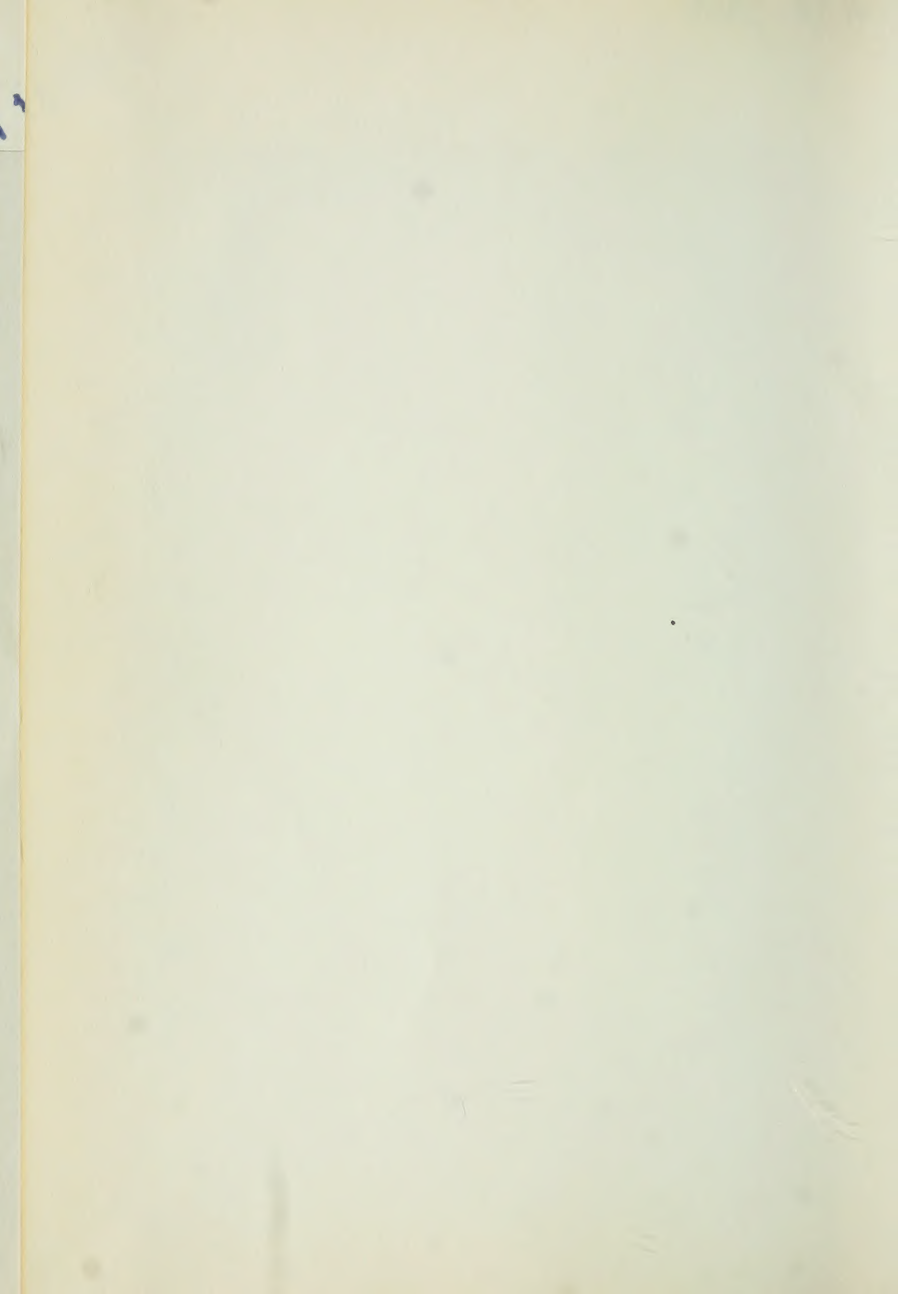


Jan 13 1965



Légendes & Curiosités de l'Histoire

(DEUXIÈME SÉRIE)

DU MÊME AUTEUR

OUVRAGES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Le Cabinet secret de l'Histoire (*4 séries*).
Les Indiscrétions de l'Histoire (*6 séries*).
Les Morts mystérieuses de l'Histoire (*2 séries*).
Napoléon jugé par un Anglais.
Balzac ignoré.
Marat inconnu.
Poisons et Sortilèges (en collaboration avec le Dr L. Nass) (*2 séries*).
La Névrose révolutionnaire (en collaboration avec le Dr L. Nass).

Tous ces ouvrages sont complets.

Légendes et Curiosités de l'Histoire (*Première série*).
Mœurs intimes du passé (*3 séries*).

(A suivre.)

OUVRAGES D'HISTOIRE MÉDICALE

Les Curiosités de la Médecine (*Épuisé*).
Remèdes d'autrefois (*2 séries*).
Remèdes de bonne femme (en collaboration avec le Dr Barraud).
Gayetez d'Esculape (en collaboration avec le Dr Witkowski).

EN PRÉPARATION

Mœurs intimes du passé (*4e série*).
Les Infirmités du génie.

DOCTEUR CABANÈS

Légendes & Curiosités de l'Histoire

(DEUXIÈME SÉRIE)

Ouvrage illustré de 30 gravures

PARIS
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
22, RUE HUYGHENS, 22



LÉGENDES ET CURIOSITÉS DE L'HISTOIRE

(DEUXIÈME SÉRIE)

LE MASQUE DE L'EMPEREUR

Louis XI obligeait, dit-on, ses artistes à effacer ses rides et à « meubler » sa calvitie ; Napoléon eut ce travers de commun avec le vainqueur du Téméraire.

Veut-on se faire une idée du masque impérial, tôt on s'aperçoit combien la tâche est décevante. A consulter les hommes les plus entendus en matière d'iconographie, les historiens les plus qualifiés de l'Épopée, les familiers, de tout grade et de tout sexe, qui se flattent d'avoir vécu dans l'intimité du grand homme, on ne démêle qu'incertitude dans le chaos des opinions contradictoires.

Ce n'est pas la pénurie, c'est la multiplicité des documents qui augmente l'embarras : par milliers

se comptent les effigies de l'Empereur, mais combien, dans le nombre, prises sur le vif ? Une demi-douzaine peut-être, et encore !

Qui prétend l'avoir croqué d'après nature pourrait bien se vanter ; leur a-t-il seulement accordé des poses ? Seuls, David, pour son tableau du *Sacre;* le miniaturiste Isabey, Gros, Jean Guérin ont obtenu la faveur d'*immobiliser* le grand homme durant quelques instants.

Le portrait de Guérin, représentant le général Bonaparte, paraît n'avoir pas été fabriqué de pièces et de morceaux, au hasard des rencontres : ce doit être une des images les plus vraies du César guerroyant, du Corse aux cheveux plats.

Gros nous a rendu le Premier Consul; encore l'a-t-il encombré de tant d'accessoires que ceux-ci surtout retiennent l'attention.

Isabey a visé manifestement à l'effet, en soulignant l'antithèse du Consul, simplement vêtu, au milieu d'un état-major chamarré sur toutes les coutures. Isabey est le seul, ou presque le seul, exception faite des pinceaux pamphlétaires, à l'avoir osé représenter dans sa simplicité : en costume de grenadier et coiffé du petit chapeau. Ici nous devons approcher de la ressemblance.

David a peint Napoléon à toutes les phases de son extraordinaire ascension. Le peintre de la

Révolution et de l'Empire n'a pas toujours été le courtisan servile qu'on imagine ; parfois il a fait preuve de sincérité, comme lorsqu'il a figuré l'Empereur dans son cabinet de travail, la tabatière dans la main gauche, sans pose et sans apprêt : on est en présence de l'homme, non du demi-dieu.

Il nous faut parler aussi d'un croquis de Girodet, comme d'une œuvre de vérité.

Le 8 mars 1812, Girodet-Trioson, n'ayant pu obtenir séance, guettait l'Empereur à la chapelle des Tuileries, pendant l'office. D'abord, il le prenait de côté, en se dissimulant dans une des tribunes d'entre-colonnes ; puis, de face, en se cachant derrière l'autel. Le croquis porte les deux têtes accolées. Le regretté Bouchot, qui l'avait eu sous les yeux, le tenait pour un des plus véridiques. « Girodet, disait-il, paraît avoir été franc ; le masque est lourd ; les joues rondes, à l'enfant (*sic*) ; les yeux clairs errent dans le vague... Un petit sinus imperceptible s'en va, depuis les ailes du nez, contrarier les points extrêmes de la bouche, fermée et grave. »

Comment se déterminer entre la peinture de David et le dessin de Girodet ? Si on oppose l'un à l'autre les deux portraits, « on y surprend de très notables écarts ». C'est que l'homme diffère selon l'époque à laquelle on le considère.

Le général de l'armée d'Italie n'est pas le pre-

mier Consul; entre l'Empereur de 1807 et celui de 1810, il y a des différences notables.

A son départ pour l'ile d'Elbe, il a « l'apparence replète d'un prêtre italien ». Lorsqu'il revient, aux Cent-Jours, il est « gras, incontestablement gras ».

A la coupée du *Bellérophon*, il est visiblement bedonnant et sa figure reste empâtée. A Sainte-Hélène, la pléthore a accompli son œuvre : César est devenu Vitellius.

La photographie n'était pas encore inventée, qui nous eût conservé ces différents aspects; mais, à défaut d'un mauvais daguerréotype, qui n'eût, du moins, pas encouru le reproche de flatterie, force est de nous contenter du seul document qui ne trompe pas, de l'unique pièce qui ne peut être matière à controverse : le masque moulé sur la face de l'Empereur mort.

Nous cherchions la véritable image de Napoléon : la voilà, sans conteste possible!

On a suspecté l'authenticité de ce moulage. On a nié que ce fût là l'image du prisonnier de Sainte-Hélène et on en a donné pour raison principale que celui qui s'en prétendait l'unique détenteur, le docteur Antommarchi, n'avait rendu publique sa bonne fortune que longtemps après la mort de l'illustre captif.

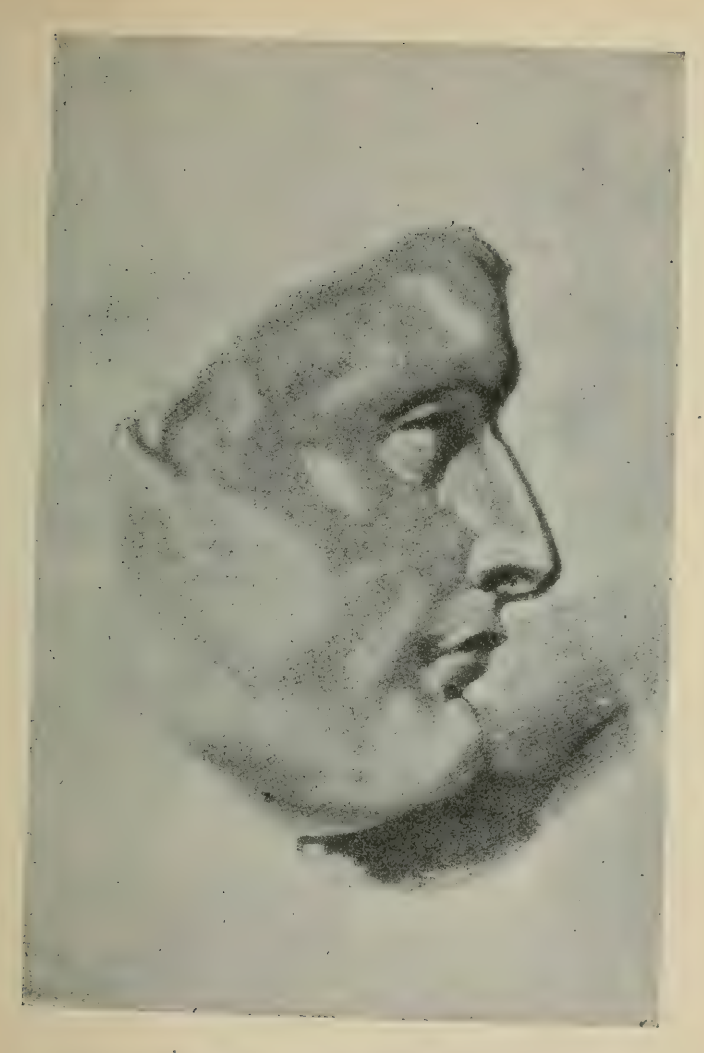


Fig. 1. — Masque de Napoléon Ier.

« Peu de temps après la Révolution de Juillet, écrit le docteur Isidore Bourdon [1], Antommarchi se souvint qu'il avait moulé la tête du héros mourant. Ce fut seulement à cette époque, environ neuf années après son retour de Sainte-Hélène, qu'il se décida à publier le masque de l'Empereur... Comme il ne résultait point, de cette empreinte d'un crâne illustre, que Napoléon offrît les reliefs osseux qui, selon Gall, auraient dû témoigner de ses qualités les plus glorieuses et les moins contestées, les adversaires de la phrénologie s'en firent une arme contre Gall et Spurzheim, et là prirent source des disputes qui durent encore. »

L'écho de ces disputes nous est parvenu, sous forme de multiples brochures, opuscules et articles de journaux ; mais, avant de le recueillir, poursuivons le récit du biographe d'Antommarchi.

«... On eut quelque raison de douter (c'est un contemporain du médecin corse qui parle) que le masque publié par Antommarchi eût été moulé à Sainte-Hélène après la mort de l'Empereur : on trouva qu'il ressemblait à Bonaparte, premier consul, plutôt qu'à l'illustre exilé, épuisé par six années de chagrin et d'insomnies, amaigri par un squirrhe au pylore et déjà ridé comme on l'est à cinquante-deux ans.

« Ce plâtre d'Antommarchi ne s'accordait nulle-

1. *Dictionnaire de la Conversation* (1852).

ment avec ce que le docteur O'Méara et le général Montholon ont raconté de la maigreur de Napoléon et de la profonde altération de ses traits dans les derniers temps de son existence. »

L'objection, en effet, pourrait avoir quelque poids, si l'on ne savait que la suprême et sereine retouche de la mort, selon une heureuse expression[1], restitue parfois aux traits la finesse et la régularité des jeunes années.

Mais, plus qu'une hypothèse, nous avons une affirmation : celle d'un témoin, qui nous confirme cette impression de beauté que tous les spectateurs de l'inoubliable scène de la reconnaissance du cadavre de Napoléon, ont éprouvée et que l'un d'eux a rendue en termes des plus saisissants[2].

« Dans cet état — une fois rasé par Noverraz (son valet de chambre) — l'Empereur avait sa figure de Consul ; sa bouche, légèrement contractée, donnait à son visage un air de satisfaction et il ne paraissait pas avoir au delà de trente ans... Si, dans ce moment, on eût pris son plâtre, il eût

1. Ce sont les termes mêmes dont se sert lord ROSEBERY, dans son livre remarquable sur Napoléon : *la Dernière Phase* (édition Hachette).

2. Il s'agit de MARCHAND, dont les *Mémoires* sont restés jusqu'à ce jour inédits, mais que M. Frédéric Masson se flatte d'avoir pu consulter (Cf. *Autour de Sainte-Hélène*, première série, 141.)

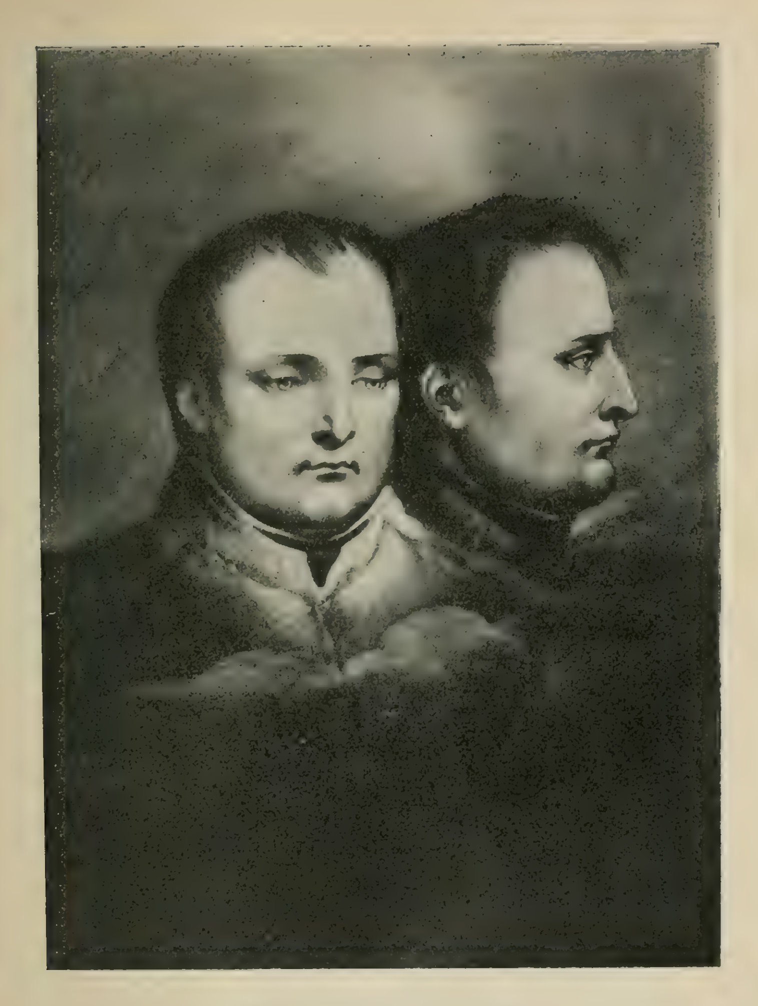


Fig. 2. — PROFILS DE NAPOLÉON.

(Croquis de Girodet-Trioson.)

été beaucoup mieux que celui pris deux jours après... »

Dans quelles circonstances ce moulage fut-il pris ? Il n'est pas superflu de le rappeler.

Antommarchi n'était pas le premier qui eût songé au moyen de conserver l'effigie impériale ; tous ceux qui approchaient l'Empereur à ses derniers moments avaient eu la même préoccupation. M. Frédéric Masson écrit qu'il semble bien probable qu'un, au moins, de ces masques, pris avec du papier mâché, se trouve actuellement en Italie; nous pouvons ajouter un renseignement, que l'historien d'ordinaire si exactement et si abondamment informé de l'époque napoléonienne, paraît avoir négligé, sinon ignoré, c'est qu'il a dû être fait un moulage *en cire*, quelques instants à peine après la mort, par le docteur Arnott, chirurgien du 20e régiment d'infanterie anglaise, à qui avait été confiée, par ordre du gouverneur de Sainte-Hélène, la garde du défunt Empereur, dans la nuit du 5 au 6 mai 1821.

D'après les certificats écrits, ce masque en cire, « moulé sur nature », peu d'heures après la mort de l'Empereur, aurait été apporté en Angleterre et vendu à un agent diplomatique russe, qui le destinait au tzar Alexandre Ier, qu'il savait grand admirateur de Napoléon.

Avant le retour du diplomate à Saint-Péters-

bourg, l'autocrate russe succombait. Le masque était alors acquis par le Hollandais Veenstra van Vlietz, qui le cédait, en 1831, à Landau, au capitaine bavarois Pierre de Hartz, lequel le vendait à son tour, deux ans après, à Bamberg, à quelqu'un qu'on ne nomme pas[1]. On en perd, dès ce moment, la trace.

L'aspect de cette figure, dit l'auteur de la notice qui nous fournit ces curieux détails, dispense de toutes les preuves que l'on pourrait fournir à l'appui de son authenticité.

On sait, par les écrits de l'époque, que la figure de l'Empereur conserva, après son décès, une expression de douceur et de sérénité remarquable, qu'on trouve parfaitement encore dans ce masque et l'art ferait d'inutiles efforts pour produire ce que la nature a rendu d'une manière si belle et si évidente. En regardant cette figure placide, on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, de cette bouche encore si bien dessinée, ou ce menton large et arrondi, ces yeux enfoncés dans leur orbite, ou ce front haut et large si admirablement courbé ; à la paupière droite on voit encore la trace d'un cil enlevé par le moulage, et dans le coin droit de l'œil, une petite tache blanche, pareille à une dernière larme arrachée par la mort, qui était parfaitement visible, d'après la déposition de l'époque, sur la figure du défunt ; les traces

1. Cf. *le Masque de Napoléon*, par le docteur Arnott, br. de la Bibl. Nationale (Lb43318).



MASQUE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON 1ER

Moulé sur nature à Ste Hélène du 5 au 6 Mai 1821

PAR LE DOCTEUR ARNOT,

Chirurgien du 20eme Régiment d'Infanterie Anglaise.

Photographie en profil

FIG. 3.

mêmes des pores se distinguent, et nul ne peut douter, après un examen attentif, que ce masque n'ait été moulé sur nature.

De ce moulage nul n'a parlé, à notre connaissance. Le docteur Arnott était, cependant, un des médecins qui avaient soigné Napoléon dans les dernières semaines qui avaient précédé sa mort. Antommarchi, le médecin de l'Empereur, l'avait plusieurs fois appelé en consultation, mais il ne fait aucune allusion, dans ses *Mémoires*[1], à ce moulage en cire, auquel on semble n'avoir attaché qu'une médiocre importance.

Son importance, nous le reconnaissons, n'est que relative. Il en va tout autrement du moule en plâtre, qui a déjà servi de base à tant de discussions, phrénologiques ou autres, et dont il doit être parlé avec quelques détails.

Tout le monde connaît, au moins de nom, le médecin, d'origine corse, qui avait été envoyé, sur les instances de Mme Mère et du cardinal Fesch, à Sainte-Hélène, pour donner ses soins à l'Empereur. Réservant, pour un autre travail, la biographie du personnage, nous nous en tiendrons à l'épisode qui fait plus particulièrement l'objet de cette étude, et où ce praticien, qu'on a

1. Arnott ne paraît pas, du reste, avoir vécu en très bons termes avec son confrère.

diversement jugé, aurait joué un rôle qui nous reste à déterminer.

Le docteur Antommarchi se vantait d'avoir réussi, seul, à prendre un moulage de la tête de Napoléon.

Quelqu'un qui a pu prendre connaissance de deux relations de la mort de l'Empereur, « publiées en 1821 et paraissant contenir des détails très précis », a prétendu que le docteur Antommarchi, pas plus que d'autres, ne put faire le moulage du masque de Napoléon et pour cause : « c'est que le plâtre de Sainte-Hélène ne convenait pas pour cet usage ». Et il cite, à l'appui, ce passage :

Le crâne de Bonaparte n'a pas répondu à l'attente des crânologues. Les docteurs Mitchell et Burton se sont donné des peines infinies pour mouler sa tête et son crâne, mais, par malheur, la qualité du plâtre que fournit Saint-Hélène n'a pu se prêter à cette opération [1].

Ce n'était que la première escarmouche. Un peu plus tard, l'accusation se précise : on va jusqu'à mettre en suspicion l'identité du plâtre employé.

Votre moule, objecte-t-on à Antommarchi, est du bien beau plâtre : c'est un plâtre blanc et fin comme on n'en voit qu'à Lucques, où il sert à former de charmantes

1. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1895, t. I, col. 500

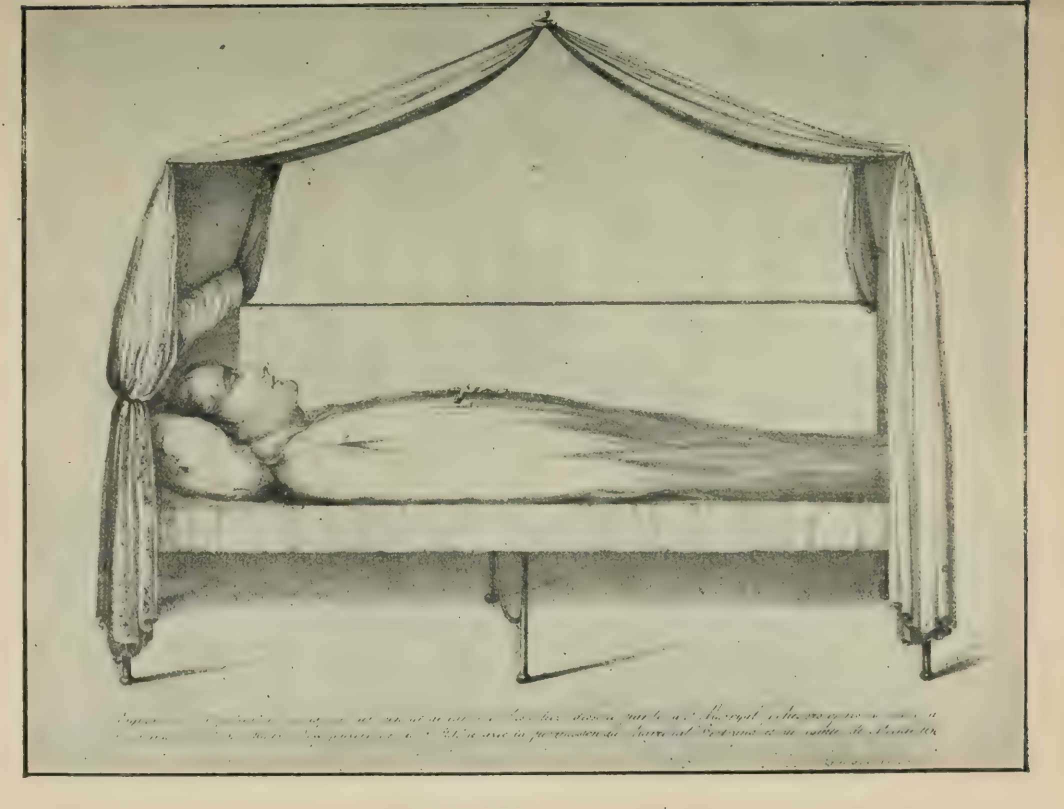


Fig. 4. — Lit mortuaire de Napoléon Ier.

figurines ; vous n'auriez pu en trouver de pareil à Sainte-Hélène [1].

Le moulage n'alla pas, en effet, sans quelques difficultés, et Antommarchi, du reste, en convient. Avant de procéder à l'autopsie de Napoléon, dont il avait réclamé l'ajournement (parce qu'il y avait trop peu de temps que l'Empereur avait rendu son dernier souffle, quand le gouverneur de l'île avait prescrit l'ouverture du cadavre), Antommarchi avait mandé au gouverneur de lui procurer le plâtre nécessaire pour l'opération qu'il projetait.

Vous m'avez fait demander du plâtre pour prendre le masque du défunt, lui répondait Hudson Lowe ; un de mes chirurgiens est fort habile dans ces sortes d'opérations ; il vous aidera.

Le médecin corse crut devoir décliner l'offre d'un collaborateur, ne prévoyant pas que le moulage présenterait des difficultés. Mais c'était la matière première qui manquait. Mme Bertrand n'avait reçu qu'une espèce de chaux, qui ne pouvait servir. C'est alors qu'un médecin anglais, le docteur Burton, indiqua un gisement où se trouvait du gypse. « Le contre-amiral donna aussitôt

1. Isid. Bourdon, *Dict. de la Conversation* : cf. *Intermédiaire*, 1894, col. 412.

des ordres, ajoute Antommarchi[1], une chaloupe mit en mer et rapporta, quelques heures après, des fragments qu'on fit calciner. » Il devint, alors, possible de pratiquer le moulage.

Le crâne fut moulé, comme la face, en haut jusqu'au sommet de la tête; sur les côtés, jusqu'au delà du conduit auditif externe. Les parties postérieures n'existaient pas sur l'empreinte. Cette lacune était, évidemment, regrettable, bien que, d'après les phrénologistes, les facultés cérébrales les plus importantes, entre autres l'intelligence et le raisonnement, aient leur siège dans les portions antérieures.

Une remarque a été faite à ce propos : Gall et Spurzheim n'avaient eu à leur disposition qu'une très petite partie des crânes de Van Swieten et de Haëndel, ce qui ne les avait pas empêchés de formuler des conclusions sur l'intellect des deux personnages.

A une époque où les doctrines de Gall jouissaient encore d'une grande faveur, on comprend qu'Antommarchi ait trouvé propice l'occasion de faire à Napoléon l'application du système craniologique dont il était un des plus fervents sectateurs. Déjà, du vivant de l'Empereur, il avait tenté de lui « palper ses bosses »; mais il avait ren-

1. *Mémoires du docteur Antommarchi* (Paris, Barrois, 1825), t. II, 156-157.

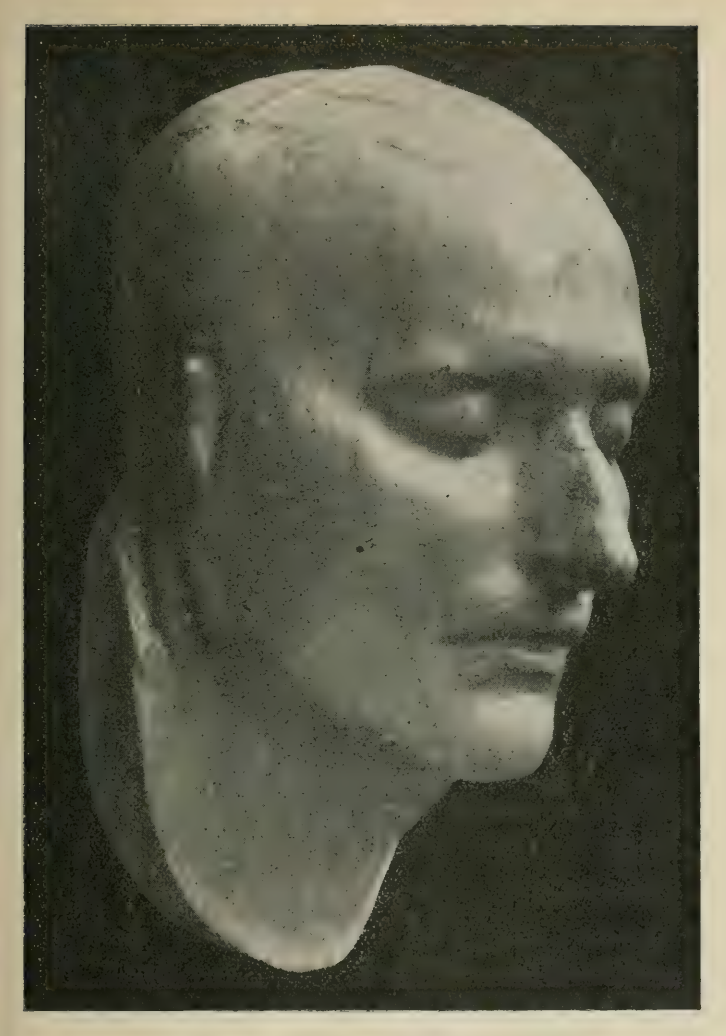


Fig. 5. — MOULAGE DE LA TÊTE DE NAPOLÉON Ier.

(Collection Henry-André.)

contré une résistance qui ne l'avait pas encouragé à renouveler sa tentative.

Lady Holland avait fait à Sainte-Hélène un envoi de livres, dans lequel se trouvait une cassette renfermant un buste en plâtre, dont la tête était couverte de divisions, de chiffres qui se rapportaient au système de Gall : « Voilà, docteur, qui est de votre domaine, avait dit, en souriant, l'Empereur. Prenez, étudiez cela, vous m'en rendrez compte ; je serais bien aise de savoir ce que dirait Gall, s'il me tâtait la tête ». « Je me mis à l'œuvre, ajoute, en rapportant l'anecdote, Antommarchi ; mais les divisions étaient inexactes, les chiffres mal placés.

Je ne les avais pas rétablis que Napoléon me fit appeler. J'allai, je le trouvai au milieu d'un amas de volumes épars, qui lisait *Polybe*. Il ne me dit rien d'abord, continua de parcourir l'ouvrage qu'il avait dans les mains, le jeta, vint à moi, me regarda fixement, et me prenant par les oreilles :

— Eh bien ! *dottor accio di Capo Corso,* vous avez vu la cassette ?

— Oui, sire.

— Médité le système de Gall ?

— A peu près.

— Saisi ?

— Je le crois.

— Vous êtes à même d'en rendre compte ?

— Votre Majesté en jugera.

— De connaître mes goûts, d'apprécier mes facultés en palpant ma tête ?

— Et même sans la toucher. (Il se mit à rire.)

— Vous êtes au courant ?

— Oui, Sire.

— Eh bien! nous en causerons plus tard, quand nous n'aurons rien de mieux à faire. C'est un pis-aller qui en vaut un autre, on s'amuse quelquefois à considérer jusqu'où peut aller la sottise [1].

L'entretien se poursuit entre l'Empereur et son médecin : mais celui-ci n'arrive pas à convertir son illustre interlocuteur, bien qu'il lui accorde que Mascagni, le célèbre anatomiste italien, tout en adoptant la doctrine de Gall sur les fonctions du cerveau, regardait comme « une fable ingénieuse, qui pouvait séduire les gens du monde et ne soutenait pas l'examen de l'anatomiste », la prétention de juger, sur les protubérances, des vices, des goûts et des vertus des hommes.

Napoléon mettait sur le même pied Gall [2], Lavater, Cagliostro et Mesmer, « tous adroits, parlant bien, exploitant ce besoin du merveilleux qu'éprouve le commun des hommes, et donnant

1. ANTOMMARCHI, *Mémoires*, t. II, 29-30.

2. Sur l'opinion qu'avait Napoléon de Gall et de ses doctrines, cf. le *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II (édition Garnier frères), 78-79.



Fig. 6. — Napoléon a Sainte-Hélène.

(Croquis fait à Sainte-Hélène, par le général Gourgand.)

l'apparence du vrai aux théories les plus fausses ».

Antommarchi se le tint pour dit et crut prudent de changer de conversation. Une fois l'Empereur mort, il lui serait plus loisible d'examiner sa tête.

Quel fut le résultat de son examen, c'est ce qui nous reste à dire.

La tête de l'Empereur, selon Antommarchi, présentait l'organe de la dissimulation, l'organe des conquêtes, l'organe de la bienveillance, l'organe de l'imagination, l'organe de l'ambition et celui de l'amour de la gloire.

Sous le rapport des facultés intellectuelles, le médecin avait relevé : l'organe de l'individualité, ou connaissance des individus et des choses; l'organe de la localité et des rapports de l'espace; l'organe du calcul, l'organe de la comparaison, l'organe de la causalité, de l'esprit d'induction, de tête philosophique [1].

A cette occasion, Antommarchi fut vivement pris à partie par Gall en personne, et en termes des moins courtois.

M. Antommarchi, écrivait Gall, n'a que des idées très mesquines et superficielles de la physiologie du cerveau. Il amuse ses lecteurs avec l'énumération vague des organes dont il trouve les signes [2]...

1. ANTOMMARCHI, *Mémoires*, t. II, 159-160.

2. GALL, *Sur les fonctions du Cerveau*, t. VI, 388.

Gall allait un peu loin, en déniant au médecin corse toute compétence en physiologie ; mais Antommarchi avait commis des erreurs et, ce qui n'était pas moins grave aux yeux de Gall, quelques omissions. Ces omissions portaient, principalement, sur l'absence des parties postérieures ; mais cette absence, au dire des spécialistes autorisés[1], « n'est pas, en définitive, très importante pour le diagnostic. Sur vingt-huit organes, en effet, il ne nous en manque guère que neuf ou dix, savoir : l'amour physique, l'amour paternel, l'amour de l'habitation, l'amour-propre ou orgueil, la fermeté, la théosophie, le courage, l'attachement, l'espérance. »

Au surplus, ces parties postérieures ne devaient pas être très développées, si l'on tient pour exacte la mesure, prise par Antommarchi, de la circonférence du crâne de Napoléon, qu'il porte à 20 pouces 10 lignes. La portion moulée donnant, à très peu près, 15 pouces, il ne resterait donc que 5 pouces 10 lignes, pour l'intervalle compris entre les deux apophyses mastoïdes, ou entre les deux angles postéro-inférieurs des temporaux, ce qui ne donne qu'un développement très ordinaire de l'occipital.

Les phrénologistes, ne trouvant pas une concor-

1. Louis Peisse, *la Médecine et les Médecins*, philosophie, doctrines, institutions, etc. Paris, J.-B. Baillière, 1857.

dance parfaite entre le crâne de Napoléon et le système de Gall, devaient naturellement donner tort au crâne. Il paraît, cependant, établi, d'une façon indiscutable, que cette tête de Napoléon ou plutôt ce masque soit la seule pièce authentique qui existe et, par suite, la seule qui pût être l'objet d'une discussion phrénologique.

Une particularité frappe, au premier coup d'œil jeté sur l'effigie du grand homme, c'est son peu de ressemblance avec tous les bustes, portraits et médailles que nous en possédons.

Sans doute, l'amaigrissement causé par la maladie et la mort altère plus ou moins les traits; mais il ne saurait modifier la charpente osseuse d'où dépend le type primitif et invariable de la physionomie.

On a fait, à ce sujet, cette remarque parfaitement juste[1] : de tous les portraits de Napoléon que nous connaissons, seuls, peut-être, ceux qui datent de son retour d'Égypte, alors qu'on n'a pas idéalisé le grand homme, qui n'est pas encore parvenu à l'apogée de la gloire, seuls, ces portraits offrent quelque analogie avec le masque de plâtre, si différent du type conventionnel, que reproduisent la plupart des médailles, des monnaies et des bustes.

1. Peisse, *loc. cit.*

C'est que le visage d'un personnage historique n'est jamais à l'abri des mensonges de l'art et qu'en outre, dès qu'un portrait d'une personnalité célèbre passe par beaucoup de mains, inévitablement il se modifie, chaque artiste ajoutant, volontairemen ou non, quelque chose au modèle, selon son tempérament particulier. On retrouve bien le type général sous ces multiples aspects, mais ce n'est pas, à véritablement parler, une représentation exacte, sincère.

La tête de Napoléon a subi, plus que toute autre, ce genre de déformation. C'est pourquoi, nous sommes conduit à le répéter, le moulage pris après la mort est un document d'une si précieuse valeur.

Mais ce moulage, on en a contesté l'identité; d'abord, parce qu'il était en désaccord avec les lois de la phrénologie ; ensuite, parce que son origine était suspecte.

Les phrénologistes n'en ont pas pris aisément leur parti : entre le grand homme et la grande découverte, il y a eu lutte et guerre. Mais qui a commencé les hostilités ?

Il n'est pas douteux que Napoléon vivant a été hostile à la phrénologie : le *Mémorial de Sainte-Hélène*, du comte de Las Cases, les *Mémoires d'Antommarchi*, offrent la preuve que l'Empereur conserva cette prévention jusqu'à ses derniers jours.

Déjà, en 1808, quand la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut avait eu à examiner les travaux des physiologistes allemands, sur une question alors dans sa nouveauté, Napoléon avait puissamment influencé le rapporteur de la commission, qui n'était autre que Cuvier. Le grand naturaliste faillit alors à sa mission et au sacerdoce de la science. Il tourna la difficulté en courtisan et, mettant de côté toute relation de la structure organique avec les fonctions, il n'admit dans son rapport que les faits matériels d'anatomie.

Ce n'était ni ignorance, ni doute, mais pusillanimité. Gall et Spurzheim avaient plusieurs fois développé, devant lui et chez lui, la série de leurs observations : il les avait ouvertement encouragés et vantés ; une plaisanterie ironique du tout-puissant du jour avait suffi à le faire changer d'opinion.

Napoléon était si prévenu à l'égard de Gall et de ses doctrines, que l'impératrice Joséphine, qui posait pour son portrait dans l'atelier du peintre Gérard, dut se cacher de son redoutable mari, pour ménager une entrevue au novateur, qu'elle supplia de l'examiner, de lui *dire ses bosses* [1].

1. *La Phrénologie et Napoléon*, par M. DAVID RICHARD (*Journal de la Société phrénologique de Paris*, 3e année).

A en croire Gall, ce fut à Leipzig, auprès d'un certain jurisconsulte, métaphysicien, que Napoléon prit les premiers renseignements sur sa méthode. « On lui dit que les opérations de l'âme sont trop cachées pour qu'il soit possible d'en découvrir les traces. Il adopta cette idée sans autre examen ; une fois entrée dans son cerveau, elle s'y fixa et il ne s'en départit plus. »

Quelles que soient les raisons de l'antipathie de Napoléon contre la phrénologie : les influences, diverses et combinées, d'un premier parti pris, d'un amour-propre national poussé à l'exagération (Gall et Spurzheim étaient des Allemands), ou les instincts despotiques du monarque, qui voyait dans la science nouvelle une tendance favorable aux libertés populaires, il n'en reste pas moins que cette antipathie fut réelle et persistante, toute sa vie durant.

Napoléon a-t-il, après sa mort, donné un démenti, par son propre exemple, à cette phrénologie, dont il s'était toujours déclaré l'adversaire intraitable ? Cette question, qui ne nous préoccupe guère à l'heure actuelle, il y a trois quarts de siècle donna lieu aux controverses les plus passionnées. Tandis que les uns concluaient que jamais démenti plus éclatant n'avait été donné à l'hypothèse phrénologique ; que le caractère, le

génie, les facultés spéciales de Napoléon ne sont pas, phrénologiquement parlant, expliqués par son crâne ; les autres répliquaient que la tête de Napoléon, étudiée et commentée d'après les véritables règles de la phrénologie, et avec tous les documents qui nous restent, confirmait pleinement cette science. Et ces conclusions étaient maintenues, bien que le masque de l'Empereur, moulé après décès et dans la période du dépérissement, ne le représentât point tel qu'il avait été dans la vigueur de sa vie et de son activité ; bien que cette pièce fût incomplète et manquât de la portion postérieure de la tête ; bien que l'oreille parût avoir été ajoutée après coup et mal placée[1].

La plupart exprimaient le regret qu'Antommarchi n'eût réussi qu'à mouler le masque et non la tête entière. Si le plâtre était d'assez bonne qualité pour mouler la face, pourquoi n'avait-il pas été suffisant pour mouler l'occiput ; et si le plâtre manquait, un phrénologiste digne de ce nom ne devait-il pas plutôt mouler la partie postérieure de la tête que la partie antérieure[2] ?

En réalité, Antommarchi ne connaissait qu'imparfaitement la doctrine de Gall, qu'il se flattait d'avoir apprise en deux semaines ; nous n'avons

1. *Journal de la Société phrénologique*, 1835.

2. *Étude phrénologique du masque de Napoléon*, par A. Ombros. Lyon, 1834.

donc pas à nous soucier de ses interprétations. D'ailleurs, toutes les querelles, dont nous avons reflété l'écho, n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif; non point que la phrénologie n'ait encore des partisans[1], mais parce qu'elle a perdu, à l'heure actuelle, beaucoup de son crédit.

Quoi qu'il en soit de ces discussions plus ou moins byzantines, il nous reste un masque[2] de Napoléon, *généralement* attribué au docteur Antommarchi et qui, seul, nous restitue au naturel les traits de l'Empereur.

1. Nous n'en voulons pour preuve que les nombreuses publications sur le crâne de Napoléon, qui ont paru en ces dernières années, notamment en Italie. Citons seulement quelques titres d'opuscules que nous avons eus sous les yeux : MIRAGLIA (docteur B.), *Parere frenologico di Napoleone I* (Naples, 1884); TEBALDI (Augusto), professore di freniatria nelle R. Universita di Padova, *Napoleone, una pagina storico-psicologi ca del genio*, con due incisione del testo (Padova, Angelo Draghi, 1895). Antérieurement à ces brochures et au temps de la grande querelle entre phrénologistes, avaient paru, outre les articles cités de PEISSE, RICHARD et OMBROS (un pseudonyme, sans doute), un article de BAILLY (de Blois), publié dans le *Temps* (août 1834); un autre de FUSTER, professeur agrégé, dans la *Revue du Progrès social* (oct. 1834); enfin, un opuscule italien, *Giudizi intorno alla testa di Napoleone*, con osservazioni di Pietro MOLOSSI (Milan, 1835).

2. Ce masque existe tantôt tel qu'il est sorti du moule, tantôt avec le tracé des organes et des facultés. On peut se procurer, dit une réclame de 1835, au Cabinet de Phrénologie, rue de l'École-de-Médecine, n° 4, des copies du masque de Napoléon, divisées d'après le tableau approximatif.

Si nous soulignons le mot *généralement*, nous avons nos raisons. De révélations récentes il résulterait que le médecin corse serait devenu le détenteur du fameux masque, par des procédés que la délicatesse réprouve, si les lois ne les condamnent.

Il y a quelques années, un collectionneur de nos amis[1] nous mettait sous les yeux, en nous autorisant à en prendre copie, la pièce suivante : c'était une lettre inédite d'Antommarchi, que le docteur adressait « à MM. Colnaghi et Cie, à Londres, de Paris, le 17 juin 1834 », et dont voici le texte :

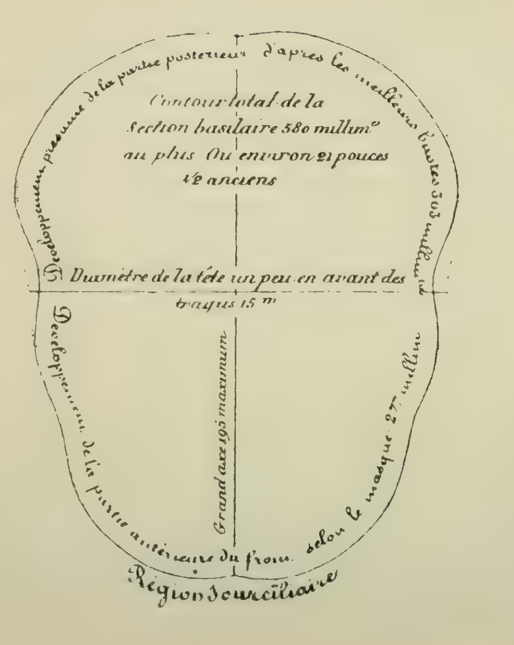
« MESSIEURS,

« Ayant été informé que l'on vend à Londres un masque en plâtre de l'empereur Napoléon, je crois devoir vous autoriser par la présente à publier dans les journaux que tous ceux qui ne seront pas revêtus de ma signature et de la vôtre, ainsi que de la médaille frappée à la Monnaie de Paris, ne sont pas authentiques et ne peuvent être d'aucune valeur.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Le docteur ANTOMMARCHI. »

1. M. Dablin, le même qui nous avait communiqué le manuscrit des dépenses de Napoléon à Sainte-Hélène.


Développement présumé de la partie postérieure d'après les meilleurs bustes 303 millim.
Contour total de la
Section basilaire 580 millim.
au plus Ou environ 21 pouces
1/2 anciens
Diamètre de la tête un peu en avant des
tragus 15 m
Grand axe 193 maximum
Développement de la partie antérieure du front selon le masque 27 millim
Région sourcilière


Développement de la partie inférieure selon les
Naissance des cheveux
Contour total de la section
faciale 660 m ou environ 24
pouces 1/3.
Diamètre à la hauteur de la racine
du nez un peu en avant de l'oreille,
155 m
Grand axe
Bas du nez
bouche
Menton.

FIG. 7.

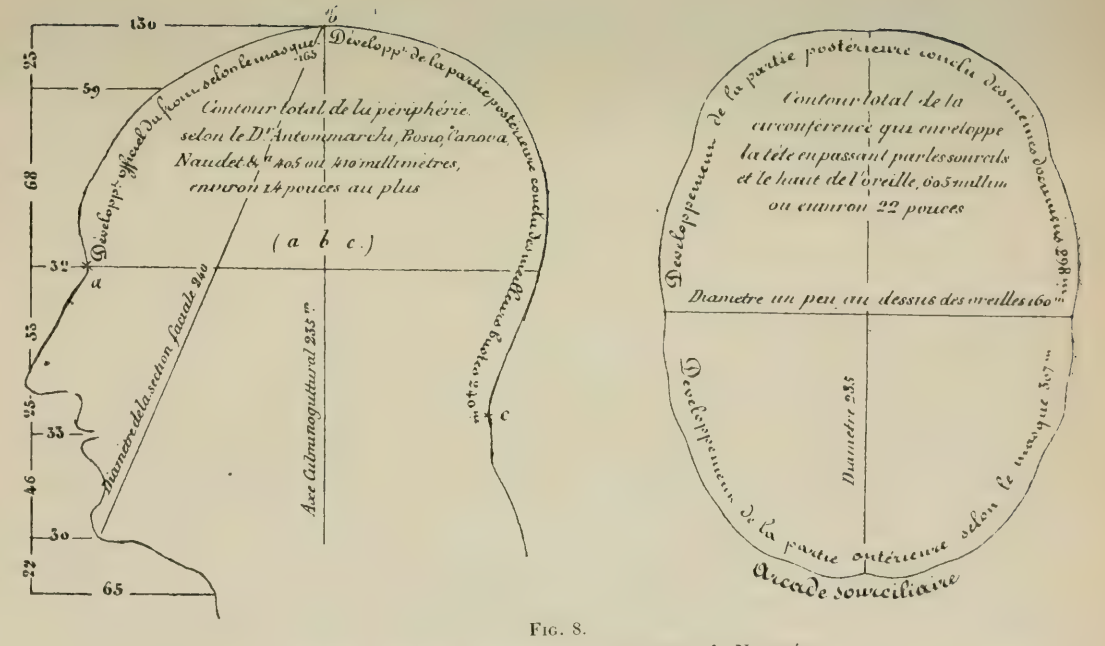


Fig. 8.

Coupe et divisions phrénologiques du crâne de Napoléon.

Ce n'était pas la première fois que pareille réclamation se produisait.

Dans ses *Mémoires*, datés de 1825, Antommarchi exposait qu'un agent du Gouvernement anglais l'avait suivi de Sainte-Hélène à Londres, « dans l'espoir de s'emparer du masque de Napoléon » ; et qu'il avait dû déposer une plainte, « portant que, parmi les effets du comte Bertrand et dans la maison même qu'il habitait, se trouvait un buste en plâtre du général Bonaparte qui lui appartenait et que pourtant le comte et la comtesse retenaient avec obstination. En conséquence, il fut autorisé à employer la force armée et à s'en saisir; le grand-maréchal accourut; le commissaire de police, instruit de l'espèce de propriété qu'avait Burton, retira l'autorisation qu'il avait donnée »; et Antommarchi resta possesseur du masque.

On lui proposa de l'acheter, moyennant 6.000 livres sterling, qu'il refusa, et désormais, Antommarchi resta seul détenteur de l'objet qu'on lui avait si âprement disputé.

Est-ce à dire qu'il en fût le légitime propriétaire ? Un document, récemment mis au jour par M. Frédéric Masson [1], et qui fut vendu, en vente publique, au mois de mai 1886, par feu

1. *Autour de Sainte-Hélène*, 1re série (1909).

Eugène Charavay, expert en autographes[1], dissipe toute équivoque. Dans ce manuscrit, fragment d'une conférence d'un certain docteur Gravel, l'auteur tend à prouver que le masque de Napoléon n'a pas été moulé par le chirurgien Antommarchi, mais bien par le médecin Burton.

Le docteur Burton assistait à l'autopsie de l'Empereur; c'est lui qui eut le premier l'idée de mouler la face impériale, et qui avait indiqué le gisement de plâtre nécessaire pour cette opération. Il prétend, et toutes les apparences sont en sa faveur, que là où avait échoué Antommarchi, il réussit heureusement. Mme Bertrand s'était emparée du masque et avait refusé de le rendre, promettant seulement de donner la meilleure épreuve que l'on ferait en Angleterre, « où le plâtre de Paris est d'une excellente qualité ».

Ajoutons que la seule portion dérobée avait été « la partie du moule qui correspond à la face »; le reste fut négligé, parce que l'on ne comprit pas son importance, et que l'on ne se demanda point à quoi pouvaient servir les autres parties du moule.

Une lettre du docteur Burton à la comtesse Bertrand confirme les assertions du médecin anglais; malgré ses réclamations, celui-ci fut dépossédé; mais, tant qu'il vécut, Antommarchi n'éleva

1. *Intermédiaire*, 1895, t. I, col. 613.

pas la moindre revendication, à part l'allusion vague qu'il fait, dans ses Mémoires, à *l'espèce de propriété* qu'avait Burton, ce qui équivaut presque à un aveu.

Antommarchi serait-il donc un imposteur? Aurait-il battu monnaie avec un objet qui ne lui appartenait pas et se serait-il attribué la gloire, ou le mérite d'une découverte qui n'est point sienne? Les allégations de Burton sont assez nettement articulées, pour nous mettre en défiance contre les affirmations du praticien corse.

Ce qui lèverait tous les doutes, et en cela nous sommes tout à fait de l'avis de M. Frédéric Masson[1], « ce qui serait pour l'iconographie napoléonienne un trésor sans prix, ce serait la découverte, chez les héritiers ou les descendants de Burton, de la face postérieure du moule ; ce qui permettrait de revoir, telle qu'elle fut le 7 mai 1821, à dix heures du matin, la tête de l'Empereur »!

En attendant le hasard heureux d'une découverte qui pourrait se faire attendre, force nous est de nous contenter de la seule effigie qui nous ait été conservée, du masque impressionnant qui, seul, nous restitue les traits véritables du César mort.

1. *Autour de Sainte-Hélène* (1re série): le cas du chirurgien Antommarchi.

UN MÉNAGE ROYAL A LA COUR IMPÉRIALE

I

Le 14 nivôse an X, un grand mariage était célébré à Paris : Hortense de Beauharnais, belle-fille du « maître de l'heure », épousait Louis Bonaparte, un des frères du Premier Consul.

La cérémonie civile eut lieu à une heure du matin. Le contrat, lu par le notaire Raguideau, stipulait, pour la fiancée, une dot de 100.000 francs, un trousseau d'à peu près même valeur, quinze actions de la Banque de France, indépendamment d'un présent de noces de 250.000 francs que lui offrait son beau-père.

Le fiancé apportait, pour sa part, une somme de 280.000 francs, outre les titres de propriété d'un château situé en Seine-et-Oise.

Comme on avait repris, à cette époque, l'habitude de joindre à l'acte civil la bénédiction nup-

tiale, on unit le couple aux Tuileries, où se rendit le cardinal Caprara, légat du pape, qui célébra la messe en présence de Napoléon et de Joséphine.

Le deuxième et le troisième consuls assistaient comme témoins à la cérémonie ; celle-ci achevée, les deux époux montaient en voiture, pour se rendre à la petite maison de la rue Victoire, que la jeune Hortense avait longtemps habitée avec sa mère.

Louis Bonaparte était dans sa vingt-quatrième année ; Hortense n'avait pas encore dix-huit ans. L'alliance parut convenable à tous les yeux.

Louis était bon et sensible, studieux, ami des lettres ; et, ce qui ne gâtait rien, doué de tous les avantages physiques : c'était ce qu'on appelle communément, « un beau cavalier ».

Il semblait que l'union dût être heureuse. En réalité, les deux époux n'éprouvaient l'un pour l'autre aucune sympathie.

Ce mariage était l'œuvre de Joséphine qui, désespérant de voir cesser sa stérilité, se berçait de l'espoir qu'en donnant sa fille au frère du futur Empereur, elle assurerait des héritiers à la couronne.

Un moment elle avait eu l'intention de marier Hortense avec M. de Gontaut-Biron ; mais la famille de celui-ci appréhendait de voir les terro-

ristes revenir au pouvoir et, comme elle les savait très animés contre Bonaparte, la famille Gontaut ne voulut pas risquer d'avoir de nouveau maille à partir avec eux[1].

Louis, ce n'était pas un mystère pour les initiés, avait alors un « vif attachement[2] » pour une personne dont il a laissé échapper le nom dans une lettre confidentielle : Mlle de Lavalette.

D'une santé fragile, souffrant presque sans relâche, son état n'avait pas peu contribué à lui assombrir le caractère et à l'éloigner d'un mariage pour lequel il ne se sentait aucune inclination.

Jusqu'en 1796, il avait présenté toutes les apparences d'une constitution robuste. Mais, soumis de bonne heure à de rudes fatigues, entraîné par l'irréflexion du jeune âge, il avait commis maintes imprudences.

A Nice, après le siège de Toulon, il avait fait une chute de cheval, dont les suites faillirent être graves. L'aide de camp de Bonaparte, Junot, se promenait, quand il rencontra Louis, qui revenait de mission à toute bride, sur un cheval entier, espagnol, particulièrement fougueux. Voulant mettre à l'épreuve l'adresse du cavalier, Junot se mit à effrayer la bête, qui s'emballa et désarçonna celui

1. Général baron GOURGAUD, *Journal inédit de Sainte-Hélène*, I, 498.

2. Van SCHEELTEN, *Mémoires sur la reine Hortense*, I, 165.

qui la montait. Louis tomba ; il s'était fait à l'œil gauche une blessure, dont il conserva toujours la cicatrice [1].

Quelque temps plus tard, après la paix de Campo-Formio, alors qu'il se disposait à rentrer à Paris, ses chevaux s'étaient emportés dans la descente de la montagne de Saint-André, en Savoie. Il en fut quitte pour un déboîtement du genou.

Dès lors, commencèrent à apparaître des rhumatismes à la main droite, suivis bientôt d'une sorte de paralysie atrophique, qui réduisit le membre à une immobilité presque complète. Tout cela, joint aux fatigues de la campagne d'Italie, au cours de laquelle il avait contracté une maladie sur la nature de laquelle on n'est pas très fixé [2], l'avait fortement éprouvé.

1. *Les Rois frères de Napoléon Ier*, documents relatifs au premier Empire, publiés par le baron Du Casse, 91.

2. « Les belles Italiennes, a écrit Napoléon (*Mémorial de Sainte-Hélène*), avaient beau déployer leurs grâces, je fus insensible à leur séduction ; elles s'en dédommagèrent avec ma suite : une d'elles, la comtesse C*, laissa à Louis, lorsque nous passâmes à Brescia, un gage de ses faveurs, dont il se souviendra longtemps... » Bausset, dans ses *Mémoires*, conte que Napoléon lui dit, en 1805, à Vérone, en lui parlant de son frère, le futur roi de Hollande : « Ce pauvre Louis, c'est ici, dans cette même ville, et dans nos premières campagnes d'Italie, qu'il éprouva l'accident le plus funeste. A une heure de nuit, une femme, qu'il connaissait à peine, viola son domicile. Depuis ce temps, il est livré à des agitations nerveuses, variables selon l'atmosphère et dont il n'a jamais pu se gué-

Il entreprit d'aller faire une cure à Barèges, espérant en retirer du soulagement. Il y prit quelques douches locales, et, après trois mois de séjour dans cette station thermale, il rentrait à Paris, au moment où se concluait la paix générale.

Napoléon venait de décider que son frère partirait pour rejoindre l'armée d'Égypte après la saison des bains [1]. Louis dut obtempérer aux ordres du général en chef.

Ni Bonaparte, ni Joséphine n'avaient abandonné, dans l'intervalle, leur projet d'unir Louis à Hortense. Mais celui-ci, à toutes les ouvertures qu'on lui faisait, opposait son fâcheux état de santé, son aversion de plus en plus décidée pour le mariage.

Quelque temps après le retour de Napoléon de la brillante campagne de Marengo, on renouvelait à Louis la proposition de mariage avec Hortense de Beauharnais ; il y répondit par un refus, non pas qu'il émît des doutes sur la moralité de la jeune fille qu'on lui destinait, ou qu'il soupçonnât chez sa fiancée un mauvais caractère — tout le monde s'accordait à la trouver accomplie de tous points ;

rir. » On a émis l'hypothèse qu'il s'agissait de crises épileptiques (*Intermédiaire*, 1892, I, 11) ; la symptomatologie est trop vague pour qu'on puisse se prononcer avec certitude.

1. Louis Bonaparte, *Documents historiques et Réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, I, 70.

— mais il craignait que la bonne harmonie ne régnât pas entre eux, simple pressentiment qui devait se vérifier plus tard.

Bientôt recommencèrent les sollicitations auprès du frère de Napoléon ; il resta inébranlable. Pour se débarrasser des importuns, Louis entreprit de voyager et d'aller assister aux manœuvres de Postdam. Il avait conçu le projet de se rendre en Saxe, en Pologne, en Russie, en Suède et jusqu'en Danemark ; il serait toujours temps de reprendre les pourparlers de mariage à son retour.

Lorsqu'il fut question d'envoyer une armée en Portugal, Louis trouva un prétexte de s'absenter, en faisant comprendre son régiment dans le cadre de cette armée. Une heure après que son corps se fût mis en marche pour l'Espagne, il se rendait à la Malmaison, afin de prendre congé de son frère et de sa belle-sœur. Il y fut retenu pendant plus de quinze jours ; mais, comme il craignait de manquer encore l'occasion de faire la guerre, avec les troupes qu'il commandait, il partit, précipitamment, pendant la nuit, pour Bordeaux ; il rejoignit l'armée dans cette ville. Il entra en Espagne à la tête de son régiment et de trois bataillons d'infanterie.

Après quelques escarmouches, l'Espagne ayant conclu la paix avec le Portugal, Louis retournait à Ciudad-Rodrigo, avec le général Leclerc. L'ar-

mistice étant signé, l'armée française reçut l'ordre de prendre ses cantonnements. Louis conduisit son régiment à Zamora, et obtint ensuite la permission de se rendre à Barèges.

A peine rentré à Paris, on le tourmentait de nouveau pour le mariage. C'était une obsession ; chaque jour, il avait son couvert mis chez Mme Bonaparte. Louis en riait sous cape, mais se refusait à prendre au sérieux un projet qu'il avait, de propos délibéré, rejeté.

Est-ce à cette époque, ou antérieurement, que Bonaparte, découragé par l'accueil que faisait son frère à ses propositions, tourna ses vues ailleurs? Toujours est-il qu'il songea un instant à donner pour mari à sa belle-fille un de ses généraux, qu'elle aurait certainement accueilli sans trop de déplaisir.

Duroc venait de rentrer à Paris; à peine l'avait-on entrevu aux Tuileries, lorsque Napoléon monta un jour, après son dîner, dans le cabinet où travaillait Bourrienne.

— Où est Duroc ? lui demande-t-il.

— Il vient de sortir ; je crois qu'il est allé à l'Opéra.

— Dès qu'il rentrera, dites-lui que je veux qu'il épouse Hortense, et qu'il l'épousera... dans deux jours au plus tard. Je lui donne cinq cent mille francs

de dot et le commandement d'une division militaire. Il partira le lendemain de son mariage, pour se rendre à son poste avec sa femme. Je ne veux pas de gendre chez moi; et comme je n'aime pas que ces affaires-là traînent, vous me direz ce soir si cela lui convient ; sinon, Hortense épousera Louis demain... Il faut en finir !

Duroc rentrait à onze heures du soir. La proposition du premier Consul lui fut rapportée mot pour mot; il refusa l'offre qui lui était faite.

Il est probable que Duroc se repentit par la suite de la précipitation de son refus, lorsque les couronnes commencèrent à pleuvoir dans la famille à laquelle il aurait été libre de s'allier.

Comme avait dit Bonaparte, il fallait en finir.

Un soir, qu'il y avait bal à la Malmaison, Joséphine, puis Napoléon, prenaient à part le jeune Louis et, après l'avoir convenablement chapitré, ils lui arrachaient son consentement. Sans plus attendre, le jour de la cérémonie fut fixé : le 4 janvier 1802, eurent lieu la signature du contrat, le mariage civil et la cérémonie religieuse.

De l'aveu même du futur mari, jamais fête ne fut plus triste; jamais époux n'éprouvèrent plus vivement « toutes les horreurs d'un mariage forcé et mal assorti ».

Pendant la bénédiction, et sans cesse depuis



Fig. 9. — La reine Hortense.

lors, ils sentirent, également et constamment — ce sont les propres paroles de Louis Bonaparte[1] — qu'ils ne se convenaient point; et cependant, ils se laissèrent entraîner à un mariage que leurs parents, et surtout la mère d'Hortense, croyaient essentiellement « politique et nécessaire ».

La lune de miel ne fut pas de longue durée. Deux jours après son mariage, Hortense, qui désirait aller à l'Opéra-Comique pour entendre les *Visitandines*, était conduite par son mari à un spectacle beaucoup plus austère : *le Légataire universel*, que donnait le théâtre de la République.

La jeune femme reçut les compliments de toute la Cour consulaire. Les poètes accordèrent leur lyre. Le comte de Chaumont-Quitry composa ce quatrain, où le talent resta manifestement au-dessous de l'intention :

Recevez, couple heureux, le prix de la constance,
C'est l'amour, c'est l'hymen qui vous offre ce prix.
Volez, jeune Louis, entre les bras d'Hortense,
Belle Hortense, volez dans les bras de Louis !

En citant ces vers, dans une lettre qu'il adressait à la princesse de Courlande, Talleyrand ne manquait pas d'en souligner le ridicule. « Ce bon Chaumont, ajoutait-il, en guise de commentaire au madrigal, aurait dû méditer le mot de Con-

1. *Documents historiques sur la Hollande*, I, 107 et suiv.

dillac : « Le tact est une science que les mathématiciens n'épuiseront jamais ; et il se serait épargné une sottise. »

On n'avait pas été longtemps à s'apercevoir de la froideur, de l'indifférence que se témoignaient les époux. Bientôt, cependant, couraient des bruits de grossesse : aussitôt les nouvellistes, et surtout les libellistes à gages d'insinuer qu'Hortense était devenue grosse de... Bonaparte, et que son mariage avec Louis n'avait été qu' « un voile officieux, destiné à couvrir leurs lubriques amours [1] ».

Que ne disait-on pas ! L'enfant qui allait naître était désigné comme le futur héritier du trône ; tandis qu'on assurait, d'autre source, que Louis, connaissant fort bien l'état de sa fiancée et contraint de l'épouser, avait déclaré qu'il n'habiterait avec elle qu'après l'accouchement et qu'il ne reconnaîtrait jamais le fruit d'un inceste.

Qu'y avait-il de vrai dans ces racontars ? Napoléon s'est-il rendu coupable du crime qu'on lui attribue ? Quelque répugnance qu'on éprouve à soulever pareille fange, des imputations aussi précises méritent qu'on les examine, pour les réduire à néant sans retour.

Bourrienne, qui ne fut pas toujours tendre pour son ancien maître, dont il avait reçu tant de bien-

1. Cte Remacle, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, 101.

faits, s'élève avec vivacité contre pareille allégation.

On a menti par la gorge, s'écrie-t-il avec une indignation qui n'a pas l'air d'être feinte, quand on a prétendu que Bonaparte avait eu pour Hortense d'autres sentiments que ceux d'un beau-père pour sa fille [1].

Une autre ennemie de l'Empereur, qui ne laissa passer aucune occasion de lui décocher un coup de griffe, Mme de Rémusat [2], ne craint pas d'écrire que « la manière dont l'Empereur parlait d'elle (d'Hortense) dément bien formellement l'accusation dont elle a été l'objet ».

Mais les témoignages abondent ; on n'a qu'à les recueillir.

Mlle Avrillon, dame d'honneur de Joséphine, ne croit pas qu'on doive traiter autrement que par le mépris de telles calomnies.

Les bruits mensongers qui coururent à l'occasion d'une prétendue liaison entre le premier Consul et sa belle-fille, écrit cette personne qui a vécu dans la familiarité du couple impérial, sont de ceux qu'il ne faut même pas réfuter, dans la crainte de leur donner une importance qu'ils ne méritent pas ; les gens seuls qui avaient été acteurs ou témoins, dans les débauches de la fin du règne de Louis XV, pouvaient y ajouter foi [3].

1. *Mémoires de Bourrienne*, t. IV, 322.
2. *Mémoires de Mme de Rémusat*, t. I, 133.
3. *Mémoires de Mlle Avrillon*, t. I, 152.

Une autre dame du palais, la générale Durand[1], nous communique la même impression :

Il est certain, dit-elle, que Napoléon n'eut jamais d'intimité avec Hortense Beauharnais, qu'il aimait comme Eugène, parce qu'ils étaient les enfants de sa femme.

« Je puis affirmer sur l'honneur, dit à son tour le valet de chambre Constant[2], que jamais les désirs infâmes qu'on lui a prêtés n'ont germé dans son cerveau... Quand Hortense avait besoin d'une grâce, elle avait d'abord recours à l'intercession du secrétaire et des entours de l'Empereur. Est-ce ainsi qu'elle s'y serait prise, si les mauvais bruits semés par ses ennemis et par ceux de l'Empereur avaient eu le moindre fondement ? »

Il y a pourtant une note discordante ; disons de suite que c'est un des pairs de la Restauration, une créature de Louis XVIII, le baron Mounier, qui nous la fournit et cette particularité nous la rend suspecte. Écoutons ce détracteur de Napoléon, qui ne paraît pas, du reste, très convaincu des propos dont il se fait le complaisant écho.

Bourrienne, écrit Mounier, a cru prouver, dans ses *Mémoires*, qu'il n'y avait eu aucune liaison amoureuse

1. *Mémoires de la générale Durand*, 2.
2. *Mémoires de Constant*, t. I (éd. orig.), 92.

entre Napoléon et sa belle-fille, cela me paraît tout à fait faux. M. Lespérut m'en a souvent parlé comme d'une chose reconnue. Il en était de même dans la maison impériale.

On regardait généralement le fils prétendu de Louis, comme l'enfant de Napoléon. Il voulait l'adopter et le désigner pour son successeur. Je me rappelle avoir vu moi-même Napoléon, au commencement de 1806, le tenant par la main et traversant la galerie de Saint-Cloud. La satisfaction et l'orgueil se peignaient sur sa figure. L'enfant était beau et lui ressemblait évidemment. Tant que cet enfant a vécu, les projets de divorce ont été repoussés, parce qu'il y avait un héritier.

M. Capelle m'a raconté, ces jours derniers, que Joséphine ayant passé, depuis sa chute, quelques mois à Genève, il avait eu avec elle de longues causeries ; dans l'une d'elles, elle lui avait avoué que sa fille avait eu des rapports intimes avec son mari.

A cette occasion, M. Capelle m'a aussi raconté que Joséphine lui avait dit, à la même époque, que Napoléon avait voulu jouer un tour à son frère Jérôme, en se substituant à lui pour recevoir sa fiancée ; qu'à cet effet, il avait arrangé les choses de manière que la princesse de Wurtemberg devait se trouver seule avec lui ; un itinéraire mensonger avait été donné à Jérôme ; mais celui-ci, soupçonnant la fraude et le projet, était parti à temps et avait joint sa fiancée, qu'il n'avait plus quittée. L'histoire me semble difficile à croire, mais elle montre l'opinion que Joséphine avait ou voulait qu'on eût de Napoléon.

Je me souviens que des gens de la maison impériale

m'avaient dit, du temps de l'Empire, que Napoléon avait voulu adopter le petit Louis et le proclamer son héritier, mais que son frère Louis avait déclaré que si cela se faisait, *il se jetterait dans la Seine*. Cette anecdote me paraît fondée [1].

Est-il besoin de réfuter d'aussi vagues rumeurs, alors que celui qui les enregistre ose à peine y ajouter foi? Et quand on voit des adversaires déclarés de Napoléon, tels que Bourrienne et Mme de Rémusat, les démentir avec tant de force, peut-on hésiter à se rallier à leur sentiment?

Quoi qu'il en soit, malgré le dédain qu'il affectait pour l'opinion publique, Bonaparte s'était montré très contrarié de l'accusation portée contre lui. Au dire d'un mémorialiste, il donna, dans une circonstance, une singulière preuve de l'importance qu'il attachait, notamment au jugement des Anglais sur l'action criminelle qu'on lui imputait.

Lorsque Hortense fut arrivée au septième mois de sa grossesse, il y eut grand bal à la Malmaison. Bonaparte qui, on le sait, n'aimait pas à voir des femmes en état de grossesse, et surtout à les voir danser, pria Hortense de danser, ne fût-ce qu'une contre-danse. Elle ne voulait pas; mais son beau-père y mit tant d'insistance, lui fit

1. *Le Cabinet noir:* Louis XVII, Napoléon, Marie-Louise, par le comte d'Hérisson, 127 et suiv.



FIG. 10. — LOUIS BONAPARTE, ROI DE HOLLANDE.

tant de cajoleries, lui disant : « Je vous en prie, j'ai le plus grand désir de vous voir danser; allons, faites cela pour moi », qu'enfin Hortense s'y décidait.

Quel était son but? On va le voir. Le lendemain du bal, paraissait, dans un journal, une pièce de vers galants, sur la contre-danse où Hortense avait figuré. Hortense en fut très contrariée ; et quand le journal arriva à la Malmaison, où elle se trouvait, elle s'en plaignit assez vivement ; elle ne concevait pas surtout que des vers eussent pu être composés et imprimés, sur un fait qui s'était passé la nuit précédente.

Bonaparte ne lui répondit que vaguement et en souriant ; « quant à moi, ajoute le narrateur du récit, il n'avait rien à m'apprendre, sur une chose que je savais aussi bien que lui. Quand Hortense sut que j'étais seul dans le cabinet, elle vint m'y trouver et me pressa de questions ; je ne jugeai pas qu'il y eût de l'inconvénient à lui dire ce qui s'était passé ; je lui dis donc, ce qui était vrai, que les vers avaient été faits, par ordre de Bonaparte, avant le bal, par un poète dont, aujourd'hui, le nom ne me revient pas ; je lui dis que le bal avait été donné pour les vers ; que le premier Consul ne l'avait tant priée de danser que pour en justifier le contenu, et qu'il les avait fait faire pour démentir un article d'un journal anglais, qui avait

annoncé qu'elle était accouchée. Bonaparte avait été indignement choqué de cette annonce prématurée, parce qu'il avait vu qu'elle avait pour but d'accréditer les bruits infâmes qu'on avait calomnieusement répandus sur sa prétendue liaison avec Hortense... [1] »

Quand les papiers publics annoncèrent la naissance du fils de Louis Bonaparte, ce fut une autre antienne : la joie du premier Consul, alléguèrent les pamphlets, « a été de courte durée... Il a cessé bientôt de se croire le père de l'enfant et il a soupçonné qu'il n'avait fait que marcher sur les brisées du dessinateur Isabey ».

Cet artiste, disaient les folliculaires, « est bien fait, aimable et, comme maître de dessin, il a le plus libre accès auprès de la jeune Hortense ». Et, après avoir lâché cette insinuation, ils se défendaient de l'accréditer : « Nous sommes bien éloignés de croire un pareil bruit. Ceux qui ont connu cette jeune femme intéressante n'ont jamais rien trouvé dans son caractère qui pût justifier un pareil soupçon [2]. »

Deux ans plus tard, Bonaparte se préoccupait encore de ces méchants bruits.

« Le 8 mars 1804, conte Bourrienne, j'eus du

1. *Les Accouchements à la Cour*, par le docteur WITKOWSKI, 375 et suiv.

2. Comte REMACLE, *op. cit.*, 154.

premier Consul, à 8 heures du matin, une audience que je n'avais pas demandée.

Il me dit d'abord des choses fort indifférentes ; puis, changeant tout à coup de conversation : « A propos, me dit-il, on répand toujours le bruit de mes liaisons avec Hortense ; on en a fait courir d'abominables sur son premier enfant. Je croyais, dans le temps, que ces bruits n'avaient été accueillis dans le public, que parce que l'on désirait que j'eusse un enfant. Depuis que nous nous sommes quittés, les avez-vous entendus répéter ?

— Oui, général, souvent ; mais je vous avoue que je ne croyais pas que cette calomnie vivrait si longtemps.

— C'est vraiment affreux ; vous savez ce qu'il en est, vous avez tout vu, tout entendu ; la moindre démarche ne pouvait vous échapper ; vous aviez toute sa confiance, lors de son amour pour Duroc. J'attends de vous que, si vous écrivez quelque chose sur moi, vous me laverez de cet infâme reproche ; je ne veux pas qu'il m'escorte à la postérité ! Je compte bien sur vous ; vous n'avez jamais ajouté foi à cette imputation ?

— Non jamais, général. »

L'atrabilaire et soupçonneux Louis eut-il des doutes sur sa paternité ? Il ne semble pas, toutefois, qu'il ait laissé égarer ses soupçons sur son

frère[1]. Sa santé était alors sa principale, sinon son unique préoccupation.

Durant les années 1802[2], 1803 et une partie de 1804, Louis Bonaparte partagea son temps entre son régiment et les stations thermales[3] : son état précaire nécessitait de fréquents séjours dans les villes d'eaux.

Le 2 décembre 1804, avaient lieu le sacre et le

1. « Louis, disait plus tard l'Empereur, savait bien apprécier la nature de ces bruits, mais son amour-propre, sa bizarrerie, n'en étaient pas moins choqués, et il les mettait souvent en avant comme prétexte. Louis était un enfant gâté par la lecture de Jean-Jacques ; il n'avait pu être bien avec sa femme que très peu de mois ; beaucoup d'exigences de sa part, beaucoup de légèreté de la part d'Hortense, voilà les torts réciproques. Toutefois ils s'aimaient en s'épousant ; ils s'étaient voulus... ; » ce qui n'était pas tout à fait exact.

2. Dans une lettre datée de Lyon, du 14 mai 1802, il écrivait à La Mésangère (un camarade d'enfance, qu'il nomma plus tard aide de camp, chambellan et trésorier général de la couronne de Hollande) de lui envoyer, à Bagnères où il se rendait, deux manuscrits intitulés *Voyage à Berlin* et *Voyage en Espagne :* cf. *Lettres de Louis Bonaparte, roi de Hollande, à Mésangère* (de Valence), publiées par le baron Coston ; Lyon, 1889.

3. Au mois d'août 1804, il était aux eaux de Plombières ; en janvier 1803, il avait reçu les soins de Corvisart et gardé la chambre pendant un mois. Dans une lettre sans date, mais qu'on suppose écrite en 1803, Louis se plaint de sa mauvaise santé ; il compte prendre les eaux et essayer, à Joigny, des bains de marc de raisin. A la fin de mars 1803, il était arrivé à Montpellier, pour y suivre un traitement ; il s'y trouvait encore le 28 juillet.

couronnement de l'Empereur. Est-ce à la suite des fatigues occasionnées par toutes ces cérémonies[1]; fût-ce le résultat de l'évolution progressive de son mal? Louis perdit, à cette époque, presque complètement l'usage des doigts de la main droite. Le rhumatisme, qu'il avait gagné, croit-on, pendant la campagne d'Italie, ne devait plus le quitter; bien qu'il eût toujours soin de faire régner une température uniforme dans son palais; au contraire, le mal alla toujours en augmentant et finit par amener une paraplégie du membre inférieur droit, de sorte qu'il marchait en traînant la jambe.

La raideur de ses doigts l'empêchait d'écrire; en écrivant, il mettait un gant, où était attaché un porte-plume[2].

On a cherché une origine spécifique à cette affection; rien, à nos yeux, ne démontre cette spécificité. Nous n'y découvrons rien autre chose que les effets progressifs de la diathèse rhumatismale.

1. Certains historiens ont attribué ses infirmités précoces « à la rigueur du froid qu'il supporta dans l'église de Notre-Dame pendant la cérémonie du couronnement ». En réalité, il fut, à en croire son ami Mésangère, impotent dès le jeune âge. Son écriture était déjà très mauvaise, ses lettres mal formées, quelques mots illisibles ou incomplets; il dut prendre de très bonne heure un secrétaire; le plus souvent, il signait seulement ses missives.

2. *Intermédiaire*, 1892, I, 269.

II

Au printemps de 1805, l'empereur s'occupa, avec son activité coutumière, des préparatifs de l'expédition d'Angleterre. Louis Bonaparte avait reçu le commandement de la réserve de l'armée, composée des deux régiments de carabiniers, dont il était le colonel général, et de deux divisions d'infanterie. Ces troupes étaient stationnées non loin de Lille ; cette circonstance décida Louis à se rendre aux eaux de Saint-Amand [1], situées dans les environs. Mais ces eaux ne furent pas pour lui plus salutaires que celle de Plombières, dont il avait fait usage l'année précédente. Loin d'appor-

1. C'est sans doute à l'époque où il prenait les boues de Saint-Amand, que se rapporte la lettre suivante, inédite, qu'envoyait Hortense à Lœtitia Bonaparte, mère de l'Empereur : « J'ai appris avec bien du plaisir, ma chère maman, que vous vous portiez mieux, vous savez que personne plus que moi ne fait des vœux pour votre santé et votre bonheur, j'espère que vous pensez toujours un peu à moi et que vous croyez toujours à mon sincère attachement. Louis ne ressent encore aucun effet des boues; mais on dit qu'on n'en sent la bonté qu'après, j'espère que ce sera de même pour lui. Napoléon se porte fort bien, et il se joint à moi, ma chère maman, pour vous embrasser bien tendrement.

« Ce lundi 17 thermidor.

Hortense Bonaparte. »

ter un soulagement à sa situation, celle-ci ne fit qu'empirer.

Ces troubles organiques, les désordres nerveux qui en étaient la conséquence, expliquent, s'ils ne la justifient, la mésintelligence qui s'accentuait entre les deux époux. La naissance de deux fils ne devait pas les rapprocher et les choses allèrent de mal en pis, jusqu'au jour où Louis fut appelé au trône de Hollande et proclamé roi à Paris, le 5 juin 1806.

Le roi et la reine arrivèrent à La Haye, le 23 juin 1806. Dès leur arrivée, ils eurent à régler un conflit protocolaire. Les Hollandais avaient voulu présenter pour modèle l'ancienne cour de Hollande sous le règne des princes d'Orange. Les Français prétendirent, au contraire, qu'une représentation et une étiquette, basées sur celles de la cour des Tuileries, étaient plus convenables. Pour tout concilier, le roi de Hollande choisit ses principaux officiers à la fois parmi les Hollandais et parmi les Français.

Louis avait fait choix, comme grand-maréchal du palais, de M. de Sénégra.

La dépense de la maison fut fixée à 200.000 florins par mois. Il fut arrêté que toutes les dépenses seraient payées par le trésor de la couronne, après que les mémoires auraient été vérifiés par

les différents chefs de service d'abord, puis approuvés par le roi et la reine, enfin réglés et ordonnancés par M. de Sénégra.

La charge de grand-maître ou de grand-maréchal fut divisée en deux parties : les fonctions militaires et de sûreté devaient être exercées par M. de Broc, avec le titre de grand-maréchal du palais ; M. de Sénégra était investi de toutes celles qui n'étaient que purement civiles et administratives : il portait le titre de grand-maître ; en fait, il cumulait les deux fonctions, quoique ne touchant qu'un seul traitement. Tous les revenus et toutes les dépenses étaient dans ses attributions.

Il était libre de nommer aux emplois, de conserver ou de renvoyer les gens de service. La bouche, l'éclairage et le chauffage étaient sous sa surveillance ; un préfet du palais, sous ses ordres, devait lui être adjoint, dans le but de multiplier les moyens de contrôle et d'inspection [1].

Les détails qui vont suivre feront mieux connaître les attributions respectives de M. de Broc et de M. Sénégra à la cour de Hollande ; ils nous aideront à faire comprendre l'importance du rôle de ce dernier, qui avait toute la confiance du roi Louis.

On pense bien, écrit un des personnages le plus au fait de

1. *Mémoires de Van Scheellen*, I.

ce qui se passait à la cour de Louis Bonaparte, que, quelque fût l'ordre établi dans la comptabilité de la maison de Leurs Majestés, il était impossible qu'il ne se glissât pas, dans les différents services, quelques abus, qu'il ne se commît pas quelques gaspillages. C'était surtout lorsque les souverains étaient absents de La Haye, que ces infidélités avaient lieu. L'absence de M. de Broc ou de M. de Sénégra semblait encourager ces abus.

Les trois premiers mois de leur séjour en Hollande, les soustractions furent fréquentes : chaque jour, il disparaissait quelques pièces d'argenterie, du linge, des bougies, des liqueurs, etc.

Il ne fut bientôt plus possible de taire la vérité au roi, qui se trouvait en ce moment à Mayence, d'où il écrivit une lettre très vive à M. de Broc, son grand-maréchal. Le *post-scriptum* seul est à retenir :

Comme nous ne serons pas à La Haye, on ne doit pas faire de fête le 15 août au palais ; mais il faut que vous receviez dans la ville tous les Français qui s'y trouvent ; il faut vous entendre pour cela avec le général Michaud ; mais soyez à la tête de tout. Faites des dépenses, et que nul autre ne soit pour cela. Il faut, avant d'envoyer des gardes aux châteaux royaux, que M. de Sénégra en ait pris possession. Entendez-vous avec les ministres des Finances et de la Guerre et avec M. de Sénégra quand il sera de retour ; il est bien assez temps qu'on garde cela, car *on vole tout* [1].

1. *Mémoires de Van Scheellen*, I, 307-308.

L'importance et la multiplicité des travaux auxquels le roi se livrait journellement, n'empêchait qu'il ne s'occupât beaucoup des détails de sa maison, dont l'administration, une fois arrêtée et confiée aux grands officiers, semblait ne plus devoir le regarder ; mais il exigea que chacun d'eux lui soumît une organisation particulière de son service; il voulut aussi avoir sur chaque personne des renseignements circonstanciés. Cet esprit de méfiance qui commençait à s'emparer de lui ne fera que s'accroître par la suite, et s'étendra jusque sur les personnes qui lui étaient le plus attachées.

Cependant, la mésintelligence continuait à régner entre les époux. Louis parlait rarement à sa femme, fuyant ses regards, afin d'éviter qu'elle ne lût dans ses yeux l'indifférence qu'elle lui inspirait. Cette indifférence ne fit qu'augmenter par la suite.

En vain Joséphine s'entremit-elle pour faire revenir la paix dans le ménage ; en vain essaya-t-elle de ramener sa fille à des sentiments meilleurs pour son mari [1] ; toute sa tendresse maternelle échoua devant l'aversion, de plus en plus

1. Voici la lettre que l'Impératrice écrivait à sa fille, la reine de Hollande :

« Ma chère enfant,

« Ce que j'ai appris, il y a trois jours, me fit une peine

marquée, que témoignait Hortense, à se rapprocher de son époux.

L'intervention même de Napoléon devait rester sans effet[1].

extrême; ce que je vis hier la confirme et l'augmente. Pourquoi montrer à Louis cette répugnance? Au lieu de la lui rendre plus déplaisante encore par des caprices, par des inégalités de caractère, que ne fais-tu des efforts pour la surmonter? Mais il n'est pas aimable!... Tout est relatif; s'il ne l'est pas pour toi, il peut le paraître à d'autres, et toutes les femmes ne le voient pas à travers ta haine. Pour moi, qui suis fort désintéressée, je crois le voir tel qu'il est, plus aimant qu'aimable, sans doute, mais c'est une grande et rare qualité; généreux, bienfaisant, sensible et bon surtout; si tu voulais, il serait bon époux! Sa mélancolie, son goût pour l'étude et pour la retraite lui nuisent auprès de toi. Je te demande si c'est lui qui a tort? Avec des inclinations casanières, un penchant invincible pour la retraite, il se trouve déplacé dans nos réunions : voudrais tu qu'il ressemblât à son frère Jérôme? *Tu n'es pas sans avoir remarqué que presque toute notre existence dépend de notre santé, et celle-ci de nos digestions :* que ce pauvre Louis digère mieux, et tu le trouveras plus aimable. Mais, tel qu'il est, ce n'est pas un motif pour le délaisser et pour lui faire éprouver le sentiment désobligeant qu'il t'inspire. Toi, que j'ai vu si bonne, continue à l'être, précisément parce qu'il le faut davantage. Prends pitié d'un homme qui se trouve à plaindre de ce qui ferait le bonheur d'un autre; et avant de le condamner, relis les lettres de Mme de Maintenon. »

1. Voici la lettre qu'il écrivait à son frère, de Finkenstein, le 4 avril 1807 : « ... Vous avez la meilleure des femmes et la plus vertueuse, et vous la rendez malheureuse. Laissez-la danser tant qu'elle veut, c'est de son âge. J'ai une femme de quarante ans : du champ de bataille, je lui écris qu'elle aille au bal; et vous voulez qu'une femme de vingt ans, qui voit passer sa vie,

Quelques semaines après leur entrée à La Haye, Leurs Majestés partaient pour Aix-la-Chapelle, où elles ne firent qu'un court séjour.

Au début de l'année 1807, un événement survint, qui faillit occasionner un rapprochement, au moins momentané. Le 4 mai, le roi de Hollande perdait son fils aîné, qui succombait au croup, après quelques jours à peine de maladie. Hortense tomba dans une sorte de prostration, qui donna les plus vives alarmes à son entourage.

Les médecins prescrivirent un déplacement, jugeant qu'il n'était meilleure diversion à l'immense chagrin éprouvé par la jeune femme. L'Empereur seul n'approuva pas cette décision; il pensait, non peut-être sans raison, que la jeune femme avait plutôt besoin de distractions; que,

qui en a toutes les illusions, vive dans un cloître, ou soit comme une nourrice à toujours laver son enfant !...

« Vous êtes trop dans votre intérieur et pas assez dans votre administration. Je ne vous dirais pas tout cela sans l'intérêt que je vous porte. Rendez heureuse la mère de vos enfants; vous n'avez qu'un moyen, c'est de lui témoigner beaucoup d'estime et de confiance. Malheureusement, vous avez une femme trop vertueuse; si vous aviez une coquette, elle vous mènerait par le bout du nez; mais vous avez une femme fière, que la seule idée que vous pouvez avoir mauvaise opinion d'elle révolte et afflige. Il vous aurait fallu une femme comme j'en connais, elle vous aurait joué sous jambes, elle vous aurait tenu à ses genoux. Ce n'est pas ma faute, je le lui ai dit souvent. »

seule avec sa douleur, elle la cultiverait ; que le séjour de Paris était préférable à celui de la station thermale que conseillait la Faculté.

En attendant, l'état de la reine s'aggravait; elle ne sortait pas d'une morne stupeur, étrangère à ce qui se passait autour d'elle, tout entière obsédée par l'unique pensée qui la hantait, la triste vision du fils qu'elle venait de perdre. Il fut décidé qu'elle irait, sans plus tarder, faire une saison aux eaux des Pyrénées, où le roi irait, peu après, la rejoindre [1].

Louis arrivait à Saint-Leu le 3 juin ; le lendemain, il rendait visite à l'impératrice Joséphine, alors à Saint-Cloud, et lui confiait son second enfant.

Il était accompagné de quatre personnages : le grand-maître de sa maison, son préfet du palais, son aide de camp et son médecin. Il se dirigea, avec sa suite, sur les Eaux-Bonnes; tandis que la reine prenait le chemin de Bagnères, accompagnée de quatre de ses dames d'honneur, sa lectrice et son chambellan.

Sa Majesté arrivait aux eaux thermales de Ba-

1. Pour le séjour du couple royal de Hollande dans les Pyrénées, nous nous guidons sur une correspondance du comte de Castellane, alors préfet de Pau, communiquée par la comtesse de Beaulaincourt à Mme la comtesse d'Arjuzon, qui l'a utilisée dans son ouvrage sur la reine Hortense; nous puisons également à une source beaucoup moins consultée, et qui nous a été signalée par notre très sympathique confrère, le docteur

gnères le 7 juin, dans un incognito qu'elle devait conserver pendant toute la durée de son séjour et qui fut respecté... comme le sont généralement les incognito.

Le roi ne tardait pas à quitter les Eaux-Bonnes, pour se rendre à Saint-Sauveur, où il était le 19 juin; le 23, il rejoignait la reine à Cauterets. La réconciliation paraissait alors complète, la douleur commune avait rapproché les époux.

Le roi conçut d'abord le projet de faire une saison à Cauterets : les médecins lui conseillaient de faire usage de la source dite *des Espagnols*. Dans cette intention, on fit d'importants travaux de réfection : appareils à douches, bains de vapeur, bains chauds, cabinet de repos, tout était prêt, quand Louis, changeant brusquement d'avis, annonça son départ prochain : celui-ci s'effectua le 1er juillet; d'autres disent le 6. Ces dates ne sont pas, comme on le verra par la suite, indifférentes à relever.

La reine resta seule à Cauterets, avec ses entours. A part une fugue de deux jours à Pau, où elle s'enferma dans une auberge avec deux de ses femmes, il n'y a pas apparence qu'elle ait quitté cette station avant le 10 août.

MIQUEL-DALTON (de Tarbes), une brochure rarissime, intitulée : *Collection des comptes d'administration de M. Chazal, préfet du département des Hautes-Pyrénées;* gr. in-12, Bibliothèque de Tarbes, série H. 125.

Les bains, doux et calmants, de la Raillière étaient ceux qui lui convenaient. Les autorités du lieu firent « blanchir, peindre et éclairer, par l'agrandissement des deux croisées du couchant, les quatre cabinets et le sallon (*sic*) en pierres de l'établissement. On les meubla de glaces, de tapis de pieds, de rideaux de mousseline. Le jour où fut publiée à Cauterets la grande victoire de Friedland[1], Sa Majesté put se baigner dans son cabinet, sous une double couronne de roses et d'immortelles, dans un pavillon en forme de tente, orné de guirlandes de lauriers ».

L'auteur de la relation que nous mettons à profit nous donne d'autres détails non moins curieux sur le séjour de la reine dans cette station thermale. Celle-ci « avait choisi, pour ses promenades solitaires à Cauteretz, les sentiers qui con-

1. « Comme nous sortions de table, écrit le comte de Castellane, dans son *Journal*, le roi est monté chez la reine, qu'une incommodité avait fait rester dans son lit. L'instant d'après, un courrier arrive ; la reine nous fait appeler et nous lit une lettre de l'Impératrice et une lettre de l'Empereur à l'Impératrice, contenant la nouvelle d'une victoire complète : « *Digne sœur* (ce sont les expressions de l'Empereur) *de celles de Marengo, Austerlitz et Iéna ! 40.000 Russes tués ou blessés, quinze généraux idem, quatre-vingts canons pris, la garde de l'empereur Alexandre écrasée.* » L'Empereur ajoute que sa perte est peu considérable et qu'il doit le succès de la bataille à la supériorité de ses manœuvres. Il remontait à cheval le 5 juin. La bataille porte le nom de Friedland ».

duisent sur les hautes montagnes dont ce joli bourg est entouré. On a déblayé et aplani tous ces sentiers. On a aussi, pour elle et pour les étrangers qui viendront après elle, sensiblement amélioré la route de Luz à Gavarnie et le passage du Tourmalet. »

Hortense dessinait très agréablement; le pays si pittoresque où elle villégiaturait devait lui donner matière à maints croquis, dont elle remplissait ses albums. Elle se plaisait à visiter « toutes nos belles vallées, nos cascades, nos lacs et nos pics les plus célèbres, qu'elle emportait sur le vélin, dessinés par ses crayons ».

Elle se fit descendre au cirque de Gavarnie par le Vignemale, dont elle gravit les rampes et les glaciers. « Aucune femme n'avait passé par là. A son retour, voulant marquer au corps des porteurs de Cauteretz son contentement de leurs services, elle décora les deux chefs de médailles d'or... »

La reine quitta Cauterets le 10 août. Quelque temps après son départ, M. de Castellane recevait la visite de l'amiral hollandais Verhuell, avec lequel il avait dîné chez le roi à Saint-Sauveur, quelques semaines auparavant.

A entendre Mme la comtesse d'Arjuzon, très informée sur tout ce qui touche à la reine Hortense, on aurait « tiré de malignes conséquences de la coïncidence du séjour de l'amiral et de celui

de la reine dans les Pyrénées; on a prétendu qu'ils étaient ensemble à Barèges : or, la reine résidait à Cauterets, et M. de Castellane, qui a tenu un journal exact de tous ses faits et gestes, dit que la reine n'est allée qu'une seule fois à Barèges, où elle a passé un après-midi, accompagnée de deux de ses dames ». Le « bon gros Hollandais », s'il était, à vrai dire, ce qu'on appelle un bel homme, n'avait aucune des qualités pour plaire à une princesse aussi affinée qu'Hortense, qu'on a soupçonnée, semble-t-il à tort, d'avoir eu des complaisances pour ce flegmatique et épais personnage.

D'ailleurs, lorsque la reine accouchera à Paris, le 20 avril 1808, du prince qui devait régner sous le nom de Napoléon III, quel est l'homme que le roi de Hollande déléguera, pour le représenter à la cérémonie du baptême? Précisément l'amiral Verhuell[1]! Étant connu le caractère soupçonneux, l'humeur jalouse du roi Louis, est-il à supposer

1. Verhuell, ministre, ou plutôt secrétaire d'État pour la marine et les colonies, était le fils d'un gentilhomme gueldrois. Il était sans emploi officiel depuis 1795. Napoléon ayant demandé un ancien officier de la marine au gouvernement de la Hollande, pour commander la flottille hollandaise à Boulogne, le frère de Verhuell, ancien capitaine de haut bord, fut désigné pour occuper ce poste. Mais celui-ci n'ayant pas accepté et ayant indiqué son frère cadet, on l'accepta, et voilà comment le lieutenant d'hier devint, franchissant d'un coup tous les

qu'il aurait investi d'une telle mission de confiance justement l'homme qui aurait partagé les faveurs de la reine ?

Ce n'est pas, selon nous, une preuve tout à fait péremptoire, le mari pouvant, selon l'usage, avoir été le dernier informé de son infortune. Sans vouloir hasarder une affirmation qui, en telle matière, serait rien moins que téméraire, nous ferons un simple rapprochement de dates : le roi Louis avait quitté la reine Hortense le 6 juillet ; l'enfant naissait le 20 avril suivant, c'est-à-dire exactement neuf mois et quatorze jours après. Il est aisé à quiconque de tirer la conclusion.

Vers la fin d'août (1808), la reine Hortense quittait la Hollande, avec l'agrément de son mari et la permission de l'Empereur, pour se rendre aux eaux d'Aix. A Aix, la reine choisit une petite maison hors de la ville, bâtie sur une petite colline. Autant par goût que par régime, elle faisait tous les jours de longues courses à cheval et de nombreuses promenades en bateau sur le lac du Bourget. C'est à cette époque que Talma, Isabey se rendirent à Aix. Isabey profita de son séjour pour faire le portrait de la reine.

échelons, vice-amiral. Il n'eut pas à faire repentir de son choix ceux qui l'avaient élu à la dignité de commandant des forces navales. Il soutint un combat honorable contre les Anglais, non loin du cap Gris-Nez.

Le moment approchait où les deux époux allaient vivre complètement séparés. De quel côté étaient les torts ? Ils n'étaient peut-être pas tout à fait imputables au roi, s'il faut en croire l'Empereur, pourtant disposé à beaucoup d'indulgence à l'égard d'Hortense : « Hortense, si bonne, si généreuse, si dévouée, disait-il à Sainte-Hélène, n'est pas sans avoir eu quelques torts avec son mari, j'en dois convenir, en dehors de toute l'affection que je lui porte et du véritable attachement que je sais qu'elle a pour moi. Quelque bizarre, quelque insupportable que fût Louis, il l'aimait et, en pareil cas et avec d'aussi grands intérêts, toute femme doit toujours être maîtresse de se vaincre, avoir l'adresse d'aimer à son tour. Si elle eût su se contraindre, elle se serait épargné le chagrin de ses derniers procès, elle aurait eu une vie plus heureuse, elle eût suivi son mari en Hollande, Louis n'eût point fui d'Amsterdam, je ne me serais pas vu contraint de réunir son royaume, ce qui a contribué à me perdre en Europe ; et bien des choses se seraient passées différemment. »

III

En 1809, Louis était à Paris, quand il tomba malade dans l'hôtel de Madame Mère. Les désa-

gréments qu'il avait éprouvés avaient fortement altéré sa santé.

En Hollande, le bruit courut que le roi était mort et qu'en sa qualité de régente du royaume, la reine allait incessamment arriver à Amsterdam, avec le jeune prince royal, son fils.

Tandis que Louis était encore alité, l'Empereur, qu'on n'attendait pas chez sa mère, où il ne venait que rarement, vint demander des nouvelles de son frère. On le conduisit à son appartement. Entre les deux souverains s'échangea ce dialogue :

— Eh bien! dit l'Empereur, en s'approchant du lit de son frère, tu es malade et tu as de l'humeur, cela ne vaut rien.

— Je me porte beaucoup mieux.

— J'en suis bien aise, mais je t'engage à te purger ; l'humeur est la source de toutes nos indispositions.

Napoléon, en veine de raillerie, continua sur le même ton :

— Il faut chercher à t'égayer, à t'amuser un peu.

— C'est à quoi je pense.

— Fais comme moi ; va à la chasse ; sors ; enfin, remue-toi.

— J'attends que mon indisposition, une fois calmée, me le permette.

— Et tu feras bien. Allons, adieu...

Et l'Empereur descendit chez sa mère, où il ne resta pas plus de temps que chez son frère, c'est-à-dire dix minutes. L'Empereur ne faisait jamais de visites plus longues[1].

La convalescence vint. Louis, ayant à peu près consenti à tout ce que son frère exigeait, rentra en faveur, au moins en apparence. On lui donna un appartement au château de Compiègne.

On avait réservé, pour la reine de Hollande, dans le même château, un appartement particulier, attenant à celui qu'occupait son mari ; circonstance qui, bien certainement, n'était pas le fait du hasard. Mais cette louable intention ne servit de rien ; les époux ne s'adressèrent même pas la parole une seule fois, le peu de temps qu'ils habitèrent sous le même toit.

Le 30 mars (1810), en rentrant à minuit de chez son frère, Louis faisait appeler son grand-maréchal et lui dit qu'il désirait partir à l'instant pour Paris. Celui-ci, sans demander au roi le motif d'un départ si précipité, fit commander la voiture ; à une heure du matin, elle était à la porte du château, quand, tout à coup, on se vit dans l'impossibilité de partir. Le feu avait pris au château et les

1. *Mémoires de Van Scheellen*, II, 90.

flammes, s'échappant au milieu de la nuit, avaient jeté l'alarme dans toute la ville. Louis ne se décida à s'en aller, que lorsqu'on se fut totalement rendu maître du feu.

On crut partout que le roi avait voulu partir à cause de cet incendie ; mais l'ordre du départ avait été donné avant que l'incendie éclatât. Louis avait simplement voulu échapper à une réconciliation avec sa femme, réconciliation qui avait été concertée entre les membres de la famille et que devaient tenter, le lendemain matin, Madame Mère et le prince Eugène.

Mais c'était peine perdue!

Dès le 25 décembre 1809, Louis avait formé contre sa femme une demande en séparation de corps, à laquelle ne fut donnée aucune suite. Quand fut prononcé le divorce de l'Empereur et de Joséphine, il pensa mettre à profit cette circonstance, pour rompre définitivement un lien qui lui était à charge.

A la fin de mars 1810, Napoléon parut disposé à donner son consentement. Les dissentiments politiques qui éclatèrent vers cette époque avec plus de violence entre les deux frères, et que la fuite de Louis en Autriche termina d'une façon aussi brusque qu'inattendue, repoussèrent la question du divorce à l'arrière-plan [1].

1. *Revue historique*, mai-août 1896.

A peine avait-il signé son abdication que le roi Louis partait d'Amsterdam, passait par les États de son frère Jérôme, traversait la Saxe pour se rendre aux eaux de Teplitz, en Bohême, puis allait s'établir à Gratz, en Styrie, où il vécut sans pompe et sans luxe, en simple particulier.

Au mois de juin 1813, il se rendait aux bains de Neuhaus, près de Gratz; il en revint au mois de juillet. Un peu plus tard, il visitait, sans plus de résultats, les bains de Schinznach.

Découragé, il quittait la Suisse, passait à Lyon et arrivait à Paris le 1er janvier 1814, dans la matinée.

Il était, alors, dans un état de santé précaire : trois années d'isolement et de chagrin avaient profondément modifié sa constitution. Il essayait vainement de se tenir à cheval; il lui était impossible de rester debout quelques heures de suite; tandis qu'en Hollande, il pouvait encore passer les journées à cheval, ou à pied sur les digues[1].

Il séjourna à Paris les mois de janvier, février et mars, jusqu'au 30 de ce dernier mois, époque à laquelle il suivit Marie-Louise à Blois. Après avoir pris congé de l'Impératrice et de son fils, Louis Bonaparte retournait en Suisse; il arrivait à Lausanne le 15 avril.

1. *Documents historiques sur la Hollande*, III, 331.

Peu après son retour en Suisse, le gouvernement érigeait la terre de Saint-Leu en duché, sans même que Louis en fût prévenu. Ses protestations restèrent sans écho.

Il fit également des démarches pour obtenir que son fils aîné lui fût rendu par sa mère; il prolongea, pour ce motif, son séjour en Suisse jusqu'au mois de septembre; voyant que tout était inutile, il se résignait à partir pour Rome, où il arrivait le 24 septembre (1814).

Il espérait obtenir du souverain pontife la nullité de son mariage, « pour cause de violence morale ». Le 7 mars 1815, les tribunaux lui accordaient la garde de l'aîné de ses enfants; mais, treize jours après, Napoléon étant remonté sur le trône, tous les statuts de famille reprenaient leur vigueur; de sorte que tout ce qui concernait les membres de la famille impériale dépendait encore uniquement de la volonté de l'Empereur, qui crut devoir s'opposer au désir de son frère [1].

Après la seconde abdication de l'Empereur, son fils fut remis à Louis de Hollande par la reine Hortense et, depuis, il le conserva près de lui.

Une correspondance, mise au jour en ces dernières années [2], ne nous laisse rien ignorer des

1. *Mém. hist. sur la Hollande*, III, 337.

2. *Revue historique*, 1896, loc. cit. (Lettres de Louis Bonaparte

sentiments de Louis Bonaparte à l'égard de sa femme, à cette époque. Celui-ci énumère à sa sœur tous les reproches qu'il croit devoir articuler contre l'épouse qui lui a été imposée. Il y déclare que son consentement à cette union lui a été arraché, qu'il s'est trouvé « dans l'alternative d'obéir à la force ou d'émigrer et de perdre son pays, son État et sa famille ».

Il a « cohabité » avec Hortense les premières semaines de son mariage; mais, depuis cette époque jusqu'au mois de septembre 1807, il a été dans la nécessité de cohabiter deux fois avec sa femme, par les raisons majeures qui l'y avaient forcé la première fois. Ces deux dernières et courtes cohabitions ont eu lieu, la première au camp de Compiègne, en 1804, et la seconde durant le mois d'août 1807, pendant leur voyage de Toulouse à Paris. Depuis ce temps, ils ont vécu constamment séparés, et le court séjour qu'Hortense a fait en Hollande en 1810, n'a eu lieu uniquement que « par égard à l'isolement de cette dernière, après le divorce de sa mère, et à condition que cela ne changerait rien à leur ancienne séparation[1] ».

à la comtesse Lipona, à Hainbourg, en Autriche, décembre 1815 et octobre 1816).

1. Le baron Du Casse rapporte qu'en 1810, Napoléon voulut, mais en vain, amener, à Compiègne, un nouveau rapprochement et que, peu de temps après, il annonça à Louis que la reine le suivrait en Hollande. Dès qu'elle y fut arrivée, Louis fit murer

Vers le même temps, Louis écrivait à son ancien trésorier général de la couronne, M. Mésangère, dans la même intention, sollicitant son témoignage, à l'appui des griefs qu'il formulait contre Hortense.

Mésangère, qui n'avait eu qu'à se louer de la reine Hortense et qui subit, sans doute, le charme fascinateur qu'elle exerçait, ne se soucia pas d'intervenir dans une affaire aussi délicate. Louis, froissé de ce refus, resta vingt-deux ans sans lui écrire.

Avait-il rencontré plus d'empressement auprès de son ancien grand-maître du palais, M. de Sénégra[1] ? Il n'y paraît guère. Grâce à une communication obligeante, nous avons eu en notre possession une copie des lettres envoyées par Louis de Saint-Leu (le nom qu'avait pris le roi Louis de-

toutes les portes de communication qui existaient entre les appartements de sa femme et les siens, pour rendre sa séparation de corps ostensible et prouver son éloignement pour la reine. Le baron de Coston croit que cette tentative de rapprochement de la part de la reine et l'énergique protestation du roi étaient sans doute dues à l'intrigue d'Hortense avec le comte de Flahaut, brillant colonel de cavalerie, qui avait alors vingt-cinq ans, et dont plus tard devait résulter... le duc de Morny!

1. Le 3 mai 1808, Mésangère écrivait à sa mère : « Celui qui vous remettra cette lettre est un homme que le roi a beaucoup aimé, mais à la cour le précipice est près de la faveur : M. de Sénégra, après avoir été grand-maître de la maison de S. M., se retire modestement dans ses foyers, bien plus pauvre qu'il n'en était sorti, ce qui lui fait honneur aux yeux des honnêtes gens; son exemple me servira de leçon. »

puis son abdication) à M. de Sénégra. Ce sont les mêmes recommandations qu'à M. Mésangère ; il lui adresse le même modèle de déclaration qu'il a envoyé à sa sœur et à ce dernier; il répète qu'i la toujours protesté « contre la validité de son consentement à son mariage » ; qu'il n'a cessé de se plaindre de sa situation et de manifester à diverses reprises l'intention de recourir au Saint-Siège, pour se faire rendre justice » ; qu'il n'a autorisé Hortense à venir en 1810 en Hollande, qu'en considération du divorce de sa mère, etc.

M. de Sénégra, sans vouloir assurer que l'objet de ses soupçons n'était pas fondé, convient qu'il n'a rien découvert « qui justifiât ce dont il avait l'air de s'être bien fourré dans l'imagination (*sic*) ». Il se permit, dit-il, dans maintes circonstances, de lui dire que tout son mal était dans sa tête et qu'il se rendait malheureux, sans en avoir de valables motifs; mais raisonne-t-on avec la jalousie? La jalousie, il faut bien le dire, était justifiée, au moins par les apparences.

Nous ne poursuivrons pas plus loin l'histoire du ménage royal et ses diverses péripéties. Les époux vécurent séparés en fait, sinon en droit, le reste de leur existence.

La reine Hortense mourut la première, en 1837. Elle laissa un testament, écrit six mois avant sa

mort, à la fin duquel se remarque cette phrase, prouvant que si son mari ne sut pas lui inspirer de l'amour, elle avait conservé pour lui de l'estime et de l'affection : « que mon mari, écrit-elle, donne un souvenir à ma mémoire; qu'il sache que mon plus grand regret a été de ne pouvoir le rendre heureux ».

Quant à Louis de Saint-Leu, il succombait à Florence, neuf ans plus tard, le 25 juillet 1846, à la suite d'une congestion cérébrale ; il était âgé de 68 ans.

Dans les dernières années de sa vie, presque entièrement perclus du côté droit, il se servait difficilement de ses bras, et ne marchait, dans les appartements de son hôte, situé sur le quai de l'Arno, que soutenu, sous chaque bras, par un domestique. Il avait conservé sa mémoire intacte et toute la lucidité de son esprit.

Ses restes furent déposés dans l'église de Santa-Croce, à Florence.

En 1848, un des premiers actes de son fils, dès que les portes de France s'ouvrirent devant lui, fut de remplir les intentions testamentaires du roi, son père, en faisant placer son corps dans l'église de Saint-Leu, près de celui de Charles Bonaparte [1].

1. *Les Rois, frères de Napoléon Ier*, documents inédits relatifs au premier Empire, publiés par le baron Du Casse.

Aujourd'hui, combien se doutent que, dans la petite église du village de Saint-Leu, autrefois Napoléon Saint-Leu, devenu depuis Saint-Leu-Taverny, à côté du père de Napoléon et du mari de la reine Hortense, repose le dernier prince de Condé, qui fut trouvé, un matin de l'année 1830, pendu à une espagnolette!

Deux races, deux dynasties sont venues aboutir là, sous cette crypte funéraire, où ne subsiste qu'un monument pieux, une croix, dont la légende n'est pas sans ironie : *Lens*, *Rocroi*, *Saint-Leu!*

UNE MORT D'IMPÉRATRICE

Dans le théâtre de l'histoire, le public ne s'intéresse généralement pas aux comparses : que le nom d'un acteur de second plan disparaisse de l'affiche, à peine signale-t-on sa disparition ; mais s'agit-il du grand premier rôle, l'émotion populaire est à son comble. Un personnage qui, de son vivant, a tenu en haleine l'opinion, n'est pas enlevé par une mort subite, sans que la foule s'abandonne à des commentaires où la malignité a sa part. Une atmosphère de légende se crée autour de cette fin soudaine, que l'on veut, malgré tout, envelopper dans une ombre de mystère [1].

1. N'était-on pas allé jusqu'à faire courir le bruit, en 1803, que Bonaparte avait tenté d'empoisonner sa propre épouse ? Voici les balivernes que les agents secrets du comte de Provence racontaient à ceux qui payaient leurs délations :

« Mme Bonaparte vient d'être malade. Elle s'est purgée, dit-on, avec de l'huile de *Palma Christi,* laquelle, se trouvant ou rance ou falsifiée, lui a occasionné une violente superpurgation, suivie de quelques jours de fièvre. *On ajoute que l'épouse du*

La mort de l'impératrice Joséphine, survenue dans des circonstances en apparence étranges, n'a pas échappé à la loi commune. L'auguste exilée avait su se concilier tant de sympathies, que les regrets accompagnaient les réflexions qu'avait fait naître cet événement imprévu. Rien, en effet, n'eût permis de pressentir un aussi brusque dénouement, d'une maladie qui n'annonçait au début aucun caractère de gravité. Mais venons au récit des faits.

Premier Consul s'est crue empoisonnée et ne l'a pas dissimulé. Ses soupçons peuvent être mal fondés, mais on ne peut pas dire qu'elle doit être sans inquiétude à cet égard... » Comte Remacle, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, 225. Un peu plus tard, les émissaires du prétendant se montrent plus inventifs. Napoléon ne pouvant obtenir de bon gré, au dire des policiers, le consentement de Joséphine au divorce, lui aurait fait prendre du poison, afin de s'en débarrasser plus vite. « Depuis quelque temps, Mme Bonaparte est malade... C'en est assez pour qu'on accuse Bonaparte de lui avoir fait prendre du poison. Il ne veut pas, dit-on, divorcer avec elle, *à cause de la décence*, il s'en débarrasse en la faisant mourir. On ajoute qu'il veut ensuite épouser sa belle-sœur Hortense, dont il est amoureux et favorisé depuis longtemps, et que, pour sauver encore *la décence*, il empoisonnera son frère Louis, au lieu de le faire divorcer. Nous sommes bien loin d'ajouter foi à de pareils bruits : nous les citons seulement pour montrer quelle opinion on a d'un homme sur lequel on ose les répandre. Et il est bon de remarquer qu'ils ne nous viennent point par des royalistes, ni même par des Jacobins. C'est tout simplement un bruit populaire. »

En tout temps, la police politique a volé son argent.



FIG. 11. — L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.
(D'après un croquis de DAVID.)

Le 10 mai 1814, l'empereur Alexandre s'était rendu à Saint-Leu, où il était attendu pour le dîner. Le matin, à la première heure, l'impératrice Joséphine avait fait sa promenade habituelle dans le parc.

Après le déjeuner, malgré un temps froid et humide, elle avait tenu à sortir en calèche découverte. C'est au retour de cette excursion qu'elle ressentit les premiers symptômes de la maladie qui allait prématurément terminer son aventureuse carrière.

Croyant à un malaise, l'impératrice avait fait appeler auprès d'elle sa demoiselle d'honneur, Mlle Avrillion, qui lui proposa de lui préparer de l'eau de tilleul, mélangée avec une infusion de fleur d'oranger. Après avoir pris ce breuvage, elle goûta quelque repos sur son lit, toute habillée.

Refusant de céder aux affectueuses prières de son entourage, et tenant à venir présenter elle-même ses hommages à son hôte, l'empereur Alexandre, elle descendit faire acte de présence au dîner. Ce n'était, pensait-elle, qu'une indisposition légère, qui se dissiperait d'elle-même. Avec l'insouciance de son tempérament de créole, et le dédain de son fatalisme superstitieux, elle ne croyait pas au danger imminent, ou s'illusionnait peut-être, de bonne foi, sur la gravité de son état.

Elle n'avait vu jusque-là s'accomplir qu'une

partie de la prophétie de la bohémienne, qui lui avait prédit, avant son second mariage, qu'elle « deviendrait plus grande qu'une reine », et qu'elle « succomberait dans un hôpital ». Elle avait occupé un trône, rien n'autorisait à penser qu'elle dût mourir à l'hôpital. Les gens crédules diront plus tard que la prédiction s'est accomplie, néanmoins, à la lettre, sinon en esprit, car la *Malmaison*, ainsi que l'indique son nom, était, à l'origine, une demeure pour les malades.

L'Impératrice n'avait pas évoqué, à cette heure, un aussi lointain souvenir. Elle avait ressenti un malaise à la suite d'une imprudence ; le froid l'avait saisie ; elle ne serait pas longtemps à se remettre de ce qu'elle considérait comme une fatigue passagère. Par précaution, elle s'abstint toutefois de manger, suivant en cela les avis de Corvisart, qui prétendait que les maladies graves survenaient souvent faute d'observer une diète rigoureuse à la première alerte. Elle voulut tout de même prendre part à une partie de barres après le dîner ; mais ses forces la trahirent et elle dut rentrer dans ses appartements.

La nuit ayant été bonne, on décida de repartir le lendemain, après le déjeuner, pour la Malmaison.

Le soir, l'Impératrice prit son repas avec ses enfants, et mangea à son ordinaire. Après le dîner,

elle éprouva des frissons et des nausées ; la nuit qui suivit fut des plus pénibles.

Le lendemain, la malade présentait sur tout le corps une éruption miliaire généralisée, plus accusée au bras et sur la poitrine. Cette éruption s'effaçait au bout de vingt-quatre heures, sans laisser de traces.

La nuit du mercredi au jeudi fut plus mauvaise encore que la précédente, et la journée qui suivit se pâssa dans l'agitation la plus vive, avec un redoublement de fièvre, des angoisses suffocantes et une faiblesse extrême.

Le jeudi soir, M. Horau, médecin ordinaire de l'Impératrice, lui trouvant la langue plus embarrassée, et toute la tête « entreprise, comme si elle eût été dans l'ivresse », lui fit appliquer à la nuque un large vésicatoire, qui parut la dégager.

Les symptômes s'étant aggravés, M. Horau fit appel aux lumières du docteur Bourdois de la Motte (qui avait rencontré Joséphine chez Bonaparte, au temps où il donnait ses soins au premier Consul), et M. Lasserre, médecin particulier de la reine Hortense. Les trois Esculapes tombèrent d'accord sur le traitement, que M. Horau fut chargé d'appliquer.

La nuit du jeudi au vendredi fut plus calme que la précédente. Mais la voix restait altérée, la parole était brève, le pouls faible et vacil-

lant. Dans la journée du vendredi, l'oppression avait diminué, la respiration était moins anxieuse ; par contre, la malade se plaignait d'un *mal de gorge violent*. L'arrière-bouche avait pris une teinte pourpre, la fièvre avait considérablement augmenté.

Le samedi, l'oppression allait croissant, la couleur de l'arrière-gorge était devenue plus foncée, le pouls était à peine perceptible.

A la première nouvelle que l'état de l'Impératrice s'était aggravé, l'empereur Alexandre avait dépêché auprès de la malade son chirurgien, Sir James Wylie, une des célébrités médicales de l'époque. Sir James Wylie rapporta de la Malmaison les plus fâcheux pronostics. Il partageait sur tous les points l'impression du médecin traitant, l'honorable docteur Horau, qui commençait à désespérer des ressources de son art.

Voyant la situation empirer, M. Horau avait résolu de ne pas quitter le chevet de l'Impératrice. Mais la bonne Joséphine, qui savait que le docteur était appelé à Paris pour ses affaires, le pressa si vivement de partir, que celui-ci céda à ses instances. Le même soir, on dut aller quérir un médecin de Rueil, qui conseilla vingt-cinq sangsues à appliquer derrière le cou et entre les épaules, mais qui refusa de faire cette application avant le retour du confrère qui dirigeait le traitement.

M. Horau, qu'on avait appelé en toute hâte, n'avait pas été trouvé chez lui et se rendait assez tardivement auprès de l'Impératrice. Mis au courant de ce qui s'était passé pendant son absence, il reprocha au confrère de Rueil d'avoir manqué d'initiative. « Dans un pareil cas, lui dit-il sèchement, il ne fallait pas m'attendre. Deux heures perdues sont mortelles. » Ce mouvement d'humeur passé, il prescrivit un nouveau vésicatoire, et des sinapismes au membre inférieur.

Dans la nuit, le mal s'aggravait, la respiration ne se manifestait plus que par un sifflement aigu. C'était l'agonie. Puis survenait un sommeil léthargique, qui dura cinq heures. A 10 heures du matin, le docteur Bourdois jugeait la situation désespérée. Deux heures plus tard, l'impératrice Joséphine n'était plus !

Le corps était à peine refroidi, que des bruits d'empoisonnement circulaient [1], d'abord sous le manteau, pour éclater peu après au grand jour.

On assurait que l'impératrice Joséphine connaissait le secret de l'évasion du Dauphin du Temple,

1. « Le peuple fut généralement persuadé, en apprenant la mort prématurée de l'ex-Impératrice, qu'une main coupable lui avait administré la ciguë. Aussi plusieurs manifestèrent hautement leurs soupçons, au point de dire avec le célèbre

qu'elle y avait même contribué [1], et que sa mort si soudaine pouvait bien avoir pour cause les révélations qu'elle avait laissé échapper.

Arnault, qui fait ainsi parler Germanicus :

> Ils viennent épier les progrès du poison,
> Compter le peu d'instants qui me restent à vivre :
> Saisissez-le, cruels, ce pouvoir que vous livre
> Ma main, qui vainement voudrait le retenir,
> Et laisse aux immortels le soin de vous punir. »

(*Mémoires de Mlle Lenormand*, t. II, 551.)

1. Voici le propos prêté à Joséphine et qu'elle aurait tenu, prétendait-on, devant l'Empereur Alexandre, lors de sa visite à la Malmaison, en 1811 : « C'est moi, dit l'impératrice Joséphine, qui, de concert avec Barras, ai fait sortir le Dauphin du Temple, grâce à mon petit domestique, originaire de la Martinique et nommé par mon influence gardien au Temple, en remplacement de Simon. Barras substitua au Dauphin un enfant muet, malingre et scrofuleux, afin d'éviter toute difficulté avec les comités révolutionnaires.

« Le Dauphin partit pour la Vendée. Le Dauphin fut enfermé pendant quatre ans dans le donjon de Vincennes. C'est moi encore, cette fois, qui fis évader le Dauphin pour me venger du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. » Là-dessus, Alexandre s'écria : « Je verrai demain Talleyrand, pour lui dire que le trône de France appartient au fils de Louis XVI et non au comte de Provence. » En effet, Alexandre eut une entrevue, le lendemain, à ce sujet avec Talleyrand. Ce fut à la suite de cette conversation que Joséphine reçut le bouquet empoisonné qui causa sa mort trois jours après. L'empereur Alexandre, en apprenant cette mort si rapide, dit tout haut : « Voilà un coup de Talleyrand ! » (*La Légitimité*, 1er décembre 1897.) Joséphine, aurait révélé à plusieurs autres per-

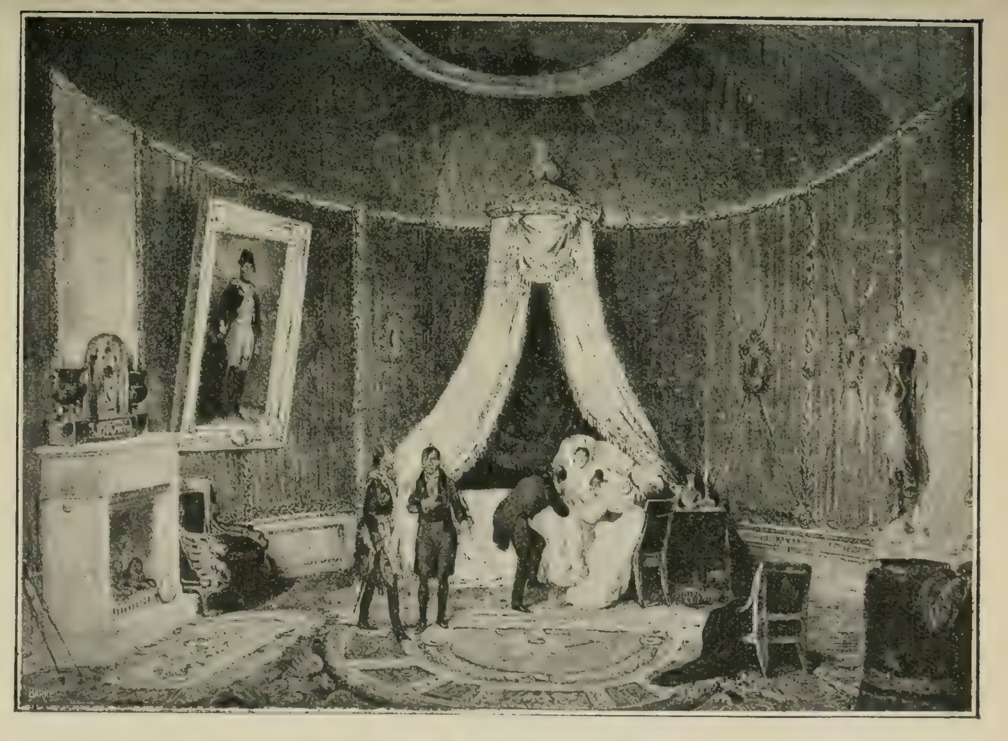


FIG. 12. — MORT DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.

Dans une conférence secrète qu'elle avait eue avec Alexandre, il aurait été décidé que tout resterait en France dans un état provisoire, jusqu'à ce qu'on eût découvert le fils de Louis XVI, auquel l'empereur Alexandre se réservait « de faire rendre la justice qui lui était légitimement due [1] ». Le secret aurait transpiré au dehors, et Joséphine aurait été la première victime de son imprudence.

On rapprochait cette fin mystérieuse de celle du

sonnes le secret de l'existence du Dauphin. Mme Joubert, née le 25 mars 1767, et demeurant à Montrouge, route d'Orléans, 34, déclare qu'à l'époque où la mort du Dauphin a été proclamée à Paris, elle a appris le contraire : « ma sœur aînée, dit-elle, avait l'avantage d'être reçue chez Mme de Beauharnais, et m'a répété *qu'elle avait entendu de sa bouche que le Dauphin n'était pas mort au Temple, qu'elle l'avait vu le jour de son enlèvement.* (J. Suvigny, 1851, Paris.) Mme de Saint-Hilaire, attachée à la cour de Louis XVI, avait su aussi de Joséphine l'évasion du Temple ; et le 9 septembre 1833, elle écrivait à la duchesse d'Angoulême, « qu'ayant eu l'honneur d'être dans l'intimité de l'impératrice Joséphine, elle en avait souvent reçu des confidences sur l'existence de Louis XVII. » *Libre Parole*, 10 août 1895.

Que prouvent tous ces témoignages ? Que Joséphine *croyait* à l'existence dé Louis XVII, et rien de plus. Mais cela ne nous fournit pas la preuve qu'on l'ait empoisonnée, sous le prétexte de se débarrasser d'un témoin gênant. Elle n'était pas la seule, d'ailleurs, à connaître le fameux secret ; et il n'y aurait pas eu assez d'arsenic dans les officines, si on avait voulu faire disparaître tous ceux qui le connaissaient.

1. *Nouvelles révélations sur l'enlèvement et l'exécution du duc de Normandie*, 9.



curé de Sainte-Marguerite, qui avait été, disait-on, initié à la connaissance du même secret, et qui serait mort empoisonné peu de temps après ; de la mort de l'abbé Maury, l'un des vingt-deux cardinaux présents à Rome au sacre de Louis XVII par Pie VI[1].

La disparition si imprévue de Joséphine, au lendemain du jour où elle avait imploré Alexandre en faveur du duc de Normandie, fut attribuée par d'autres aux effets vénéneux d'un bouquet[2] qui, ce jour-là même, lui avait été envoyé de la part du comte de Provence.

On rapporte, d'autre part, que tous les papiers de l'Impératrice furent saisis en avril 1814, que beaucoup d'autographes précieux disparurent dans cette perquisition et, dans le nombre, des lettres de Napoléon à Joséphine. Bien des gens exprimèrent l'opinion que Louis XVIII voulait faire place nette, en se débarrassant de papiers dont le dépouillement au grand jour aurait pu contrarier ses projets d'usurpation. Après la mort de Joséphine, en 1815, on s'en entretenait presque ouvertement dans les salons[3].

1. Labreli de Fontaine, *Révélations sur l'existence de Louis XVII*, 25, note 1, cité dans *Autour d'une Révolution*, par le comte d'Hérisson.

2. Labreli de Fontaine, *loc. cit.*

3. *Lettres anecdotiques et politiques*, etc. (Lettre dix-huitième,

Un pair de France conte, dans ses *Souvenirs* [1], qu'il avait eu sous les yeux, au mois d'avril 1814, un mois à peine avant la mort de l'Impératrice, des documents « qui contenaient des secrets capables de bouleverser l'Europe, si jamais ils étaient mis au jour ». Comme il pressait Joséphine de les détruire : « Ma résolution est prise, lui répondit cette princesse, j'en parlerai à Alexandre. Il est juste, et sans doute, puisqu'il veut que chaque chose soit mise en son rang, il prendra les intérêts d'un malheureux jeune homme. » « Je ne fis plus d'objection, ajoute le narrateur. Joséphine agit comme elle l'avait dit et révéla ce qu'elle aurait dû taire... Sa mort presque subite ensevelit à jamais dans de profondes ténèbres la connaissance d'un cas fort singulier, et délivra certains d'un témoin redoutable. »

A ce témoignage vient s'ajouter celui du bibliothécaire de la duchesse douairière d'Orléans, Labreli de Fontaine [2], qui penche également en faveur de l'empoisonnement, dans ses *Révélations sur l'existence de Louis XVII*. Pour clore la série, produisons encore l'attestation d'un confrère, le

à Mme Fortunée de Blarys, en Suisse, écrite de Londres, en mai 1815).

1. *Mémoires et Souvenirs d'un Pair de France*, t. III, 213.

2. On devrait plutôt écrire Labrely-Fontaine (Cf. Bégis, *Louis XVII, sa mort au Temple*, 63 et suiv.).

docteur de Carro, dont la compétence et l'honorabilité ne sauraient être mises en question, mais qui rapporte un propos de seconde main, et un propos qui n'est qu'une simple impression. Sir James Wylie, le médecin envoyé par Alexandre auprès de Joséphine, s'étant mis en relations, lors de son séjour à Vienne, avec le docteur chevalier de Carro, lui aurait fait le récit suivant, qu'on dit avoir été extrait du manuscrit même du docteur de Carro, manuscrit qui porte pour titre *Mes relations avec Louis XVII*.

Voici un fait bien singulier et peu connu :

Pendant le Congrès de Vienne, en 1814, je vis souvent sir James Wylie, chirurgien écossais, qui jouissait de toute la confiance de l'empereur Alexandre, qu'il avait accompagné à Paris à la première invasion des Alliés qui suivit la Restauration.

Sir James me raconta un jour, mais sans le moindre commentaire, que l'empereur Alexandre, ainsi que le dirent les gazettes, allait souvent à la Malmaison, voir l'impératrice Joséphine qui l'habitait, depuis que Napoléon l'avait répudiée, pour épouser l'archiduchesse Marie-Louise.

Joséphine étant tombée subitement très malade, l'empereur Alexandre envoya sir James auprès d'elle, pour constater son état de ses propres yeux. *Il en revint convaincu de l'empoisonnement de Joséphine* et de sa fin

très prochaine. Elle mourut en effet peu de temps après que sir James l'eût quittée [1].

Pour ne rien négliger de ce qui peut éclairer un débat aussi obscur, nous rapporterons enfin ce que le comte d'Hérisson a consigné, dans son *Cabinet noir* [2] sur cette question si controversée :

L'impératrice Eugénie disait, il y a quelques mois, à une de ses anciennes dames d'honneur, *qu'il était de tradition* dans la famille des Bonaparte que Joséphine avait contribué à l'évasion du Temple, et que sa mort... *pouvait bien* avoir eu pour cause les révélations, etc.

La reproduction de ce propos ayant attiré à l'auteur un démenti des intéressés, M. d'Hérisson publia une lettre du baron de Billing, attaché pendant vingt-cinq ans au ministère des Affaires étrangères, chargé d'affaires, de France à Tunis, puis à Vienne ; lettre tendant à confirmer la véracité du propos prêté à l'Impératrice [3].

A notre avis, tous ces témoignages ne prouvent

1. *Bulletin de la Société d'Études pour la question Louis XVII*, novembre 1893, 250; *le Courrier mondain*, 1er février 1895, etc.

2. V. aussi *Autour d'une Révolution*, du même auteur.

3. Voici cette lettre : « Mon cher ami, je lis dans le *Cabinet noir* un propos que vous mettez dans la bouche de l'Impératrice relativement à Louis XVII. Votre mémoire comme toujours vous a merveilleusement bien servi. L'Impératrice, se trouvant à Chislehurst pendant la période 1870-71, a en effet tenu ce propos devant mes deux sœurs, Mme Leure et Mme de

rien autre chose, comme nous l'avons dit plus haut, que ceci : c'est que Joséphine *se disait* assurée de l'évasion du Dauphin du Temple. Mais nous ne voyons pas quel intérêt puissant aurait eu Louis XVIII à se débarrasser d'elle, plutôt que de maints personnages dont les révélations eussent été autrement dangereuses. Que l'on croie Louis XVIII capable d'un pareil forfait, ce ne serait pas une preuve suffisante pour qu'il l'ait accompli.

Raisonner de la sorte c'est, comme on l'a écrit, « n'avoir connu ni les rapports intimes de Joséphine avec le vieux Roi ; ni le besoin que les Bourbons avaient alors de sa présence conciliatrice ; ni l'extrême désir qu'elle-même ressentait de jouer encore un rôle de considération au sein de la capitale ; ni la nature de sa santé fluxionnaire et délicate[1] ; ni la maladroite séance de l'empereur moscovite... »

Saulcy, dame du palais de Sa Majesté, et devant ma nièce et mon neveu, qui n'ont pas quitté l'Impératrice depuis le 7 septembre 1870 jusqu'au mois de juin 1871.

« Mille amitiés de votre dévoué.

BILLING. »

3 août 1887.

1. Étant impératrice, elle était sujette à de fréquentes migraines (Cf. *Chronique médicale*, 1899, p. 274). Nous tenons du docteur Luys, qui le tenait lui-même de personnes de l'entourage de l'Impératrice, que celle-ci était atteinte de cette désagréable infirmité qui se nomme la *punaisie*, ou *ozène*. Elle s'en

L'autocrate russe fut, en effet, la cause, la cause indirecte de la mort de l'Impératrice déchue. C'est en restant trop longtemps « sur les pelouses printanières », à écouter le marivaudage de son hôte illustre, qu'elle contracta le germe du mal auquel elle devait succomber.

« Elle était vêtue en femme coquette ; elle sentit les frissons et ne se plaignit pas (Alexandre la tuait, en la cajolant, parmi les fleurs). Rentrée, à la nuit, dans sa chambre, elle ordonna vite un grand feu d'hiver : il n'était plus temps! Son esquinancie (sa maladie habituelle) s'envenima. Son joli pied refusa les mordants et les sinapismes... Voilà la véritable mort de Joséphine [1]. »

Il est une pièce qui serait de nature à clore la discussion : c'est le procès-verbal d'autopsie de l'Impératrice Joséphine. A son défaut, nous pouvons dire, toutefois, que l'ouverture du corps fut faite par M. Béclard, chef des travaux anatomiques de la Faculté, et par Cadet de Gassicourt, en présence de M. Horau. Et voici ce qui fut consigné :

rendait parfaitement compte, et portait toujours sous son nez un mouchoir parfumé. De là serait venue, paraît-il, la mode des mouchoirs sur lesquels on répand des essences et qui font aujourd'hui partie du cabinet de toilette portatif de nos coquettes, à quelque monde qu'elles appartiennent.

1. Lettres anecdotiques et politiques, etc., *loc. cit.* (Cf. l'article de Frédéric Masson, *Gaulois*, 2 décembre 1908.)

On trouva tout l'intérieur de la trachée-artère dans un état d'inflammation très prononcé. La membrane qui tapisse la surface interne de ce conduit était de couleur pourpre et se déchirait facilement, le milieu de la face antérieure de la cavité du larynx présentait *un point gangreneux*, large de 4 à 5 lignes; les *bronches*, jusque dans les dernières ramifications, étaient *remplies d'un liquide écumeux, sanguinolent ;* les *poumons*, fortement gorgés de sang, étaient *adhérents à la plèvre;* tous les autres organes parfaitement sains.

Il en résulte, à l'évidence, que Joséphine est morte d'une *broncho-pleuro-pneumonie*, compliquée d'une *angine gangréneuse.*

Quand il revint de l'île d'Elbe aux Tuileries, l'un des premiers soins de Napoléon fut de faire appeler Corvisart :

— Vous avez donc laissé mourir ma pauvre Joséphine ?

Corvisart balbutia qu'étant lui-même malade à ce moment, il n'avait pu se rendre à la Malmaison.

Ce fut au tour du docteur Horau d'être interpellé par l'Empereur, qui l'avait attaché à sa maison médicale peu après la mort de Joséphine.

— Vous n'avez pas quitté l'Impératrice pendant sa maladie ? questionna Napoléon.

— Non, Sire.

— Quelle a été, selon vous, la cause de cette maladie ?

— L'inquiétude... le chagrin.

— Vous croyez ? L'Empereur appuya sur ce mot, sa voix s'altéra, il regarda fixement le médecin, et continuant son interrogatoire :

— A-t-elle été longtemps malade ; a-t-elle beaucoup souffert ?

— *La maladie a duré une semaine* [1] ; mais Sa Majesté éprouvait peu de souffrances.

— S'est-elle vu mourir ? A-t-elle montré du courage ?

— Un signe que me fit Sa Majesté, lorsque déjà elle ne pouvait plus s'exprimer, ne me laisse pas douter qu'elle sentait sa fin approcher. Elle me parut l'envisager sans faiblesse.

— Bien, bien, dit l'Empereur vivement intéressé par le récit du docteur Horau. Vous dites qu'elle avait du chagrin... quel chagrin ? d'où venait-il ?

— De ce qui se passait, Sire ; de la position de Votre Majesté.

— Ah ! elle parlait de moi, donc ?

— Souvent... très souvent.

Ici l'empereur passa la main sur ses yeux, où roulaient de grosses larmes : « Bonne femme, dit-

1. Ce n'est pas le propre d'une intoxication aiguë.

il avec une triste expression : bonne Joséphine ! elle m'aimait vraiment, celle-là, n'est-ce pas ? Elle était Française !...

— Oh ! oui, Sire, et elle l'eût prouvé, si la crainte de vous déplaire ne l'eût retenue ; au moins, elle en avait conçu l'idée.

— Comment cela ? qu'aurait-elle fait ?

— Elle dit, un jour, qu'impératrice des Français, elle aurait traversé Paris à huit chevaux, toute sa maison en grande livrée, pour aller vous rejoindre à Fontainebleau et ne plus vous quitter.

— Elle l'aurait fait, monsieur ; elle était capable de le faire...

Et là-dessus l'Empereur s'essuya les yeux, mouillés de larmes, et resta quelque temps abîmé dans ses réflexions. Puis, reprenant la conversation, un instant interrompue, il se fit donner les moindres détails sur les derniers moments de sa première épouse, sur les personnes qui l'entouraient à son lit de mort, sur la douleur de ceux qui l'avaient approchée à cet instant suprême [1].

1. Cf. *Mémoires de Mlle Avrillion*, *Mémoires de Mlle Cochelet*, etc.

UNE GROSSESSE HISTORIQUE

Un personnage, dont la mort aura fait plus de bruit que la vie, s'éteignait il y a quelques mois, plus que septuagénaire. Nul n'aurait parlé du duc Della Grazia si quelqu'un ne se fût souvenu qu'il était le fils d'un comte sicilien, qui s'offrit complaisamment à servir d'époux à une princesse en mal d'enfant.

On connaît l'épisode, il a défrayé maïntes fois la chronique scandaleuse. Peut-être en ignore-t-on certains détails, certains dessous longtemps dissimulés sous une pudeur d'emprunt, certaines révélations que nous livrent aujourd'hui sans réserves des archives restées longtemps secrètes ou confidentielles.

Sur le drame, nous serions presque tenté d'écrire sur le mélodrame de Blaye, dont le dénouement comme l'épilogue aurait pu fournir le thème d'un des plus amusants vaudevilles, on a glosé maintes fois et combien cependant il reste encore à dire !

Quelle aventure moins banale que celle de cette duchesse qui faillit occuper un trône ; de cette mère du descendant de saint Louis, entrant en prison à la suite d'une des équipées les plus folles, où l'héroïsme et la candeur se coudoient, et qui en sort tenant dans les bras un enfant dont un gentilhomme italien endosse la paternité !

Ce n'est plus dans les coulisses de l'histoire que nous allons pénétrer, c'est dans une chambre de gésine ; ce ne sont point des mots historiques qu'il nous faudra enregistrer, mais les caquets de l'accouchée que nous devrons recueillir ; ce n'est pas la plume de l'historien que nous allons emprunter, c'est le langage de l'accoucheur que le plus souvent nous parlerons et ceux qui nous lisent ne s'étonneront pas de la crudité de termes qui leur sont, à la plupart, familiers.

Si nous sommes, d'ailleurs, abondamment informés sur ce cas obstétrical, c'est surtout par des rapports, par des relations de médecins. Un d'eux a même tenu un journal de la captivité de la duchesse de Berry à la citadelle de Blaye ; et, s'il ne nous renseigne qu'imparfaitement, sur les phases, sur les péripéties de l'événement, il note des particularités qui contribuent à éclairer le caractère, la psychologie de cette femme au cerveau peu compliqué, pleine de

bonté, point prude, et d'une morale des plus accommodantes.

Caroline-Ferdinande-Louise, connue sous le nom de Marie-Caroline, est la petite-fille de cette reine Caroline de Naples, qui avait eu, mettons des faiblesses, pour Nelson et aussi, dit-on, pour cette lady Hamilton, qui fut la passion la plus avouée, quoique la moins avouable, de l'amiral britannique.

Marie-Caroline était, en outre, la petite-nièce de Marie-Antoinette, dont la Messaline de Naples était la propre sœur. Il nous suffira de rappeler, pour achever la présentation de notre héroïne, qu'elle avait épousé, le 17 juin 1816, son cousin issu de germain, Charles-Ferdinand, duc de Berry. Et si vous avez la curiosité, que nous ne trouvons pas déplacée, de connaître le « physique » de la duchesse, nous pourrons encore vous satisfaire, en nous référant à un croquis qu'en a tracé une de ses contemporaines.

> Elle n'était pas jolie régulièrement ; son regard était incertain...

Ouvrons ici une parenthèse : la duchesse de Berry louchait.

Tout le monde sait, écrit le docteur Ménière [1], qu'elle est affectée d'un strabisme divergent de l'œil gauche et que sa vue est très faible. L'absence de parallélisme entre les deux yeux l'oblige à ne regarder qu'avec l'œil droit.

Reprenons notre description où nous l'avons laissée.

Sa lèvre (était) trop grosse et presque toujours ouverte; elle se tenait fort mal et les mieux disposés ne pouvaient lui trouver grand air; mais cette blonde Napolitaine avait son charme : une splendeur de teint merveilleuse, de soyeux cheveux blonds, le plus joli bras du monde, des pieds qui, *bien qu'en dedans*, faisaient plaisir à voir, tant ils étaient mignons et bien faits [2].

N'a-t-on pas prétendu que ce fut pour qu'on ne l'ignorât point, qu'elle provoqua la mode des robes courtes?

Un signalement, du mois de juin 1832, nous la présente sous un aspect moins flatteur. Il accuse une taille de 4 pieds 7 pouces — le comte de Mesnard, qui l'avait vue de très près, la trouvait petite, mais fort bien faite — le « corps assez frêle, cheveux et sourcils blonds, front bas, yeux bleus clairs, un peu écaillés et louches; nez ordi-

1. *La Captivité de Madame la duchesse de Berry à Blaye* (1833), journal du docteur P. Ménière; Paris, C. Lévy, 1882, t. II, 152.

2. Daniel Stern, *Mes Souvenirs*, 278.



FIG. 13. — LA DUCHESSE DE BERRY, A BLAYE.

(D'après une lithographie de l'époque.)

naire, bouche moyenne, menton rond, figure ronde, teint pâle [1]. »

Ce que ne dit pas le rapport de police, c'est qu'elle avait des oreilles au lobe finement ourlé et de la forme la plus régulière ; par contre, elle avait de très vilaines dents, dont elle ne prenait pas tout le soin désirable.

Vous avez sous les yeux le portrait de l'héroïne ; elle peut entrer en scène. Le prologue est terminé, le premier acte commence.

Laissez-vous transporter, comme par un coup de baguette féerique, à Nantes : vous voilà rue Haute-du-Château, n° 3, chez les demoiselles Du Guiny.

La duchesse occupe une mansarde, au troisième étage, n'ayant pour tout ameublement qu'un pliant, qui lui sert de lit ; au moindre sujet d'alarme, une sonnette, qui du rez-de-chaussée communiquait dans la chambre, lui donnait le signal de la retraite.

Cinq mois entiers elle resta dans cette cachette.

Le Gouvernement la savait à Nantes, mais ignorait l'endroit où elle se tenait renfermée ; une lettre, tombée entre les mains de l'agent chargé de l'enquête, mit sur la piste.

Mais si l'immeuble était à peu près désigné, on

1. *La Duchesse de Berry*, par Ch. Nauroy, 62-63.

ne connaissait pas encore, d'une manière précise, la retraite de la duchesse.

Après avoir cerné la maison, fouillé le rez-de-chaussée, les caves, puis le premier étage, les policiers pénétraient au deuxième, où une table, somptuesement servie, retenait leur attention.

Huit couverts étaient mis, bien qu'il n'y eût que quatre personnes présentes. Le linge de la table était parsemé de fleurs de lys et des bouquets analogues annonçaient la fête de quelque légitimiste de haut rang : c'était le surlendemain de la fête de la Saint-Charles et le jour de l'anniversaire de la duchesse de Berry.

La vue de tous ces préparatifs engagea le commissaire Joly, dont nous suivons la relation [1], à poser quelques questions aux demoiselles Du Guiny, propriétaires de la maison :

— Comment se fait-il, mesdemoiselles, que nous trouvions un couvert de huit personnes et un dîner proportionné, tandis que vous n'êtes que quatre présentes ?

— Il n'y a rien que de très naturel en cela, puisque nous attendions quatre autres convives.

— Mais, réplique le commissaire, la soupe a été mangée et le bouilli servi sur la table a été découpé en partie ; ce n'est pas la manière, pas

1. *Le Curieux*, déc. 1884.

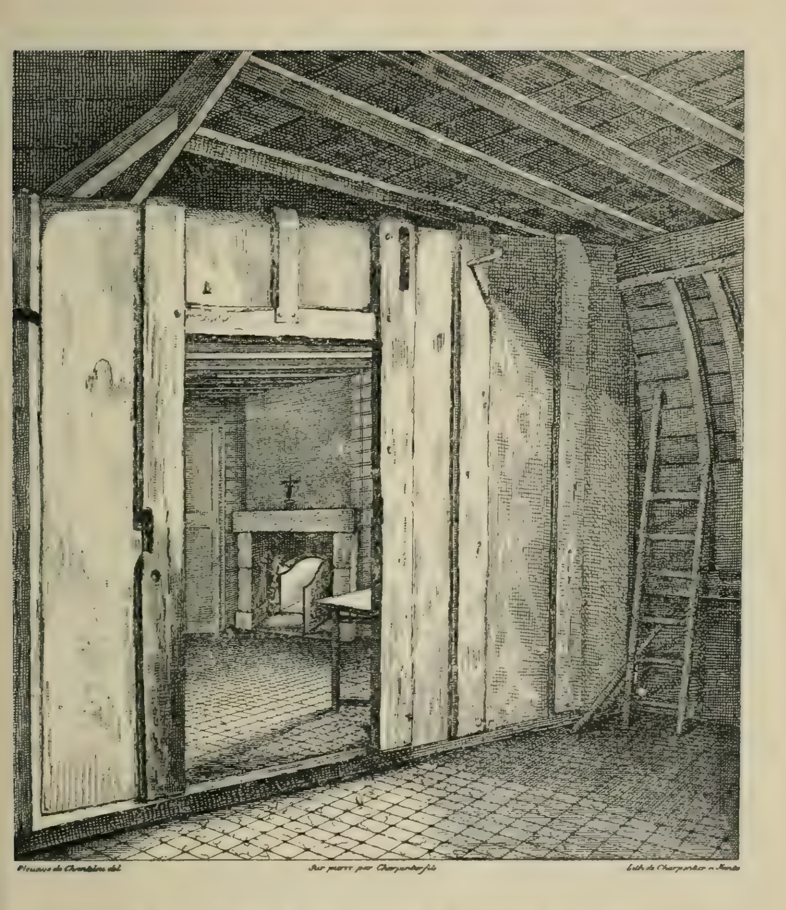


FIG. 15. — MAISON OU FUT ARRÊTÉE LA DUCHESSE DE BERRY.

plus à Nantes qu'à Paris, d'attendre ses convives.

Continuant leur perquisition, le commissaire et ses hommes entraient dans la chambre mansardée du troisième étage, où ils soupçonnaient que se tenait la fugitive. Mais les recherches restaient sans résultat. C'était, cependant, là, qu'on allait, quelques heures plus tard, découvrir les conjurés.

La cachette dans laquelle s'étaient introduits, par rang de taille, les hommes d'abord : M. de Mesnard, le premier, suivi de l'avocat Guibourg et venant après eux, Mlle Stylite de Kersabiec et la duchesse en dernier, cette cachette avait environ dix-huit pouces de large à l'une des extrémités et huit à dix pouces à l'autre, sur une longueur de trois pieds à trois pieds et demi. La hauteur allait également en diminuant vers l'extrémité la plus étroite, de manière à permettre difficilement à une personne de se tenir debout dans cette partie, même en passant la tête entre les chevrons.

Le mur d'une cheminée, construite dans un des angles de la chambre, fermait cette cachette par devant, et, dans le fond, se trouvait le mur extérieur de la maison, sur lequel se posaient les chevrons formant le dessus de la cachette.

La plaque de la cheminée, qui s'ouvrait à volonté y donnait accès. A peine venait-elle d'être poussée,

que les soldats faisaient irruption dans la maison, précédés des commissaires de police de Paris et de Nantes, marchant l'arme au poing : l'un d'eux, dans son trouble, fit partir son pistolet et se blessa la main.

Des sentinelles ayant été placées dans tous les appartements, le chef civil de la troupe, le commissaire Joly, montait droit à la mansarde.

Sur son ordre, les meubles étaient ouverts ou enfoncés, les planchers et les murs sondés à grand bruit. Mais on ne découvrait toujours rien. Une circonstance imprévue allait donner la clef du mystère.

Deux gendarmes, postés dans une petite pièce dont la lucarne s'ouvrait sur le toit, souffrant du froid, et voyant une liasse de numéros de la *Mode*, publication protégée et payée par la duchesse de Berry — singulière coïncidence ! — s'avisèrent de les empiler dans la cheminée et d'y mettre le feu.

Quelques minutes après, tandis qu'accroupis devant le foyer, ils dégelaient leurs doigts, ils crurent entendre un bruit insolite derrière la plaque.

Bientôt, on y frappe à coups redoublés. Ils appellent leurs officiers ; on se hâte de retirer les papiers enflammés ; et la plaque, cédant aux efforts

mutuels des assiégeants et des assiégés, tournait sur ses gonds[1].

La plaque était rouge des deux côtés, quand on entendit une voix qui s'écriait : *Nous nous rendons, nous sommes vos prisonniers*... Et l'on vit sortir une femme à demi asphyxiée : c'était la duchesse de Berry ! Une seconde femme et deux hommes apparurent à leur tour ; ils portaient de nombreuses marques de brûlures.

Les cheveux de la princesse étaient roussis ; sa figure, ses mains, toutes noires de fumée ; un pan de la robe, en contact avec la plaque de la cheminée, était brûlé et, pour éteindre ce commencement d'incendie, les malheureux enfermés avaient eu recours à leurs « mouchoirs imbibés de pipi[2] ».

« Que voulez-vous ? contait plus tard Madame au docteur Ménière, la situation était vraiment horrible et il fallait bannir toute cérémonie : à la guerre comme à la guerre ! » Le baron de Mesnard avait toujours sur lui des morceaux de sucre : ils lui furent, en l'occurrence, d'un grand secours.

1. *Mémoires de la comtesse de Boigne*, IV, 91 (Paris, Plon, 1908).

2. La duchesse, éprouvant un besoin trop pressant, s'était... soulagée dans le chapeau de Guibourg, qui en conserva le nom de Guibourg-chapeau. Plus tard, un Anglais achetait la relique au gendre de l'avocat. (Nauroy, 77, note 1.)



FIG. 14. — Mlle STYLITE DE KERSABIEC.

Avant que la duchesse fût séparée de l'avocat Guibourg et de Mlle de Kersabiec, enfermés avec elle et le baron de Mesnard dans la cheminée, Mlle de Kersabiec avait eu le temps de coudre, à la ceinture du pantalon de l'avocat, un billet, écrit au crayon par Madame sur une feuille de son agenda ; ce billet contenait, dit-on, ces mots : « Soyez tranquille, mon cher Guibourg, on m'a promis que nous ne serions pas séparés. » On ne manqua pas, avons-nous besoin de l'ajouter, d'épiloguer longuement là-dessus.

Le gouvernement de Louis-Philippe triomphait : il avait mis la main sur celle dont les menées lui causaient tant d'inquiétude.

A M. Thiers en revenait le mérite. Nous n'avons pas à rappeler ses négociations avec le traître Deutz et le prix dont il les paya; mais il est un détail inédit que nous pouvons faire connaître.

Le ministre allait rendre compte au roi de l'arrestation et passait entre deux portes, quand, dans l'obscurité, il se sentit saisi par deux bras : c'était Mme Adélaïde qui, toute émue et vibrante, le remerciait, à sa manière, de son audacieuse initiative. « La princesse (*sic*) Adélaïde, ajoute le signataire de la pièce dont nous possédons la copie, était très hardie et très ardente; elle a fait défaut aux derniers jours du règne. »

Tandis qu'autour d'elle tout le monde était en mouvement, la duchesse de Berry conservait tout son sang-froid. Elle demanda d'abord un verre d'eau, et comme on insistait pour lui faire prendre un aliment plus réconfortant, elle réclama un bouillon; elle n'avait rien mangé depuis vingt-quatre heures!

Après l'avoir absorbé et bu un verre de vin de Bordeaux, la captive avait dormi paisiblement quelques heures, puis s'était relevée, pour le moment du dîner, dans un état de calme qui ne se démentit plus.

Maintenant qu'elle était en sa possession, qu'allait faire le Gouvernement de sa prisonnière? La situation ne laissait pas que d'être embarrassante.

La duchesse avait été d'abord conduite au château, situé à quelques mètres de la maison Du Guiny, en attendant qu'on statuât sur son sort.

Dès que l'arrestation fut connue à Paris, le ministère donna l'ordre de la transférer au château de Saumur, qu'on s'était occupé de mettre en état de défense. Mais, en raison de la difficulté des communications — les chemins de fer n'existaient pas encore et on se servait du télégraphe aérien — on se ravisa et le transport à Blaye fut décidé.

La traversée avait été mauvaise; la duchesse

avait beaucoup souffert du mal de mer, peut-être devrait-on écrire mal de mère, car dès ce moment, venait de se révéler un état nouveau, d'ailleurs soupçonné lors de l'arrestation : le 8 novembre, le général Drouet d'Erlon, dont l'intuition ressemble presque à de la perspicacité, laissait échapper cette parole : « Il me semble que Madame est enceinte » ! Et elle l'était, effectivement.

L'aveu s'en échappa presque des lèvres de sa suivante, sur le bateau même qui les transportait.

Comme le commissaire civil s'entretenait avec Mlle de Kersabiec de la violence du mal de mer, dont se trouvait attaquée la princesse, ajoutant que les efforts que ce mal lui faisait faire, devaient être ressentis bien douloureusement dans un corps d'une aussi frêle complexion :

— Oui, répondit Mlle de Kersabiec, « d'autant plus que Mme la duchesse a la santé dérangée par une *suppression qui date de plus de deux mois* [1]. »

Le policier qui recevait cette confidence,

1. Rapport du commissaire Joly (*Le Curieux*, I, 215). Ce commissaire, qui avait procédé à l'arrestation de Madame, était celui-là même qui avait été chargé de surveiller la route pour sa sûreté, lorsqu'elle vint en France pour son mariage; le même qui était de service à l'Opéra, lorsque Louvel assassina le duc de Berry.

maladroitement échappée des lèvres d'une bavarde[1], ne manqua pas de consigner dans son rapport une révélation aussi grave et aussi inattendue. Désormais, le pouvoir avait la duchesse à sa merci.

Embarqués le 9 novembre, les passagers de la *Capricieuse* n'arrivaient en vue de Bordeaux que le 14. Un bateau-vapeur[2] les y remorquait le lendemain ; et le même soir, à six heures et demie, à la nuit close et par une pluie battante, Madame mettait pied à terre, accompagnée de sa dame d'honneur et de son gentilhomme servant : Mlle de Kersabiec et M. de Mesnard.

Elle était très fatiguée, mais paraissait résignée. Elle daigna trouver son appartement et celui de ses deux compagnons « très commodes et très bien disposés[3] ».

1. « Pendant le trajet, rapporte un témoin oculaire, Madame, qui a l'air fatigué, est calme et parle fort peu. Mlle de Kersabiec, au contraire, parle beaucoup... » *Journal de la captivité de la duchesse de Berry à Blaye*, par le lieutenant FERDINAND PETITPIERRE (1904), 12.

2. Ce bateau à vapeur était celui-là même qui avait reçu la duchesse à son bord, lors de son voyage de 1828.

3. Disons ici, une fois pour toutes, que nous n'avons établi notre récit que sur des documents d'archives, empruntés aux cartons F^7 12171 à 174, et pour les compléter, nous avons fait quelques emprunts à des ouvrages de première main : notamment, *la Duchesse de Berry*, par CH. NAUROY (Paris, 1889) ; *la Duchesse de Berry*, par H. THIRRIA (Paris, 1901) ; *le Journal du*

Le gouvernement avait entendu ne rien négliger pour l'entretien des prisonniers. « Rien ne doit leur être refusé en fait de satisfaction matérielle », mandait le ministre de l'Intérieur au préfet de la Gironde. Le mobilier qui servait au logement de la duchesse n'avait pas coûté moins de trois mille francs.

La consigne été donnée de tenir ses désirs pour des ordres. Réclame-t-elle un piano, on fait aussitôt droit à sa demande; veut-elle, pour se distraire, « un petit chien épagneul, dont elle voudrait faire l'éducation pour se l'attacher, et une petite péruche (*sic*), de mœurs douces et parlant bien », on s'empresse de les acheter. Caprices et colères, on lui passe tout, comme à une enfant gâtée.

S'étant informée si la dépense qu'elle occasionne ne sera pas à sa charge et sur la réponse, qui lui est faite, qu'elle n'a point à s'inquiéter, elle use de cette liberté pour restreindre l'abondance de sa table, déclarant qu'elle préfère quelques mets de son choix à un repas de plusieurs services.

Sa santé, qui jusqu'alors s'était maintenue bonnes commence à s'altérer. Le préfet, qui rend un compte presque journalier au ministre, s'alarme. « Elle est souvent tourmentée de spasmes et de

lieutenant Petitpierre et *le Journal du docteur Ménière*, toutes sources dont on ne suspectera ni l'exactitude ni la véracité.

crampes nerveuses, qui l'oppressent et la rendent très malade. »

Le 16 novembre, elle a une crise plus forte pendant la nuit, après avoir lu dans un journal que M. de Mesnard va lui être enlevé. Il fallut, pour la calmer, les assurances, que lui donna le commandant de la citadelle, qu'aucun ordre n'avait été donné à cet égard par le gouvernement.

Le 7 décembre, Mlle de Kersabiec, réclamée par le procureur du roi à Nantes, quitte sa maîtresse. La princesse s'en montre fort affectée.

Entre temps, elle se plaint de douleurs rhumatismales, auxquelles elle est sujette. Mais, quand on lui propose d'aller quérir un médecin, elle y met opposition, à moins qu'on n'en fasse venir un de son choix.

Elle cherche, sans y réussir, à se rappeler le nom de celui qui lui a donné ses soins, lors de son dernier voyage à Bordeaux. « Le meilleur moyen de se bien porter, aime-t-elle à répéter, c'est de se passer de médecin. »

Malgré sa résistance, le gouverneur, inquiet sur la santé de Madame, écrit à Bordeaux, pour qu'on lui envoie un docteur. Le docteur Gintrac arrive à 6 heures à Blaye. La duchesse consent à le recevoir le lendemain, dans la matinée.

Le 11 décembre, le docteur Gintrac était introduit auprès de la prisonnière.

Il reconnaît que son indisposition est occasionnée « par un dérangement momentané des évacuations périodiques ». Il constate également quelques symptômes de rhumatisme et de goutte, mais déclare qu'ils sont sans gravité, et que la situation ne présente rien d'inquiétant.

La princesse était elle-même si peu tourmentée, qu'elle manifesta sa surprise au médecin, qu'on l'eût dérangé pour si peu de chose et qu'elle lui dit en le quittant : « Vous avez abandonné pour moi des malades qui ont sans doute bien plus besoin de vos soins. »

Ce qui avait échappé à la clairvoyance du praticien, tout le monde, ou presque, s'en apercevait ou le soupçonnait.

En adressant au ministre le rapport du médecin, le colonel Chousserie, gouverneur de la citadelle à cette date, mentionnait ce détail, qui disait l'état réel de la princesse : *son ventre paraît avoir acquis un certain volume* (résultat, sans doute, de son indisposition), *qui cependant n'a pas été remarqué par le médecin, malgré qu'il le soit par beaucoup de personnes*[1].

Six jours auparavant, le 13 décembre, le lieutenant Petitpierre avait consigné sur son *Journal* cette observation :

1. Rapport du 19 décembre 1832.

« Madame a la démarche et le ventre d'une femme enceinte de cinq à six mois. Cependant, je ne crois pas que sa corpulence ait augmenté depuis son arrivée. Il est vrai que je la vois tous les jours, *serait-elle enceinte ?* »

Le 16 décembre, la santé de Madame n'est pas bonne : elle se plaint de fièvre et d'étourdissements, et exprime le désir de voir le docteur Gintrac.

Le lendemain, Madame garde le lit ; elle réclame à nouveau Gintrac. Enfin le 19, le docteur arrive et demande à voir la malade au lit, afin de mieux l'examiner.

Au sortir de la consultation, on l'interroge. La maladie de la princesse provient toujours, suivant lui, de la même cause : une interruption dans certains phénomènes physiologiques. Son intention est de venir en aide à la nature par l'application de sinapismes et par des bains de pieds chauds. D'ailleurs, il se propose de faire une seconde visite à la princesse, à dix heures et demie.

Comment un médecin aussi avisé, d'une pratique aussi éprouvée, ne s'est-il pas aperçu que la patiente avait le ventre très développé et qu' « elle se tenait sur les talons, les reins rentrés, comme font les femmes dans une position intéressante » ? Est-ce inattention ou excès de discrétion ?

Le lieutenant chargé de la garde de la prison-

nière, prend la liberté de lui soumettre ses doutes : il répond qu'il n'a rien observé d'anormal, mais qu'il fera son profit de la remarque à la consultation qui doit suivre.

Fit-il, cette fois enfin, le diagnostic de grossesse, ou continua-t-il à observer l'attitude prudente et réservée qu'il avait jusqu'alors adoptée ? La suite nous en instruira.

Soit défiance à l'égard du docteur Gintrac, soit pour tout autre motif inavoué, il fut question de faire examiner la duchesse par un autre médecin, le docteur Barthez. Le ministre avait donné ordre que ce praticien assistât aux consultations. Avec sa vivacité coutumière, la duchesse se récria : « J'aimerais mieux n'en prendre aucun ; il faut que messieurs les Ministres sachent bien qu'ils ne me plieront pas à leur volonté ! »

Les derniers jours de décembre, Madame les passe dans un état de souffrance qu'elle cherche à dissimuler, mais qui, par intervalles, se trahit malgré elle.

Le 1er janvier 1833, sur une question que lui pose le colonel Chousserie relativement à l'état de sa santé, elle répond qu'elle n'est pas très bien depuis quelques jours. Le commandant et le commissaire civil, qui assistent à la visite, persistent à la croire enceinte. On a remarqué qu'une

ouvrière qui travaille dans l'appartement de la princesse et qui est mariée depuis peu, feint souvent des indispositions ; on se demande s'il ne se prépare pas une substitution de maternité.

Afin d'être fixé, le gouverneur mande à nouveau le docteur Gintrac, et après s'être entretenu avec lui et lui avoir fait part de ses soupçons, il l'introduit chez la prisonnière.

Aux premiers mots du médecin et voyant où celui-ci veut en venir, la duchesse l'interrompt brusquement : « Croit-on que je suis enceinte pour la quatrième fois ! Cela m'étonnerait peu. J'ai eu déjà connaissance de cette atroce calomnie. Voyez, examinez avec soin... cela peut d'ailleurs être utile pour éclairer vos idées sur le régime qu'il convient que je suive. »

Le docteur, usant de la permission, palpe le côté, puis le ventre, *par-dessus la chemise* [1] (la princesse avait elle-même levé ses habits), et, en dépit des apparences, il reste convaincu que cette obésité anormale est « le résultat inévitable de la suppression des règles et d'une certaine dilatation de la matrice ». — « Je ne la crois pas enceinte, répond formellement le docteur Gintrac au colonel qui l'interrogeait sur ce point ; j'oserais presque dire que cela n'est absolument pas,

1. C'est le texte même du rapport du gouverneur au ministre que nous reproduisons.

si l'expérience et l'étude ne m'avaient rendu très circonspect. »

Nous avons eu entre les mains la consultation rédigée par le docteur Gintrac ; il n'y est pas fait la moindre allusion à une grossesse probable, ni même possible.

Le médecin n'a qu'un objectif, c'est de modérer l'excitabilité nerveuse du sujet, de faciliter la circulation dans les parties inférieures du corps, d'exciter les fonctions de la peau, et pour y parvenir, le docteur Gintrac prescrit un régime très doux, des bains tièdes, des demi-bains suivis de frictions sèches, des demi-lavements émollients, des boissons adoucissantes et de l'exercice[1].

Un praticien aussi exercé avait-il méconnu la grossesse ; ou se serait-il employé à favoriser un avortement[2] ? N'avait-il pas, en effet, prescrit des cataplasmes sinapisés sur les pieds, des bains, des sangsues, pour rappeler, disait-il, un flux hémorroïdaire, mais qui, en provoquant une congestion du voisinage, pouvaient faciliter une fausse couche ?

Un rapport, qu'il adressait au préfet de la Gi-

1. Consultation du 9 janvier 1833.

2. « Ce qui étonne M. Gintrac, relate le lieutenant Petitpierre, c'est que, d'après ce qu'il nous dit, les potions qu'il a fait prendre pour ses indispositions eussent été capables de la faire avorter, si elle eût été enceinte. » *Journal*, loc. cit., 137.

ronde, nous permet d'affirmer, qu'en réalité, le docteur Gintrac s'était absolument mépris et que sa bonne foi fut entière.

Le développement de l'abdomen, « très naturel chez une femme qui a porté plusieurs enfants », était attribuable, selon lui, à l'intumescence de la rate (*sic*) ; si les menstrues n'avaient point paru depuis le mois d'octobre, il expliquait cette suppression par un refroidissement et par les émotions diverses par lesquelles était passée la princesse, et il concluait : « la santé de Mme la duchesse de Berry présente la reproduction d'états maladifs antérieurs, aggravés sans doute par l'influence des causes physiques et morales dont il est facile de concevoir l'intensité [1] ».

Si le docteur Gintrac méconnaissait la cause véritable de ces malaises, ceux-ci n'en existaient pas moins. Le 18 janvier, étant plus souffrante, la duchesse témoignait le désir de recevoir la visite du docteur. Une crise, qu'elle avait éprouvée dans la nuit du 16, provenait d'aliments, d'une digestion difficile, à son dîner.

Le médecin lui trouva le « système nerveux beaucoup plus irrité que lors de sa précédente visite » ; il attribua cette augmentation de souf-

1. Rapport sur la santé de Mme la duchesse de Berry, adressé à M. le comte de Preissac, préfet du département de la Gironde et daté de Bordeaux, le 10 janvier 1833. (*Inédit.*)

frances à l'habitude qu'avait contractée la duchesse de faire un usage beaucoup trop fréquent de moutarde et de choses excitantes, contrairement au régime adoucissant qu'il avait prescrit.

Comme la malade se plaint[1] de la température humide de Blaye, Gintrac convient que le climat n'est point étranger aux douleurs nerveuses et rhumatismales qu'elle éprouve depuis quelque temps.

La santé de la duchesse devient bientôt assez mauvaise, pour causer des alarmes à ceux qui en ont la garde. Les rapports du gouverneur présentent la princesse comme très souffrante ; les lettres de Mme de Hautefort et de M. de Brissac, qui vivent à ses côtés, parlent d'une toux opiniâtre et d'un grand amaigrissement.

Dans une note remise au roi par le chancelier Pasquier, il est rappelé que la mère de la duchesse de Berry, l'archiduchesse Clémentine, est morte poitrinaire[2], peu de temps après la naissance de sa fille ; que les fatigues d'une vie aventureuse, qui a dû forcément exposer la princesse

1. La princesse lui faisait remarquer, à l'appui de ses plaintes, que jamais elle n'avait plus souffert que pendant son séjour à Édimbourg et qu'elle n'avait pu se rétablir que sous le ciel de l'Italie.

2. Cf. les lettres d'exil de Marie-Caroline de Naples, publiées par la *Revue de Paris*, 15 février 1911, 760, 767, 773, etc.

aux intempéries des saisons, n'a pu que développer les germes du mal héréditaire. Pense-t-on à l'effet que produirait la mort de la captive dans sa prison ?

Redoutant le cri de l'opinion, le gouvernement commençait à témoigner de l'inquiétude, d'autant que les rapports qui lui arrivaient de Blaye sur la santé de la duchesse étaient rien moins que rassurants. Le ministère crut devoir confier à deux médecins éminents de Paris, les docteurs Orfila et Auvity, la mission d'examiner la prisonnière, conjointement avec leurs confrères Barthez et Gintrac.

« Orfila ! dit Madame, quand on lui eut appris la visite qu'elle allait recevoir, certes, c'est un homme instruit, mais savez-vous qu'il est le médecin des prisons ?... Quant à Auvity, c'est mon ancien médecin, et j'aurai du plaisir à le revoir. »

Elle persistait à dire qu'on avait le projet de l'empoisonner et que personne ne pourrait rien lui faire prendre. « M. Orfila, ajoutait-elle, a tué pour ses expériences bien des chats, bien des chiens et peut-être aussi pas mal de chrétiens ; car ces messieurs ne se font pas scrupule de s'exercer dans les hôpitaux. Au moins, dans le royaume de Naples, ces expériences se font sur les condamnés à mort et s'ils en réchappent, on les gracie. »

Avec une telle disposition d'esprit, on pressent

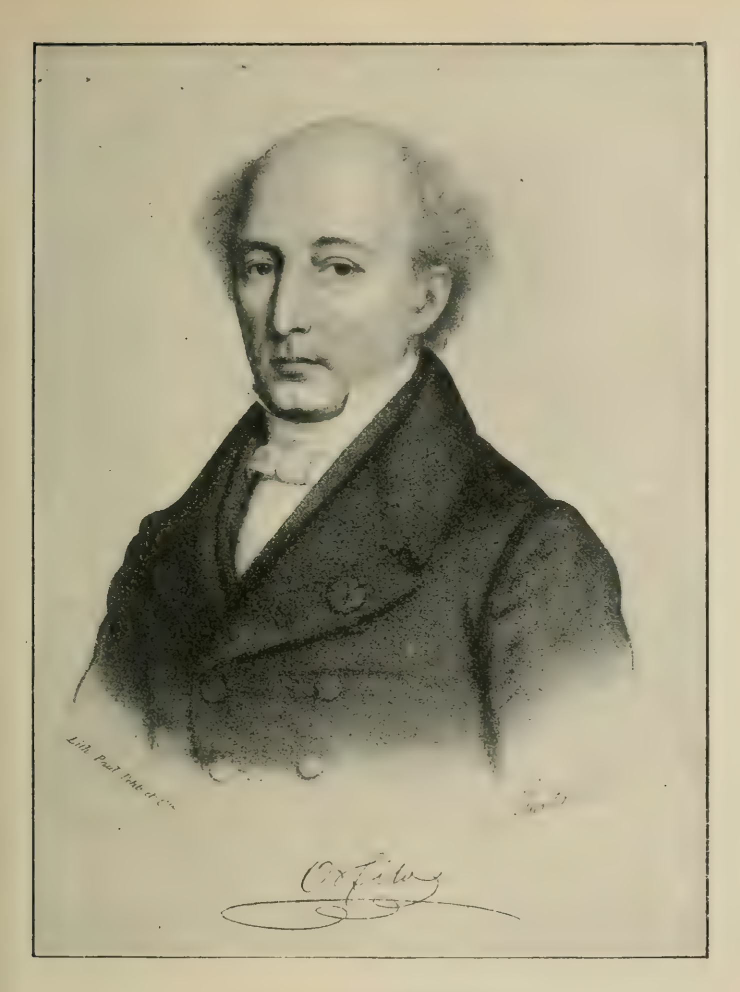


Fig. 16. — LE DOCTEUR ORFILA.

l'accueil qu'elle réservait aux mandataires du gouvernement.

Le 23 janvier, Orfila et Auvity arrivaient à Bordeaux, quarante-neuf heures après leur départ de Paris ; en sortant de Barbezieux, un des chevaux s'était emporté, le postillon avait été démonté et les voyageurs jetés dans un fossé. Cet accident avait causé un retard assez considérable.

Le 24 janvier, les deux médecins délégués par le pouvoir se faisaient annoncer à la citadelle, à 3 heures et demie. Madame avait consenti à les recevoir le lendemain, mais à la condition formelle que le docteur Gintrac les accompagnerait.

Le 25, la consultation a lieu. Madame fait aux docteurs son meilleur accueil ; mais elle se refuse à un examen approfondi ; elle déclare seulement que, depuis cinq jours « elle se retrouvait dans des conditions physiologiques normales ».

Après la consultation, ces messieurs se rendaient à leur hôtel, pour rédiger leur rapport en triple expédition : l'une pour le ministère, l'autre pour Madame, la troisième pour le gouverneur. Cette besogne faite, ils reprenaient le chemin de la capitale.

Dans leur procès-verbal, rédigé comme une observation clinique, les consultants rappelaient que Madame, née de parents phtisiques et d'un père

sujet à la goutte, avait un tempérament éminemment nerveux ; qu'à plusieurs reprises, elle avait eu des catarrhes pulmonaires, dont quelques-uns assez graves et des attaques de rhumatisme goutteux, constatées par le docteur Gintrac. Celui-ci avait observé, en outre, que les règles, supprimées depuis deux mois, étaient remplacées par un flux hémorroïdal et, qu'au surplus, il n'y avait pas de fièvre : l'état général restait assez satisfaisant. Il était bien question d'une grosseur de l'abdomen[1] ; mais le docteur Gintrac l'attribuait, nous l'avons dit, à une tuméfaction de la rate et les deux maîtres de Paris n'avaient fait qu'enregistrer sa déclaration, sans la contrôler. « Il ne nous a pas été permis de l'explorer », dit en propres termes le rédacteur du rapport.

La presse d'opposition ne manqua pas, néanmoins, d'écrire qu'on avait usé de violences à l'égard de la duchesse, pour savoir si elle était enceinte, et que Madame « avait opposé une vive résistance à des investigations que tous les médecins réprouvent, quand elles ne sont pas con-

1. Dans un mémoire particulier, le docteur Barthez envisage les différentes tumeurs qui peuvent donner lieu aux mêmes apparences que la grossesse ; il passe successivement en revue l'obésité, les tumeurs du foie, de la rate, des ganglions mésentériques, des intestins, des reins, l'hydropisie primitive ou idiopathique, les môles hydatiformes, les polypes de la matrice, les tumeurs des ovaires, la tympanite, etc.

senties par la personne qui doit en être l'objet ».

Les correspondances privées[1], de même que les pièces officielles, sont là qui contredisent formellement ces allégations. Orfila, lui-même, à l'égard duquel la captive nourrissait une prévention marquée, avait reçu d'elle un accueil si gracieux, qu'en quittant l'appartement de Madame, il était pénétré « de reconnaissance et de respect [2] ».

La publication du rapport d'Orfila et d'Auvity au *Moniteur* était trop peu explicite, pour ne pas donner lieu à des commentaires[3]. Il contenait assez de réticences, pour qu'on y lût, entre les lignes, ce que les médecins s'étaient gardé d'ex-

1. Une lettre inédite du docteur Auvity, en notre possession, en fait suffisamment foi.

2. Cf. *Revue générale biographique*, de M. E. Pascallet, 113 et suiv.

3. A l'occasion de cette publication, Orfila recevait le petit billet suivant, anonyme : « Il est pénible de voir votre nom au bas du rapport qui a paru dans les journaux sur la citadelle de Blaye. Il est évident que ce rapport mensonger, frauduleux, a été fait, calculé, élaboré, dans les bureaux du ministère, et que vous l'avez signé *moyennant salaire*. Si cette expression vous blesse, ne vous en prenez qu'à vous-même, vous avez été favorisé par la *Restauration*, maintenant vous flattez, vous encensez l'*usurpation ;* prenez garde, il y a des circonstances où il faut savoir consulter sa conscience plutôt que son intérêt. »

primer trop clairement. Madame était-elle ou non enceinte ? On le supposait, on n'en avait pas la certitude.

Le 28 janvier, le gouverneur de la citadelle, le colonel Chousserie, chargeait son aide de camp de sonder M. de Brissac sur ce point assez singulier.

Pour ne as mettre son interlocuteur en défiance, l'officier s'avisait d'un stratagème banal : il priait M. de Brissac de demander à Madame si elle désirait faire une promenade sur les remparts, afin qu'il pût en prévenir le colonel commandant le fort. M. de Brissac, après en avoir conféré avec la princesse, faisait cette réponse laconique : « Madame fera seulement un tour de jardin. »

Dès ce moment, l'officier rompt brusquement les chiens : « le refus, dit-il, de Madame de sortir comme elle le faisait autrefois, donne lieu aux bruits les plus absurdes, et quelque absurdes qu'ils doivent être, il est très difficile de les démentir, la claustration volontaire de Madame semblant les fortifier ».

« — De quels bruits s'agit-il ? » interrompt M. de Brissac. « — Ces bruits, réplique le lieutenant Petitpierre, sont que Madame serait enceinte ! »

La démarche de M. de Brissac auprès de la duchesse étant restée sans résultat, le gouverneur décidait de la tenter lui-même. Ayant abordé ce sujet délicat devant l'intéressée, et celle-ci feignant

de ne pas comprendre, il avait dû, comme on dit vulgairement, « mettre les pieds dans le plat ». Madame repartit calmement qu'on ne pouvait empêcher le libre cours de la calomnie; que déjà, dans un de ses voyages, on l'avait accusée d'avoir accouché d'une fille et qu' « en conscience, elle ne pouvait pas se faire tâter le ventre par tout le monde, pour convaincre les incrédules ». Au demeurant, et afin de couper court à la médisance, elle se proposait de reprendre, dès que le temps le permettrait, sa promenade sur les remparts.

Elle se montrait, en effet, aux côtés du colonel Chousserie, quelques jours plus tard.

Le colonel, toujours plein de prévenances pour la duchesse, ne se départit jamais d'une extrême réserve à l'égard de cette dernière. On eût souhaité, en haut lieu, un instrument plus docile ; on crut le trouver en la personne de celui qui allait prendre la succession du colonel Chousserie. Le général Bugeaud ne devait pas démentir l'espoir qu'avait fondé le gouvernement sur son dévouement et sur son zèle. Le 31 janvier, il recevait sa nomination ; trois jours après, il prenait possession de son poste.

Une semaine ne s'était pas écoulée, que le geôlier du gouvernement, comme le nommaient sans aménité les journaux de l'opposition, avait vu clair

dans l'état de sa prisonnière. Alors que les médecins hésitaient encore sur le diagnostic de grossesse, il allait droit au but, sans ambages : « Il était difficile, en effet — ce sont ses propres termes — d'expliquer la coïncidence d'une bonne santé avec une proéminence qui viendrait de l'hydropisie ou de l'engorgement d'un viscère. Ceux qui la voient habituellement disent que c'est chaque jour plus apparent. D'ici à deux ou trois mois, le problème sera résolu, s'il ne l'est pas plus tôt. Il faut s'abonner à trois mois de patience. »

« Toutes les apparences sont celles d'une grossesse très avancée, écrivait le gouverneur au ministre (11 février)[1] ; mais ce qui déroute, c'est sa gaieté. Elle chante, elle fredonne, elle joue avec ses perruches et son chien. Hier, elle plaignait en musique son caniche, qui a mal à la patte. Tout me fait soupçonner que, si elle est dans l'état qu'on suppose, elle a un mariage supposé tout prêt. »

Les apparences de grossesse, qui sont déjà si prononcées lorsque la duchesse est tout à fait habillée, le sont bien davantage encore, « lorsqu'elle est en déshabillé du matin, avant que le corset ne soit mis ».

1. F[7] 12171, dossier 5, pièce 8.

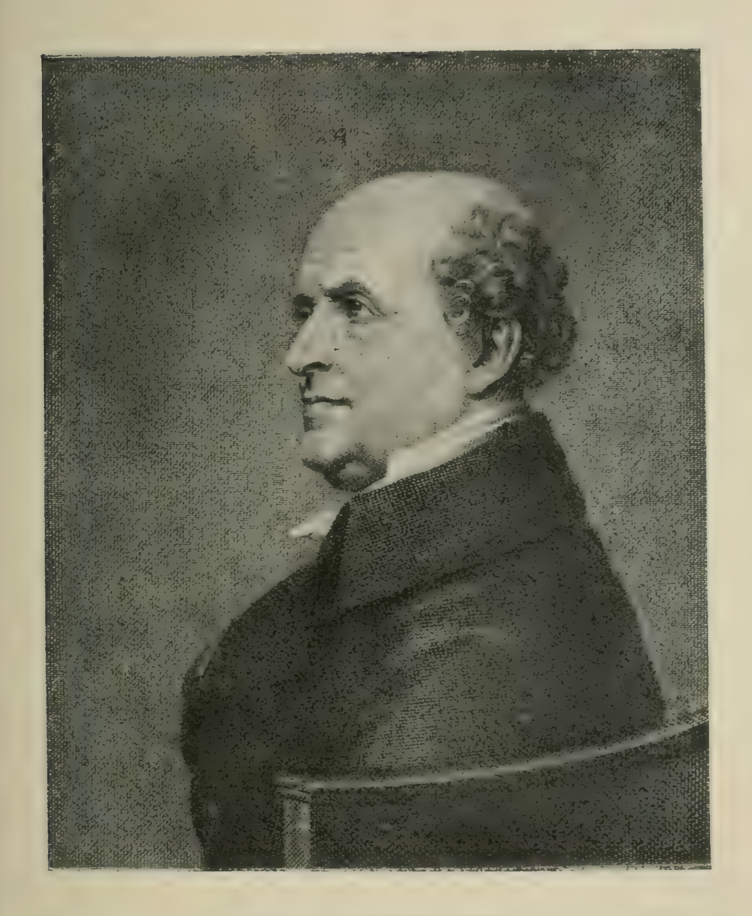


Fig. 17. — LE DOCTEUR DUBOIS.

Le brave général pousse l'indiscrétion jusqu'aux extrêmes limites. Il entre dans les détails les plus intimes, ainsi qu'en témoignent les rapports à son chef direct, le ministre de la Guerre, alors Président du Conseil, Son Excellence le maréchal Soult. On est initié par lui aux mystères, d'ordinaire respectés, de l'alcôve.

Au cours d'une conversation avec la prisonnière, le général observe que sa gorge est assez volumineuse : elle a « la tournure exacte d'une femme enceinte de six à sept mois ». Et il ajoute cette réflexion judicieuse : « Ce qui achève de me persuader, c'est sa bonne santé, qui ne pourrait être telle, si la proéminence venait de toute autre cause que la grossesse. *C'est le teint des derniers mois.* »

La jeune femme n'en conserve pas moins son insouciance et parle avec abandon devant le général, auquel elle reconnaît beaucoup de tact. Ils deviennent bientôt les meilleurs amis du monde, au point que la duchesse tient à écrire, de sa main, la recette d'un liniment pour la femme du général Bugeaud : « Envoyez-le-lui, dit-elle en souriant, j'ai souvent souffert de la rate et ce liniment m'a fait le plus grand bien. » Un autre jour, elle le prie à dîner, pour manger une dinde truffée et des perdrix, dont le général lui a fait présent.

Au cours du repas, Bugeaud glisse « nonchalamment » l'éloge du nouveau médecin que le gouvernement vient de désigner, pour remplacer le docteur Barthez [1] : « le docteur Ménière est le vrai médecin des dames, qui a dû faire la coqueluche des belles de Paris, trop joli garçon, trop bien élevé pour être chargé du service militaire d'une citadelle. »

Mais, à sa grande surprise, Madame n'est pas enthousiasmée de ce choix : « Je déteste ces médecins-là, répond-elle à son interlocuteur ; j'aime les gens ronds, comme M. Auvity. Il me présenta son frère, homme à la mode, il nè me convint pas autant que lui. »

Afin de familiariser la duchesse avec le docteur, le général imagine d'organiser un petit concert : « le docteur Ménière apprendrait à chanter quelques morceaux d'ensemble et serait par ce moyen tout naturellement introduit. »

Lorsqu'il avait été question d'envoyer un médecin à Blaye, chargé de suivre les péripéties d'une grossesse désormais historique, on s'était adressé,

1. Le docteur Barthez, médecin de la citadelle et chargé du service de santé pour lè bataillon qui y tenait garnison, avait été renvoyé par ordre du ministère de la Guerre, daté du 13 février, à Aire, où il était avant d'être appelé à Blaye. Il quitta cette dernière ville le 18 du mois précité.

selon l'usage, au Doyen de la Faculté de médecine.

Orfila avait d'abord proposé le docteur Alfred Donné, « né à Noyon, âgé de 33 ans et chef de clinique médicale à la Faculté ». En échange de la situation qu'on lui faisait perdre, on lui assurait un traitement mensuel de 2.000 francs.

Trois jours plus tard, le médecin présenté, n'acceptant pas la mission dont il avait cru pouvoir se charger, on s'adressait au docteur Ménière, âgé de 34 ans, né à Angers, médecin du quatrième dispensaire et des bureaux de bienfaisance du XIe arrondissement, nommé agrégé à la suite d'un brillant concours.

Parti de Paris le 15 février, après avoir reçu les instructions ministérielles, qui lui prescrivaient « de donner avis de tout ce qui surviendrait de remarquable dans la santé de la princesse, » le docteur Ménière montait en malle-poste et partait pour Bordeaux, où il mettait pied à terre, « après cinquante heures de prison, dans un cabriolet ouvert à toutes les inclémences du ciel d'hiver ». A peine arrivé, il prévenait le docteur Gintrac de son désir d'avoir un entretien avec lui. Celui-ci ne tardait pas à se présenter à l'hôtel où était descendu le médecin parisien.

Ménière nous dépeint le praticien bordelais comme « un homme de 45 ans environ, blond, de

taille moyenne, à physionomie très expressive; ses yeux bleus, brillant sous de vastes lunettes, son profil fortement prononcé, accusent une finesse intelligente et une bonté naturelle. Sa voix, douce et sonore, prête à l'accentuation gasconne un certain charme... » Le docteur Gintrac déclare à Ménière qu'il n'a encore vu la princesse que quatre ou cinq fois, que sa santé est assez mauvaise et qu'il approuve pleinement la décision qui vient d'être prise, de mettre à la disposition de la malade un médecin pouvant lui donner ses soins à toute heure.

Ménière se retire enchanté de l'accueil qu'il a trouvé auprès de son confrère et, après une nuit de repos, s'embarque à bord du bateau à vapeur qui doit le mener au port de Blaye. Il n'avait plus qu'à attendre le bon vouloir de la princesse, pour être introduit auprès d'elle.

Sans être définitivement constaté, l'état de grossesse devenait chaque jour plus probable. On pouvait même dire que cette probabilité approchait maintenant de la certitude,

Sentant sa responsabilité, le gouvernement pensait aux mesures qu'il convenait de prendre, afin de prévenir le danger d'un accouchement clandestin ; et, si l'opération avait lieu à découvert, pour donner à l'accouchée tous les secours que comporterait la situation.

Avant tout, il fallait écarter tout ce qui mettrait en péril la vie de la duchesse et celle de son enfant ; et, pour répondre aux calomnies que ne manquerait pas de dicter l'esprit de parti, veiller à ce que la naissance de l'enfant fût authentiquement constatée.

A cette fin, le gouverneur reçoit les instructions les plus minutieuses, celle-ci par exemple : les lieux d'aisance, qui sont placés dans la garde-robe de Mme la duchesse de Berry, doivent être immédiatement murés ; ils seront remplacés par un meuble inodore. Aux premières douleurs, une dépêche ou une estafette sera expédiée au docteur Gintrac et réclamera son départ immédiat pour Blaye.

Dès que le travail commencera, la chambre à coucher de la duchesse sera visitée ; le général Bugeaud, assisté du commandant de la place, d'un autre officier supérieur de la garnison et du commissaire civil, se tiendront dans le salon qui précède la chambre à coucher de la parturiente.

Seront appelés à faire les constatations : le maire de la ville ou, à son défaut, l'un des adjoints ; le procureur du roi du tribunal civil ; le curé de Blaye ; M. de Brissac et la comtesse d'Hautefort.

La porte de communication avec l'appartement de la princesse demeurera ouverte, de manière que les témoins puissent certifier l'accouchement.

Dans la chambre même de la princesse, et pour l'assister durant l'opération, se tiendront en permanence les docteurs Ménière et Gintrac, une sage-femme et la dame de compagnie.

Il sera dressé procès-verbal de la naissance de l'enfant. Cet acte sera signé par tous les assistants : y seront mentionnées toutes les particularités relatives à l'état dans lequel l'enfant sera trouvé et aux circonstances de l'accouchement. En attendant ce moment, le docteur Ménière devra rendre visite deux fois par jour à la prisonnière.

Celle-ci persistait, malgré les instances pressantes de son entourage, à nier son état. On désespérait de lui en arracher l'aveu, quand brusquement, le 22 février, vers trois heures, un coup de théâtre se produit : Madame déclare, dans un billet qu'elle fait remettre au gouverneur de la citadelle, qu'elle s'est mariée secrètement, pendant un séjour en Italie, et que, pour son honneur et celui de ses enfants, elle se croit tenue à cette confession.

Dans la soirée, la duchesse éprouve un mouvement nerveux très accusé, un nouvel accès de l'indisposition qui, un mois auparavant, avait nécessité le voyage des docteurs Orfila et Auvity ; un spasme occupant toute la partie antérieure de la poitrine et occasionnant une gène assez vive dans

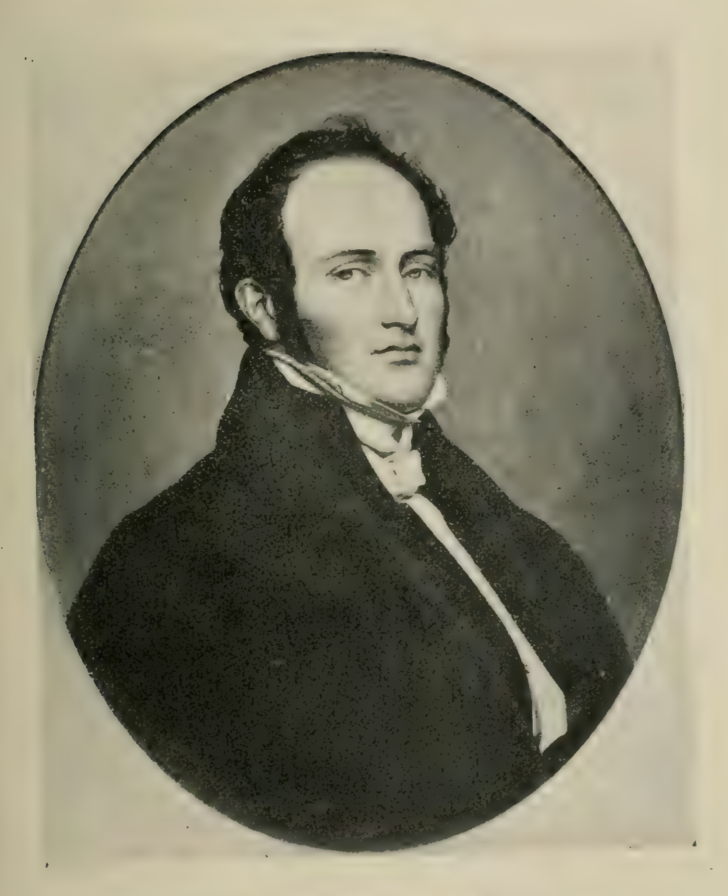


Fig. 18. — Le docteur Prosper Ménière.

l'inspiration. La malade ne marche qu'avec peine, la dyspnée augmente ; on lui propose de faire appeler le médecin de la garnison, elle s'y refuse avec énergie et demande à voir le docteur Gintrac, qui arrive le lendemain.

La princesse avoue à M. Gintrac qu'elle est enceinte ; que « son flux menstruel a manqué pour la première fois le 24 août, ce qui indiquait six mois accomplis de grossesse. La forme et le volume de son abdomen, ainsi que le point où se font sentir les mouvements du fœtus, offrent, ajoute-t-elle, quelques différences avec ce qu'elle a éprouvé dans les gestations précédentes ». M. Gintrac invite Madame à accepter les soins du docteur Ménière, qu'elle consent enfin à accepter, « mais seulement pour l'avenir ».

Le 28 février, à deux heures, Ménière est admis auprès de la princesse. Un seul symptôme retient son attention : « une petite toux saccadée, sèche, qui soulève la poitrine de minute en minute... un petit mouvement fébrile et un peu de sueurs nocturnes ». Pendant l'examen, la duchesse se montre gaie, presque enjouée : « Surtout, docteur, dit-elle en minaudant, ne me frappez pas ; je ne veux pas être battue. J'en ai encore plein le dos des coups de poings de Laënnec, et j'ai sur le cœur ceux de Récamier. Écoutez tant que vous voudrez, mais pas de secousses. » Et le médecin,

plaçant le doigt sur un point situé à gauche, vers le haut du dos : — « Vous y êtes, c'est là le point : Laënnec m'a répété souvent que c'était là mon côté faible. »

Étant donné que le père et la mère de la duchesse ont succombé à la phtisie pulmonaire et pour cette autre considération, qu' « elle est arrivée à l'âge où cette maladie fait généralement le plus de ravages, le genre de vie qu'elle a mené depuis plus de six mois étant des plus propres à fatiguer l'appareil de la respiration, surtout chez une personne de structure délicate [1] », on juge nécessaire de provoquer une consultation des hommes de l'art : les noms des docteurs Canihac, Bourges et Grateloup, de Bordeaux, sont prononcés.

Ces messieurs se présentent à la citadelle le lendemain.

Le rapport des praticiens bordelais donne les détails les plus circonstanciés sur l'examen de l'appareil génital, mais reste dans un vague prudent, quant aux conclusions. La sensation de ballottement équivaut évidemment à une quasi-certitude de grossesse ; mais cette certitude ne serait

1. Nous suivons, pour le rôle de Ménière, sa correspondance conservée aux Archives et non le texte de son ouvrage sur la duchesse de Berry, auquel nous n'avons emprunté que quelques traits, plus ou moins pittoresques, qui ne pouvaient figurer dans des rapports officiels.

complète, absolue, que si on avait pu sentir les battements du cœur fœtal. « Dans l'absence de ce dernier signe, tout médecin devra s'abstenir de prononcer un arrêt, qu'un changement possible pourrait bientôt infirmer. »

Les jours qui suivent, on ne relève rien d'anormal : la grossesse suit son cours. « La princesse grossit peu à peu et s'aperçoit, à l'étroitesse de ses vêtements, de l'augmentation de volume de son ventre. »

Le général Bugeaud continue à faire parade d'un zèle intempestif : ne va-t-il pas jusqu'à interdire à sa prisonnière l'usage des cabinets d'aisances, et à lui imposer celui de la chaise percée ? La malheureuse ne peut se servir de celle-ci, sans qu'aussitôt on en soit instruit. « Le plus petit bruit, écrit le gouverneur au ministre, peut être entendu. » Ce n'est pas l'œil, c'est l'oreille que le brave général a constamment collée à la lunette !

Le 6 mars, les docteurs Gintrac et Ménière ont vu très distinctement remuer l'enfant, mais ils en retardent encore, on se demande pour quel motif, la déclaration officielle.

Il est question de faire venir Dubois, Dubois qui a accouché l'impératrice Marie-Louise, Dubois qui a vu mourir sous ses yeux le duc de Berry.

A ce nom, la duchesse tressaille : « Ne me parlez pas de Dubois, s'écrie-t-elle vivement, je l'ai en horreur... je serais capable de faire une fausse couche, si je le voyais là où vous êtes. »

Madame ignorait que les docteurs Deneux et De Verneuil s'étaient proposés pour l'assister dans son accouchement. Baudelocque, neveu du célèbre accoucheur de ce nom, avait fait également ses offres de services ; le docteur Evrat, ou Moreau, son gendre, ou tous les deux à la fois, auraient davantage agréé à Madame.

L'annonce de l'arrivée prochaine du professeur Dubois a mis la duchesse dans un état d'exaltation qu'on a eu de la peine à calmer : fièvre, insomnie, inappétence à des degrés variables, notent les médecins.

Cependant, la captive recouvre peu à peu l'appétit, l'état fébrile est moins accentué, le frisson à peine appréciable.

Le 25 mars, le docteur Deneux est reçu par la duchesse, qui l'accueille on ne peut mieux, mais trouve sa visite prématurée. Deneux ne doute pas de la grossesse, bien qu'il n'ait pas senti remuer l'enfant ; le lendemain, Ménière entend très distinctement, et à plusieurs reprises, les battements du cœur : il n'y a plus aucune cause d'erreur possible.

Le 7 avril, le globe utérin dépasse l'ombilic

d'environ deux pouces et commence à envahir la région épigastrique.

Cinq mois plus tard, « à la suite d'une excitation vive », Madame a une tendance à l'attendrissement. Le besoin de pleurer se fait sentir, et une cause légère suffit pour amener des larmes abondantes.

Le diagnostic d'hystérie vient sous la plume, d'autant que Madame passe, sans transition, de cette phase de tristesse et d'accablement à celle d'une gaieté désordonnée, ou pour le moins exubérante.

Le 24 avril, « l'état moral est amélioré... la causerie se prolonge presque indéfiniment, avec une présence d'esprit, une richesse de souvenirs qu'on n'avait eu jusque-là l'occasion d'observer qu'assez rarement et à la dérobée... C'est un feu roulant, il y a de la confiance dans l'avenir et... on peut croire que l'accouchement se fera sans tricherie ».

La duchesse parle de sa grossesse « plus librement qu'une bourgeoise de Paris, bien légitimement mariée ». Elle est décidée à accoucher en prison, elle se résigne à tout ; elle manifeste le désir de nourrir son enfant.

Déjà elle se préoccupe de la layette ; elle se fait montrer les biberons, bouts de seins et autres ustensiles, qui serviront à favoriser, s'il y a lieu, l'allaitement.

D'après le docteur Ménière, « toutes les probabilités se réunissent en faveur d'un accouchement prompt, facile, même très prompt et très facile. C'est un quatrième enfant et tous les accouchements de la princesse, à l'exception du premier, se sont faits en très peu de temps... L'accouchement se fera la nuit, il y a du moins vingt chances pour une... Il y a encore une chose possible, c'est qu'avec la meilleure foi du monde, l'accouchement soit tellement rapide, si instantané, que le travail soit fini, en même temps que commencé, et que l'enfant soit expulsé en masse avant que personne ait pu arriver. Cela n'est pas si rare qu'il faille le regarder comme impossible. »

Ménière ne croit pas que le procès-verbal de constatation atteigne le but qu'on se propose : l'esprit de parti a intérêt à nier l'accouchement, comme il a nié la grossesse, comme il a nié la déclaration de mariage.

Le gouvernement tient à prendre ses mesures : dès le 15 avril, Bugeaud a écrit au président du Tribunal civil de se tenir prêt ; il le lui réitère le 23 avril ; le 10 mai, enfin, il l'invite « à se rendre, sur-le-champ, à la citadelle, afin de concourir à la constatation de l'accouchement de S. A. R. Madame la duchesse de Berry, princesse des Deux-Siciles ».

En dépit de ces précautions, l'accouchement ne devait avoir pour témoins que les personnages qui avaient leur résidence dans la citadelle.

L'événement avait été si subit, qu'à peine avait-on eu le temps de réveiller les docteurs Deneux et Ménière, qui couchaient dans la pièce contiguë à la chambre occupée par la duchesse ; puis étaient accourus le docteur Dubois, le général Bugeaud et le commandant de la place, seules personnes que la brièveté des douleurs avaient permis de prévenir.

La femme de chambre, Mme Hansler, avait donné la première, l'alarme. Ils étaient alors tous accourus

Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

Nous avons la bonne fortune de posséder la relation d'un témoin oculaire, nous pouvons dire d'un des auteurs de la scène. Le docteur Ménière va nous conter, dans ses moindres détails, le dernier acte du drame. Bien que ce soit là un rapport officiel, le récit n'en est pas moins coloré, vivant, pittoresque à souhait. Voici cette relation inédite, et de tout premier jet, adressée au ministre, le comte d'Argout :

Citadelle de Blaye, le 10 *mai* 1833.

Monsieur le Comte,

Ce matin, à trois heures précises, j'ai entendu tout à coup Mme Hansler ouvrir la porte de la chambre de Mme la duchesse de Berry et s'écrier : « M. Deneux, Messieurs, dépêchez-vous, Madame va accoucher ! » Je sautai hors du lit et avant de passer un pantalon, je courus à la porte du corridor et je frappai vivement en appelant le général. Je revins au salon (il) n'avait pas encore eu le temps de se vêtir, nous entrâmes à moitié habillés chez la Princesse qui nous dit : « je viens d'avoir une vive douleur, je croyais que c'était une indigestion, je vais accoucher, je sens quelque chose qui passe ! »

M. Deneux découvre la princesse et nous trouvons à l'orifice externe du vagin une tumeur du volume d'un œuf, formée par les membranes distendues par les eaux de l'amnios. Nous invitons Son Altesse Royale à ne pas pousser et à retenir ses douleurs autant que possible. M. Deneux s'oppose à une plus grande issue des membranes et bientôt le général, le commandant de la Place et M. Dubois ainsi que quelques officiers de service arrivent dans le salon.

Une douleur nouvelle avance le travail mais peu à peu et l'on a le temps d'ouvrir les portes de la citadelle, de prévenir les personnes qui y demeurent et de faire tirer des remparts trois coups de canon, signal convenu avec les témoins habitant la ville. Nous parvînmes à arrêter en partie quelques douleurs et nous gagnions ainsi du temps.

Les témoins arrivaient et plusieurs purent entendre tout ce qui se disait dans la chambre de la princesse. Elle témoigna beaucoup d'inquiétude sur le sort de son enfant, elle craignait qu'il ne fût étouffé par suite de la position forcée où on le maintenait. Nous la rassurâmes bien vite.

M. Dubois était entré dans l'appartement et se trouvait placé de manière à voir tout ce qui se faisait.

Je m'étais placé de façon à le masquer complètement et la princesse ne l'a pas vu. Enfin une douleur plus vive amena la rupture des membranes, un flot de liquide s'échappa et nous pûmes alors, M. Deneux et moi, constater la présentation de la tête suivant la position la plus favorable.

Il y eut un moment de répit, mais bientôt la princesse poussa un cri très aigu en disant : « Je ne puis pas me retenir, j'accouche ! » Au même instant, les vagissements de l'enfant se firent entendre. La princesse dit : « Oh ! mon Dieu, il crie bien fort, serait-ce un garçon ? » M. Deneux découvrit la princesse et dit : « Soyez satisfaite, Madame, c'est une fille. » « Je l'avais bien dit, reprit-elle, me croirez-vous une autre fois ? » Il était alors trois heures vingt minutes.

Pendant ce temps, M. Deneux fit la ligature du cordon ombilical, le coupa, prit l'enfant et le donna à Mme Hansler. J'allai vers le général qui me dit : « Si vous le jugez convenable, annoncez à la princesse que j'ai en poche une dépêche ministérielle qui lui fera bien plaisir. Tout ira au gré de ses souhaits. » Je m'empressai de faire cette commission avec les ménagements convenables et

la duchesse en éprouva une grande satisfaction. Elle témoigna alors l'envie de voir Mme d'Hautefort ; on alla la prévenir et elle vint bientôt. Un instant après, la princesse ayant aperçu le général me dit : « C'est M. Bugeaud, priez-le d'entrer si cela lui plaît. » Le général entra aussitôt, la princesse lui tendit la main et lui dit : « J'ai appelé du secours dès que j'ai senti quelque chose, j'ai fait ce que j'ai pu, j'espère que tout ira bien. » Le général lui en donna l'assurance et tirant de sa poche la dépêche télégraphique reçue hier soir, il lui en lut une partie, ce dont elle le remercia avec effusion.

Pendant qu'il se retirait, elle lui dit : « Général, vous avez deux filles, en voici une troisième, vous êtes comme mon père. » Le général l'invita à se calmer, et lui dit que les témoins seraient admis en sa présence aussitôt qu'elle y consentirait. Elle répliqua qu'elle les recevrait quand on aurait arrangé son enfin (enfant) et réparé le désordre de l'appartement.

Tout cela s'était passé en fort peu de temps ; il était trois heures et demie lorsque la délivrance fut complète. Nous pûmes alors nous occuper de l'enfant qui était petit, mais vivace et très bien conformé.

Il y avait à peine quelques minutes que la princesse était accouchée lorsqu'elle me dit : « C'est une fille, il sera bien content, il désirait tant une petite fille ! » Sa joie se manifesta par beaucoup de mots qui tous confirmaient l'opinion d'un mariage.

Cependant les témoins étaient arrivés et tout étant disposé pour les recevoir, ils entrèrent dans la chambre de la princesse, le général en tête. M. le Président du Tri-

bunal civil adressa à Son Altesse Royale les questions que vous savez et tout se passa très promptement. Elle mit beaucoup de bonne grâce à répondre et à saluer ces messieurs quand ils s'éloignèrent.

Un instant après, la princesse dit à M. Deneux devant moi : « Quand il faudra faire la déclaration, vous nommerez le père de mon enfant, je veux qu'il soit consigné dans le procès-verbal. » M. Deneux reçut en même temps un petit papier sur lequel étaient inscrits les noms, prénoms et titres du mari et il en prit copie. Mme d'Hautefort ne cacha pas la vive surprise que lui causait cette circonstance importante. J'allai à l'instant en faire part au général qui en fut enchanté. Lorsque l'on interpella M. Deneux, il fit la déclaration en question qui a été reproduite dans l'acte de naissance.

Le maire et le juge de paix de Blaye, tous deux absents à toute cette première partie de l'affaire, arrivèrent bientôt et se préparèrent à rédiger l'acte de naissance. Ces deux messieurs furent reçus à midi par la princesse. M. Deneux lut de nouveau devant eux la déclaration de Son Altesse Royale qui dit aussitôt que c'était la vérité et qu'elle imposait à sa fille les noms d'Anne-Marie-Rosalie. L'acte fut rédigé en la forme convenable et une copie vous en a été expédiée.

Il est quatre heures après midi, je sors d'auprès de la princesse, elle va bien et tout nous promet un succès complet. Permettez-moi maintenant de revenir sur les antécédents.

La princesse se leva hier à deux heures et resta debout jusqu'à huit heures. Elle nous reçut, M. Deneux et moi,

immédiatement, et rien ne nous indiqua qu'elle éprouvât un accident quelconque. Le pouls était dans l'état habituel, je touchai le ventre qui n'avait rien perdu de sa forme ni de son élévation. Il est à noter que la nuit précédente, Son Altesse Royale avait éprouvé un peu de colique et s'était levée pour fournir une garde-robe liquide. Le même besoin se fit sentir cette nuit à deux heures et demie, et ce fut un peu avant trois heures, après l'avoir satisfait, que la princesse sentit une douleur d'autre nature, elle appela sa femme de chambre qui vint aussitôt réclamer nos soins et notre présence.

Le petit volume de l'enfant, son peu de longueur, la rareté de ses cheveux et le faible développement de ses ongles prouvent aux yeux de M. Deneux et aux miens que l'accouchement est prématuré. La princesse affirme de son côté qu'elle est en avance de 15 jours et tout se réunit pour appuyer cette assertion. C'est le plus petit de tous les enfants qu'a eus la princesse. M. Deneux, qui avait sur cette grossesse des renseignements positifs, m'avait dit vingt fois que tout bien calculé, le terme arriverait du 23 au 26 mai. La princesse soutenait qu'elle dépasserait le 25 à moins qu'elle n'avançât d'une semaine entière, comme cela lui était déjà arrivé une fois.

Tel est, monsieur le comte, le récit de la plupart des événements qui ont signalé cette journée, Mme d'Hautefort m'a dit positivement qu'elle ne nierait rien.

Je suis, avec un profond respect, monsieur le comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

P. MÉNIÈRE.

La santé de Madame est grace à
Dieu très bonne, S. A. R. a d'excellentes
nouvelles de ses Augustes enfans.
Mme de Quesnay et tous ces Messieurs
se rappellent à votre bon souvenir;
et je vous prie Madame de recevoir
ici l'assurance de mes sentimens les
plus distingués

Votre dévoué serviteur
Le Cte Hector Lucchesi-Palli

FIG. 19. — AUTOGRAPHIE DU COMTE LUCCHESI-PALLI.

Madame avait été, comme on vient de le lire, surprise elle-même par cet accouchement précipité : celui-ci survenait, en effet, au moins quinze jours avant terme[1], ainsi que l'atteste la pièce qu'on vient de lire. La « mignonne », comme l'appelait le docteur Deneux, dans une lettre familière, était rien moins que forte : un vrai « moineau » qui n'annonçait pas une grande vitalité[2].

La duchesse avait annoncé son intention de nourrir, et de nourrir seule sa petite fille; mais, dès le 12 mai, la fièvre de lait commençait, l'enfant ne pouvait prendre le sein et l'on était obligé de recourir à une nourrice.

La princesse avait manifesté le désir d'avoir « une paysanne » pour remplir cet office. On fit, à tout événement, l'acquisition d'une chèvre laitière; en attendant, on donnait à l'enfant du lait coupé et de l'eau sucrée.

Cependant, le docteur Deneux continuait son examen « des poitrines bien pensantes et des seins légitimistes », qui se présentaient en foule ; enfin, le choix de la Faculté s'arrêta sur une jeune

1. « L'enfant se porte bien, écrivait le docteur Deneux à sa femme, le jour même de l'accouchement : mais il porte néanmoins le caractère d'immaturité que l'on remarque à ceux qui naissent quinze jours plus tôt. »

2. L'enfant devait mourir à Livourne, le 18 novembre 1833; elle fut inhumée à Palerme, au couvent des Cappucini.

femme de 22 ans, déjà mère de deux enfants, et qui remplissait toutes les conditions du programme.

Nous passons sur les suites des couches qui ne furent, d'ailleurs, marquées par aucun incident et nous arrivons au dénouement.

Le 5 juin (1833), la princesse, ayant déclaré que sa santé lui permettait de supporter les fatigues de la mer, on donnait l'ordre d'appareiller pour Palerme, qu'elle avait désignée comme sa future résidence.

Le 8 juin, l'embarquement de la duchesse de Berry et sa suite avait lieu ; le canot d'un bâtiment de l'État, la *Capricieuse*, contenant la princesse et la nourrice de l'enfant, accompagnées du général Bugeaud, accostait le bateau à vapeur le *Bordelais*. Le départ s'effectuait à 10 heures précises du matin, par un temps magnifique, en présence d'une foule énorme.

La traversée, malgré le vent contraire, se faisait avec une rapidité relative ; le 5 juillet, les docteurs Ménière et Deneux, et deux chirurgiens de la marine certifiaient que la duchesse avait été remise au vice-roi de Sicile, son futur beau-père, en parfait état de santé.

Nous n'avons, à dessein, rien dit du père de l'enfant : *is pater est quem nuptiæ*... L'historien

et moins encore le médecin n'ont pas à soulever le voile, d'ailleurs très transparent, qui recouvre certains actes.

Rappelons seulement, en terminant, une anecdote que nous puisons dans une lettre qui n'était pas destinée à la publicité, et qui caractérise d'un mot la psychologie de l'héroïne.

Armand de Pontmartin, le critique célèbre, écrivait au docteur Émile Ménière : [1]

« J'étais à Marseille en 1833, et les plus ardents, les plus naïfs légitimistes s'en tiraient, en surnommant la duchesse de Berry : *Henri IV en jupons*.

« Hélas ! pourquoi faut-il que, dans cette histoire, Henri IV ait eu des jupons et qu'Henri V ait si peu de culottes ? »

Henri IV en jupons, la romanesque et hardie princesse est marquée là d'un trait ineffaçable.

1. Cette lettre, inédite, nous a été communiquée par son destinataire, il y a plusieurs années, alors que ce galant homme vivait encore.

LOUIS-PHILIPPE EST-IL LE FILS D'UN GEOLIER?

Le Père Griffet, qui a écrit tout un livre pour combattre les erreurs légendaires, était d'avis qu' « il n'y a de place dans l'histoire que pour le vrai, et que tout ce qui n'est que vraisemblable doit être renvoyé aux espaces imaginaires des romans et des fictions poétiques ». A ce compte, l'histoire se réduirait à un nombre infime de faits, mais authentiquement contrôlés, et dussent tous les amateurs de merveilleux ne pas se consoler qu'on les prive de leur habituel régal, nous n'y verrions, pour notre part, qu'avantage.

Quelque ingrat qu'en soit le rôle, il faut savoir toujours sacrifier à la vérité le mensonge, et quand la légende cherche à s'introduire par effraction dans l'histoire, ne pas lui accorder plus de crédit qu'elle ne mérite, la laisser à son rang parmi les affabulations ingénieuses, les imaginaires inventions. Que le pittoresque y perde, nous n'en saurions disconvenir. Le vrai, le vrai

seul, a dit Sainte-Beuve; que le beau et le bien s'en tirent comme ils pourront! »

Ces réflexions nous venaient à l'esprit, en lisant l'extraordinaire histoire qui vient de nous être, pour la dixième fois au moins [1], racontée et dont un de nos distingués confrères vient de faire justice, à la lumière d'une saine et judicieuse critique [2].

L'aventure de Maria-Stella (Marie-Étoile) est un peu celle de tous les prétendants, qu'ils s'appellent Richemond, Mathurin Bruneau ou Hervagault; qu'ils se disent fils de Louis XVII, ou sœur de Louis-Philippe.

Dans le cas qui va nous occuper, il ne s'agit pas d'un Dauphin que l'on croyait mort, et qui réapparait sur la scène du monde; mais d'un personnage qui prétend avoir été victime d'une substitution, d'une modification volontaire d'état civil, destinée à favoriser des intérêts dynastiques mis en péril par la naissance d'une fille, alors qu'on espérait un garçon.

Remontons à l'origine de cette fantastique mystification, élaborée, il faut en convenir, avec un art consommé. Établissons d'abord la filiation du

1. Maurice Vitrac, *Philippe-Égalité et monsieur Chiappini*, histoire d'une substitution. Paris, 1907.

2. Docteur Lucien Lagriffe, *Maria-Stella Chiappini, lady Newborough, baronne Sternberg* (1773-1843). Paris, 1910.

prince mis en cause, le duc de Valois, qui devint duc de Chartres en 1785, à la mort de son grand-père, prit en 1792 le nom de Louis-Philippe-Égalité, signa Égalité fils, et fut plus tard Louis-Philippe Ier, roi des Français.

Deux versions ont cours, relativement à la naissance du susdit; elles ne jouissent pas, hâtons-nous de le déclarer, d'une égale créance : l'une, celle qui est la plus généralement acceptée, fait naître le 6 octobre 1773, au Palais-Royal, celui qui régnera sur les Français cinquante-sept ans plus tard; l'autre tendrait à nous persuader que le véritable lieu de naissance du prince serait une petite ville du grand-duché de Toscane, Modigliano, du diocèse de Faenza, en Italie. Et le nouveau-né serait venu au monde non point le 6 octobre, mais le 17 avril de l'an précité.

Les preuves, direz-vous, de cette audacieuse affirmation, de cette hypothèse qui sent l'imposture ? Laissons parler ceux qui se prétendent informés et n'interrompons pas leurs divagations.

La duchesse de Chartres, à ce qu'ils prétendent, était mariée depuis quatre ans et n'avait eu qu'une fille, morte en naissant. Le duc de Penthièvre se désolait à l'idée que son gendre et sa fille allaient

être privés d'un héritier. Il menaça ses enfants de se remarier, afin que ses biens ne fussent pas transmis à des collatéraux.

Sur ces entrefaites, la duchesse de Chartres devient à nouveau enceinte. Va-t-elle attendre patiemment sa délivrance ? Et si elle allait accoucher encore d'une fille ! Pour prévenir ce malheur, le couple se décidait à partir pour l'Italie. Il s'agissait, vous l'avez deviné, d'opérer, loin des amis et connaissances, un troc, qui assurerait la succession en ligne directe de l'immense fortune qui allait échapper à la convoitise de ceux qui l'avaient escomptée.

La duchesse de Chartres aurait accouché, à la date que nous avons indiquée, d'une fille, le jour même que la femme d'un certain Lorenzo Chiappini, geôlier de son état, accouchait d'un garçon, dans un village situé au sommet des Apennins.

En échange de la princesse, baptisée Maria-Stella (elle était née sous la mauvaise étoile), les Chiappini livraient, moyennant une honnête rétribution, aux époux Joinville (c'était le nom que les voyageurs avaient adopté), leur fils, dont ils ignoraient, à cette heure, la destinée future.

« Le fils Chiappini, à entendre toujours les intéressés, fut transporté à Paris et tenu caché jusqu'au 6 octobre 1773, jour où il fut ondoyé. La cé-

rémonie de l'ondoiement fut fort simple. Elle fut faite, non pas dans l'église paroissiale, en public, pas même dans la chapelle du Palais-Royal, mais dans un salon obscur. L'enfant fut ondoyé par un sieur Gauthier, aumônier du duc de Chartres, en présence d'un sieur Poupart, curé de Saint-Eustache, et de deux témoins étrangers, MM. de Shouberg et de Hunolstein [1]. »

Ainsi, pendant six mois, personne n'aurait éventé

1. Voici l'acte de naissance de Louis-Philippe, publié par WITKOWSKI, *les Accouchements à la cour*, p. 227 :

« L'an mil sept cent soixante-treize, le mercredi six octobre, très haut, très puissant et très excellent prince, fils de très haut, très puissant et très excellent prince, monseigneur le duc de Chartres, prince du sang, et de très haute, très puissante et très excellente princesse madame la duchesse de Chartres, princesse du sang, né ce matin, à trois heures trois quarts, a été ondoyé au Palais-Royal, de l'expresse permission de Monseigneur l'Archevêque en date du sept septembre dernier, par M. André Gautier, docteur de Sorbonne et aumônier de Monseigneur le duc d'Orléans : en présence de nous, curé de Saint-Eustache, revêtu de surplis et étole, avec la permission que nous lui avons accordée à la prière de Monseigneur le duc de Chartres; en présence de très haut, très puissant et très excellent prince Monseigneur le duc de Penthièvre, de messire Louis, comte de Shouberg, chambellan de Monseigneur le duc d'Orléans et de messire le comte de Hunolstein.

« Signé : L.-P.-J. D'ORLÉANS. — L.-J.-M. DE BOURBON. — Le comte DE SHOUBERG. — P.-A. comte DE HUNOLSTEIN. — GAUTIER et POUPART, curé.

« Pour extrait conforme, etc.
« Signé : le Garde des Archives. »

la supercherie ! L'absence d'un prince et d'une princesse de sang royal n'aurait pas été remarquée et, par suite, signalée par les libellistes ? Et, comble d'invraisemblance, on aurait exhibé comme nouveau-né un enfant issu du sein de sa mère depuis déjà six mois !

Que répondent à cela non plus les chroniqueurs et les ragotiers, mais les faits !

Durant le carnaval de 1773, le duc et la duchesse de Chartres sont de toutes les fêtes de Versailles ; ce n'est qu'à la fin de mars que la grossesse de la duchesse est officiellement déclarée.

Le 8 avril, jour du jeudi saint, le duc sert les pauvres, à Versailles ; jusqu'au 14 du même mois, il préside tous les soirs, en sa qualité de grand-maître des Loges maçonniques de France, les tenues du Grand-Orient.

Le mois suivant, l'autorisation lui est refusée de quitter Paris, pour aller servir dans la flotte, à Toulon. Il ne s'absente qu'en juillet, pour visiter la Belgique. Quant à la duchesse, il est prouvé qu'elle n'a pas quitté l'Ile de France, pendant tout le cours de l'année 1773.

Il n'y a pas eu, a-t-on dit, les formalités qui accompagnent d'ordinaire la naissance d'un prince de sang royal et cette omission inusitée a donné lieu à beaucoup de propos, à maintes épigram-



Fig. 20. — MARIA-STELLA, FILLE CHIAPPINI.

mes ? Or, l'accouchement s'est passé en présence de MM. de Condé, de Bourbon, de Penthièvre et de Chartres et c'est l'accoucheur Millot qui l'a pratiqué.

Aucun membre du Parlement n'était présent, a-t-on encore objecté. C'est que le Parlement était en exil : la raison est de celles qu'on qualifie, d'ordinaire, de péremptoires. Tout l'échafaudage si adroitement construit s'écroule donc ; il ne reste que la fable d'une imagination en délire.

Dans une autobiographie, plus intéressée que véridique, celle qui se dit une « demoiselle du plus haut rang », échangée « contre un garçon de la condition la plus vile », Maria-Stella-Petronilla Chiappini a conté les déboires de son existence mouvementée.

Après avoir souffert les « cruelles brutalités d'une mère barbare », pour qui elle était « un objet d'horreur », Maria-Stella était arrivée à Florence, où son père, plutôt celui qui se disait son père, huissier public ou geôlier du palais prétorial, venait d'être appelé, par le grand-duc Léopold, comme chef d'une compagnie d'archers. Bien que cet emploi ne lui rapportât que des appointements minimes, cent francs par mois, le sieur Chiappini « maniait beaucoup d'argent. Il était bien habillé... Il faisait bonne chère. » Quant à sa fille, celle qui

se prétend Mlle d'Orléans, elle eut l'éducation la plus soignée, maître d'écriture, maîtres de danse et de musique, robes et bijoux : on ne l'élevait pas autrement qu'une princesse.

Elle n'était âgée que de 13 ans, quand on lui présenta comme époux un riche Anglais, lord Newborough, « vieillard laïd, alcoolique et coléreux », avec qui elle restait unie pendant vingt et une années.

Le 10 octobre 1807, lord Newborough lui fait la grâce de mourir; elle épouse, en 1810, un Russe, rencontré aux eaux de Cheltenham, Edouard Ungern, baron Sternberg.

Maria-Stella a le pressentiment vague qu'elle est de vieille souche; mais le mystère de sa naissance ne lui sera révélé que tardivement.

Vers 1822, Lorenzo Chiappini rend sa belle âme à Dieu et, avant de quitter ce monde, se décharge du secret qu'il a si longtemps gardé. « Le jour où vous naquîtes d'une personne que je ne puis nommer, et qui est déjà passée dans l'autre vie, déclare-t-il à Maria-Stella, il me naquit un garçon. Je fus requis à faire un échange, et attendu ma fortune de ce temps, je consentis à des propositions réitérées et avantageuses ; ce fut alors que je vous adoptai pour ma fille, de la même manière que mon fils avait été adopté par l'autre partie... »

La baronne Sternberg, éclairée par cette mis-

sive d'outre-tombe, va, dès ce jour, mettre tout en œuvre pour découvrir le nom de ses véritables parents ; jurisconsultes, diplomates, ecclésiastiques, toutes ses relations sont mises à contribution.

Des témoins s'offrant à faire des révélations, une action judiciaire peut enfin être engagée, devant le tribunal de Faenza, auquel ressortissait Modigliano, lieu de naissance de la demanderesse.

Certains de ces témoins prétendent avoir vu les deux voyageurs français qui se faisaient appeler comte et comtesse de Joinville. Ils représentent le comte comme étant d'une taille moyenne, bien fait, un peu gros, visage rond, comme marqué de la petite vérole, bourgeonné, nez rouge et boucles aux oreilles (*sic*). Quant à la comtesse, c'était, à entendre les mêmes bouches, tout le portrait de lady Newborough.

Le tribunal épiscopal de Faenza, se disant pleinement convaincu par ces dépositions, rend alors un jugement par défaut, le fils Chiappini ayant jugé bon de ne pas comparoir. Il admet, comme vraisemblable, le troc qu'on dit avoir été effectué entre la demoiselle Joinville et le fils du geôlier italien. « Une très forte conjecture — ce sont les termes mêmes du jugement — se déduit de la voix publique et du bruit qui alors se répandirent sur le fait du troc, laquelle voix publique, par

rapport aux choses anciennes, se compte pour une vérité et pour une pleine science. » En conséquence, déclarait le tribunal, Maria-Stella a été aussement indiquée dans son acte de naissance comme étant fille des époux Chiappini et elle tient la vie de M. le comte et de Mme la comtesse de Joinville ; l'acte doit donc être rectifié sur ces données nouvelles et la rectification opérée d'office par le notaire-greffier général.

Munie de ce document, la baronne Sternberg entreprend de se faire rendre en France la justice qu'elle a si aisément obtenue en Italie. En 1830, elle introduit une requête devant le tribunal de la Seine ; le 16 juin, elle est déclarée non recevable dans sa demande.

Lors d'un premier voyage à Paris, en juillet 1823, elle avait réussi à intéresser à sa cause des journalistes, des hommes politiques ; après les journées de juillet, qui firent accéder Louis-Philippe au trône, un revirement complet se produisait. Le premier soin du nouveau roi fut d'ordonner l'expulsion de l'aventurière.

On a argué d'une ressemblance frappante entre Louis-Philippe et Lorenzo Chiappini, entre Marie-Adélaïde et Maria-Stella. Louis-Philippe, prétendait-on, était « l'incarnation vivante de Lorenzo Chiappini : partie supérieure de la tête pointue, en forme de poire, mâchoires pendantes, teint

bronzé, yeux bruns, cheveux noirs et jambes un peu tournées ».

Maria-Stella, de son côté, avait même forme et couleur de visage, mêmes traits, même constitution physique, même son de voix, même maintien et même maladie héréditaire (?) que Mme Adélaïde, par suite du libertinage de son père Philippe-Égalité. Elle portait, de plus, sur le corps, les mêmes signes caractéristiques que sa mère, la duchesse douairière d'Orléans.

Ces arguments de ressemblance n'ont pas, à vrai dire, la valeur que d'aucuns leur accordent. On en a fait grand état dans une autre cause historique, dont la solution s'éloigne davantage à mesure qu'on paraît l'atteindre. Comme l'écrivait naguère le docteur Galippe[1], dans ces questions où le sentiment occupe une si large place, on n'échappe pas facilement à l'auto-suggestion : c'est ainsi que les partisans de l'identité du fils de Marie-Antoinette et Louis XVI avec Naundorff ont pu affirmer, incontestablement, que ce dernier ressemblait au roi et que certains de ses enfants reproduisaient les traits de la reine, archiduchesse d'Autriche, de la dynastie des Habsbourg.

Au surplus, ces preuves tirées de l'hérédité

1. Docteur V. Galippe, *l'Hérédité des stigmates de dégénérescence et les familles souveraines*. Paris, 1905.

pathologique doivent être admises avec les plus expresses réserves [1].

On est peut-être resté sous l'impression du jugement rendu par un tribunal épiscopal et qui, à s'en tenir à la lettre, aurait admis comme légitimes les revendications de celle qui se disait et qu'on déclarait fille du duc et de la duchesse de Chartres. Ce qui reste à préciser, c'est que ce singulier arrêt avait été réformé, à la suite d'une plainte portée par le docteur Thomas Chiappini.

La lettre de Lorenzo Chiappini fut déclarée apocryphe, les témoins subornés ; enfin, on retrouva la sage-femme qui avait mis Maria-Stella au monde [2].

Par une délibération, en date du 20 mai 1827, la Rote criminelle prononçait « que toutes les assertions de Maria-Stella étaient fausses et n'avaient pour but que de s'attribuer une noble origine, à laquelle elle n'avait aucun droit » [3].

Comment expliquer qu'elle ait maintenu, malgré

1. Cf. *Quelques résultats de l'examen des preuves historiques employées par les auteurs traitant de l'hérédité*, par le docteur Noegeli-Akerblom. Genève, 1905.

2. Docteur Lucien Lagriffe, *op. cit.*

3. La légende de Maria-Stella (*Revue hebdomadaire*, 29 mai 1909).

tout, ses prétentions et que, sans se lasser, et contre toute évidence, elle ait poursuivi des revendications chimériques ? Un dilemme se pose, inévitablement : ou elle était de mauvaise foi, ou son cas relève de la pathologie mentale.

Sa bonne foi ne nous paraît pas douteuse ; elle était dans une situation matérielle qui excluait tout but intéressé.

Reste la seconde hypothèse, la plus probable, celle qui nous séduit le plus par sa vraisemblance.

Nous avons là une observation type de la vésanie que les docteurs P. Sérieux et J. Capgras ont introduite dans le domaine nosologique, dans le cadre des folies raisonnantes, sous l'étiquette de *délire d'interprétation*. Cette psychose constitutionnelle offre cette particularité qu'elle ne modifie pas la personnalité, dont elle n'est que l'exagération, et quelle ne s'achemine généralement pas vers l'affaiblissement de l'intelligence, vers la disparition de la raison.

L'interprétation délirante, c'est, selon la définition même des auteurs que nous venons de citer [1], « un raisonnement faux, ayant pour point de départ une sensation réelle, un fait exact, lequel, en vertu d'associations d'idées liées aux tendances

1. *Les Folies raisonnantes*, par P. Sérieux et J. Capgras. Paris. 1900.

à l'affectivité, prend, à l'aide d'inductions ou de déductions erronées, une signification personnelle pour le malade, invinciblement poussé à tout rapporter à lui ».

En dehors de leur délire partiel, les sujets conservent toute leur vivacité d'esprit, « avec une aptitude souvent remarquable à discuter et à défendre leurs convictions ». Ils ne sont pas ce qu'on appelle des aliénés ; leurs bizarreries les poussent rarement à la violence ; ils conservent même une apparence de logique et on a peine, parfois, à distinguer que leurs propos sont des créations d'une imagination maladive.

Les interprétateurs sont, à coup sûr, des déséquilibrés, des dégénérés, mais ils n'ont presque jamais de réactions agressives. Toute leur activité se dépense à la satisfaction de leur passion morbide, à la construction de leur roman délirant. Les revendicateurs, dont notre héroïne offre un type complet, rentrent dans cette catégorie.

Le début de son délire remonte à 1822, époque à laquelle Maria-Stella reçoit l'étrange missive, signée Lorenzo Chiappini.

Tout ce que Maria-Stella raconte sur son enfance est le fait d'interprétations postérieures à l'éclosion des idées délirantes : elle a recueilli les plus petits indices, en a, malgré elle, enjolivé quelques-

uns, pour les faire cadrer avec ses idées fausses, sans s'apercevoir, d'ailleurs, que, parfois, elle se contredit presque. Mais il n'est pas douteux que, déjà tout enfant, elle se croyait d'une essence supérieure aux siens. Elle apparaît ainsi, comme l'a bien mis en relief le docteur Lucien Lagriffe, comme une petite fille orgueilleuse et volontaire, peu capable de se plier à son milieu et aux circonstances de la vie. Sur ce fonds originel d'orgueil et de suffisance, s'est développé ultérieurement un délire dont la cause occasionnelle est facile à préciser : un mariage inespéré, en soustrayant à son milieu la fille d'un policier toscan, pour l'élever jusqu'à la pairie d'Angleterre, a fait d'elle une déclassée. C'est alors qu'est née l'idée directrice secondaire d'une descendance illustre. Cette idée directrice est aussitôt irrémédiablement fixée ; la malade, dont les facultés de logique et de jugement sont originairement faussées, fait abstraction de tout ce qui est de nature à ébranler sa conviction et elle ne prétend voir, en ceux qui ne partagent pas cette conviction, que des persécuteurs.

Elle meurt enfin, à soixante-dix ans, après vingt-deux années de délire, sans que son activité psychique ait subi la moindre atteinte.

Il n'est donc pas douteux, conclut l'aliéniste autorisé dont nous avons résumé la solide argumentation, que Maria-Stella fût atteinte d'un

délire d'interprétation, dont les réactions se sont traduites par des réclamations, et par des procès. Et si, sur la fin de sa vie, elle paraît s'être résignée, cette résignation relative tient-elle sans doute à ce qu'elle ne trouvait plus personne pour épouser ou contester ses prétentions.

On retrouve là toute la symptomatologie, l'évolution et la terminaison d'une entité morbide, aujourd'hui bien délimitée, bien systématisée. On la voit se préparer, après une incubation d'assez longue durée, puis se fixer, se développer, sans guérir jamais, mais sans aboutir davantage à une démence caractérisée.

Nombre d'inventeurs, de réformateurs, trouveraient leur place dans ce compartiment nosologique. Des persécutés persécuteurs y coudoyent des persécutés résignés. Et parmi ces derniers, il n'en est pas qui puisse être offert comme meilleur exemple que le philosophe de Genève, l'auteur des *Dialogues* et des *Rêveries d'un promeneur solitaire*, Jean-Jacques Rousseau.

Ce que les littérateurs ont vaguement pressenti, les pathologistes l'ont nettement formulé. « Déformation des choses par la sensibilité et généralisation hâtive, tel est le cas de Rousseau. » Et après Jules Lemaître, M. G. Lanson écrit : « Jean-Jacques est un romanesque, un visionnaire, à qui les événements ne servent que de point de départ pour

tirer des conséquences, former des chimères, et s'escrimer contre des fantômes. »

Mais viennent les cliniciens, les aliénistes et nous arrivons aux précisions. C'est le professeur Régis qui range Rousseau dans les persécutés mélancoliques; ce sont les docteurs Sérieux et Capgras qui retrouvent chez lui tous les symptômes des interprétateurs résignés. Et leur thèse est, en vérité, si solidement étayée, qu'on hésite entre la haute, l'incontestable autorité du maître bordelais et la dialectique impeccable des deux médecins des asiles de la Seine.

Quoi qu'il en soit, et quelque opinion que l'on garde sur l'autonomie du délire d'interprétation, sur la place qu'il doit occuper dans la classification nosographique, il y a, pour les historiens, une indication nouvelle à ne pas négliger le concours de la science pour l'explication de certains faits, pour la psychologie de certains personnages, dont la vie et les actes risqueraient de rester, sans ce secours trop rarement sollicité, une énigme indéchiffrable.

LA MORT DE L'AIGLON

Près de huit ans après la mort du captif de Sainte-Hélène, l'ancien chirurgien de Madame Mère et premier chirurgien de l'impératrice Marie-Louise, le docteur Héreau, livrait à la publicité « l'opinion d'un médecin sur la maladie de l'empereur Napoléon et sur la cause de sa mort ». L'ouvrage ou plutôt l'opuscule était dédié « au fils de Napoléon », à l'occasion de sa majorité.

Les premières lignes de cette dédicace méritent d'être rappelées :

« L'Empereur votre père, écrit le docteur Héreau, avant de mourir, exigea que des recherches fussent faites sur son corps, pour y découvrir les traces de la maladie à laquelle il sentait qu'il allait succomber. *Je veux du moins*, disait-il, *en préserver mon fils.* »

L'Empereur était persuadé qu'il avait hérité de son père une affection cancéreuse, à laquelle il devait lui-même fatalement succomber.

Charles Bonaparte avait trente-huit ans à peine, quand il mourut d'un squirrhe au pylore. Napoléon, qui ne l'ignorait pas, s'en montra toujours très préoccupé; et quand, à Sainte-Hélène, il éprouva ses premiers troubles gastriques, il s'en ouvrit à son médecin O'Meara, qui vainement tenta de le rassurer.

A mesure que le mal faisait des progrès, les alarmes de l'Empereur allaient croissant. Cela devenait une obsession. Un jour, posant la main de son médecin sur son estomac, Napoléon lui dit : « c'est un couteau de boucher qu'ils m'ont mis là et ils ont brisé la lame dans la plaie. » Et, un peu plus tard, à la veille de sa mort, il prononçait ces paroles fatidiques : « Les vomissements qui se succèdent presque sans interruption me font penser que mon estomac est celui de mes organes qui est le plus attaqué, et je ne suis pas éloigné de croire qu'il est atteint de la lésion qui conduisit mon père au tombeau, je veux dire d'un squirrhe au pylore... Je m'en suis douté, dès que j'ai vu les vomissements devenir fréquents et opiniâtres... » A un autre moment, soucieux de l'avenir, il ajoutait : « Faites avec soin l'examen anatomique de mon corps, de l'estomac surtout. Les médecins de Montpellier avaient annoncé que le squirrhe du pylore serait héréditaire dans ma famille. »

L'Empereur était convaincu que c'était surtout

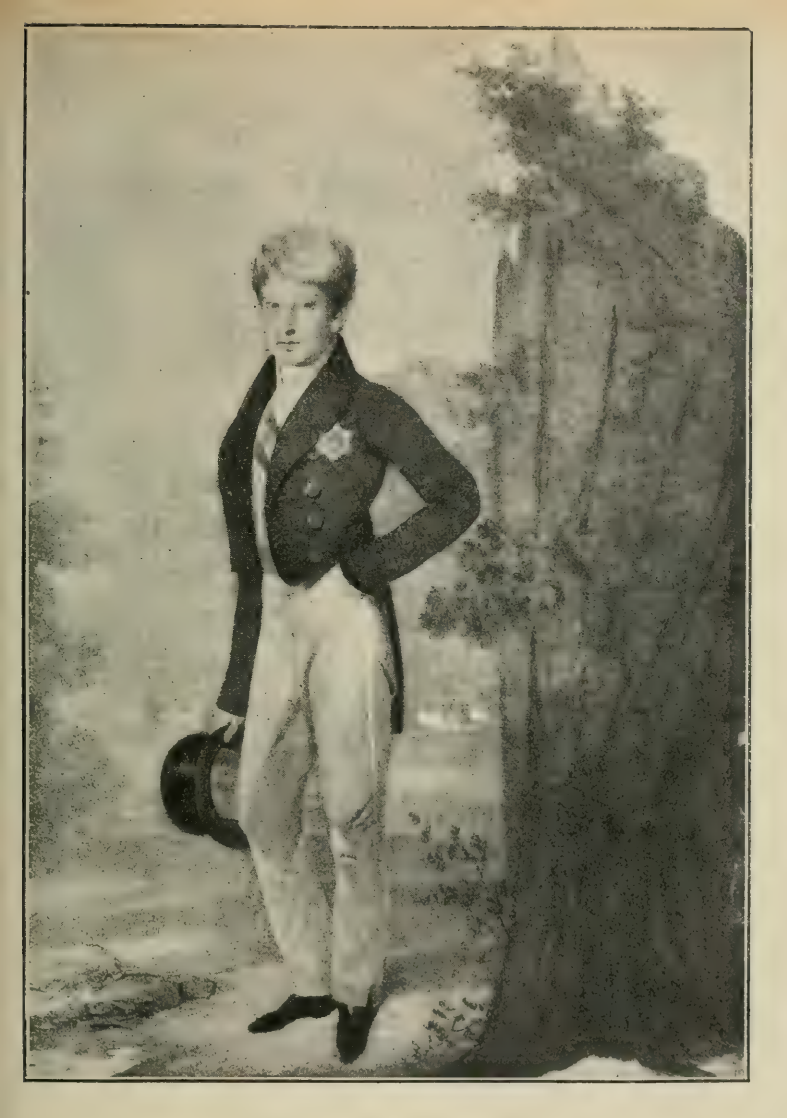


FIG. 21. — LE DUC DE REICHSTADT.

à lui que son fils ressemblait. Bien que l'enfant fût venu au monde en état de mort apparente et qu'on eût beaucoup de peine à le faire revenir, les appréhensions s'étaient vite dissipées et Napoléon, remis de sa première alerte, écrivait à Joséphine, l'amie des bons et des mauvais jours :

Mon amie, j'ai reçu ta lettre, je t'en remercie ; *mon fils est gros et bien portant*, j'espère qu'il viendra à point ; *il a ma poitrine, mes yeux, ma bouche ;* j'espère qu'il remplira sa destinée [1].

Napoléon fut, cette fois, mauvais prophète : une mort prématurée devait enlever le *Fils de l'Homme*, avant qu'il eût accompli son destin.

Napoléon II ne pouvait échapper à cette fatalité inéluctable, à l'hérédité morbide, à la faveur de laquelle s'éclairent d'une si vive lueur ces dégénérescences des races, ces morts en apparence inexplicables, que le vulgaire attribue à une puissance occulte, dont il soupçonne l'existence, qu'il *personnalise*, sans arriver à en formuler les contours imprécis.

Rien ne pouvait faire présager l'avenir douloureux réservé au fils de Marie-Louise et de Napoléon. Dès les premiers mois, la mère du jeune roi

1. *Correspondance de Marie-Louise*, citée par H. Welschinger, *le Roi de Rome*, 1897.

mandait à la comtesse de Crenneville : « mon fils est fort et beau. L'air de Saint-Cloud, que nous habitons depuis un mois, lui fait grand bien. » Un peu plus tard, elle se plaît à constater que l'enfant « profite à vue d'œil ».

Au retour d'un voyage en Belgique, elle retrouve « son fils bien fortifié, ayant quatre dents... mais maigre et pâle, ce qui provient de la dentition [1] ».

Napoléon prend souci de la santé du futur héritier du trône. Le 30 septembre 1811, il recommande à la gouvernante du petit roi de ne pas trop prêter l'oreille aux conseils des médecins, et de s'attacher à fortifier, par un régime solide, la constitution de son pupille. Tout occupé qu'il soit de la campagne de Russie, il trouve le temps d'écrire à Mme de Montesquiou : « j'espère que vous m'apprendrez bientôt que ses quatre dernières dents sont faites. »

Dans une lettre qui date de 1813, Marie-Louise donne les renseignements les plus satisfaisants sur l'état de l'enfant à cette époque : « Mon fils se porte à merveille, écrit-elle, il n'a jamais été un instant sérieusement malade depuis sa naissance et il a toutes ses dents depuis trois mois. Je n'ai

1. Le jeune prince eut toujours de mauvaises dents. « Le petit Napoléon est tout ce qu'on peut voir de plus joli », écrivait la baronne de Montet (*Souvenirs*, 1904, 164); c'est dommage que ses dents soient noires et déjà affreuses (en juillet 1817).

qu'à me louer de sa santé. Il embellit et se fortifie à vue d'œil... »

Sa santé ne commence à s'altérer qu'à l'âge de dix-sept ans. Sa croissance était devenue tout à coup si rapide, que ses organes, en particulier son thorax, ne s'étaient pas développés en proportion et qu'il en était résulté une faiblesse marquée.

Il se sentait fatigué de corps et d'esprit. Son énergie réussit, pendant un temps, à triompher du mal qui le menaçait. Il rougissait de rester inactif. C'est alors qu'il se livra avec intempérance aux exercices physiques, espérant de la sorte vaincre sa lassitude. Avec les souffrances physiques, il endurait des tortures morales, autrement épuisantes.

Les rapports du docteur Malfatti, écrit Prokesh-Osten, n'expliquaient pas les causes primordiales de l'état de choses qu'il signalait. Le prince a succombé au chagrin qui le dévorait et qui était le résultat de sa situation et de l'inactivité à laquelle étaient condamnées ses plus nobles facultés. Il m'est impossible de renoncer à la conviction qu'une jeunesse heureuse et active aurait contribué pour beaucoup à fortifier le corps et que l'arrêt qu'a subi le développement des organes a été le résultat des souffrances morales. J'ai assez connu cette âme, pour comprendre que ses tourments aient dû briser le corps; mais j'avais rejeté bien loin l'époque de la crise fatale, et je m'étais plu à es-

pérer qu'un revirement salutaire dans la destinée de cette infortuné jeune homme surviendrait à temps pour reculer l'heure de sa mort[1].

Le docteur Malfatti avait été mandé pour la première fois auprès du prince dans les premiers mois de 1830. Il a consigné, dans un écrit dont le regretté Étienne Charavay[2] avait bien voulu nous communiquer une copie, dans quelles circonstances il fut appelé à donner ses soins au fils de Napoléon. La pièce, bien qu'elle n'ait pas la précision d'un document scientifique, ne saurait être passée sous silence ; c'est la relation, la plus circonstanciée que nous connaissions, de la maladie du duc de Reichstadt.

En mai 1830, écrit Malfatti, je fus appelé près du duc de Reichstadt avec le titre de son médecin ordinaire. Je succédais à trois hommes de haute renommée, le célèbre Franck et les docteurs Goëlis et Standenheimer[3]. M. de Herbeck avait rempli auprès du prince l'office de chirurgien ordinaire.

1. Prokesch-Osten, *Mes relations avec le duc de Reichsladl*, cité dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques.*

2. Cette copie diffère légèrement du récit rapporté par M. de Montbel, dans son livre, 219 et suivantes.

3. Malfatti écrit par erreur *Standenheimer ;* d'après M. Éduard Wertheimer (*Der Herzog von Reichstadt :* Stuttgart, 1902, p. 396, note 3), il s'agit du docteur *Standenheim* Standenheim avait déjà (été 1827) la conviction que les parties les plus faibles dans

Mais ces médecins n'ont pas laissé de journal de la santé du jeune duc. Le comte de Dietrichstein eut la bonté de réparer ce vide en me communicant *(sic)* lui-même quelques particularités antécédentes, de la connaissance desquelles je ne pouvais me passer.

Le prince mangeait très peu et sans appétit ; son estomac semblait trop débile pour supporter la quantité de nourriture proportionnée au besoin de sa croissance rapide et presque stupéfiante. A l'âge de dix-sept ans, sa taille arrivait déjà à cinq pieds huit pouces. De temps en temps il avait de légers maux de gorge et il était sujet à une sorte de toux habituelle et à une journalière sécrétion de mucosités. Le docteur Standenheimer avait dès lors manifesté de vives inquiétudes pour une prédisposition du prince à une phtisie procédant par l'artère aspera [1] : je m'informai des prescriptions données pour s'opposer à ces symptômes de mauvais augure. Quelque notion que j'eusse d'une prédisposition morbide héréditaire dans la famille de Napoléon, mes premières recherches me montrèrent et me donnèrent l'assurance que le prince souffrait d'une affection cutanée, *herpes farinaceum*.

Je ne pouvais approuver l'usage des bains froids, auquel s'était aussi opposé le chirurgien de Herbeck, peut-être en raison de la pratique acquise par lui sur la faible construction organique de la poitrine du prince. Afin de réagir sur le système cutané, j'employai avec un bon suc-

la constitution du prince étaient et seraient toujours la trachée-artère et la poitrine (note de Foresti, dans Wertheimer, *op. cit.*, note 1, p. 396).

1. La trachée-artère.

cès les bains *muriatici* [1] et les eaux de Seltz mélangées avec du lait.

Dans l'automne suivant le prince devait entrer dans la carrière militaire, objet incessant de tous ses vœux et sur lequel se concentraient tous ses désirs ; il en avait déjà obtenu la permission qu'il avait si ardemment sollicitée. Vous vous imaginez la faveur que j'obtins auprès de lui lorsque je dus m'opposer formellement à un tel changement de vie : j'exposai les motifs de mon avis contraire dans un rapport que je soumis le 15 juillet 1830 à ses augustes parents. J'y démontrai que dans cet état de croissance excessive du corps — et d'une croissance disproportionnée au développement d'un système organique prédisposé à une faiblesse générale plus grande encore du côté de l'estomac — une maladie accessoire quelconque pouvait devenir très dangereuse, et pour le présent et pour l'avenir, qu'il fallait employer telle méthode qui garantisse le prince de toutes les influences atmosphériques et du besoin de forcer la voix, fatigue à laquelle l'obligeait continuellement le service militaire.

Mon rapport trouva bon accueil auprès de l'empereur, et l'entrée au service militaire fut différée de six mois. Grâce à l'assiduité et au secours des révulsions artificielles, les symptômes inquiétants diminuèrent visiblement ; l'hiver se passa assez heureusement pour lui, mais la croissance de taille continuait.

Au printemps de 1831, le prince entra dans le nouvel état de sa vie après lequel il avait tant soupiré. De ce moment il refusa tous mes conseils ; je fus réduit à être

1. D'acide muriatique ou chlorhydrique.

seulement le spectateur inactif d'un zèle démesuré, d'une passion sans limite pour ses nouveaux exercices ; il croyait alors de son devoir de suivre uniquement cette passion qui plaçait son faible corps au milieu de privations et de fatigues absolument incompatibles avec ses forces. Il eût considéré comme un opprobre, comme un acte vil de manifester ses souffrances sous les armes. Outre que j'avais à ses yeux le tort impardonnable d'avoir retardé sa carrière, il semblait qu'il craignait que mes observations l'interrompissent de nouveau. C'est pourquoi, si dans la conversation il usait toujours avec moi des meilleurs égards, comme médecin je ne pus plus obtenir une syllabe de vérité de lui. Il me fut impossible de l'induire à reprendre l'usage des bains *muriatici* et des eaux minérales qui lui avaient fait tant de bien l'année passée. *Je n'ai pas le temps,* était sa seule réponse.

Plus d'une fois je le surpris dans sa chambre réduit à un état d'extrême fatigue. Un jour entre autres, je le trouvai couché sur un canapé, à bout de forces, exténué, presque évanoui. Il ne pouvait en ce moment me cacher un état pénible qui se montrait à moi avec trop d'évidence. « Je rage, me dit-il, contre ce malheureux corps, qui ne peut être à la hauteur de la volonté de mon âme. — C'est dommage, en vérité, lui répondis-je, que Votre Altesse ne puisse changer de corps comme elle change de chevaux, quand ils sont fatigués ! Mais je supplie encore une fois Votre Altesse de considérer qu'elle a une âme de fer dans un corps de cristal et que l'abus de la volonté ne peut que lui devenir funeste. »

De fait sa vie était devenue comme un vrai foyer de

combustion : il dormait à peine quatre heures, bien qu'il eût naturellement besoin de beaucoup de sommeil, il ne prenait presque pas de nourriture d'aucune sorte. Toute sa vie était concentrée dans le mouvement des exercices à pied et à cheval [1] ; il ne savait pas ce que c'était que le repos : pendant ce temps, sa taille s'allongeait encore [2] et il maigrissait [3] de plus en plus ; la carnation de son visage devenait livide. A toutes mes demandes sur sa santé, il répondait : *Je me porte parfaitement.*

Au mois d'août il fut pris d'une violente fièvre catarrhale. Tout ce que je pus obtenir, c'est qu'il restât à la chambre et au lit pendant une journée.

Nous nous consultions souvent, le général Hartmann et moi, sur la nécessité de mettre un terme à un système de vie qui menaçait une existence si fragile...

Le général comte Procope Hartmann von Klars-

1. « Même des témoins oculaires de sa rage d'équitation... me décidèrent encore à remarquer sa mauvaise mine, occasionnée par la *transpiration exagérée* et l'épuisement de poitrine... » Lettres, en allemand, vers 1830, de Dietrichstein au baron Obenaus; citée par Ed. Wertheimer, *op. cit.*, p. 368-369, note 4.)

2. « Il grandissait à vue d'œil, tandis que sa poitrine, au lieu de gagner en largeur, semblait se rétrécir. » Note de Foresti, citée par Wertheimer, *loc. cit.*, note 1, p. 395.

3. « Il (le duc de Reichstadt) était si maigre qu'au lieu d'un jeune homme de 21 ans, on croyait avoir devant soi un vieillard. » Ed. Wertheimer, *loc. cit.* (D'après une lettre du précepteur du prince, le capitaine Foresti à son frère), lettre communiquée par le docteur Hermann-Hallwich (*Communication de la Société historique des Allemands de Bohême*, Prague, 1898-1899, 1re livraison; cf. *Gaulois*, 31 mars 1900).

tein était le précepteur militaire du duc. Cet officier distingué de l'armée autrichienne a laissé les notes les plus intéressantes sur la santé du prince, dans les derniers mois qui ont précédé sa mort ; des notes, nous devrions dire des bulletins de santé, sous forme de rapports adressés à l'empereur François Ier, pour le renseigner sur l'état du jeune prince dont il avait la garde et la responsabilité.

D'après la relation du général Hartmann, l'enrouement aurait commencé à se manifester chez le duc quatre jours après qu'il eut pris le commandement du bataillon d'un régiment d'infanterie hongroise, exactement le 19 mai 1831. Le général ne crut pas devoir l'empêcher de continuer son service, trouvant une explication naturelle [1] à ce qui était, au contraire, un symptôme prémonitoire d'un mal organique avancé.

A cette époque, rapporte le comte Hartmann, il n'y avait pas encore d'indices visibles de la maladie, quoique actuellement il soit indubitable qu'il portait dès lors les germes du mal terrible auquel il a succombé. Cependant, bientôt de légères attaques de toux assez fréquentes, la prolongation de son enrouement, sa faiblesse après les

1. « Cet effet, écrit-il, est généralement produit sur tous ceux qui n'ont pas l'habitude de commander une ligne étendue, même sur les personnes les plus robustes. » *Le duc de Reichstadt*, par M. DE MONTBEL, 1836, 3e édition, 217.

fatigues, me semblèrent des preuves évidentes d'une constitution bien peu satisfaisante, et qui méritait une attentive surveillance, de continuels ménagements; mais le prince persistait à attribuer sa faiblesse au peu d'habitude qu'il avait de se livrer aux exercices du corps. Un mouvement actif pouvait seul guérir, disait-il, le mal qu'avait produit en lui la suite non interrompue d'une trop longue application aux études sédentaires. Avec une incroyable force de caractère, il cachait soigneusement, autant qu'il était possible, tous les symptômes d'indisposition phtisique, tant il craignait que la connaissance de sa situation réelle n'amenât la décision de son retour à une vie paisible et retirée.

Le séjour de Schœnbrunn que lui avaient conseillé ses médecins, rendit quelque espoir à l'entourage du duc. Ses forces renaissaient, les symptômes de sa maladie paraissaient s'amender.

Encouragé par cette amélioration inespérée, le prince voulut suivre l'empereur aux grandes chasses qui avaient lieu dans cette saison en Autriche.

L'humidité, le froid et la fatigue renouvelèrent ses accidents et ses souffrances. Son état de faiblesse n'avait jamais entièrement disparu; il se manifestait par une propension au sommeil, qui ressemblait à de l'engourdissement. Des symptômes fâcheux se déclarèrent de nouveau. Ses mains devinrent jaunâtres, circonstance souvent observée dans le prince, dès ses premières années, qu'on

avait attribuée successivement à des engelures, à l'insensibilité de la peau, à un défaut de force vitale, et qui avait résisté à tous les efforts de l'art [1].

Le prince se montrait peu docile aux prescriptions de ses médecins. Le docteur Malfatti lui disait un jour : « Comme prince bon et aimable, j'ai pour vous un profond attachement, mais je ne vous aime pas comme malade. — Et moi, répliqua le prince, je vous aime beaucoup, comme savant e homme d'esprit. Mais vous savez que je déteste la médecine. »

Malfatti avait décidé d'envoyer son auguste client aux bains d'Ischl, dès que la température et aussi l'état du duc le permettraient. Mais celui-ci, à peine convalescent, commettait une imprudence et tous les remèdes échouaient. « Il semble, disait son médecin, qu'il y ait dans ce malheureux jeune homme un principe actif qui le pousse à se suicider : tous les raisonnements, toutes les précautions échouent contre cette fatalité qui l'entraîne. »

L'équinoxe du printemps fut une époque funeste. La fièvre, les engorgements au foie [2], et des « ex-

1. Montbel, *op. cit.*, 256.

2. Malfatti le soignait pour un engorgement du foie. Dans une lettre, datée du 17 mars 1832, c'est-à-dire antérieure de quatre mois seulement à sa mort, il rend compte à sa mère de l'état de sa santé, du traitement qu'il suit et du genre de vie qu'il mène à la cour de l'empereur. Cette lettre est empreinte d'une

crétions de nature suspecte » éveillèrent à nouveau l'inquiétude des médecins.

Au mois d'avril, l'amaigrissement, joint à d'autres signes, tels qu'une accélération insolite du pouls, une expectoration purulente, indiquait à des yeux exercés une aggravation notable.

Le docteur Malfatti, qu'une attaque de goutte retenait loin du prince, désigna pour le remplacer les docteurs Reiman et Wichrer. Malfatti avait prévenu ses confrères qu'il avait prescrit au duc des *bains de tripes*, « vu l'état de dépérissement produit par la suspension des forces digestives ».

certaine mélancolie et il avoue lui-même que son humeur, morose et atrabilaire, le rend peu dispos pour le travail et insouciant pour les agréments de la vie. Malfatti le soigne, dit-il, pour un engorgement du foie, bien que sa maladie principale soit une rapide croissance ; il lui faut surtout du repos, et il ne pourra l'obtenir qu'en renonçant à commander, ainsi que les années précédentes, un bataillon de deux cents hommes. « Si je pense à l'avenir qui peut s'ouvrir devant moi, je trouve que j'ai vis-à-vis de l'humanité le devoir sacré de me guérir, et ce n'est que sous ce point de vue que je vous importune avec des détails de ma santé. » Il va régulièrement au spectacle ; c'est le seul moment où il fait sa cour à l'empereur. On vient de donner au théâtre de la Burg une nouvelle tragédie de Raupach, *le Roi Enzio ;* la diction en est sublime et le sujet touchant, on y a beaucoup pleuré et lui-même a versé trois ou quatre larmes. « L'empire de la musique est maintenant bien désert, il y a six mois qu'on nous a donné le dernier opéra qui en mérite le nom ; c'est *la Straniera* de Bellini, que je crois digne de tenir la balance au *Pirate*. » *Gazette anecdotique*, 1883, t. I, 200-201.

Les médecins, jugeant que le remède était opportun et même urgent (*sic*), approuvèrent l'idée de leur collègue, et le prince prit deux bains de tripes, pendant deux jours consécutifs ! Chose extraordinaire, la fièvre s'arrêta, sous l'influence de ce traitement singulier ; nous voulons plutôt croire à une coïncidence.

A peine eut-il repris quelques forces, que le prince retomba dans son vieux péché : il remonta à cheval. Le temps était humide et froid; il crut vaincre l'impression de l'air, en menant pendant quelques heures son cheval à une allure effrénée.

Rentré chez lui, il héla une voiture et alla se promener au Prater jusqu'au coucher du soleil. Une roue se cassa ; le prince s'élança au milieu de la rue, mais ne put se tenir debout ; ses forces l'abandonnèrent, il tomba meurtri. Cette imprudence fut suivie d'un violent accès de fièvre et d'une fluxion de poitrine, qui amenèrent de graves accidents et, notamment, « la perte de l'ouïe de l'oreille gauche ».

Le 15 mars 1832, la température s'étant adoucie, le duc tenta quelques nouvelles promenades à cheval et en voiture découverte. « A part une grande lassitude, très naturelle après une longue maladie, une toux légère et des évacuations bilieuses, le prince se trouva bien. »

Mais la température s'étant rafraîchie, tous les

malaises antérieurs reparurent. Les médecins espéraient beaucoup d'un séjour à la campagne et d'une saison de bains à Ischl, où le malade devait se rendre au mois de juin, si le temps le permettait. Le 23 mai, le docteur Malfatti faisait transporter le prince à Schœnbrunn.

Grâce à la température douce dont il jouit dans sa nouvelle résidence, le malade peut se livrer à un exercice modéré à pied. « Ses accès de fièvre sont moins violents, quoique plus tenaces ; les nuits sont un peu plus tranquilles ; la toux a légérement diminué, l'expectoration est moins abondante, mais toujours de même nature.

Le prince a commencé sa cure de lait d'ânesse mélangé, pendant les premiers jours, d'eau de Seltz et ensuite d'eau de Marienbad. Les hémorroïdes ont été un peu plus fortes, sans que pour cela il se soit produit un changement général[1].

Ces hémorroïdes annonçaient bien un tempérament arthritique, enté sur un terrain tuberculeux.

Cependant on a constaté que la fièvre et la toux ont diminué ; le sommeil et l'appétit sont meilleurs. Accalmie de faible durée : la toux ne tarde pas à augmenter de fréquence, le malade reste plongé, durant des heures, dans une somnolence inquiétante, le pouls est plus fréquent qu'à l'état

1. *Revue historique*, mai-juin 1897.

normal; on applique des sangsues aux tempes.

Sans nous arrêter à l'originalité de ce traitement, poursuivons la relation du précepteur.

Dans les premiers jours de juin, l'état du prince est devenu alarmant; le médecin traitant parle de s'adjoindre des confrères.

Le 9 juin, on doit suspendre l'usage du lait d'ânesse[1], qui produit un relâchement intestinal.

Les forces ne reviennent pas, le pouls est toujours aussi fréquent. Le docteur Malfatti provoque l'avis des docteurs Vivenot, Turckheim et Wirer, qui déclarent que le traitement employé doit être continué, mais ne dissimulent pas la gravité du pronostic.

La toux, l'expectoration ne diminuent pas; celle-ci est fortement mêlée de sang et accompagnée d'une violente fièvre. Les médecins, rappelés, attribuent l'aggravation du mal « à la rupture d'un abcès du poumon ».

La nouvelle de l'arrivée prochaine de sa mère provoque chez le malade une réaction salutaire. Les quintes de toux sont, à la suite de cette visite tant espérée, moins fréquentes, moins fatigantes; l'enrouement, qui était survenu depuis deux jours, est également moindre.

1. Cf. la *Note sur le traitement de la maladie du prince*, dans l'ouvrage de M. de Montbel, p. 420.

Le prince passe par des alternatives d'amélioration et d'aggravation de son état, mais la faiblesse est de plus en plus marquée[1].

L'appétit est presque nul « et ce n'est qu'à force de persuasion qu'on réussit à faire absorber un peu de nourriture au prince ». Il expectore du pus en quantité considérable, et il lui devient de plus en plus pénible de parler et d'avaler.

La catastrophe finale se prépare; le dernier rapport est daté du 20 juillet, deux jours avant la mort de l'infortuné duc de Reichstadt.

Quelle impression Marie-Louise a-t-elle ressen-

1. Dans son numéro du 3 juillet 1832, col. 14896, le *Temps* reproduisait l'extrait qui suit, d'une lettre qui lui était parvenue de Vienne : « A propos de Napoléon, son malheureux fils se meurt décidément. Malfatti, son médecin, m'en avait parlé il y a quelque temps de manière à laisser de l'espérance; mais cette dernière lueur s'est évanouie. Le duc de Reichstadt est attaqué d'une phtisie pulmonaire qui le détruit lentement. Le pauvre jeune homme disait il y a quelques jours : « Si jeune ! N'y a-t-il donc aucun remède? Ma naissance et ma mort, voilà donc quels seront les seuls souvenirs !... » Il y a quelque temps, sa mère lui envoya le berceau de vermeil que lui avait donné la ville de Paris. Il l'a fait déposer au trésor impérial, et rappelant cette circonstance, il disait, il y a quelques jours : « Comme ma tombe sera près de mon berceau ! » J'étais à Paris lors de sa naissance. J'assistai à la grande revue que passa Napoléon en cette occasion, comme pour présenter aux troupes cet enfant déjà décoré d'une couronne ! Qui m'eût dit alors que, vingt ans après, proscrit comme lui par nos discordes civiles, je le verrais mourir à Vienne ? Sa mère est malade loin de lui... On

tie à la nouvelle de la maladie et de la mort de son fils? Il ne paraît pas que son émotion ait été bien vive, si nous en jugeons par les lettres mises au jour en ces dernières années[1].

Elle se dit « abattue, attristée, inquiète » de l'état de son fils, mais ce n'est qu'à la fin de juin, c'est-à-dire quand le mal est arrivé à son ultime période, que sa sensibilité maternelle s'émeut et qu'elle se décide à partir pour Schœnbrünn.

On lui mande que le prince « est de plus en plus maigre, d'aspect faible et las ; dans ses accès de fièvre, ses joues se couvrent de marbrures rouges, indicatives des maladies de poitrine » : elle est, à l'entendre, très remuée, mais ses alarmes ne se traduisent que dans ses lettres.

Le docteur Malfatti souhaite ardemment qu'elle vienne ; les nouvelles sont de plus en plus inquiétantes ; elle attend encore quelques jours[2] avant de se rendre auprès du moribond !

le plaint, on le regrettera : il était bon, affectueux, spirituel et d'une belle figure... On a dû l'administrer ce matin. Quelle triste et malheureuse destinée!... »

1. *Revue historique*, loc. cit.

2. C'est le 6 juin 1832 que Marie-Louise annonçait à son peuple qu'elle allait se rendre auprès de son fils. Voici ce que publiait le *Temps*, dans son numéro du 5 juillet 1832, col. 14936 : « L'archiduchesse Marie-Louise a adressé la lettre autographe suivante à la commission du gouvernement chargée de délibérer sur les affaires de l'État pendant son absence :

« Des nouvelles alarmantes m'étant parvenues sur l'état de

Est-ce un cœur de mère qui bat dans la poitrine de cette impératrice déchue, et comment peut-il se trouver des historiens pour apprécier avec indulgence une telle sécheresse d'âme!

Au moins la mère va-t-elle se retrouver, en présence de ce corps miné par la maladie? Écoutez l'impression que cette Autrichienne apathique a ressentie, quand elle a revu son fils après plusieurs mois d'absence : «... Je m'étais fait, écrit-elle, une si terrible image de son état que, quand je suis arrivée ici hier au soir, je l'ai trouvé un peu mieux que je m'y attendais. *Le ciel m'a donné la force de ne pas lui montrer ma douleur*, et il en a été tout réconforté. »

Cependant le mal fait de redoutables progrès. Le *Fils de l'Homme* est perdu sans retour... On attend l'explosion déchirante d'une douleur jusque-là contenue. Mais l'ex-souveraine est préparée au

santé de mon fils bien-aimé le duc de Reichtadt, ces nouvelles affligent profondément mon cœur, et je me suis déterminée à me rendre d'ici peu de jours à Vienne pour quelque temps. L'absence que je ferai de mes États sera pourtant aussi courte que possible. Je ne puis, en conséquence, que chaudement recommander à la commission à laquelle j'ai confié les délibérations sur les affaires d'État pendant ma courte absence, de continuer à exercer ses fonctions jusqu'à mon retour, pour le bien de mes sujets bien-aimés, avec autant de zèle et de sollicitude qu'elle en a mis jusqu'ici à remplir les charges de sa mission.

« Marie-Louise.

« Trieste, 6 juin 1832. »



FIG. 22. — LE DUC DE REICHSTADT SUR SON LIT DE MORT.

coup fatal et n'espère plus que dans l'au-delà. « Je mets toute ma confiance en Dieu ; mon bonheur ou mon malheur sont dans ses mains et il dirigera tout pour mon grand bien. » Fatalisme commode et qui n'abîme pas la santé !

Les souffrances du malade touchent à leur terme ; le prince expire dans les bras de sa mère. Le jour même, cette femme, douée vraiment d'une heureuse nature, annonce en ces termes, d'une froideur désespérante, le grave événement :

Mon pauvre fils vient d'expirer à l'instant, à cinq heures dix minutes. Le ciel a exaucé mes prières et lui a accordé une mort douce et paisible. Je vous baise les mains, mon cher papa, et vous remercie de toutes les bontés et de toute l'affection que vous lui avez témoignées ; mon cœur, plein de tendresse filiale pour vous, vous en gardera une reconnaissance éternelle.

Explique qui voudra par la foi religieuse cette étrange attitude, mais il nous sera bien permis de dire que celle qui eut l'honneur inespéré d'être la femme de César ne sut jamais, au milieu des épreuves que lui réserva le sort, se montrer à la hauteur de son rôle ; rôle ingrat, mais qu'elle pouvait ne pas rendre odieux.

Si on peut reprocher à Marie-Louise de n'avoir apporté le réconfort de la tendresse maternelle à

son fils qu'à son lit de mort, on ne saurait l'accuser sans injustice d'avoir hâté sa fin.

S'il est des coupables en cette circonstance, ce sont ceux-là même qui avaient la mission de veiller sur la santé du prince, et qui, par ignorance plus que par imprudence, n'ont su opposer qu'une médication empirique à un mal qu'un traitement énergique serait peut-être parvenu à enrayer.

Pendant longtemps des bruits étranges ont couru sur la mort du duc de Reichstadt. On a laissé planer des doutes sur cette fin, qui n'était pourtant que l'aboutissant logique d'une maladie arrivée à son terme.

Avant le dénouement fatal, on chuchotait, on écrivait[1] même que le duc de Reichstadt succombait à un empoisonnement. Ce bruit était si répandu que le roi de Bavière demandait à l'ambassadeur autrichien, accrédité auprès de la Confédération germanique : « Dites-moi, le duc de Reitchstadt est-il mort de mort naturelle ? » Rendu attentif par la réponse de l'ambassadeur à l'inconvenance de sa question, il ajoutait aussitôt : « Comprenez-moi bien ; comme il y a en France deux partis qui ont intérêt à sa mort, je me demande si rien n'a été tenté de ce côté contre le fils de Napoléon[2]. »

1. V. le *Temps*, 14 juillet 1832.

2. *Revue Historique*, mai-juin 1897, 82-83.

L'auteur des *Révélations sur la mort du duc de Reichstadt*[1] écrivait, dès 1833 :

Relativement à la mort du duc de Reichstadt, les uns, ignorants, et par conséquent le plus grand nombre, disaient hautement qu'il avait été empoisonné. Les autres, plus timides, sans oser parler du poison, suspectaient sa mort de ne pas être naturelle. Une certaine fraction, moins nombreuse et moins brute (*sic*), prétendait que jeune on ne l'avait pas convenablement élevé et que sa mort était la conséquence de sa vie violente.

De prétendus initiés à des secrets qui n'existent pas, ont trouvé bonnes et justes à exploiter la présence du duc de Raguse à Vienne et ses fréquentes visites au duc de Reichstadt, en le dotant d'un crime de plus dans l'opinion. Une coterie médicale, éparpilleuse de scandales, a signalé son médecin Malfatti comme un empoisonneur, et à défaut de meilleurs arguments, l'a condamné sur son silence.

L'écrivain anonyme dont nous venons de citer le texte, eut occasion de voir, nous dirions actuellement d'interviewer le docteur Malfatti, sur le rôle qu'on lui prêtait et il nous a transmis, l'ayant ouï de sa bouche, le plaidoyer du médecin du prince.

Deux mois plus tard, j'eus occasion de visiter Malfatti; j'allais plusieurs fois à sa maison d'Hietzing près de

1. A.-F.-B., *Révélations sur la mort du duc de Reichstadt*, etc (Paris, Delauney, 1833, in-8).

Schœnbrunn, et toujours je le trouvai irrité du rôle dont le public l'a recouvert... Revenant à sa maladie, il m'assurait avoir pronostiqué juste sur les conséquences de sa constitution naturellement débile et avoir fortement protesté, dans un mémoire remis à l'Empereur, contre la décision prise de le faire entrer au service militaire, comme au-dessus de ses forces et devant solliciter le développement des dispositions maladives que comportait son organisation, mais que son avis avait été dédaigné ou n'avait pas prévalu devant des considérations d'un autre ordre.

Ici, il me déclara qu'à son tempérament essentiellement lymphatique, le duc de Reischtadt joignait une affection dartreuse extrêmement intense, dont il était pour ainsi dire tout imprégné et qui apparaissait alternativement sur différents points de la surface du corps. Cette maladie de peau, qu'il regardait comme constitutive, aurait été, selon Malfatti, toute sa maladie et par conséquent l'unique cause de sa mort. En effet, en suivant attentivement l'histoire de cette affection cutanée et en la prenant pour point de départ, on arrive, sans conséquences forcées, au principe de l'affection des poumons, à son invasion, à ses diverses périodes et à sa funeste terminaison.

Il est de toute vérité que le duc de Reichstadt était dartreux, qu'en grandissant cette affection de peau avait fait des progrès et qu'enfin, dans les dernières années de sa vie, elle avait pris un caractère de permanence très positif, sous la forme de *dartres vives* fixées à l'une et l'autre aisselle.

Il est aussi irrécusable qu'il y a deux ans environ, un médecin, qui n'est pas Malfatti, ordonna des bains froids, dont l'usage fit disparaître, dans l'espace de quelques semaines, toute apparence dartreuse. Depuis ce temps, la peau a réellement cessé d'être le siège de toute éruption, mais c'est depuis ce temps aussi que la santé du prince s'est sensiblement altérée, puis totalement éteinte. Selon Malfatti, c'est à la répercussion de cette affection cutanée sur les organes pulmonaires qu'il faut rapporter les graves altérations pathologiques dont ils étaient le siège et que l'autopsie a si manifestement signalées.

Toute cette circonstance de répercussion, selon Malfatti, ne serait pas la cause exclusive, absolue, de la mort, elle peut avoir été cause déterminante, secondaire, mais non primitive; comme telle, il y avait d'abord une constitution lymphatique, une manière d'être anormale du tissu organique, sans laquelle peut-être n'aurait pas pu se développer la série de symptômes qui ont amené une terminaison funeste. Telles sont à peu près les conclusions auxquelles conduit l'observation conjointe des lésions matérielles et des dispositions individuelles primitives...

Selon l'opinion vulgaire la plus accréditée parmi la populace, on a dit que, pendant toute la maladie du duc, Malfatti avait toujours marché le poison à la main, que sciemment, pour arriver à un but arrêté, prescrit et consenti, il avait soumis son malade à un traitement dont il calculait froidement l'influence homicide. Selon les prôneurs de cette hypothèse, ce calcul régicide a duré

deux ans. Pendant deux ans. Malfatti aurait divisé les jours de son malade par l'action d'un poison; et toutes les vingt-quatre heures, il aurait fait la soustraction de 1 p. 100 de son existence. Ce serait par trop atroce et c'est d'une trop grossière absurdité pour supporter le raisonnement, une telle accusation est au-dessous de toute réfutation; je passe outre.

Dans le second cas, on l'a accusé d'ignorance. Hélas! cela ne change rien au résultat, sans doute, mais la question de préméditation se trouve écartée; le blâme ne se limite plus à Malfatti, il s'étend en outre à ceux qui n'ont pas su ou qui n'ont pas voulu confier à des lumières plus brillantes et plus sûres, des jours qu'ils passent pour avoir sacrifiés à leurs systèmes.

On le conçoit, la vérité est difficile. Pourtant toutes les probabilités militent en faveur de cette dernière opinion, soit en rétrogradant sur les antécédents de la carrière pratique de Malfatti, soit en l'entendant raisonner science médicale; dans les deux cas, Malfatti n'est rien moins qu'un ignorant. Il possède des connaissances anatomiques, mais c'est le type des médecins selon Galien, des humoristes, des polypharmaques, la médecine allemande résumée; en l'entendant parler thérapeutique et physiologie, on croit la science rétrogradée, rajeunie de vingt siècles.

En voici une preuve que j'ai recueillie de sa bouche et qui rappelle tout à fait la soupe aux cailloux : je lui parlais de la possibilité à laquelle je croyais qu'il était présumable d'arriver, de dissoudre la pierre dans la vessie; il me répondit qu'il le croyait aussi, et que même il

avait un remède presque infaillible, qui consistait à faire bouillir un caillou (du silex) dans un vin rouge un peu acide et à faire boire cette préparation au malade. Il était de bonne foi ; il pensait que son silex était soluble et que le vin agissait, non par l'acide qu'il contient naturellement, mais par les principes d'un caillou *insoluble* qu'il ne peut par conséquent ni dissoudre ni contenir et dont la présence au milieu du vin n'est qu'un charlatanisme de bonne femme. D'après cela, on peut juger Malfatti par induction[1].

Une autre version eut cours, qui attribuait à la cour d'Autriche la fin prématurée du fils de Napoléon.

D'autres, peut-être ennemis de Metternich ou de la politique du cabinet autrichien, soutiennent qu'il y a eu dans cette mort prématurée un principe d'atroce combinaison, de froide et longue réflexion, et que ces quinze années passées à la cour de Vienne n'ont été qu'une torture continue, qu'une lente agonie.

Du vivant du prince, avait paru, dans un jour-

1. Tous n'ont pas jugé Malfatti aussi sévèrement ; c'est ainsi que, dans une belle lettre écrite par le précepteur militaire du prince, il est dit : « Vous savez bien, ils (les médecins) ont déclaré unanimement que tout ce que M. Malfatti a fait était bien de manière conforme à la maladie du prince, qu'on ne pouvait faire ou donner quelque chose de mieux. » Hartmann, in Dietrichstein, Schœnbrunn, 17 juillet 1832 (Archives de famille du prince Attingen-Wallerstein, cité par Wertheimer, *loc. cit.*, note 1, 461).

nal de Londres très répandu[1], une note des plus agressives à l'égard de Metternich. L'astucieux diplomate n'y était guère ménagé.

Nos lecteurs pourront se souvenir du ton impertinent avec lequel les gazettes allemandes donnèrent un démenti il y a quelques semaines, au *Courrier*, pour avoir annoncé que les médecins avaient annoncé la maladie du duc de Reichstadt incurable. Maintenant le danger dans lequel est sa vie ne pouvant plus être caché, les gazettes allemandes en conviennent, mais elles se gardent bien de faire savoir au monde la cause de la maladie qui conduit le jeune prince au tombeau.

Le duc de Reichstadt est la victime de la politique à combinaisons froides qui caractérisent l'école de Metternich. Il y a longtemps que les médecins du prince déclarèrent que le changement d'air et de pays lui était nécessaire, malheureusement les gens adonnés au système de Metternich trouvèrent dans le nom de Napoléon assez de motifs pour refuser[2] de le laisser aller dans le climat chaud de l'Italie...

1. Le *Courrier de Londres*, reproduit par le *Temps*, 5 juillet 1832.

2. La lettre suivante, qui appartient à Mme de Silveira, fille cadette du baron de Méneval, lequel fut secrétaire intime de Napoléon, est à cet égard des plus explicites. Elle a été publiée dans le numéro du *Figaro* portant la date du 16 juillet 1895 :

« Mont-Dore, 9 août 1832.

« J'étais bien préparé, ma chère amie, à la perte douloureuse dont j'ai appris la nouvelle. J'avais vu, avant de quitter Paris,

Certains allaient plus loin dans leurs insinuations; ils affirmaient, sans ambages, que la Cour de Vienne avait soudoyé l'assassin du duc de Reichstadt.

En ce temps, Vienne avait un dentiste célèbre, un Italien, du nom de Carabelli. Le bruit courut

une lettre du docteur Malfatti à Antomarchi, qui lui donnait de longs détails sur la nature de la maladie de l'infortuné prince. Il était attaqué d'une phtisie tuberculeuse arrivée à sa dernière période et malheureusement incurable. Depuis longtemps, les médecins sollicitaient son éloignement de Vienne; mais la Sainte-Alliance s'y est constamment opposée. Metternich n'a pas osé lui désobéir et l'empereur s'est séparé de son petit-fils en pleurant, pour ne pas le voir mourir. Dieu nous préserve d'avoir des cœurs de souverains! C'est un nouvel attentat dont la coalition s'est chargée et qui ajoutera à l'exécration que lui vouera la postérité. Je crois au désespoir de sa mère, mais ne la crois pas inconsolable... Dieu lui pardonne! Que de maux sa faiblesse nous cause! Une profonde obscurité couvre l'adolescence et la mort du jeune infortuné. Les crimes qu'a vu commettre le moyen âge étaient empreints d'une énergie sauvage qui avait quelque grandeur. Mais quel dégoût mêlé d'horreur inspire cette lâcheté de cœur, qui n'ose pas assassiner d'un coup de poignard, mais qui fait mourir lentement un jeune homme dont l'âme ardente et généreuse se consume dans d'impuissants efforts, sans trouver une âme dont les sentiments et les pensées répondent aux siens! Je ne sais quel sentiment domine en moi, de l'indignation ou de la douleur. Mon repos en est troublé pour toute ma vie, et je tâche en vain d'écarter ces fâcheux souvenirs. J'ai trouvé dans la maréchale Ney et dans Mme Tascher une sympathie qui a quelque douceur pour moi, quoiqu'elle me laisse bien à désirer. Mais elles ne peuvent sentir comme moi... »

qu'il avait été payé, pour empoisonner lentement le duc, en lui arrangeant les dents[1].

Ce racontar, qui n'avait jamais été pris au sérieux, a été tout récemment réédité, au rez-de-chaussée d'un de nos grands quotidiens, par l'auteur de *Mémoires*[2] dont la véracité est plus que suspecte. La plupart des anecdotes qui y sont contées sont propos d'antichambre ou d'office, qui ne doivent être acceptés que sous bénéfice d'inventaire. Sous ces réserves, nous reproduisons le passage des Mémoires où il est fait allusion à la tentative criminelle dirigée contre le duc de Reichstadt, tentative qui, à entendre le narrateur, aurait été suivie d'effet. L'exposé seul des faits suffit à en démontrer l'invraisemblance.

C'est le prince Napoléon, le fils du roi Jérôme, qui aurait fait la grave confidence qu'on va lire à Mme Judith, alors sociétaire du Théâtre-Français.

... L'accord s'était fait entre la cour de Vienne et la monarchie française, le fils de Napoléon n'était plus d'aucune utilité dans les calculs diplomatiques et l'éveil subit de son âme devenait un danger européen.

Metternich décida sa mort. Ce crime, c'est la grande duchesse Stéphanie de Bade, cousine de Napoléon Ier, qui me l'a appris.

1. *Nouvelle Revue*, 15 janvier 1897.

2. *Journal*, 11 août 1910 (Mémoires d'une Comédienne).

Elle avait une femme de chambre qu'elle aimait beaucoup. Quand celle-ci fut sur le point de se marier, sa maîtresse, pour lui témoigner son affection, lui constitua une grosse dot, l'ex-femme de chambre épousa un dentiste renommé en Autriche.

Quelque temps après, elle tomba très malade.

Déjà moribonde, elle fit demander à la grande-duchesse de venir à son chevet pour recueillir une importante confidence.

Et quand son ancienne maîtresse fut près d'elle :

— Vous aurez sans doute intérêt, lui dit-elle, à savoir la vérité sur la mort du duc de Reichstadt, puisqu'il était de votre famille. Vous réglerez votre conduite à l'égard de certains personnages sur l'avis que je vais vous donner.

C'est mon mari qui a tué le fils de l'Impératrice Marie-Louise — il m'en a fait l'aveu.

Il soignait les dents du jeune duc. Un jour, le prince de Metternich l'appela et lui parla sans témoins. Il lui demanda s'il ne pouvait pas, par plusieurs piqûres empoisonnées faites aux gencives et espacées sur le cours d'une année au moins, tuer lentement le fils de Napoléon Ier. La mort paraîtrait ainsi l'effet d'une maladie de langueur. Il lui promettait de l'enrichir pour le récompenser. Mon mari accepta ce marché abominable et l'exécuta. Telle est la confession que j'avais à vous faire. Au moment de quitter la vie, j'ai voulu décharger ma conscience d'un secret qu'elle avait horreur de révéler.

Le prince Napoléon ajouta : « La grande-duchesse Stéphanie était très véridique et je ne puis douter de son récit. »

Ce n'est plus de l'histoire, c'est du pur mélodrame. Quel est le poison qui, injecté dans les gencives, n'agit qu'à longue échéance ? Avouons que, à cet égard, nos connaissances en toxicologie sont complètement en défaut. Pas plus aujourd'hui qu'à l'époque où les faits se seraient passés, nous ne sachions pas qu'il existe ou qu'il ait existé un moyen de se débarrasser aussi sûrement et aussi mystérieusement de son semblable. Cela peut se passer ainsi dans les feuilletons à grand tirage; il en va tout autrement dans la vie; que les âmes crédules se contentent de pareilles fables, elles ne résistent pas un instant à l'examen.

Doit-on accorder plus de créance à une autre accusation, visant les personnages déjà mis en cause ? A entendre ceux qui s'en font les tenants, l'empereur d'Autriche et son ministre auraient employé, pour atteindre leur but, un moyen d'un machiavélisme infernal.

On aurait ouvert au duc de Reichstadt, à peine adolescent, les coulisses de l'Opéra de Vienne. On l'aurait condamné, par une politique froidement cruelle et impitoyable jusqu'à la férocité, à une corruption et une mort précoces.

C'est un point particulièrement obscur et sur lequel la vérité est difficile à dégager. Il est certain que l'infant don Miguel, exilé par son père, dont il avait essayé de

prendre le trône, et réfugié à Vienne, en 1824, fut donné pour compagnon au jeune duc. C'était un jeune homme de vingt-deux ans, stupide, débauché et connu pour tel. M. de Metternich prétendait vouloir le former... On eût certes vu avec satisfaction le duc de Reichstadt oublier dans des plaisirs faciles les devoirs que son nom lui imposait. C'était d'ailleurs un moyen fort employé chez les princes de l'ancienne Europe, ceux d'Autriche en particulier, pour se débarrasser des parents gênants. Le poète Barthélemy, venu à Vienne en 1828, pour offrir au duc son poème *Napoléon en Égypte*, et qui, naturellement, essaya vainement de l'entretenir, contribua beaucoup à accréditer ces bruits, dans sa pièce de vers intitulée : *Le Fils de l'Homme* [1].

Quelques journaux, de ceux qui vivent de scandales, mirent des noms là où le public n'avait mis que des hypothèses. L'actrice Fanny Essler avait, disait-on, inspiré une passion vive au duc de Reichstadt, et c'est sa fréquentation qui avait amené chez le prince cet état d'épuisement qui l'avait conduit au tombeau [2].

Après la mort du duc, il circula même à ce propos une anecdote assez amusante. L'on raconta qu'un jeune Anglais avait fait des propositions avantageuses à la belle danseuse, afin qu'elle con-

1. *Le duc de Reichstadt*, par M. de Montbel, 152-154.

2. D'autres ont attribué cet épuisement à une cause beaucoup moins avouable (Cf. *Intermédiaire*, 1888, col. 549).

sentit à être aimée de lui. Après une offre d'un prix plus ou moins fabuleux, celle-ci consentit à accorder ses faveurs. Mais le fils d'Albion, au lieu d'en profiter, examina, le monocle à l'œil, les charmes de la danseuse, après quoi il dit : « Merci; à présent j'avais viou le tiombeau du diouc de Reichstadt » ; puis il sortit de chez la courtisane lui laissant un portefeuille bien garni [1].

Le docteur Véron conte, de son côté, qu'ayant eu l'occasion de rencontrer Fanny Essler, il eut la curiosité de lui demander si ce qu'on disait de ses rapports avec le duc était exact : « J'interrogeai à ce propos, écrit-il, l'ex-danseuse de Vienne avec une vive curiosité; je l'ai toujours trouvée sincère sans pruderie, et elle m'assura que cette passion du fils de l'empereur pour elle n'était qu'un conte fait à plaisir [2]. »

On assure, d'autre part, que Napoléon III, ayant sollicité du comte Prokesch-Osten, l'ami intime du duc, la vérité sur cette affaire d'amour, le comte lui confirma que tout ce qui avait été dit n'était que mensonge [3]. Prokesch-Osten, le seul

1. *Nouvelle Revue*, loc. cit.

2. *Memoires d'un bourgeois de Paris*, t. III, 257 ; cf. le *Correspondant*, 10 et 25 août 1906, mais surtout l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, n° du 22 septembre 1899, col. 498-502, où le rôle de Fanny Essler est bien expliqué et définitivement élucidé.

3. *Revue historique*, loc. cit. La même impression se retrouve

homme qui ait parlé sincèrement du duc, n'avait conservé aucun doute à cet égard.

Il me raconta, dit-il, un an avant la mort du duc, avec une noble candeur, comment, de toutes les femmes qu'il avait rencontrées dans le monde, aucune n'avait fixé son attention au delà d'une journée, aucune n'avait touché son cœur, ni même parlé à son imagination juvénile. Les comtesses *** et *** l'attiraient plus que les autres par leur beauté et leur amabilité. La nature s'éveillait chez ce jeune homme de vingt ans. Il me parlait souvent de ses impressions avec le ton de la plus pure innocence. Jamais il ne se serait exprimé avec cette franchise, s'il eût été en rapports plus intimes avec le beau sexe. Il se serait trahi par son embarras, mais il était de mœurs vraiment honnêtes. Le sang de la jeunesse bouillait dans ses veines.

Le maréchal Marmont rapporte un témoignage analogue.

Il trouvait peu de charmes dans les plaisirs du

dans les *Souvenirs historiques et traditions de famille* (1789-1871), du marquis de Cugnac, qui s'était livré à une enquête personnelle pour se faire une opinion. « Il (le duc de Reichstadt), écrit-il, mourut à 21 ans d'une maladie de poitrine occasionnée, dit-on, par des excès. Pour ce jeune prince, les tentations étaient grandes et l'on prétendait à Vienne que la police diplomatique française avait cherché à les faire naître. Le duc de Reichstadt devait être pour Louis-Philippe un épouvantail terrible. Toutefois, en répétant ce bruit, je dois ajouter que je n'ai entendu donner aucune preuve d'un complot aussi odieux.»

monde[1]. Plus tard, son développement étant complet, il en aurait sans doute été autrement, mais une prétention de stoïcisme et de haute raison l'aurait pendant longtemps mis en garde contre l'ascendant des femmes.

Au surplus, pourquoi chercher une cause extraordinaire à un événement dont l'explication est des plus normales? Pourquoi imaginer des conjectures plus invraisemblables les unes que les autres?

Qu'est-il besoin d'invoquer le poison ou le suicide lent[2], une éducation mal entendue[3], ou un traitement mal dirigé? *Le duc de Reichstadt a suc-*

1. Ce n'est pas l'avis général : le vicomte de Beaumont-Vassy, dans ses indiscrets *Mémoires secrets du dix-neuvième siècle*, p. 392, écrit ce qui suit : « Quant au fils de Napoléon, il oublia bientôt cette aventure un peu romanesque; très ardent, quoique profondément attaqué par la maladie, il menait alors de front plusieurs intrigues, entre autres une à la cour avec une séduisante baronne, et une au Prater avec une jolie et tendre paysanne. » Mais on sait ce que valent les propos du vicomte !

2. « Comme le jeune duc ne se soumettait pas toujours aux ordonnances des médecins, on a édifié sur ce fait la légende que, désespéré de sa situation, il s'était volontairement laissé mourir. » *Revue historique*, loc. cit.

3. « On a prétendu que l'attachement, la faiblesse, l'amour aveugle de l'empereur François pour son petit-fils, l'a toujours empêché de réprimer les écarts dans lesquels son âge, son inexpérience et ses passions l'entraînaient et que le duc de Reichstadt n'a succombé que sous le coup des excès qu'il a commis, qu'il n'a été victime que de ses propres fautes, et, peut-être d'*un amour paternel mal entendu*, mais rien de plus. » *Revue historique* précitée.

combé à la tuberculose, comme y aurait succombé Napoléon Ier lui-même, s'il n'avait joui d'une constitution qui défiait le mal.

On a pu suivre l'évolution de son mal à travers les bulletins de santé si précis, si explicites, de son précepteur ; on en voit la signature nette, irrécusable, dans le procès-verbal de son autopsie [1].

Quelle opération fut entourée de moins de mystère ? On peut dire qu'on a étalé devant l'Europe ce poumon « attaché à la plèvre, au médiastin et au diaphragme » ; ces tubercules « près de passer en suppuration ».

A l'ouverture de la poitrine, on trouva « une masse pulmonaire qui représentait à peu près tous les poumons, mais dégénérée, dure, rénitente, enfin absolument semblable à l'état squirrheux qui précède le cancer [2] ». Cette association du cancer et de la tuberculose est de notion récente ; mais cette coexistence n'en est pas moins un point réel, actuellement mis hors de discussion [3].

Et c'est le moment de rappeler que, quand le docteur Antommarchi procéda à l'ouverture du corps de l'Empereur, il trouva, lui aussi, sur le cadavre,

1. V. aux pièces justificatives.

2. *Révélations sur la mort du duc de Reichstadt*, loc. cit.

3. V. le mémoire de M. O. Crouzon, interne des hôpitaux de Paris, et la monographie du docteur Claude, *Cancer et Tuberculose*, 1 vol. in-16, de 95 pages.

le poumon gauche adhérant, par de nombreuses brides, aux parties postérieure et latérale de la poitrine et au péricarde, tout son lobe supérieur farci de tubercules et présentant, en outre, un certain nombre de petites excavations tuberculeuses.

Si le duc de Reichstadt a succombé au poison, c'est au poison tuberculeux. Le tenait-il de son père ? Nous ne le croyons pas. Celui-ci avait bien présenté les symptômes de la bacillose, notamment lors de la campagne d'Italie ; mais cette bacillose à laquelle on pourrait, avec toute vraisemblance, rapporter son état de maigreur et de pâleur, cette fébrilité presque continuelle, qu'il présenta jusqu'aux environs de la trentième année, il en avait guéri et le germe en était aboli, lorsque le roi de Rome a été conçu.

C'est, comme on l'a dit, du sang apporté dans la maison d'Autriche par les Bourbons de Naples, qu'est mort le duc de Reichstadt. Il est mort comme est morte sa grand'mère, la mère de sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse de Naples.

Sur les dix-sept enfants de son arrière-grand'mère, Marie-Caroline, princesse de Lorraine, reine des Deux-Siciles, deux sont morts en bas âge. La grande duchesse de Toscane est morte de la tuberculose, à vingt-neuf ans ; la princesse des Asturies à vingt-deux ; et n'est-ce pas la tuberculose qui

emporta, à seize et à dix-sept ans, les deux fils du duc d'Aumale, petits-fils du prince de Salerne, doublement; par leur père et leur mère, descendants de Marie-Caroline, cousins du duc de Reichstadt ?

Voilà la tare héréditaire, la tare persistante à travers les générations successives. Le jeune prince a payé son tribut à l'hérédité morbide : telle est la vérité sur sa fin, que la légende a voulu obscurcir, et qui n'en apparaît que plus éclatante à la lueur de la froide analyse.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Procès-verbal de l'autopsie du cadavre de Son Altesse le duc de Reichstadt[1].

« Dans la section du cadavre de Son Altesse le Duc de Reichstadt, laquelle a eu lieu à Schœnbrünn, le 23 juillet 1832, les soussignés ont vu et constaté ce qui suit :

A. — *Examen extérieur.*

Le corps entièrement émacié ; outre les taches bleues particulières aux cadavres, on a trouvé les traces des sangsues appliquées au cou, et, sur le sommet de la tête ainsi que sur la poitrine, celles des frictions instituées avec la pommade émétique ; aux deux bras, des taches de vésicatoires. La caisse de la poitrine était en proportion du corps, étroite et longue ; le sternum aplati ; le cou long.

1. De Montbel, *le duc de Reichstadt*, 339 et suiv.

La longueur de son corps était de cinq pieds neuf pouces.

La peau rude à l'attouchement, et facile à détacher.

B. — *Dans la cavité de la tête.*

La consistance du crâne était assez compacte ; cependant, le long des sutures déjà entièrement fermées, il était transparent et adhérent sur plusieurs points à la dure-mère. En ôtant la partie supérieure du crâne, il est sorti une petite quantité d'humeur séreuse, à la suite d'une lésion de la dure-mère occasionnée par la scie ; la dure-mère extraordinairement épaisse. Dans la direction du processus falciformis, elle était fortement attachée à la pie-mère par des filaments fibreux. Les vaisseaux sanguins du cerveau étaient remplis d'un sang foncé. Le cerveau plus compact qu'il ne l'est généralement, et comme pressé par ses enveloppes. Dans le ventricule gauche du cerveau s'est trouvée près d'une demi-once de sérosité, et un drachme environ dans le ventricule droit ; à la base du crâne, après avoir ôté le cerveau, une once à peu près de sérosité. Le cervelet est aussi plus compact qu'à l'ordinaire ; au reste, dans un état sain.

C. — *Dans la cavité de la poitrine.*

Le sternum n'avait que la largeur d'un demi-pouce, et il était extrêmement court. Le poumon droit était attaché en même temps à la plèvre, au médistinum et au diaphragme. *Toute sa substance ne consistait que dans d'innombrables sacs de matières* vomiques, *qui formaient une*

base squirrheuse, carcinomateuse, contenant une matière fluide ichoreuse, et de la plus mauvaise odeur. A la partie supérieure du poumon gauche, il y avait un gros tubercule près de passer en suppuration ; le reste du poumon gauche était aussi normal que le cœur et le péricarde.

La glande thymus bien plus grande qu'à l'ordinaire, cartilagineuse et endurcie. La substance grumeleuse à l'attouchement offrait dans l'intérieur le même aspect que celle du poumon, détruit lorsqu'il avait été délivré de la matière. La membrane muqueuse de la trachée-artère de tout côté corrodée, probablement par le passage du liquide ichoreux qui sortait du poumon.

D. — *Dans la cavité du bas-ventre.*

Le foie gros ; sa substance cependant normale. La vessie du fiel petite, contenant peu de bile jaune ; le pancréas sain, la rate extraordinairement grande et molle ; l'estomac plus petit qu'à l'ordinaire, du reste normal ; l'omentum et le mésentère sans graisse ; les glandes mésentériques plus grandes et plus dures qu'à l'ordinaire. Rien d'abnorme (anormal) dans tout le canal intestinal. Les deux reins, particulièrement le gauche, plus grands que de coutume ; du reste sains, ainsi que la vessie urinaire.

Senditsch, chirurgien de la cour ;
Joh. Malfatti, archiâtre du prince ;
François Wiehrer, docteur-médecin ;
Jos de Hieber, médecin de la Cour ;
Docteur Rinnd, médecin de la Cour ;
Docteur Zaugerl, médecin du château impérial.

II

Les Derniers Moments du fils de Napoléon.

Lettres écrites au Directeur de la Revue de Paris[1].

Montmorency, ce 13 août 1832.

Monsieur,

Vous me priez, vous me pressez de vous donner communication des détails qui m'ont été transmis sur la fin si déplorable et si prématurée du fils de Napoléon. Ils sont consignés dans des lettres écrites par une dame de Paris qui se trouvait à Vienne lors de ce douloureux événement ; lettres d'une sœur qui raconte ingénuement à son frère ce qui se passe devant elle et autour d'elle, et ne déguise pas plus ses opinions qu'elle n'exagère ses sentiments.

« Vienne, le 14 juillet 1832.

La résignation à mourir, ainsi que son obstination à se refuser à certains remèdes, prouvent de quel œil il envisageait l'avenir qui lui était réservé.

Il y a tant de versions sur la cause de la maladie qui consume le duc de Reichstadt, qu'on ne sait trop à laquelle croire. La plus admissible, c'est qu'il a dans le sang la même humeur que son père et que cette humeur, qui s'est montrée au dehors un moment, est rentrée et s'est jetée sur les poumons et surtout sur la gorge.

Quoi qu'il en soit, il est perdu. »

1. *Revue de Paris* (1832), juillet-août, 155 et suiv.

« Vienne, ce 24 juillet 1832.

Mes pressentiments ne me trompaient pas. Je t'écris au son lugubre de toutes les cloches de Vienne. C'est le signal du convoi de ce pauvre duc de Reichstadt. Il est mort avant-hier à cinq heures du matin, sans la moindre convulsion, mais après avoir horriblement souffert.

Les médecins s'accordent à dire qu'il s'est suicidé, non seulement par son obstination à se refuser à leurs remèdes, mais encore par son adresse à leur dissimuler les symptômes de son mal.

Un d'eux, dans l'espoir de ranimer ses forces morales, lui disait un jour avec une emphase tant soit peu tudesque : *Monseigneur, vous êtes né soleil, vous n'êtes plus qu'une planète, mais vous pouvez devenir comète ;* une grande crise politique s'approche, voyez que de chances elle vous offre. « Laissez-moi mourir tranquillement, a-t-il répondu, c'est tout ce que je désire. »

Sa mère ne l'a point quitté depuis son arrivée ; elle était au pied de son lit quand il a expiré. Un frémissement convulsif s'est emparé d'elle ; et depuis lors elle a la fièvre. On la dit très malade de la poitrine.

. . . .

On prétend que, par un hasard singulier, il est mort dans la chambre que son père occupait à Schœnbrunn et sur le lit où il couchait. Qui sait si ce n'est pas dans cette même chambre et dans ce lit même que Napoléon a conçu la première idée de son mariage avec Marie-Louise ? Hélas ! à cette époque, il ne prévoyait pas que le fruit de cette union ne parviendrait pas à sa maturité, et que, dés-

hérité de sa couronne, l'héritier de sa gloire mourrait sous l'uniforme autrichien. »

« Le 25 juillet 1832.

Tout est fini, cher frère. Tout est tranquille. Il ne nous reste plus rien du *fils de l'homme*, et sa dépouille mortelle repose maintenant parmi celles de la famille impériale, près de la place qui attend son aïeul.

Comme il n'arrive que trop souvent chez les êtres supérieurs que les circonstances oppriment, toutes ses facultés se sont tournées contre lui-même, et n'ont été que des instruments de sa perte; il ne faut pourtant pas se dissimuler que dans aucune position il ne pouvait vivre longtemps.

L'humeur cancéreuse dont son père était affecté s'était jetée tout à la fois sur les viscères du bas-ventre, où elle avait formé un squirrhe, et sur les poumons dont un lobe était déjà détruit. Je répète ce que disent les médecins. C'est donc sa vie plutôt que sa mort qu'il faut pleurer; et pourtant c'est sa mort que chacun pleure; et moi-même je ne puis supporter l'idée que la dernière étincelle du génie de Napoléon vient de s'éteindre !

Il y avait déjà tant de choses dans cette jeune tête ! Les médecins disent qu'on ne pourrait en voir une plus merveilleusement organisée, et les regrets de ceux qui ont vécu dans l'intimité de ce prince attestent aussi l'excellence de son cœur. »

A la date du 14 juillet 1832, le *Temps* insérait la lettre suivante : « écrite par un Français, sous

une vive impression d'enthousiasme et de douleur ».

Vienne, 2 juillet 1832.

Le duc de Reichstadt s'éteint lentement à Schœnbrunn ; celui que tant d'acclamations saluèrent à sa naissance, meurt isolé sur la terre étrangère. C'est une triste destinée que la sienne.

Doué d'une beauté frappante et des qualités les plus nobles, le jeune prince inspire autant d'intérêt par lui-même que par sa haute infortune. Naturellement mélancolique et rêveur, il s'est livré avec passion aux études abstraites, et surtout à la composition musicale, dont il a su approfondir tous les secrets et les plus savantes combinaisons.

Réservé dans son maintien, il cause peu et son esprit ne se révèle que par des traits et des saillies : aussi préfère-t-il les Hongrois, qui presque tous ont un cachet d'originalité.

La révolution de Juillet a bouleversé cette âme comprimée, mais ardente ; et, en même temps que l'Europe se ressentait de ce prodigieux mouvement, le duc de Reichstadt crut aussi qu'une nouvelle existence allait commencer pour lui. Élevé jusque-là dans toute la raideur des principes monarchiques, on lui avait persuadé que la légitimité était la seule religion des princes, la seule base inviolable sur laquelle reposât la société tout entière, que son père même en avait reconnu l'indestructible nécessité. Il grandissait résigné, courbé sous cette loi irrévocable du destin. Soudain Juillet vint déchirer le

bandeau, en renversant d'un choc une légitimité décrépite, qui avait osé opposer sa faiblesse à la force populaire.

Dès lors, à l'abattement succéda l'exaltation : le passé se retraça au jeune duc comme le gage assuré de l'avenir, il se rappela (à vingt et un ans, il est si facile de s'abuser et de croire au bonheur) que, lui aussi, avait été proclamé l'héritier du trône de France ; que, pour lui seul, son père en était descendu ; enfin il espéra que le moment était venu, si longtemps désiré, de rompre avec cette vie froide et sans but qu'il traînait depuis sa naissance, et une fièvre d'imagination délirante et continuelle précéda, provoqua la fièvre qui le tue. Pour lui plus de repos !

Depuis deux ans, les yeux sans cesse tournés vers la France, il ne songea plus qu'à se livrer aux exercices militaires ; sa voix jeune et grêle s'est brisée par les cris de commandements qu'il répétait dans une atmosphère de dix-huit degrés de froid. En un mot, quand, à tant de nuits d'insomnies, à une crue tardive et immense, à tant d'agitations physiques et morales, se sont unies de navrantes déceptions ; quand il a vu tant de noms lui manquer à la fois ; quand l'espoir qui le soutenait s'est évanoui comme une ombre ; alors le jeune duc, un instant ranimé, est retombé anéanti ; son avenir fuyait, il s'est trouvé sans force pour supporter la vie... Il meurt !

Non, ce n'est pas le poison qui le précipite au tombeau ; non, un tel crime n'a pas été commis. Et croyez-vous qu'il ne suffise pas ce poison moral qui, en circulant dans toutes les veines de l'infortuné, a corrompu son noble sang et brisé les ressorts même de la vie.

Est-il besoin d'un poison pour tuer celui qui, depuis si

longtemps, est frappé au cœur, et qui porte en lui un souvenir qui le ronge? Un jeune artiste s'était égaré dans les catacombes de Rome; le malheureux avait perdu le fil conducteur qui devait le rendre à la lumière; tout avenir de gloire est détruit; il périt dans une terrible agonie, au milieu de ces ossemens avec lesquels les siens vont bientôt se confondre. Le duc de Reichstadt aussi a perdu le fil conducteur, le mobile de son existence. Nouveau Masque de fer, on l'a muré à la vie; on l'a dérobé à toutes les sympathies, à tous les regards. Oublié dès sa naissance, il ne reparaît sur la scène du monde que pour la quitter; c'est une lumière qui projette un dernier éclat avant de s'éteindre : c'est un dernier adieu qu'il nous adresse et que nous lui rendons en détournant la tête.

Que si le poison n'est pour rien dans cette maladie, a-t-on du moins combattu ses causes, ses progrès? Non, sans doute; et voilà où reposent de terribles responsabilités. Qu'a-t-on fait pour rétablir la santé du prince, déjà gravement altérée dès l'automne de 1831?

Les plus célèbres praticiens de Vienne ont succombé à l'épidémie régnante. Comment donc un empereur d'Autriche a-t-il hésité à appeler, de toutes les parties de l'Europe, au secours de son petit-fils, les maîtres de la science, pour conserver le dépôt sacré confié à sa sollicitude? Malfatti restait seul : homme d'esprit et de système, il plaisait au jeune duc ; car, pour lui, après la qualité de Français, arrive celle d'Italien. Or, il faut le dire, les facultés de Paris et de Londres n'ont pas une haute opinion des lumières de Malfatti. Les consultations et le régime qu'il prescrivit à la princesse de Metternich, ses

nouvelles consultations sur la maladie du duc de Reichstadt et la marche qu'il a suivie n'ont fait qu'augmenter les défiances. Qui donc a surveillé ce traitement si important ?

Où sont les bulletins ? Que signifie l'éloignement de l'Empereur? Quoi ! le fils de l'artisan aisé obtient de la tendresse paternelle les consultations de tous les flambeaux de la médecine; rien ne coûte pour le sauver ; les eaux, les climats chauds sont-ils prescrits, la pauvre famille ne recule devant aucun sacrifice. Si l'enfant succombe, au moins elle aura rempli son devoir, et pourra le pleurer sans remords. Et toi, pauvre enfant de la gloire, tu meurs abandonné. Il te fallait le soleil brûlant de l'Italie, de la Grèce, des Açores : ta vie qui se dessèche eût alors repris sa sève et sa force; et on te laisse dans la froide Allemagne ! Il fallait à ta bouillante imagination des souvenirs poétiques, les beautés si touchantes, si pittoresques d'une nature variée, les distractions si nécessaires à ton âge; et tu meurs abandonné, parce que tu es un fils d'un héros... O pitié !

Le duc de Reichstadt connaît sa position, il l'a jugée, mais résigné comme Napoléon à Sainte-Hélène, jamais une parole amère n'est sortie de sa bouche ; jamais le soupçon n'approcha de son âme. Dernièrement, un artiste français eut le bonheur de passer quelques instants avec lui; il supplia le prince d'écrire quelques mots sur son album pour le rendre à jamais précieux : « *Vous retournez à Paris*, écrivit le jeune prince; *dites à la Colonne que je meurs du regret de ne pouvoir l'embrasser.* »

Pour protester contre ces assertions, un abonné écrivit la lettre qui suit et que le journal ne semble pas avoir accueillie. Cette lettre a été reproduite par M. Paul Bonnefon, dans son intéressant recueil *Souvenirs et Mémoires*, du 15 avril 1899, d'après l'original conservé à la Bibliothèque nationale, cabinet des manuscrits, fonds français, nº 12.762, folio 139.

Vienne, ce 23 juillet 1832.

Monsieur le rédacteur, la feuille du *Temps* du 14 juillet vient de tomber entre mes mains. J'y ai trouvé une lettre de Vienne en date du 2 juillet. Je ne crois pas que par des récits contraires à la vérité les personnages historiques puissent acquérir de la célébrité. Le fils de Napoléon vient de succomber. Il ne me sera pas difficile de rétablir les faits que le correspondant du *Temps* a étrangement défigurés.

Le duc de Reichstadt a joui de toutes les apparences d'une santé parfaite jusqu'à sa quinzième année. C'est alors qu'une croissance extraordinaire a été accompagnée de symptômes alarmants pour sa poitrine. Un traitement éclairé et les soins les plus rigoureux parvinrent à écarter les risques instantanés d'une phtisie du larynx.

La cause immédiate du développement du mal auquel le duc vient de succomber semble pouvoir être attribuée à un refroidissement dont il a été saisi au moins de janvier dernier, à la chasse. Une fièvre s'est déclarée et elle

ne l'a plus quitté. Sa longue maladie et sa mort ont été accompagnées de tous les symptômes de la phtisie.

Telle est la courte histoire de la fin prématurée du duc de Reichstadt. Tout ce que rapporte le correspondant du *Temps* est du roman. Pour constater le fait, il pourra me suffire de relever quelques circonstances que j'ai trouvées consignées dans la prétendue lettre de Vienne.

Le correspondant assure que, « naturellement mélancolique et rêveur, le duc de Reichstadt s'est livré avec passion aux études abstraites et surtout à la composition musicale, dont il a su approfondir tous les secrets et les plus savantes combinaisons ». Le duc n'était ni mélancolique ni rêveur ; doué des plus heureuses qualités, bon et jovial, il prenait part aux plaisirs de son âge. Privé de tout talent pour la musique, il ne s'en occupait pas.

« Une fièvre d'imagination délirante et continue précéda, provoqua la fièvre qui le tua ! Pour lui plus de repos ! Depuis deux ans, les yeux tournés vers la France, il ne songe plus qu'à se livrer aux exercices militaires. Sa voix jeune et grêle s'est brisée par les cris de commandements qu'il répétait dans une atmosphère de *dix-huit degrés* de froid. En un mot, quand, à tant de nuits d'insomnie, à une crue *tardive* et immense, à tant d'agitations physiques et morales, se sont unies de navrantes déceptions... »

La société tout entière de Vienne que le duc de Reichstadt aimait à fréquenter, peut rendre compte de la valeur de ce récit. Le duc aimait le service militaire et il se serait livré à tous ses détails, si des soins pour sa santé n'eussent mis un frein à son ardeur.

Jamais le duc n'a été dans le cas de commander la troupe sous l'influence de dix-huit degrés de froid. Abstraction faite qu'une température aussi basse est très rare à Vienne, jamais les exercices n'ont lieu durant les froids des hivers, même les plus doux.

« Les plus célèbres praticiens de Vienne ont succombé à l'épidémie régnante. »

Vienne n'a jusqu'à cette heure à regretter la perte d'aucun de ses médecins célèbres, si j'en excepte le docteur Rohrig, élève de Malfatti.

« Malfatti restait seul. »

Le docteur Malfatti, médecin célèbre et universellement connu, a été choisi par Mme l'archiduchesse Marie-Louise pour le duc de Reichstadt lui-même, immédiatement après le décès du docteur Standenheim.

Tout dans le récit est ainsi faux et jusqu'au rapprochement du traitement du duc de Reichstadt avec les consultations et le régime que le docteur Malfatti aurait prescrits à Mme la princesse de Metternich : ce médecin n'a point été consulté par cette dernière.

Quant à l'anecdote de l'album, il est permis d'adresser à son propriétaire le défi de le produire et d'indiquer quel est l'artiste venu à Vienne.

Veuillez, monsieur le rédacteur, accorder une place dans votre journal à la présente lettre et recevoir l'assurance de ma considération la plus distinguée.

MARIE-LOUISE EST-ELLE MORTE EMPOISONNÉE ?

Le 13 août 1840, un voyageur de distinction, de passage à Ischl[1], s'arrêtait devant une maison de modeste apparence. Sur un signe de son cicerone, il leva les yeux et se prit à considérer, avec une attention marquée, une femme de traits vulgaires, d'un embonpoint de matrone, qui tricotait ses bas et se mirait avec complaisance dans un de ces miroirs fixés aux fenêtres pour regarder les passants, et qu'en Allemagne on appelle des *espions*.

Spectacle assurément banal, n'eût été la qualité du personnage.

Cette femme vulgaire, épaissie, dont l'œil éteint et le visage empâté accusaient la décadence proche, avait eu la fortune la plus étonnante qui se puisse imaginer. Veuve d'un empereur, et de

1. Station d'eaux froides, chlorurées sodiques, située dans la Haute-Autriche, province qui sépare du Tyrol tout le duché de Salzbourg.

quel empereur, du plus illustre conquérant des temps modernes, elle n'avait pas attendu la mort de son impérial époux, pour se précipiter dans les premiers bras qui s'offraient à la recueillir.

Avait-il au moins cette puissance de séduction à laquelle une femme de volonté faible ne sait résister, celui dont une impératrice, la veille encore partout adulée, faisait l'élu de son cœur, si tant est que le cœur ait eu quelque part à l'affaire ? On en jugera par ce croquis peu flatté, mais véridique.

Le nez en trompette et les oreilles démesurées, le comte de Neipperg avait des rides profondément accentuées au coin des lèvres. L'œil, le seul qui lui restait (car il était borgne et portait, appliqué sur l'œil éteint, un bandeau noir), était plutôt vif.

Son infirmité ne l'empêchait ni d'être agréable, ni de réussir à plaire. Sa conversation était aimable et avait de l'attrait, ses manières nobles, mais il approchait de la cinquantaine et était déjà père de quatre enfants : toutes considérations de mince intérêt, pour celle qui, bravant les obstacles de l'étiquette, et lasse de la contrainte qu'elle avait dû si longtemps s'imposer, avait hâte de jouir de cette liberté qu'on lui avait mesurée avec tant de parcimonie [1].

1. Sur la liaison de Marie-Louise avec Neipperg, consulter le



Fig. 23. — MARIE-LOUISE ET LE ROI DE ROME.

Le 1er mai 1817, alors que le Titan agonisait sur le rocher de Sainte-Hélène, Marie-Louise accouchait d'une enfant[1], sœur adultérine de ce roi de Rome pour qui tant de cœurs avaient battu d'espérance.

Deux autres enfants, issus comme le précédent de l'union morganatique[2] de Marie-Louise avec Neipperg, venaient au monde avant que Napoléon l'eût quitté pour entrer dans l'apothéose de l'immortalité.

Le galantin de cour, qui eût rempli l'office de planton d'antichambre au temps de la toute-puissance du maître, eut une trouvaille d'une délicatesse exquise, quand il s'agit d'annoncer aux chancelleries le trépas de l'homme dont il avait hérité la femme. L'appeler « Empereur » était se mettre en révolte avec les décrets royaux ; le nommer « l'usurpateur », ou le « lieutenant-général Bonaparte » aurait attesté un goût douteux ou pouvait passer pour une suprême impertinence. Alors Neipperg s'avisa d'une de ces formules toutes diplomatiques, combien savoureuses : Napo-

captivant ouvrage du docteur Max-Billard, sur *les Maris de Marie-Louise* (Librairie Perrin.)

1. Une fille, qui fut prénommée Albertine, laquelle décéda, âgée de 50 ans, le 26 décembre 1867.

2. Le mariage aurait eu lieu dans le courant de l'été de 1820, mais on n'est pas définitivement fixé sur la date de cette union.

léon devint, sous sa plume, le « sérénissime prince-consort de la duchesse de Parme ». Talleyrand, mâtiné de Fouché, n'aurait pas trouvé mieux.

Le véritable duc de Parme, il tenait à ce que nul n'en ignorât, c'était lui, Neipperg. Disons à sa décharge qu'il n'abusa point de ses prérogatives. Il fut, à ce qu'assure l'histoire, un monarque débonnaire, une façon de roi d'Yvetot, prenant son rôle au sérieux, jamais, dit-on, au tragique.

Neipperg mourut le 22 février 1829[1]. Il fut convenablement pleuré par Marie-Louise, qui lui éleva un magnifique mausolée.

Mais, chez une femme de pareil tempérament, les larmes sèchent vite, et la bonne grosse Allemande, toute impératrice qu'elle fût, ne devait pas échapper à la loi commune.

Elle ne s'était pas, du reste, résignée à abdiquer encore, bien qu'à cette époque, elle fût percluse de rhumatismes, et qu'elle eût l'air « d'une femme de cinquante-cinq ans, mal conservée ».

Une troisième union devait, sous les yeux, plus étonnés qu'indignés, de l'Europe, se con-

1. L'opuscule, dont nous avons été le premier à mentionner l'existence en France, du docteur Giovanni Carbonelli, *Il conte di Neipperg; documenti sulla sua morte* (Turin, 1903), donne tous les détails désirables sur la mort du favori de l'ex-impératrice. Nous en avons révélé l'existence au docteur Billard, qui en a tiré le meilleur parti.

sommer : le mariage de l'ex-impératrice des Français avec le comte Charles-René de Bombelles, personnage déjà mûr, mais, au dire de sa future épouse — parlant, de lui avec une belle inconscience — « un saint et un homme aimable en société »; ce mariage eut lieu le 17 février 1834.

Avec M. de Bombelles le décor change : au vaudeville va succéder le drame. Neipperg s'était contenté de régner dans l'alcôve ; Bombelles comprendra son rôle d'une tout autre façon.

Non qu'il ne soit aussi galant, aussi empressé que son prédécesseur. Il est, au contraire, plein d'attentions pour sa souveraine, qu'il entoure d'une affection nuancée de respect. Par contre, il exerce sur le duché une véritable dictature et se complaît à malmener les Italiens, qu'il rend responsables de la chute des Bourbons. Ces allures despotiques feront naître autour de lui un cercle d'inimitiés et l'on assurera un jour que sa mort fut le résultat d'une vengeance personnelle.

Depuis des siècles, et bien avant les Borgia, l'Italie jouit de ce privilège, peu enviable, d'être dénommée « la terre classique du poison ». Au temps où M. de Bombelles règne à Parme, les traditions ne se sont pas perdues, et nous ne songeons pas à nous étonner qu'en ce temps-là,

des cachettes mystérieuses aient recélé des formules homicides.

Quoi qu'il en soit, une rumeur a circulé à la cour de Parme — dont les échos nous sont arrivés tardifs [1] — et qui mérite qu'on s'y arrête.

Un complot politique avait été, rapporte-t-on, ourdi contre M. de Bombelles; les conspirateurs avaient décidé sa mort. Par suite d'une méprise, la victime désignée échappait à son sort. Par contre, succombaient à sa place, au dire de ceux qui se portent les garants de cette version, le chapelain-aumônier de la grande-duchesse, qui avala le breuvage empoisonné destiné à Bombelles, et, *dix jours plus tard*, la grande-duchesse Marie-Louise elle-même.

Ce drame ne s'était pas accompli sans témoins; entendons leurs dépositions.

Voici d'abord un vieillard, autrefois le chambellan de la duchesse; ses allégations sont nettes, trop nettes peut-être, à la distance où se sont passés les événements. Ce parfait gentilhomme, *e gentiluomo perfetto*, conte que, jadis, il ramassa sur l'escalier du palais où il était de service, un

1. M. P. Ginisty a publié, il y a quelques années, dans le *Gil Blas*, deux articles très remarqués sur la mort de Marie-Louise. Nous emprunterons seulement à notre distingué confrère les éléments de sa thèse, à laquelle nous opposerons la version que nous adoptons comme la plus vraisemblable.

billet, où il était dit qu'on avait formé le projet d'assassiner Marie-Louise. M. de Bombelles en fut prévenu, mais trop tard : l'ex-impératrice agonisait.

Qui avait intérêt à se débarrasser de cette inoffensive Marie-Louise ? Qui pouvait-elle gêner, cette vieille femme ? elle approchait de la soixantaine et régnait si peu !

Son règne était encore bien trop long, nous réplique-t-on. Voyez combien s'agitent ces Bourbons de Lucques, à qui doit revenir, après l'impératrice déchue de sa grandeur, le pouvoir que nominativement elle détient.

Il y avait, en effet, un parti lucquois à Parme, parti qui travaillait pour le compte de Charles-Louis de Bourbon, qu'on nous représente comme un « prince d'humeur à la fois violente et indécise ». Un prêtre fanatique, nommé dom Lamprecht, aurait été sinon l'agent du prince, au moins l'instrument du crime ; et ici nous devons citer le texte même de l'accusation :

« Ce serait dom Lamprecht qui aurait préparé le poison pour la duchesse, dans un accès de « sainte colère » (*sic*). L'homme, en lui, n'oubliait pas ce qu'entendait le confesseur. La liste des péchés de sa sensuelle pénitente n'était pas variée, mais elle était longue sans doute. Cet illuminé farouche, en dehors de ses sentiments

cachés d'opposition, ne voyait-il rien de mieux pour s'assurer la rédemption, que de lui fournir, de sa main, l'expiation.

« Seulement, le meurtre commis, le prêtre-justicier aurait eu l'inquiétude de sa justice, aurait eu l'épouvante de son acte, se serait senti déchiré par les remords, et il se serait empoisonné lui-même. Ce qui est certain, c'est que dom Lamprecht et Marie-Louise moururent presque en même temps. »

Ce sont, comme on le voit, pures suppositions et la tournure conditionnelle des phrases indique assez de quelles réserves sont accompagnées les articulations qui sont produites. On nous laisse bien entendre que, si on dépassait le domaine de l'hypothèse, on serait amené à porter une accusation — et une accusation combien grave! — contre une famille princière, dont il existe peut-être encore des représentants. On nous dit encore la persistance de la croyance populaire à un dénouement tragique. Nous avons eu trop souvent à nous expliquer à cet égard pour nous en émouvoir. Il n'est pas de personnage illustre dont la mort rapide n'ait donné lieu aux mêmes bruits, aux mêmes soupçons. C'est la monnaie courante de l'histoire — et il est à croire qu'elle aura longtemps cours.

Pour en revenir à Marie-Louise, si nous n'adop-

tons pas l'hypothèse romanesque, c'est que la version de la mort naturelle est celle qui nous paraît la plus soutenable, parce qu'elle nous offre le plus haut degré de vraisemblance, et, à l'appui de notre thèse, nous emprunterons l'argumentation même de ceux qui semblent plutôt pencher vers la thèse opposée.

Dans l'enquête ouverte par M. le professeur Ludovico Biagi, de Florence, enquête dont M. Paul Ginisty nous a fait connaître les résultats, nous relevons deux dépositions qui, à elles seules, auraient entraîné notre conviction, si nous n'avions pas réussi à recueillir, d'autre part, des pièces et des documents capables de lever tous les doutes.

La première de ces dépositions émane du comte Hippolyte Malaguzi, directeur des Archives de l'État à Modène. L'opinion de cette éminente personnalité a d'autant plus de poids, que son frère avait été chargé, par la Cour de Vienne, au lendemain de la mort de Marie-Louise, d'une mission de confiance : il devait s'assurer de la succession personnelle de la fille de François I[er], le grand-duché revenant, par suite de conventions antérieures entre les États, à Charles-Louis de Bourbon, duc de Lucques.

Pour le comte Malaguzi, la fin de Marie-Louise ne fut entourée d'aucun mystère. A la suite d'une

promenade en voiture, la duchesse fut prise de frissons. Une pleurésie se déclara, qui emporta la malade au bout de quelques jours.

Le comte Malaguzi a bien ouï vaguement parler de poison[1] : on accusait tout bas qui les médecins, qui le chapelain, d'autres les révolutionnaires; mais le comte n'a jamais accordé créance à ces rumeurs, qui n'avaient aucun fondement solide.

De même que le comte Malaguzi, le directeur de la Pinacothèque de Parme, qui a pu se procurer sur place des éléments sérieux d'information, n'ajoute pas davantage foi à l'empoisonnement. « A la mort de tous les Farnèse et de tous les Bourbons, écrit-il, on a toujours fait courir de semblables bruits. » Il opine, quant à lui, que

1. « La fin étrange de son confesseur et chapelain particulier, Mons. Antoine Lamprecht; la fin soudaine de son confesseur, le mineur observant Genesini; la maladie de Fritsch, médecin de la duchesse pendant la maladie de cette dernière; la folie soudaine du professeur Giovanni Rossi, collègue de Fritsch, pendant la maladie de la duchesse; la folie du scribe du comte de Bombelles, et autres cas mystérieux qui se présentèrent durant la maladie et après la mort de Marie-Louise, firent dire et croire que sa mort ne fut point naturelle. » CARLO MALASPINA, cité par le docteur M. BILLARD. Mais le même auteur ajoute presque aussitôt : « D'autres, qui virent la duchesse pendant sa maladie, n'ont pas parlé de violences ni de poisons qui auraient pu lui être administrés, et m'assurèrent qu'elle était morte d'une maladie qui la tourmentait depuis longtemps. »

Marie-Louise avait « trop abusé des plaisirs des sens »; qu'elle se trouvait, par suite, dans un état d'épuisement qui a bien pu favoriser l'invasion du mal et en accélérer le développement.

Citons enfin l'avis du docteur Caggiati, qui connut plusieurs des enfants de Marie-Louise et eut maintes fois l'occasion de recueillir de leur bouche des détails sur la fin de leur mère. Tous leurs témoignages concordent pour présenter la fin de l'ex-impératrice comme naturelle.

Au dire de quelqu'un qui visita Parme vers 1844, par conséquent trois ans avant la mort de Marie-Louise, la santé de la grande-duchesse était très altérée depuis quelque temps, « sans pourtant que des affections graves pussent faire redouter de crises ». On peut même dire qu'il a fallu, pour qu'elle n'ait pas été davantage éprouvée par les nombreux chocs qu'elle reçut au cours de son existence tourmentée, que son état d'apathie, son tempérament où prédominait la lymphe, l'aient mise à l'abri du contre-coup des violentes secousses auxquelles elle fut si souvent exposée.

Dès sa jeunesse, elle avait dû fuir par deux fois devant les armées qui avaient envahi les États de son père. Lors de ses premières couches, sa vie avait été en péril, et elle n'avait dû son salut

qu'à la présence d'esprit et à l'habileté de l'accoucheur Dubois.

Puis ce fut l'écroulement du trône impérial, dont elle prit, il est vrai, son parti avec une sérénité, une indifférence qui frisent de bien près l'inconscience.

La révolution de 1831, qui mit un moment en question sa souveraineté, la mort de l'Aiglon à qui elle paraît avoir été tendrement attachée, celle de l'empereur son père, ont-elles pu davantage briser son système nerveux ou en fausser les ressorts ? Nous n'oserions l'affirmer. Il nous apparaît plutôt que les infirmités dont elle a pâti ont une étiologie qui ne se rattache que de très loin aux émotions.

L'hiver était la saison où les souffrances de la duchesse de Parme étaient les plus opiniâtres. Ces souffrances ne lui laissaient un peu de répit qu'à l'époque du réveil de la nature, sous l'influence des chauds et bienfaisants rayons du soleil printanier qui, pour un temps, affermissaient cette constitution délabrée.

La veuve de César était très sujette aux rhumatismes, qu'elle allait traiter tantôt aux eaux d'Ischl, tantôt dans sa résidence de Sala, au pied des Apennins.

Jusqu'ici donc, point d'affection grave ; rien autre que des malaises qui ne mettent pas la vie en danger.

Le jeudi 9 décembre 1847, l'archiduchesse éprouvait les premiers symptômes de la maladie qui devait avoir un si fâcheux dénouement.

Ce jour-là, le temps était très beau, Marie-Louise voulut faire sa promenade habituelle. Elle sortit vers midi, en compagnie d'une de ses dames et du chambellan de service[1].

Avant la promenade, elle avait dit à Mme de Zobel, qui l'accompagnait, qu'elle avait passé une assez mauvaise nuit, qu'elle avait mal dormi et qu'en respirant profondément, elle ressentait de la douleur au côté droit de la poitrine.

En dehors de la Porte-Neuve, dans un chemin de traverse, un des chevaux de sa voiture avait été effrayé à l'approche d'une charrette. Marie-Louise voulut retourner à pied au palais : la frayeur qu'elle avait éprouvée l'agita beaucoup; cependant elle remonta en voiture, pour continuer sa promenade.

Avant le dîner, qui avait toujours lieu à deux heures, elle sentit quelques frissons, ce qui ne l'empêcha pas de se mettre à table; mais elle mangea peu.

1. Les détails qui vont suivre sont empruntés à une brochure rarissime, parue en Italie et dont l'auteur raconte *de visu* les derniers moments de l'ex-impératrice. Nous avons seulement résumé et arrangé, mais sans rien modifier quant au fond, le récit que nous avons eu la bonne fortune de découvrir.

A quatre heures et demie, son premier médecin, le docteur Fritsch, étant venu la voir, sans avoir été appelé, lui trouva une fièvre assez forte pour lui conseiller de s'aliter. Elle lui répondit qu'elle avait, ce jour-là, avec son ministère une conférence trop importante pour ne pas y assister. Elle avait coutume de présider cette conférence tous les jours à cinq heures et demie. Après la conférence, bien que la fièvre parût plus faible, son médecin insista pour que l'archiduchesse se mît au lit.

Elle n'en reçut pas moins, le soir, sa société ordinaire, composée du grand-maître, M. de Bombelles, du chambellan de service, du médecin, du bibliothécaire et des dames du palais.

Pendant la soirée, la malade parla peu de la douleur qu'elle éprouvait ; mais son médecin, s'étant aperçu qu'elle souffrait davantage, s'assura qu'elle avait un redoublement de fièvre et la pria instamment de se coucher, ce qu'elle fit à regret, à cause de la société qu'elle avait chez elle.

La fièvre augmenta de violence, le point de côté se fit sentir plus vivement, les accès de toux devinrent plus fréquents ; le frisson était entrecoupé par des bouffées de chaleur subite.

D'après les différents symptômes du mal, le docteur Fritsch jugea que l'archiduchesse était atteinte d'une pleurésie, d'une nature telle que le

médecin n'hésita plus à laisser entrevoir, dès ce moment, une issue fatale.

L'état maladif dans lequel elle se trouvait depuis plusieurs années, les douleurs rhumatismales dont elle souffrait, et qui, dans ces derniers temps s'étaient portées au bras droit, lui faisaient dire depuis longtemps : *La première maladie sérieuse que je ferai m'emportera.*

Elle avait surtout l'imagination frappée d'une perte récente qu'elle avait faite. Dom Lamprecht, le personnage dont nous avons parlé plus haut et qui aurait eu, au dire de certains, une fin tragique, était mort le 7 décembre, « au bout de quelques jours de maladie », enlevé par une « inflammation de poitrine », une pneumonie infectieuse très probablement : ainsi s'expliquerait comment Marie-Louise, qui lui avait rendu plusieurs fois visite, a pu contracter son mal ; ainsi se justifieraient les propos qui avaient couru à ce moment, qu'elle succombait à la maladie qui avait emporté son chapelain.

Chez Marie-Louise, cependant, l'évolution fut plus lente, le terrain offrant plus de résistance. En raison de la vigueur de sa constitution, une saignée fut pratiquée, suivie d'une sueur abondante, mais qui n'apporta aucun soulagement. La nuit entière fut très agitée et se passa sans sommeil.

A sept heures du matin, on pratiquait une nouvelle saignée, qui amena un soulagement marqué : la duchesse dit à son médecin combien elle se félicitait de ne pas s'y être opposée. Elle continua à se trouver si bien ce jour-là, qu'elle commença à parler de ce qu'elle ferait pendant sa convalescence.

Durant la journée du 12, la toux fut très légère. Ce fut dans le courant de cette maladie que le docteur Fritsch proposa une consultation ; jusque-là, il l'avait traitée avec l'aide du professeur Rossi, premier chirurgien de S. M.

La consultation eut lieu à cinq heures. Les médecins consultants furent d'accord avec le médecin ordinaire sur la nature de la maladie, et approuvèrent le traitement qui avait été prescrit.

La difficulté de respirer et les douleurs de la poitrine étaient demeurées à peu près les mêmes. Le lendemain matin, cinquième jour de la maladie, l'archiduchesse était si faible que, pendant de courts moments, elle paraissait perdre connaissance ; cependant, revenue à elle, elle conserva jusqu'à son agonie la plus grande présence d'esprit.

L'état modéré de la fièvre dura, le 13, toute la journée, mais l'embarras de la poitrine ne diminuait point. Le soir à dix heures, il survint

une violente exacerbation de fièvre, accompagnée de fortes crampes à la poitrine, qui durèrent pendant quatre heures, attaquèrent ensuite les muscles du ventre et persistèrent pendant une heure. Elles occasionnèrent à la malade des étouffements, de l'angoisse et une grande douleur.

Les consultations continuèrent à avoir lieu deux fois par jour, presque jusqu'à la fin.

Ces accès de fièvre, cette apparition inaccoutumée de spasmes firent soupçonner une fièvre intermittente, la *pernicieuse*, qui s'observe si souvent en Italie. En conséquence, on administra à la malade de la quinine pendant la rémission de la fièvre, qui survint le 14 dans la matinée.

Vers dix heures, la fièvre revint avec violence; ce paroxysme se soutint jusqu'à quatre heures, et à minuit, il se manifesta encore, seulement avec moins de force et de durée. Après quoi, l'auguste malade put dormir pendant quelques courts intervalles.

Le 15 au matin, il y eut encore diminution de fièvre; mais la malade se plaignit beaucoup de l'état de faiblesse et d'abattement dans lequel elle se trouvait. Cette rémission dura jusqu'à deux heures après midi, puis la fièvre augmenta, accomgnée d'oppression, jusqu'à neuf heures du soir.

Malgré l'emploi de la quinine, les spasmes qui

s'étaient manifestés l'avant-veille, non seulement se reproduisirent, mais s'étendirent aux muscles de la gorge, de manière que la malade ne pouvait plus avaler qu'avec une peine infinie et en éprouvant la plus vive douleur. Tous les remèdes administrés, tant intérieurement qu'extérieurement, demeurèrent sans effet.

Le 16, dans la matinée, la faiblesse générale était telle, que l'archiduchesse ne pouvait plus dire que des mots sans suite et avec beaucoup de peine; la médication stimulante et tonique restait sans effet. Les accès de toux étaient aussi fréquents et la difficulté de respirer aussi grande.

Dès ce moment, les soins des médecins se bornèrent à prolonger de quelques instants une vie qui s'enfuyait.

Le 18 décembre, neuvième jour de la maladie, de grand matin, les traits de la figure étaient fort altérés : les yeux avaient perdu tout leur éclat. Cependant, la moribonde avait repris toute sa présence d'esprit, qu'elle conserva aussi longtemps qu'elle put se faire comprendre, soit par des mots, soit par des gestes. Elle demanda à son médecin s'il croyait qu'elle vivrait toute la journée; elle se laissa facilement consoler par l'assurance qu'il lui donna, qu'elle était mieux que la veille.

Cet état dura jusqu'à midi, presque sans changement.

A deux heures et demie survint une évacuation de bile, puis la malade tomba dans une sorte d'état comateux, dont elle ne se réveilla plus. Elle expira le 18 décembre, à cinq heures et dix minutes ; depuis trois heures, elle était sans connaissance.

Marie-Louise avait donné l'ordre qu'après sa mort, on ne fît point l'ouverture de son corps, excepté seulement dans le cas où son médecin demanderait, pour sa propre justification, qu'il fût procédé à cette opération.

On nous reprochera peut-être les détails par trop techniques dans lesquels nous avons dû entrer ; ils nous ont paru nécessaires pour établir que la mort de Marie-Louise ne fut nullement tragique, mais qu'elle fut la conséquence prévue d'une affection aiguë des voies respiratoires, selon toute apparence, une pleuro-pneumonie. Sauf l'expectoration, dont il n'est pas question dans les bulletins, nous retrouvons, en effet, tous les autres signes confirmatifs de ce diagnostic : le frisson initial, la douleur, les accès de toux, l'oppression, le point de côté.

Il ne paraît pas probable qu'il se soit agi de pleurésie rhumatismale, comme l'ont pensé les médecins de l'archiduchesse. Les pleurésies de cette nature surviennent au cours d'une attaque

de rhumatisme articulaire : or, il ne s'est produit, en la circonstance, rien de semblable.

Quant à l'accès de fièvre pernicieuse, il a été, sans aucun doute, un facteur d'aggravation et n'a pu qu'accélérer l'évolution d'un mal qui, par lui-même, offrait dès le début une réelle gravité.

Au résumé, rien n'autorise l'hypothèse du poison, dont l'action eût été beaucoup plus rapide et se serait, en tout cas, manifestée par une symptomatologie toute différente.

UN ILLUSTRE PIED-BOT

Qui donc disait que les morts ne reviennent pas ? S'il est un personnage qui donne un démenti au dicton, c'est bien l'homme dont maintes publications viennent de faire revivre l'obsédante physionomie qui, malgré tant de retouches ajoutées au tableau, reste encore si imprécise.

Il nous souvient d'une exclamation de ce brave Sarcey, commençant une de ses chroniques par ces mots plus que familiers : « Il n'y a pas à dire, le nommé Jésus est d'actualité. » Jamais, dirons-nous à notre tour, il ne fut tant question de feu M. de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent.

Mémoires, souvenirs, confessions [1], tout parle de lui, tout est plein de lui. On ne nous fait grâce

1. Cf. le *Journal* du docteur P. Ménière, les *Souvenirs* du chevalier de Cussy, du baron de Frénilly, de Mme de Boigne, de la duchesse de Dino (Plon, éditeur) ; *Madame de Souza et sa famille*, par le baron de Maricourt ; *Talleyrand et la Société française*, par Frédéric Loliée (Emile-Paul), etc.

d'aucun détail sur son rôle politique, sur ses missions, sur ses mots.

Les mots de Talleyrand, en a-t-il dit autant qu'on lui en prête? Sans doute exagère-t-il sa modestie, quand il assure qu'il n'a jamais dit un bon mot de sa vie ; mais s'il eut beaucoup de « teinturiers », s'il présenta souvent comme l'œuvre de son génie les productions de ses fabricants, ordinaires et extraordinaires, il serait absurde de prétendre qu'il fut dépourvu d'esprit.

Quelqu'un qui n'est pas suspect de tendresse à son endroit, a donné, semble-t-il, la note juste. « Son esprit ne se montrait pas pressé de se produire, écrit M. de Vitrolles ; le plus souvent, il se cachait sous le piquant des anecdotes. Je n'ai presque jamais entendu de lui ces traits, ces mots heureux qu'on lui a prêtés. Il portait dans le monde une grande réserve, ne se pressant jamais de parler et ne parlant que pour dire quelque chose. Il évitait avec soin les phrases toutes faites, les locutions triviales et, jusqu'à ses derniers jours, il a détesté le *Comment vous portez-vous ?* Il ne l'a jamais dit et n'y répondait jamais. »

On peut dire que, toute sa vie, il eut la coquetterie de ne pas être ou plutôt de ne point paraître malade. « On ne rajeunit pas, on prolonge la jeunesse », était une de ses boutades.

Et cependant, il avouait parfois que « l'homme

est une intelligence contrariée par des organes ». On ne s'en serait guère douté chez lui, qui faisait servir même ses infirmités à la progression de sa fortune, de ses bonnes fortunes : n'a-t-il pas réalisé ce miracle de marcher d'un pied sûr dans la vie, bien qu'il fût né pied-bot?

A l'en croire, et pourquoi ne le croirions-nous pas une fois par hasard, ce n'est pas à la suite d'un accident, d'une chute vers l'âge d'un an, que Talleyrand serait resté estropié, boiteux, infirme pour toute la vie. Il avait apporté cette difformité en venant au monde, « avec un pied arrondi en sabot de cheval, auquel on donne le nom de pied-bot équin [1] ». C'est lui-même qui nous en informe.

Nombre de légendes ont couru à ce propos ; celle-ci entre autres.

1. Le Musée de la Ville de Paris possède une des chaussures que portait, dans les derniers temps de sa vie, le prince de Talleyrand. Sorte de brodequin sans talon, à bout carré, cette chaussure présente une particularité : elle est dotée, du côté droit, d'un contrefort très épais. C'est une chaussure orthopédique. Et voilà comment un vieux soulier peut être, pour la foule, puissamment évocateur. Le dit soulier porte, inscrite sur la semelle, cette date : 1838. Il fut donné au Musée Carnavalet par un rentier, M. Certain, qui le tenait lui-même d'un des médecins qui soignèrent Talleyrand. Après la mort de ce dernier, la famille de Talleyrand avait demandé au praticien quel objet il désirait, en souvenir du prince ; l'homme de science réclama le brodequin, désormais passé à l'état de relique historique !

M. de Talleyrand avait été considéré par sa famille comme un être de rebut, un objet de dégoût et d'humiliation. Ses parents l'abandonnèrent à la négligence d'une nourrice, dans un faubourg de Paris, où il fut oublié pendant quatre ans. Un jour qu'on l'avait laissé seul dans une chambre basse, un porc entra dans la pièce, mordit l'enfant à la jambe, le blessa grièvement, si bien que le pied resta petit, difforme, sans vigueur. Talleyrand ne fit rien, plus tard, pour contrarier la légende. Il laissa s'accréditer l'histoire du porc podophage, qui excusait une imperfection congénitale [1], regardée comme honteuse.

Quand il tomba malade, de la maladie qui devait l'emporter, il fallut bien qu'il montrât ses jambes. Le docteur Cruveilhier, qui l'examina, fit part de son examen à quelques confrères : il n'avait pas reconnu la moindre trace d'une blessure, la moindre cicatrice d'une lésion ancienne. Un des pieds était petit, froid, atrophié ; mais l'autre pied n'était pas régulièrement conformé. Il n'y avait plus de doute : Talleyrand était né infirme !

Tout pied-bot qu'il fût, « petit, gros de poitrine, la tête un peu enfoncée entre les deux épaules, ou

1. S'il fallait en croire les confidences d'un cousin de Maurice de Périgord, Talleyrand aurait été naturellement pied-bot... il y aurait toujours eu un pied-bot dans la famille de Talleyrand (Loliée, *op. cit.*).

plutôt le col court, roide, bien enveloppé de cravates, la grande perruque tombant en arrière et faisant paraître tête et tronc tout d'une pièce », il exerçait autour de lui une grande séduction, sur le beau sexe principalement.

« Entré dans le monde sous les auspices de son jeune esprit — nous recourons de nouveau au texte de M. de Vitrolles — d'une jolie figure, qui faisait passer la difformité de son pied, et d'un grand nom qui couvrait la médiocrité de sa fortune, par goût, par entraînement et par calcul, il mit son avenir sous la protection des femmes. Elles ont toujours joué pour lui un premier rôle et ont successivement aidé et dominé sa vie politique... Les deux grands mobiles de cette existence ont été l'amour des femmes et l'amour de l'argent, et toute son ambition, loin d'être le but, n'a été que le moyen de satisfaire ces deux passions. »

Les femmes ! Elles ont joué un rôle considérable dans la vie du subtil diplomate, depuis le temps où, petit abbé, il gouvernait le salon de Mme de Flahaut, y compris la maîtresse du logis, jusqu'à ses dernières années, que lui firent douces la bonne grâce et le dévouement affectueux d'une nièce toujours empressée à ses désirs.

On a souvent répété cette phrase qui, si elle n'est pas de Talleyrand, porte bien sa marque et

qu'il se serait gardé de renier, n'eût-elle pas été revêtue de son estampille : « Celui qui n'a pas vécu au dix-huitième siècle avant la Révolution, ne connaît pas la douceur de vivre et ne peut imaginer ce qu'il peut y avoir de bonheur dans la vie. »

Si l'on entend le mot bonheur au sens où l'entendait Talleyrand, il faut convenir que cet enragé coureur de ruelles, au temps où elles commençaient à disparaître, avait été servi plus qu'à souhait. Seulement nommer toutes les femmes, à commencer par la Du Barry, qui exercèrent une influence sur sa destinée, autant recopier la liste des exploits de don Juan ou de Laclos.

Avant Mme de Flahaut, Mlle Luzy [1], à la suite de Mme de Staël, Mme Grand, qui deviendra son épouse. A les dénombrer toutes, le chiffre donjuanesque des *mille e tre* serait dépassé.

Condamné au célibat par disgrâce d'état, l'ex-évêque s'était marié sur le tard, et avec quelle femme ! Comme il en convenait plaisamment, le bonheur d'aimer une femme bête lui était réservé dans toute sa plénitude.

Revenant en France par Hambourg, le hasard l'avait fait rencontrer avec Mme Grand [2] : bien

1. Dorothée Dorinville, au théâtre Mlle Luzy.

2. Sur la façon dont Talleyrand fit la connaissance de Mme Grand, voir le très attachant ouvrage de M. Bernard de Lacombe, *la Vie privée de Talleyrand*, aux pages 124 et suiv.

qu'approchant de la quarantaine, celle-ci conservait encore le charme d'une beauté célèbre autant que célébrée. Ce qui séduisit surtout le galantin, chez cette très jolie femme, ce fut son nez : un nez à la Roxelane, court et pointu, qui lui donnait avec le nez de Talleyrand comme un air de famille. Allez nier, après cela, la vérité du proverbe : *qui se ressemble*...

Il fut tellement aveuglé par cette beauté impérieuse, qu'il ne vit pas plus loin... que son nez. Cette illusion d'optique lui masqua tous ses défauts. Elle était, avouait-il sans rancune, « ignorante, sotte et méchante, trois qualités qui vont bien ensemble ; la voix désagréable, les manières sèches, malveillante à l'égard de tout le monde et bête avec délices ».

Ayant toujours pensé qu'une femme d'esprit compromet son mari et qu'une femme bête ne compromet qu'elle-même, il ne pouvait espérer trouver une compagne mieux douée.

Les naïvetés de Mme Grand, devenue, sur l'ordre du Premier Consul, qui ne plaisantait pas sur le chapitre, Mme de Talleyrand [1], ont défrayé les gazettes. Son mari les favorisait avec une satanique férocité.

1. Le mariage fut célébré à la mairie du Xe arrondissement de Paris, le 23 fructidor 1802.

Un jour que Talleyrand recevait l'ambassadeur d'Angleterre, sir Georges Robinson, Mme Grand, désirant placer quelques mots aimables à son adresse, demande à son époux de lui donner un des ouvrages du diplomate, afin de pouvoir lui causer congrûment de ce qui était de nature à l'intéresser. Talleyrand lui met en mains *Robinson Crusoë*, que la belle « bécasse » lit jusqu'à la dernière ligne.

A table, la conversation s'engage. Mme Grand demande à sir Robinson des nouvelles de son domestique *Friday* (Vendredi), parle, avec volubilité, du perroquet, du chapeau pointu, et exprime toute son horreur du festin des cannibales. Talleyrand avait peine à ne pas éclater [1]. Mais nul mieux que lui ne savait se contenir dans ces occasions.

En souffrait-il ? Ce serait le mal connaître. Il en avait pris son parti, comme de bien d'autres choses. Il se fit plus malaisément à l'humeur acariâtre de sa peu tendre moitié, à son caractère plus

1. Cette scène a été racontée de différentes façons : on a prétendu que l'hôte de Talleyrand n'était pas sir Georges Robinson, mais l'égyptologue Denon ; d'autres ont dit Humboldt. Un biographe de Talleyrand a même nié l'authenticité de l'anecdote elle-même ; des années avant la naissance de Mme de Talleyrand, les conteurs de salon la colportaient déjà et attribuaient le quiproquo à un abbé. (Cf. *les Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, par Amédée Pichot, 146-162.)

que difficile. A partir de 1815, il vécut séparé de celle que Napoléon lui avait imposée. L'Empereur lui avait donné vingt-quatre heures pour se décider : rupture ou mariage. Talleyrand avait toujours considéré le mariage comme faisant double emploi avec la pénitence ; il ne s'y résolut qu'en rechignant. Mais il ne fallait pas songer à désobéir à l'Empereur. L'Impératrice, qui ne savait rien lui refuser, employa toute son influence à décider le « maudit boiteux » et, dès lors, commença son calvaire ; il dut boire le calice jusqu'à la lie. Il ne le pardonna jamais à celui qui l'avait contraint à boire cette potion amère.

Quel recueil on ferait des épigrammes, des malices, des méchancetés que Talleyrand décocha contre Bonaparte et plus tard contre l'aigle impérial !

Il aimait à rappeler ce propos, qu'il tenait de Mme de Genlis.

L'Impératrice Joséphine avait conservé beaucoup de lettres de Bonaparte, écrites pendant la campagne d'Italie. Elle les laissait traîner et avait même oublié la cassette ouverte qui les renfermait. Un valet de chambre les offrit à Mme de Courlande, qui s'empressa de les confier à Mme de Genlis, laquelle en prit aussitôt copie.

Dans l'une de ces lettres, Bonaparte témoignait à Joséphine le déplaisir qu'il éprouvait de ce

qu'elle fréquentât de jeunes Muscadins. Il finit par lui intimer l'ordre de s'en séparer. La sensible créole s'en montra très peinée. Comme elle se plaignait continuellement, dans ses épîtres, de sa santé et de ses nerfs, Bonaparte attribua cet état maladif à l'ennui. Il écrivit à Joséphine qu'il aimait mieux être jaloux et souffrir que de la savoir malade, et lui permit de rappeler ses Muscadins.

Pas plus dans les grandes circonstances que dans les actes moins importants de la vie, Talleyrand ne se départait de son calme et de son impassibilité. Cette impassibilité exaspérait d'abord Napoléon, qui finissait par céder devant ce mutisme, cette maîtrise de soi. Il y eut, entre les deux hommes, des scènes effroyables de violence, des orages et des tempêtes, des fureurs et des bordées d'invectives. Talleyrand attendait la fin de l'averse, sous le parapluie de son indifférence.

Au retour d'Espagne, comme Napoléon lui reprochait toutes ses trahisons, et exprimait le regret de ne l'avoir pas fait pendre aux grilles du Carrousel. — « Mais il en est temps encore ! » lui répondit, flegmatique, son interlocuteur.

Un autre jour, au milieu d'un débordement d'outrages, Napoléon lui lança cette ruade :

— Vous ne m'aviez pas dit que le duc San Carlos était l'amant de votre femme ?

— En effet, sire, répliqua Talleyrand sans

s'émouvoir ; je n'avais pas pensé que ce rapport pût intéresser la gloire de Votre Majesté, ni la mienne [1].

Lorsqu'il sortit, il eut à passer devant la foule des courtisans, pressés dans l'antichambre, qui avaient entendu les éclats de voix du maître. Il se contenta de leur dire négligemment : « Je ne sais ce que l'Empereur a aujourd'hui... Il n'est pas comme à son ordinaire. » Le soir, resté après tout le monde, chez la vicomtesse de Laval, il lui racontait, sans la moindre émotion, tous les détails de cette terrible scène. Mme de Laval se révoltait : « Comment, s'écriait-elle, il vous a dit cela en face ? Vous étiez seul avec lui et vous ne vous êtes pas jeté sur lui ? — Ah ! répondait-il, j'y ai bien songé ; mais je suis trop paresseux pour cela. »

Après la campagne de Dresde, l'Empereur l'avait violemment interpellé, un jour, à son lever :

— Que venez-vous faire ici ? Montrer votre ingratitude ? Vous jouez le double jeu de l'opposition. Vous croyez peut-être que si je venais à manquer, vous seriez le chef du Conseil de Régence. C'est une illusion que vous allez perdre à l'instant. Si

1. On a donné une variante de cette réponse : « Pour la gloire de votre Majesté et pour la mienne, aurait répliqué Talleyrand à l'Empereur, il serait à désirer qu'il ne fût jamais question des princes de la Maison d'Espagne. » Nous préférons la première version.

j'étais malade, entendez-vous, vous seriez mort avant moi.

— Sire, répliqua Talleyrand en s'inclinant, je n'avais pas besoin d'un pareil avertissement pour adresser au ciel des vœux ardents en faveur de la conservation de Votre Majesté.

Ce fut un bien autre éclat au retour de la campagne de Russie. L'Empereur était dans un état de fureur indescriptible.

— Comment osez-vous paraître devant moi ? Vous êtes un misérable, un traître ; je vous châtierai comme vous le méritez...

Talleyrand ne sourcillait pas.

— Tenez, lui crache enfin à la face César courroucé, « vous n'êtes que de la m... dans un bas de soie ! » Cambronne devait prononcer le mot, mais les circonstances étaient plus héroïques.

Ah ! les colères de Napoléon ! leurs effets étaient terribles ; malheur à qui les avait provoquées ! Lui résistait-on, le Corse reparaissait avec toute sa brutalité native.

On en a conté mille traits ; rappelons seulement les suivants :

Un jour, dans une querelle de famille, Napoléon prend son frère Louis par le milieu du corps et le jette brutalement hors de sa chambre ; une autre fois, à l'époque du Concordat, Volney s'étant permis de lui dire que la France souhai-

tait le retour des Bourbons, l'Empereur lui lance dans l'abdomen un tel coup de pied, que le malavisé personnage tombait sans connaissance.

Joséphine avait-elle l'idée malencontreuse de le surveiller, il s'élançait pour la battre et quand il ne pouvait l'atteindre, il se rattrapait sur les meubles à sa portée, qu'il lacérait à coups de canif, ou qu'il brisait, selon le plus ou moins de violence de ses emportements.

Ce sont ces manies de tout briser, de pincer l'oreille, jusqu'au sang, à ceux qu'il honorait de sa familiarité, jointes à ses impatiences, à ses brusques crises de colère, qui ont fait prononcer par certains que Napoléon était épileptique.

*
* *

Pour Lombroso, notamment, l'épilepsie ne se décèle pas seulement par des attaques convulsives mais par une mentalité typique. L'épilepsie peut se révéler par des troubles tantôt moteurs, tantôt sensitifs, tantôt psychiques et se bornant au vertige. L'aliéniste italien va plus loin : il déclare que le génie est une « psychose de dégénérescence, rentrant dans la classe des troubles épileptoïdes ». A ce compte, il n'est pas douteux que Napoléon fût épileptique.

Que Napoléon Ier ait été un « comitial », il n'y a

pas lieu de s'en étonner, toujours suivant l'argumentation de Lombroso : son père était un buveur et manquait de sens moral (*sic*) ; ses sœurs, surtout Pauline, étaient sans pudeur ; Pauline était une parfaite hystérique ; Lucien, un sensuel raffiné. L'Empereur lui-même avait la taille et les proportions d'un dégénéré.

Jeune, il avait eu des accidents nerveux significatifs : une fois, un léger châtiment l'avait jeté dans d'horribles convulsions. Jusque-là, rien de bien caractérisé, comme signe du haut mal. Non seulement, nous n'avons pas la preuve qu'il ait jamais eu une attaque bien nette; mais nul ne peut se vanter d'avoir vu le Premier Consul, et pas davantage l'Empereur, tomber de cheval, ou souffrir de troubles nerveux convulsifs.

Son secrétaire particulier, Bourrienne, qui ne l'aimait pas cependant, n'y fait pas la moindre allusion dans ses *Mémoires*, parus après la mort de son ancien maître; ou s'il en parle, c'est pour démentir les bruits qui ont couru. « On a dit et redit, écrit-il (t. I, p. 278, de l'édition anglaise), que Napoléon était sujet à de fréquentes attaques d'épilepsie. Durant les seize années pendant lesquelles je ne l'ai pas quitté, *je n'ai pas observé le moindre symptôme qui pût dénoter cette maladie* ». Le témoignage est de valeur; mais on lui oppose celui qui suit.

Le banquier-poète, Samuel Rogers, rapporte, dans ses *Souvenirs*, d'après un récit de Talleyrand, qu'à Strasbourg, Napoléon, se rendant en Allemagne, eut un véritable accès d'épilepsie. « J'étais seul avec lui, dit Talleyrand, dans une salle de la préfecture. « Fermez la porte », s'écria-t-il tout à coup, et il tomba foudroyé, comme mort, l'*écume à la bouche*. Berthier se présenta. Je lui dis : on ne peut pas entrer. L'impératrice vint ensuite : même consigne. Quelle situation eût été la mienne si l'Empereur était mort! »

Rogers ajoute qu'il raconta son histoire à Lucien. Celui-ci prétendit n'en avoir jamais ouï parler, mais il ajouta : « C'est une infirmité dont plusieurs grands hommes ont été atteints, entre autres César. Mon frère eut, à ma connaissance, un autre accès ; cette fois, c'était après une bataille perdue [1] ».

C'est la première fois qu'il est question de ce second accès ; nous ne l'avons vu signalé nulle part ailleurs. Quant à celui dont Talleyrand aurait été le témoin, nous avons dit, à une autre place [2], quelle valeur il convient d'ajouter à cette déposition plus qu'intéressée.

Talleyrand tenait le fait d'une dame de la Cour, probablement Mme de Rémusat, qui, dans un

1. P. Max-Simon, *Swift*, note 2 de la page 102.
2. *Indiscrétions de l'histoire*, 3e série.

journal du voyage de Napoléon à Mayence, avait consigné, à la date du 10 septembre (1804) :

« *Il paraît* que Napoléon a eu, cette nuit, une attaque violente de la maladie de nerfs ou d'épilepsie à laquelle il est sujet. Il a été longtemps très incommodé, avant que Joséphine, qui occupait la même chambre, ait osé demander du secours ; mais enfin, cet état de souffrance se prolongeant, elle a voulu avoir de la lumière... »

Elle avait sonné Roustam, qui dormait si profondément, qu'on ne parvint pas à le tirer de son sommeil. L'aide de camp de service fut plus empressé à accourir. « Après plusieurs heures d'angoisse, l'attaque avait fini par se calmer. »

En reproduisant ce passage, le valet de chambre Constant ajoute cette annotation : « Jamais l'Empereur n'a été sujet à des attaques d'épilepsie ; c'est encore là une de ces histoires comme on en a tant débité sur son compte. »

Est-ce une scène à laquelle avait assisté Talleyrand ? Ou n'est-il que l'écho de cette caillette de Mme de Rémusat, qui n'en était pas à un cancan près ? Quoi qu'il en soit, l'observation de Talleyrand est, pour le moins, très incomplète. Sa description est trop vague pour permettre d'en induire un diagnostic ferme. Si l'on tient compte, en outre, des sentiments de malveillance que Talleyrand nourrissait à l'égard de Napoléon,

on ne saurait accorder la moindre créance à son récit.

On a parlé d'un autre accès qui serait survenu la nuit, à Saint-Cloud, deux ans après le précédent.

Napoléon était couché avec Mlle George. Soudain, un cri réveille l'actrice épouvantée. L'Empereur a perdu connaissance. Un pamphlétaire de l'époque, narrant l'événement, ne manque pas de dire que le héros a eu une attaque d'épilepsie et Mlle George en resta, pour sa part, intimement convaincue.

Mais entre les déclarations d'un fourbe et les propos inconsidérés d'une courtisane, d'une part, et les affirmations du valet de chambre et du secrétaire, d'autre part, une hésitation est-elle permise? Un mensonge de plus n'aurait pas beaucoup coûté à celui qui édictait, sous forme d'aphorisme, que la parole n'a été donnée à l'homme que pour déguiser sa pensée.

*
* *

Si Napoléon dut recourir aux services de Talleyrand, on sait qu'il ne professa jamais pour lui qu'une piètre estime.

« C'est un homme vil, dégradé ; il a vendu, trahi tout le monde et tous les partis, disait-il de lui à Sainte-Hélène. Prêtre, il a épousé une

femme déjà mariée, dont la réputation était mauvaise et à qui j'avais fermé l'entrée de ma Cour... C'est l'immoralité personnifiée, l'homme du monde qui laisse le moins lire sur sa physionomie les impressions de son âme... »

Quelque admiration que l'on éprouve pour le diplomate [1], l'homme ne saurait être jugé trop sévèrement. Si l'on veut avoir, en quelques lignes, un crayon, suffisamment poussé, du personnage, qu'on relise les *Lettres d'un voyageur* de George Sand ; Talleyrand y est silhouetté de telle manière, qu'il est à jamais marqué comme au pilori de l'histoire.

Nous avons dit un crayon, c'est mieux que cela : une eau-forte, gravée au burin :

« ...Cette lèvre, convexe et serrée comme celle d'un chat, unie à une lèvre large et tombante comme celle d'un satyre, mélange de dissimulation et de lascivité; ces linéaments, mous et arrondis, indices de la souplesse de caractère ; ce pli dédaigneux, sur un front prononcé ; ce nez arrogant, avec ce regard de reptile : tant de contrastes sur une physionomie humaine révèlent un homme né pour les grands vices et pour les petites actions. Jamais ce cœur n'a senti la cha-

1. Cet homme, a-t-on dit de Talleyrand, eût trompé la mort, si elle l'eût traité par ambassadeur.

leur d'une généreuse émotion ; jamais une idée de loyauté n'a traversé cette tête laborieuse. Cet homme est une exception dans la nature, une monstruosité si rare, que le genre humain, tout en le méprisant, le contemple avec une imbécile admiration. »

L'arrêt est sévère, il est bien près d'être juste.

On conte qu'à ses derniers moments, un jeune prêtre, l'abbé Dupanloup, reçut la confession de l'ancien évêque d'Autun.

— « Ainsi, dit un homme d'esprit, il a rendu son âme à Dieu. » A quoi un autre répliqua : « Êtes-vous bien sûr que le diable ne l'ait pas arrêtée au passage[1] ? »

Comme oraison funèbre, il n'en est pas qui vaille celle que lui consacrait le *Figaro*. Ce journal annonçait la fin de Talleyrand par cette simple phrase :

« Viennent de mourir, le même jour, Talleyrand-Périgord et Potier : la France a perdu ses deux plus grands comédiens. »

Qualis artifex pereo ! aurait pu dire, en effet, comme Néron, le prince de Bénévent.

1. Brifaut, de l'Académie française, dit, à la mort de Talleyrand : « Là-bas, en enfer, quand le prince est arrivé, le Diable lui a dit : « Mon cher, je vous remercie ; mais avouez que vous avez dépassé mes instructions ! »

FRÈRE D'EMPEREUR

Du berceau à la tombe, tout est légende dans la vie du personnage que nous mettons en scène. La soudaineté de sa disparition a laissé planer un mystère sur sa fin, comme sa naissance a donné lieu aux plus étranges rumeurs.

Le problème, souvent agité, a acquis un regain d'actualité, par la publication d'un volume [1] dont l'auteur paraît très au fait de tout ce qui touche au second Empire et aux personnalités qui jouèrent leur rôle dans cette période de notre histoire qu'on a appelée « la Fête impériale ».

Avons-nous enfin la solution depuis longtemps poursuivie ; sommes-nous définitivement fixés sur les origines de celui qui, tout en étant le frère d'un empereur, ne fut jamais autorisé à s'en prévaloir ? Nous apporte-t-on des précisions nouvelles

1. Frédéric Loliée, *le Duc de Morny et la Société du Second Empire*. Paris, Émile-Paul, 1909.

sur l'affection « incomprise des médecins », qui amena le dénouement brusque et imprévu dont furents aisis les contemporains et qu'on a, jusqu'ici, tenté d'expliquer par des causes si différentes ?

Il semble qu'une obscurité voulue ait enveloppé la venue au monde du prodigieux aventurier qui, vivant sur les marches d'un trône, jouit de toutes les prérogatives du souverain qui y était assis.

« Pour ceux qui savent lire entre les lignes, disait un notable Anglais [1], le véritable empereur des Français n'était pas Napoléon III, mais le duc de Morny. »

Morny ne bornait pas là ses prétentions : il aurait voulu être reconnu officiellement comme le frère du chef de l'État [2], comme le fils de la reine Hortense.

1. William Graham, cité par Fr. Loliée.

2. On lit, dans le *Journal d'Henry Gréville*, ces paroles de Thiers, du 18 mars 1852 : « Le président ne supporte ni la contradiction, ni la familiarité; c'est pour cela qu'il s'est querellé avec M. de Morny, qui a fait preuve d'un grand manque de tact en affichant sa parenté avec le président, et qui s'en est trop prévalu. » Et, trois ans après, Vielcastel nous dit (*Mémoires*, III, 106), 6 février 1855 : « Le *Globe*, journal anglais, avait ces jours derniers un grand article sur la légitimation de Morny ou plutôt sur la reconnaissance de son droit comme fils de la reine Hortense et par conséquent du roi Louis. Je sais que cette question a occupé ici. Dans le cas où l'Empereur partirait pour l'Alle-

Quoique le secret ait été longtemps bien gardé, que toutes précautions eussent été prises pour éviter les indiscrétions, il ne paraît plus douteux aujourd'hui que Napoléon III et Morny pouvaient se réclamer, sinon du même père, au moins de la même mère.

L'oncle de Napoléon, le cardinal Fesch, en faisait, un jour, plaisamment, la remarque : « Quand il s'agit des pères de ses enfants, Hortense s'embrouille toujours dans ses calculs. » La fille de Joséphine, la femme de Louis Bonaparte, ne fut pas, en effet, ce que nous appelons un parangon de vertu : très bonne et très aimante, elle souffrait de voir souffrir et sa tendresse sans limites était secourable à ses nombreux soupirants.

Parmi ceux qu'elle avait plus particulièrement remarqués, était un officier de belle allure, « au sourire avenant et aux jolis yeux bleus », que sa bonne fortune n'avait pas été sans surprendre.

En dépit de quelques imperfections[1], le beau Flahaut était la coqueluche des dames de la cour impériale.

magne au printemps, on prétend que Morny gouvernerait en son absence, avec le titre d'archi-chancelier. » *Le Curieux*, de Ch. Nauroy, t. II, 275.

1. « Il ressemble à un faucheux avec ses éternelles jambes », disait de lui Napoléon, qui le jalousait peut-être bien un peu.

Hortense, qui avait « le cœur innombrable », comme eût dit Mme de Noailles, fut vite conquise, d'autant plus vite qu'elle s'offrait avant qu'on eût commencé les travaux d'approche[1].

On a souvent cité une lettre du roi Louis, père de Napoléon III, au pape Grégoire XVI, où se trouve cette phrase mémorable : « J'ai le malheur d'avoir pour femme une *Messaline qui accouche*[2]. » Le « contretemps de l'amour », comme s'exprimaient les Précieuses, en leur langage, une grossesse intempestive, comme nous dirons plus prosaïquement, vint troubler, bien inopportunément, le duo d'amour où Hortense et son chevalier servant du moment jouaient les deux partenaires.

Aux yeux du monde, qui malignement observait le manège, il convenait de se séparer : Flahaut irait à Bourbonne « ondoyer » ses rhumatismes, tandis que la reine honoraire de Hollande prendrait le prétexte de douleurs lombaires, pour faire une cure à Aix-les-Bains.

Le 31 août (1811), à 9 heures du matin, la reine Hortense partait pour Genève, avec un passeport à destination de la Suisse, que le préfet du Mont-

1. « Je l'observai longtemps avant de la payer de retour, dit non sans fatuité le galant officier... Je finis par l'aimer, car j'eus mille preuves de son dévouement. »

2. *Intermédiaire*, 1876, col. 676.

Blanc lui avait délivré sous un nom d'emprunt[1].

Après un court séjour à Genève et aux environs, Hortense mandait à la gouvernante de ses enfants qu'elle allait entreprendre un voyage de quelques jours et qu'elle ne lui écrirait plus jusqu'à son retour à Paris, dans la première quinzaine d'octobre.

Un accident, trop prévu, dut hâter le retour, qui s'effectua, s'il faut en croire les gazettes, vers le 10 du mois : *le Journal de Paris*, à la date du 10 octobre, annonce que « S. M. la reine de Hollande vient d'arriver dans cette capitale ».

Le bruit fut répandu qu'elle souffrait affreusement d'un *lumbago*, qui lui faisait « jeter les hauts cris », mais que la maladie était dépourvue de gravité. En réalité, le mal siégeait ailleurs et on n'eut que plus tard la clef du mystère longtemps dissimulé.

Le 22 octobre, « à midi sonné, comparaissait, devant le maire du IIIe arrondissement, faisant fonction d'officier de l'état civil, le sieur Claude-Martin Gardien, docteur en médecine et accoucheur, demeurant à Paris, rue Montmartre, n° 137 », lequel déclarait que, la veille, à 2 heures du matin, était né, *chez lui*, un enfant du sexe mas-

1. Baron DE MARICOURT, *Madame de Souza et sa famille*. Paris, Émile-Paul, 1907.

culin, auquel avaient été donnés les prénoms de Charles-Auguste-Louis-Joseph.

On le disait fils de Louise-Émilie-Coralie Fleury, que d'aucuns ont prétendu appartenir au service de la reine Hortense et qui était donnée comme l'épouse de « Auguste-Jean-Hyacinthe Demorny, propriétaire à Saint-Domingue, demeurant à Villetaneuse (Seine) ». Ces déclarations avaient été faites en présence de deux témoins de modeste condition : un cordonnier et un tailleur d'habits, « amis » des époux. Suivant une tradition conservée dans sa famille, le comte d'Arjuzon, chambellan de la reine Hortense, aurait été au nombre des témoins[1] ; mais son nom n'est pas mentionné dans l'acte officiel[2].

D'où sortait ce Demorny, qui donna si complaisamment son nom au fils d'une reine détrônée et d'un général en activité de service ? Il aurait été, prétend-on, officier du roi du Prusse ; il avait des obligations envers l'impératrice Joséphine et il s'en serait acquitté en couvrant de son nom les... imprudences de sa fille. Moyennant une rente de 6.000 francs, qu'il toucha jusqu'à sa mort,

1. Communication de Mme la comtesse C. d'Arjuzon à M. le baron de Maricourt.

2. L'acte de naissance de Morny a été plusieurs fois publié. (Cf. Préface à l'*Annuaire de la noblesse*, de Borel d'Hauterive, 1868 ; *Intermédiaire*, 1876 ; le *Curieux*, de Nauroy, t. II, 273, etc.)

il n'aurait pas hésité à reconnaître un enfant dont, selon toutes les apparenees, il ne devait pas ignorer les origines[1].

Ce père putatif aurait succombé à l'hospice de Versailles, le 5 avril 1814, à 7 heures du matin. Cette mort à l'hòpital, c'est à peu près tout ce qu'on sait du personnage.

Fait assez singulier, ce nom de *Demorny* n'apparaît nulle part ailleurs que dans le document qui vient d'être produit. Aucune famille française ne le revendique; aucun nom de terre ne le rappelle. Un érudit, qui s'est appliqué à établir *l'Origine des noms propres*[2], assure qu'il n'a été porté par aucune autre famille noble, française ou créole, des dix-huitième et dix-neuvième siècles; et on ne le trouve pas davantage dans la nomenclature des villages et des hameaux donnée par le Dictionnaire des Postes. Serait-ce qu'il n'a jamais existé?

Ce qui est certain, c'est que l'acte de mariage du duc de Morny, rédigé en latin le 7 janvier 1857 (style russe), et célébré à Saint-Pétersbourg, dans la paroisse de Sainte-Catherine, « par M. Pierre Couder, curé de l'église de Saint-Louis de Mos-

1. D'après des *Souvenirs*, encore inédits, qui devaient paraître en 1910 et dont M. G. Montorgueil a reproduit un extrait (V. l'*Éclair*, du 19 mai 1899).

2. C'est le titre de l'ouvrage du baron de Coston.

cow, autorisé par Dom Venceslas Zylinski, archevêque de Mohilef, métropolitain de toutes les églises catholiques romaines de l'Empire russe », ne mentionne ni les noms des père et mère des deux époux , ni leur décès, ni leur consentement. Il se borne à relater la libre volonté des parties contractantes et à constater que les publications n'ont pas amené la découverte d'empêchements canoniques [1].

Le duc de Morny ne s'embarrassait pas de tant de précautions. Il se savait issu du même sein qu'un empereur et il tenait à ce que nul n'en ignorât [2]. N'avait-il pas pris pour armoiries un

1. *Bull. de la Soc. héraldique*, t. II (1880-81), f°s 80, 82.

2. « Il (de Morny) était le fils de la reine Hortense et du comte de Flahaut; je suis d'autant plus en mesure de l'affirmer, que c'est de lui-même que je le tiens »: ainsi s'exprime Granier de Cassagnac, dans ses *Souvenirs*. « Cette révélation me fut faite en deux fois. Ce fut d'abord en 1850. Un jour, notamment, il se plaignait, devant M. Véron et devant moi, d'un tort qu'il imputait au prince, au sujet du partage de la succession de la reine, *leur mère commune*. Ce fut ensuite en 1852. Me prenant par la main et me conduisant vers un vieillard de grande taille et de haute mine, il me dit : « Venez, je vais vous présenter à mon père, le comte de Flahaut... » Mais nous avons mieux que ce témoignage direct, nous avons la déclaration de l'intéressé lui-même. Le secret de sa naissance, M. de Morny l'a révélé, dans une sorte de mémoire autobiographique, écrit de sa propre main et que nous a fait connaître le très obligeant directeur de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, notre excellent ami G. Montorgueil. Pour nous, qui savons de quelle source il tient

aigle et une fleur d'hortensia, et pour devise : *Tace et memento?* Plus tard, l'hortensia emblématique sera remplacé par l'écusson des Flahaut.

Quant à la devise primitive, qui pouvait convenir à un diplomate, mais qui disait trop de choses... en se taisant, qui rappelait en outre, qu'une tête couronnée s'était penchée sur son berceau, elle avait été remplacée par cette allusion vague à ses services et à son dévouement à l'Empereur : *Pro patria et imperatore.*

L'aigle avait été ajouté à l'hortensia, dans les armoiries ou plutôt dans la devise que portait le comte de Morny, avant son élévation à la dignité ducale ; les armoiries concédées au duc de Morny

le précieux document, il n'y a pas de doute à conserver : il est d'une authenticité indiscutable ; du reste, l'autographe a été soumis à l'honorable et très compétent expert, M. Noël Charavay, qui a reconnu qu'on se trouvait en présence de l'écriture bien connue du duc de Morny. Or, voici le passage saillant du manuscrit : « ... Je suis donc le dernier fils de la reine Hortense, né pendant le mariage du roi Louis de Hollande, par conséquent, suivant la loi, très régulièrement prince Bonaparte, frère légitime de l'Empereur actuel et victime d'un crime, c'est-à-dire d'une suppression d'état. J'ai, pour établir mes droits, si j'étais homme à le faire, plus de preuves qu'il n'en faudrait : la notoriété, la ressemblance, des lettres de ma mère, enfin une lettre de mon frère qui le reconnaît... » C'est la première fois, croyons-nous, que, sous la plume de Morny, se rencontre l'aveu qui, jusqu'alors, ne lui avait échappé qu'entre intimes et comme du bout des lèvres; il est d'autant plus précieux à recueillir et à enregistrer.

étaient les armes de son vrai père, « brisées d'une bordure *componée* de l'Empire français et des Dauphins d'Auvergne[1] ».

On a fait grand bruit, il y a quelques années, de révélations nouvelles sur la naissance du duc de Morny. La reine Hortense, disait-on, n'avait pas accouché à Paris, chez le docteur Gardien[2], mais... à Montpellier!

D'après une tradition locale, la reine Hortense serait venue à Montpellier, selon l'auteur de cette version fantaisiste[3], vers 1810 *ou* 1811; elle y aurait accouché clandestinement d'un fils, frère adultérin de Napoléon III, et qui fut le véritable « inventeur » de l'Empire — le duc de Morny.

La reine déchue aurait trouvé accueil dans

1. *Bulletin de la Société héraldique*, loc. cit.; cf. même *Bulletin*, col. 52-54.

2. L'auteur des *Souvenirs* (qui devaient paraître en 1910) prétend que le futur duc de Morny serait né, non chez le médecin-accoucheur qui porte ce nom, vraiment prédestiné, puisqu'on l'avait choisi comme *gardien* d'un fameux secret, mais rue des Filles-du-Calvaire, « dans une maison entourée d'un jardin clos de murs, et que l'on avait louée pour la circonstance. Des joueurs d'orgue, postés dans les environs, n'auraient point permis d'entendre des cris ou des gémissements ». Cette dernière phrase a un vague parfum de romanesque, qui nous met en défiance sur le reste du récit.

3. M. Xavier de Ricard (*Le Petit Bleu*, 7 mai 1899).

une maison de santé, tenue par un docteur Fages, et qui était située dans la rue des Soldats, « en plein quartier militaire, entre les rues du Général-Maurelhan et du Général-René, — sorte de traverse qui relie la rue du Faubourg-du-Courreau au Cours Gambetta, naguère encore Cours des Casernes ».

Du temps du docteur Fages, cette rue était en dehors de la ville et ne se composait que de quelques rares maisons avec de grands jardins. Sa situation la rendait donc très propice à sa destination[1].

Aussitôt délivrée, la reine Hortense serait repartie pour Paris, confiant le nouveau-né au docteur Fages, qui l'éleva dans sa famille, avec son propre fils. Ce ne fut que huit ou neuf ans plus tard que l'enfant lui aurait été réclamé et qu'il dut se séparer de lui, « sur un ordre venu de Paris ».

Le docteur Fages, ne pouvant quitter Montpellier, fit conduire l'enfant par son beau-frère, M. Fontanel, homme très considéré, et qui tenait

1. La maison du docteur Fages accueillit d'autres visiteuses, et quelques-unes presque aussi illustres que la reine Hortense. C'est là, en effet, dit encore la tradition locale, que Dorothée de Courlande, duchesse de Dino, se fit délivrer — mystérieusement aussi — d'une fille, dont la paternité fut attribuée à M. de Fontanes, grand-maître de l'Université.

alors, rue des Étuves, un magasin d'art et de curiosités fort achalandé.

« *C'était vers 1819 ou 1820 ;* on était alors en pleine mode d'imaginations romanesques. Aussi, pour reconnaître l'enfant, s'avisa-t-on d'un moyen dont on a tant abusé, qu'on n'oserait même plus l'employer dans les mélodrames les plus surannés : M. Fontanel devait remettre le jeune Louis à une personne qui lui présenterait la moitié d'une médaille s'ajustant parfaitement à l'autre moitié dont il était porteur. Le rendez-vous était donné rue Saint-Martin, à l'auberge du Plat d'Étain. Cet hôtel existe encore.

« Là, en effet, M. Fontanel se rencontra, dans une salle du premier étage, avec la personne à laquelle il était adressé. Celle-ci, aussitôt la reconnaissance faite, prit l'enfant, qu'elle introduisit dans une pièce à côté, où se tenaient d'autres personnes, que Fontanel ne put voir. Et il retourna à Montpellier. »

Ce ne fut qu'en 1866, que le fils du docteur Fages — le père était mort le 24 juin 1824 — crut pouvoir faire confidence des faits qui précèdent, à trois de ses amis dont le nom nous est livré : le docteur Coste, M. Gaudin et M. Guinard. La reine Hortense, ajoute-t-on, avait donné au docteur Fages, en récompense de sa discrétion et de ses bons soins, « une petite bourse de forme ordinaire, en

soie amarante ; au-dessous et tout autour du fermoir, qui est en or, courent et se suivent, entrelacés, des H majuscules en fil d'or. Elle est précieusement conservée à la bibliothèque de Montpellier, parmi d'autres curiosités, qui furent également léguées par M. Auguste Fages. »

Telle est la tradition montpelliéraine, sur la reconnaissance de l'enfant qui serait devenu plus tard duc de Morny.

Comment a pu naître cette légende, car le récit qu'on vient de lire est purement légendaire, puisqu'il supprime la première éducation de l'enfant chez sa grand'mère, Mme de Souza, laquelle est établie par des témoignages indiscutables [1] ? Nous en avons eu, récemment, l'explication très plausible.

Le 12 septembre 1818, le baron Dubois, accoucheur de la ci-devant impératrice Marie-Louise, écrivait à son collègue de la Faculté de Montpellier, le professeur Fages :

« Je vous recommande, mon cher ami, la personne qui vous remettra cette lettre. Je vous prie de la regarder comme celle à laquelle je porte le plus vif intérêt et l'attachement le plus inviolable... »

Quelle était la personne qui allait faire ses

1. Cf. Baron DE MARICOURT, *op. cit.*, 335.

couches dans le mystère à Montpellier, et à laquelle le professeur de Paris s'intéressait si fort? On a imaginé une affabulation qui, tout ingénieuse qu'elle soit, n'a qu'un défaut, c'est d'être absolument controuvée, ainsi qu'on l'a démontré par des preuves péremptoires[1].

Selon certains, nous venons de le dire, il ne s'agissait de rien moins que d'une princesse de la famille impériale, de la reine Hortense elle-même, et l'enfant qu'elle venait mettre au monde, loin de tous les yeux, n'était autre que le futur duc de Morny. Un simple examen des faits suffit pour anéantir la tradition : l'inconnue avait accouché *le 16 février 1819*, alors que la reine Hortense avait mis au monde le fils du comte de Flahaut *en 1811*.

Le fils du professeur Fages avait entendu parler d'une bourse restée dans sa famille et qu'on disait provenir de la mère du futur Napoléon III ; il n'en fallut pas plus pour qu'on crût — à Montpellier — que la mystérieuse accouchée était l'ex-reine de Hollande. C'était l'effet d'une confusion : cette bourse était bien d'Hortense, mais d'Hortense Duroc et non d'Hortense de Beauharnais.

1. V. une très curieuse brochure de M. GRASSET-MOREL, *les Bonaparte à Montpellier*. Montpellier, 1900.

*
* *

La mort du duc de Morny n'a pas été entourée de moins de mystère que sa naissance.

Qne n'a-t-on pas dit [1] sur cette fin restée pour beaucoup une énigme impossible à pénétrer ? Là-dessus, que de versions, plus ou moins fantaisistes, n'a-t-on pas mis en circulation !

Faut-il rappeler le récit du romancier, la fin du duc de Mora — lisez Morny — racontée par Alphonse Daudet, qui avait été, plus ou moins vaguement, attaché au cabinet du vice-empereur ? Dans la fiction, il peut y avoir une part de vérité ; c'est à ce titre, et avec toutes les réserves commandées en pareille circonstance, que nous avons feuilleté *le Nabab*.

Le début du mal avait été presque foudroyant,

1. N'a-t-on pas dit, par exemple, que sa mort fut la suite d'un duel, l'effet de la vengeance d'un époux outragé ? Surpris dans un couloir, de Compiègne ou de Fontainebleau, comme il sortait à une heure trop matinale, ou trop tardive, de la chambre occupée par la femme d'un maréchal de France, Morny aurait été provoqué par le mari et atteint d'une grave blessure : on avait simulé une maladie pour sauver les apparences. Ce racontar, que rapporte M. F. Loliée, sans y ajouter foi d'ailleurs, nous l'avions nous-même recueilli, il y a bien des années, à Deauville, de la bouche du fils d'un ancien intendant du duc; mais nous n'avons pas cru devoir l'enregistrer, autrement qu'à titre de curiosité. (*Chr. Méd.*, 1904, 332, note 1.)

« Cela l'avait pris subitement, le dimanche, en revenant du Bois. Il s'était senti atteint d'intolérables brûlures d'entrailles, qui lui dessinaient, comme au fer rouge, toute l'anatomie de son corps, alternaient avec un froid léthargique et de longs assoupissements. »

Un médecin, mandé, avait ordonné des calmants. Le lendemain, les douleurs recommençaient, « plus fortes et suivies de la même torpeur glaciale, plus accentuée aussi, comme si la vie s'en allait par secousses violentes, déracinée ».

Le malade, pas plus que ceux qui le traitaient, ne se doutait de la gravité de son état, « malgré son extrême faiblesse, bien qu'il se sentît la tête absolument vide », et, selon son expression, « pas une idée sous le front ».

Trois jours plus tard, au réveil, il remarquait un filet de sang qui, de sa bouche, avait coulé sur sa barbe ; — pour la première fois, il tressaillit : il avait entrevu sa fin proche.

Celui qui le soignait d'ordinaire, interrogé sur la gravité du mal, laissait échapper cette phrase : *On n'est pas impunément jeune à son âge. Cette passion lui coûtera cher...*

Qu'est-ce à dire ? Pour qui a lu le roman de Daudet, il n'est pas besoin de préciser : Mora prenait depuis quelque temps des pilules Jenkins, que « ce marchand de cantharides » lui administrait,

dans un but que l'on devine[1]. Si cela ne paraît pas suffisamment clair, nous avons en réserve un texte moins ambigu :

« M. de Morny aimait la vie, écrit Eugène Pelletan, et pour la prolonger indéfiniment, il avait dans sa poche je ne sais quelle fiole de pharmacie anglaise; mais voici qu'à l'improviste, un jour qu'il avait un bon mot à préparer pour la Chambre, un vaudeville à terminer, un tableau à acheter, une opération de Bourse à liquider, une suppliante à entretenir en particulier et un conseil à donner à l'Empire chancelant, il chancelle le premier sur lui-même et il meurt d'hémorragie, en rendant le sang par les oreilles et par les narines. »

Mort empoisonné par des drogues trop actives ? Ce fut l'opinion courante, celle qui se chuchota même à la Cour. Un des familiers des Tuileries, Mérimée, écrivait à Victor Cousin, au mois de mars 1865 :

« ... M. de Morny est dans un état désespéré. La vie est comme éteinte en lui. On ne passe (pour : on ne pense) pas, qu'à moins d'un miracle, il soit encore vivant demain. La maladie de M. de Morny est une *anémie*, compliquée par les *remèdes*

1. « Il se laissait prendre sans résistance aux amorces des marchands de panacées », écrit M. F. Loliée, qui a puisé ses renseignements « à une source très intime et très sûre ».

absurdes d'un docteur anglais, et peut-être par Mme de Morny (*sic*). »

Ces derniers mots sont pleins de soas-entendus; ne les approfondissons pas. Mérimée était, nous le savons, volontiers cancanier: il n'a pas échappé à la tentation de donner un coup de griffe.

Ouvrons les journaux de l'époque; nous y trouverons peut-être quelque éclaircissement.

« On ne sait pas encore bien exactement — lisons-nous dans *le Temps*[1] — à quelle affection a succombé M. de Morny, et les avis des hommes compétents sont tout à fait divers. M. Rayer et M. Tardieu, dit-on, pensent qu'il est mort d'une affection du foie, tandis que M. Ricord disait chez M. Véron que le président du Corps législatif succombait à une anémie sans cause déterminée[2]. »

En présence de telles incertitudes, l'autopsie fut prescrite par l'empereur. Charles Robin, le professeur d'histologie bien connu, en fut chargé.

Malgré d'actives recherches, nous n'avons pas réussi, jusqu'à présent, à nous procurer le procès-

1. 12 mars 1865.

2. Outre Ricord et Rayer, Trousseau, Voillemier, Oliffe (le docteur Jenkins), avaient été appelés en consultation et ils n'avaient pu se mettre d'accord sur l'étiquette à donner au mal dont souffrait l'illustre ægrotant. Ils n'avaient constaté, dans la région du foie, qu'ils avaient explorée avec soin, « ni lésion, ni engorgement. » Ils n'avaient pas songé au pancréas !

verbal de l'opération ; nous n'en connaissons qu'un très imparfait résumé.

Mérimée, toujours aux écoutes, s'était empressé de mander au philosophe Cousin, un de ses habituels correspondants :

« L'autopsie a fait voir qu'il n'avait aucune maladie; mais que la force vitale était épuisée. Il s'est éteint, comme une lampe, faute d'huile... [1]. »

Cette délicate opération — dit une relation du temps — n'a pas duré moins de quatorze heures et a permis de constater que le malade avait succombé à un état anémique très grave, résultant d'une *lésion organique du pancréas* et d'une maladie du foie.

« Le cerveau de l'ex-président du Corps législatif pesait, nous assure-t-on, 1.532 grammes, c'est-à-dire 232 grammes de plus que la moyenne du poids ordinaire [2]. »

Ce dernier détail se retrouve dans le roman [3] : « Le poids de cette cervelle d'homme d'État était vraiment extraordinaire [4]. Elle pesait... Elle pe-

1. *Lettres inédites de Prosper Mérimée* (édit. F. Chambon); Paris, 1900, 147, 148, 150.

2. *Le Temps*, 16 mars 1865.

3. *Le Nabab*, par A. Daudet, 362.

4. Notre maître, le docteur Just Lucas-Championnière, nous rappelait, à ce propos, un incident de l'autopsie, qui mérite d'être consigné ici. Il paraît qu'une fois la cervelle extraite, un des médecins présents à la nécropsie la mit dans son

sait. Les journaux du temps ont dit le chiffre... »

Le chiffre, nous venons de le donner. Ce que ces mêmes journaux disaient encore [1], c'est que M. de Morny avait succombé à une affection cancéreuse.

Peut-être le mot de *lésion organique du pancréas* [2], si l'expression était du professeur Robin lui-même et que sa pensée n'ait pas été plus ou moins dénaturée, nous eût décidé en faveur de ce diagnostic de cancer [3]; mais, en l'absence d'un texte scientifique, nous ne pourrions nous livrer qu'à des conjectures plus ou moins hasardées.

— « D'où vient votre maladie ? » demandait-on un jour à Arnal, dans je ne sais quelle pièce.

chapeau, pour l'emporter, afin de l'étudier à loisir. Mais comment allait-on remplir la vaste cavité qui résulterait de cette ablation? C'est alors que l'un des médecins présents prit une éponge pour remplacer la cervelle absente. Le professeur Robin, qui tenait plus à son éponge qu'au cerveau de l'homme d'État, était, paraît-il, désolé qu'on n'ait pu trouver un objet de moindre valeur, pour combler le trou malencontreux.

1. *Le Temps*, 19 mars (article de Villemot).

2. Curieuse coïncidence : un des grands hommes d'État de notre troisième République, Waldeck-Rousseau, pourquoi ne pas le nommer, a succombé précisément à la maladie dont le plus grand homme d'Etat du second Empire aurait été affecté.

3. Le professeur Lancereaux nous contait naguère avoir ouï dire dans l'entourage de Morny, que celui-ci était très friand de sucre. Il y a là peut-être une indication à retenir, pour qui connaît la pathogénie des affections pancréatiques.

— « Elle vient du grec, répliquait le pitre; la science n'est jamais embarrassée. »

Hélas ! si la science est parfois embarrassée, et elle n'éprouve nul embarras à le confesser; surtout quand, le sujet n'étant plus là pour être soumis à ses investigations, elle n'a, pour déterminer son jugement, que des documents tronqués ou des racontars suspects.

COMMENT PÉRISSENT LES PRÉTENDANTS

I. — Le prince impérial.

On a souvent conté dans quelles circonstances le fils de Napoléon III trouva la mort. D'après le récit d'un religieux qui passa dix-neuf ans chez les Zoulous [1], voici comment se serait passé le tragique événement :

Les troupes anglaises s'avançaient à travers le Natal vers le territoire des Zoulous. Le prince les suivait. Au matin du 1er juin 1879, un petit détachement de soldats anglais, dirigé par un officier du nom de Carey, fut envoyé en reconnaissance. Le jeune Napoléon obtint la permission d'en faire partie. Après quelques heures de marche, on se reposa près d'un torrent appelé Itshotshozi. Au départ, tandis que chacun était occupé à seller

1. Le R. P. Roussat, religieux de la Congrégation des Oblats, dont la relation a été publiée dans le *Temps*, et reproduite dans l'*Éclair* du 1er juin 1910.

son cheval, cinquante Zoulous, dissimulés dans un champ de maïs, surgirent soudain et accoururent avec des cris bruyants. L'officier anglais eut le tort et la lâcheté de crier : « Sauve qui peut ! » et de s'enfuir sans se préoccuper de ses subordonnés. Il fut condamné par un conseil de guerre à un emprisonnement, où il perdit la raison, et mourut dans un asile d'aliénés.

Le cheval ardent du prince devint violent à la vue des autres chevaux qui partaient au galop. Le prince s'arma de son revolver et de son sabre, fit face aux Zoulous et en terrassa plusieurs. Mais les sagaies s'abattaient nombreuses. Il tomba criblé de coups. Un détachement anglais, envoyé pour recueillir son corps, le trouva percé de dix-huit blessures mortelles. Les Zoulous avaient tué un prince, croyant frapper un officier anglais.

D'après les termes employés par un Zoulou, le valeureux prince « se battit comme un lion : il tira deux coups de revolver, mais sans effet », et il apporte ce témoignage probant : « je lui lançai une sagaie qui l'atteignit, ainsi que je l'ai dit, mais je reconnus que Labanga (un de ses compagnons d'armes) avait le droit de se vanter de l'avoir tué, car son arme avait frappé le prince à l'épaule gauche et il lui avait fait une blessure mortelle. Il se défendit avec ma sagaie, et nous n'osâmes point nous approcher de lui jusqu'au moment où il tomba devant nous ; alors nous nous précipitâmes sur lui. »

Le prince était donc seul, et bien seul [1], quand les sauvages réussirent à le frapper. Un coup de sagaie reçu dans l'œil semble avoir été le coup mortel, mais son corps présentait un grand nombre d'autres blessures, qui ont été minutieusement décrites dans le procès-verbal rédigé par les docteurs Lanes et Corvisart et qu'a bien voulu nous communiquer son détenteur, M. Georges Montorgueil.

Voici cette pièce importante, qui mettra fin à la légende qu'on a essayé jadis d'accréditer [2].

1. Cf. le récit du *Standard*, reproduit par la *Gazette anecdotique*, 1879, I, 368 et suiv.

2. « Un journal anglais a publié la déclaration, à son lit de mort, à l'hôpital, d'un communard, qui a avoué que le Prince Impérial avait été vraiment assassiné par ordre des hommes qui nous gouvernent, et qui l'avaient acheté, lui, 50.000 francs, lesquels furent payés à Genève. Il s'était rendu dans le Zoulouland, où il avait pu s'entendre avec les sauvages, peut-être avec le lieutenant Carey, afin de faire tomber le prince dans un guet-apens où il lui serait impossible de se défendre. Les républicains devaient, depuis longtemps, chercher les moyens de se débarrasser du seul homme qui pût renverser la République.

« Il était trop bien gardé en Angleterre pour qu'ils pussent réussir. J'ai vu à Chislehurst combien même les environs étaient surveillés par la police anglaise. Dès qu'il fut hors d'Angleterre, ils purent se dire qu'il était à eux. » *Journal de Fidus*, janvier-février 1882.

PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DU CORPS DU PRINCE IMPÉRIAL

Le onze juillet mil huit cent soixante-dix-neuf, à cinq heures après midi, dans l'un des bâtiments de l'arsenal de Woolwich, nous soussignés, Docteur Baron Corvisart, et Docteur Baron Larrey, membre de l'Institut, étant présents à l'ouverture du cercueil de Son Altesse Impériale Monseigneur le Prince Impérial, déclarons avoir trouvé le corps dans le décubitus dorsal, les mains croisées sur l'abdomen.

La taille, la conformation générale du corps, celle de la tête et des membres, la couleur des cheveux et de la barbe, ainsi que la physionomie de la face, malgré le dessèchement commençant des parties superficielles, faisaient reconnaître, à ne pas s'y méprendre, la personne de Son Altesse Impériale.

Comme signe particulier, nous avons retrouvé une cicatrice étroite et arrondie, située à quelques centimètres de la hanche gauche, en avant et au niveau du grand trochanter. Cette cicatrice, connue spécialement du docteur Baron Corvisart et du fidèle serviteur du Prince (Uhlmann), résulte d'une opération faite autrefois par le docteur Nélaton à la suite d'un accident, et avait été reconnue déjà à Pietersmaritzburg par Uhlmann, au moment où le corps du défunt Prince avait été enfermé dans le cercueil après l'embaumement.

Les bandelettes qui entouraient la tête et soutenaient le menton ont été alors coupées à la région frontale, et le crâne ne présentait aucune blessure.

A l'œil droit existait une plaie pénétrante, ayant déchiré la paupière verticalement, sur une étendue d'environ 2 centimètres, blessure produite par un instrument tranchant et piquant, et qui a pu pénétrer profondément dans l'orbite, avec destruction du globe oculaire.

A la poitrine nous avons constaté :

1° A la partie supérieure, au côté droit et en dedans, près de l'articulation sterno-claviculaire, une plaie pénétrante ovalaire ;

2° Entre les quatrième et cinquièmes côtes, près du sternum, tant à droite qu'à gauche, deux plaies de 2 à 3 centimètres chacune, béantes, et pouvant avoir suffi à déterminer la mort ;

3° A droite une autre plaie, de même nature et de même aspect que les précédentes, quoique de moindre dimension, au niveau du rebord des côtes.

A l'abdomen, nous signalons, à la partie supérieure et à gauche, une autre blessure constituée par une ouverture d'entrée d'environ 3 centimètres de large, et par une plaie de sortie, très étroite, située en avant de la région lombaire correspondante, telle qu'en aurait pu faire un instrument tranchant et piquant, traversant de part en part.

Il nous reste à ajouter qu'il n'existait sur toute la surface du corps aucune blessure reçue autrement que par devant.

Nous avons encore à signaler, à l'avant-bras gauche, une

double plaie profonde, étendue et oblique, ayant traversé cette région de part en part, à la partie moyenne du rebord cubital, avec dénudation ; et, en outre, une deuxième plaie étroite au niveau de l'articulation du coude du même bras, celle-ci paraissant être la plaie de sortie d'un coup de zagaie, reçu le bras gauche étant en situation de parade.

Parmi les blessures de moindre gravité, qu'il serait superflu de décrire, il en était une apparente à la lèvre supérieure, du côté droit, qui était fendue. Cette blessure intéressait une des dents qui avait éclaté et il fut procédé à l'examen du système dentaire, ainsi qu'il sera établi par un autre document.

En foi de quoi nous avons signé :

Au nom de mon regretté confrère le baron Corvisart et au mien baron Larrey, ancien chirurgien ordinaire de l'Empereur, et médecin en chef Inspecteur de l'armée, membre de l'Institut de France, etc.

On a mis en doute que le prince impérial ait été véritablement reconnu [1] ; le document qu'on vient de lire, émanant de personnalités des plus honorables et des plus respectées du corps médical, doit suffire à convaincre du contraire les plus prévenus.

Outre l'examen pratiqué par les hommes de l'art les plus autorisés, on se livra à un examen minu-

1. C'est ce que prétend, notamment, le comte d'Hérisson, dans son ouvrage sur *le Prince Impérial : Napoléon II*, 316.

tieux de la bouche du prince. Cet examen fut confié au docteur Thomas Evans, dentiste américain.

Tirant de sa poche une carte, sur laquelle étaient dessinés, vus en place, les deux maxillaires du prince, il prit la parole en ces termes :

« Messieurs, j'avais, avant son départ, aurifié sept des dents de Son Altesse Impériale. Voici la figure schématique de sa bouche. Si les aurifications qui sont indiquées ici concordent avec celles que nous reconnaîtrons sur le cadavre, le doute ne sera plus possible. C'est bien en présence de la dépouille mortelle du prince impérial que nous nous trouverons. »

S'armant d'une spatule, il desserra les mâchoires du mort : les sept aurifications désignées par lui se trouvaient à la place indiquée.

On a prétendu que le docteur Evans n'avait pu reconnaître son propre travail, parce que d'autres dentistes étaient intervenus après lui, notamment M. Oakley Coles [1], assurant avoir aurifié une cavité dans la première molaire supérieure droite, laquelle avait été précédemment aurifiée par Evans.

Un autre dentiste, M. Jackson T. Bull, aurait, de son côté, aurifié une cavité dans la molaire supérieure gauche ; il était donc impossible au docteur

1. V. *The British medical journal*, 23 août 1879.

Evans de reconnaître son propre travail dans celui de ses confrères.

Tout ce débat, nous en sommes d'accord avec le docteur Oscar Amoedo [1], n'est que de peu d'importance. Si le docteur Evans a reconnu des aurifications, il n'a pas nié que d'autres, après lui, aient marqué leur intervention.

« Une aurification a pu tomber, mais la cavité reste, et il n'existe pas plusieurs manières de placer de l'or dans une cavité dentaire. Il est donc possible, croyons-nous, que tout se soit passé ainsi : le prince a pu faire remplacer par un autre dentiste une aurification altérée, mais qui avait été faite pour la première fois par le docteur Evans. La cavité a conservé sa forme et sa place *a fortiori ;* le docteur Evans a pu, avec raison, établir l'identité du prince avec les aurifications qu'il a constatées. »

Cet exemple atteste, à tout prendre, que l'examen dentaire peut contribuer, parfois, à l'identification d'un cadavre et qu'il est toujours utile, sinon indispensable, d'y recourir.

N'est-ce pas grâce à ce procédé qu'on a pu démontrer que les débris exhumés du cimetière Sainte-Marguerite, il y a quelques années, appartenaient à un individu beaucoup plus âgé que le dauphin ?

1. *L'art dentaire en médecine légale*, 482.

N'est-ce point par le même moyen qu'on a pu reconnaître, au milieu d'un monceau de chairs calcinées, la duchesse d'Alençon et d'autres victimes de l'incendie du Bazar de la Charité ? Le cas du prince impérial vient s'ajouter à ces cas historiques et confirmer l'excellence d'une méthode dont la médecine légale a su tirer un parti si avantageux.

II. — Le comte de Chambord

On a beaucoup épilogué, vraisemblablement on épiloguera encore sur la nature du mal auquel succomba, d'une façon presque soudaine, le comte de Chambord.

Les opinions les plus contradictoires ont pu d'autant mieux se faire jour, que la preuve rigoureusement scientifique de la cause de la mort n'a pu être faite en temps utile. Dès le lendemain de la brusque disparition du prince, un bruit circulait, qui prenait bientôt consistance : « le comte de Chambord est mort empoisonné ! » A l'appui de cette grave insinuation, on faisait valoir des arguments qui méritent qu'on les discute.

La meilleure raison qu'on puisse leur opposer est encore, croyons-nous, le récit détaillé de la dernière maladie du comte de Chambord.

*
* *

Le comte de Chambord avait joui dans les derniers temps de sa vie d'une constitution vigoureuse. A part un accident [1], survenu à l'âge de vingt et un ans, et quelques troubles dyspeptiques sans aucun caractère de gravité, on ne relève rien qui justifie l'hypothèse d'une affection chronique du tube digestif. Les médecins qui avaient soigné le prince ont, du reste, reconnu loyalement qu'ils avaient porté à tort, du vivant du malade, le diagnostic d'une tumeur maligne de l'estomac, diagnostic qu'un examen microscopique n'a nullement confirmé.

Le comte de Chambord, bien qu'un peu amaigri, était dans un état de santé relativement satisfaisant, quand, tout à coup, au lendemain d'un repas où il avait mangé de son appétit ordinaire, éclataient des symptômes alarmants : nausées, vomissements se répétaient à de courts intervalles; des douleurs abdominales vives se manifestaient.

Les jours suivants, ces phénomènes morbides ne faisaient que croître d'intensité. Le malade était

1. A la suite d'une chute de cheval, le prince avait eu une fracture du col du fémur gauche, fracture qui avait causé un raccourcissement notable du membre et un certain degré d'atrophie musculaire. (V. notre *Cabinet secret de l'Histoire*, t. II).

de plus en plus affaibli; l'entourage commençait à être gagné par l'inquiétude.

On crut tout d'abord à une gastrite aiguë. Le 13 juin, au repas du soir, on avait servi des fraises qui commençaient à se gâter. Peu d'heures après, apparaissaient les signes classiques d'une vulgaire indigestion. Une amélioration s'étant produite, le comte avait repris quelques fruits au dîner, comme tout le monde, et l'on observait les mêmes symptômes que les jours précédents.

On dut exercer une certaine violence pour obliger le prince à accepter des soins médicaux. La diète ayant toujours suffi à le guérir dans des cas analogues, il répugnait à recourir aux médecins. Sur les instances affectueuses de sa famille, il consentit à recevoir, le 19 juin, le docteur Théodore Mayer, médecin de l'hôpital de Neustadt, ville qui n'est séparée de Frohsdorf que par une distance de 7 kilomètres.

Le docteur Mayer examina avec le plus grand soin le malade, sans se prononcer sur la nature du mal. Vivement préoccupé par la persistance des symptômes, il renouvelait chaque jour l'examen des organes, notamment de l'estomac et de l'abdomen. Ce n'est qu'au bout d'une semaine qu'il crut reconnaître l'existence d'une tumeur dans la région épigastrique, à droite de la ligne médiane; l'hypothèse d'un cancer venait, pour

la première fois, à l'esprit du médecin traitant.

Le pronostic était redoutable. Le docteur Mayer, en présence de la gravité de la situation, demanda qu'on lui adjoignît un des professeurs les plus éminents de Vienne, le docteur Drasche.

MM. Drasche et Mayer, réunis le 27 juin autour du lit de M. le comte de Chambord, formulaient, d'un commun accord, un diagnostic, écrit et signé, qu'ils remettaient à M. de Blacas. Ce diagnostic établissait que « la maladie siégeait dans l'estomac et qu'elle consistait en un processus d'ulcération ou de dégénération, sans indication plus précise ». Il était, en outre, signalé dans le rapport, de l'atrophie des reins et de l'athérome de l'aorte.

Les médecins avaient également pensé à la probabilité d'une tumeur située à l'intérieur ou en dehors de l'estomac, et, dans le cas où une intervention chirurgicale serait jugée utile, ils réclamaient le concours du célèbre chirurgien Billroth.

Billroth, en présence du malade, hésita entre ces trois hypothèses : une affection du foie, une gastrite goutteuse, un cancer de l'estomac ; il ne voulut pas se prononcer d'une façon formelle.

Cependant, le prince continuait à souffrir. « Il roulait dans son lit », tant ses souffrances étaient vives. Les vomissements ne cessaient pas ; le malade rejetait tout ce qu'il prenait ; mais, à aucun moment, il n'expectora de sang pur ou altéré.

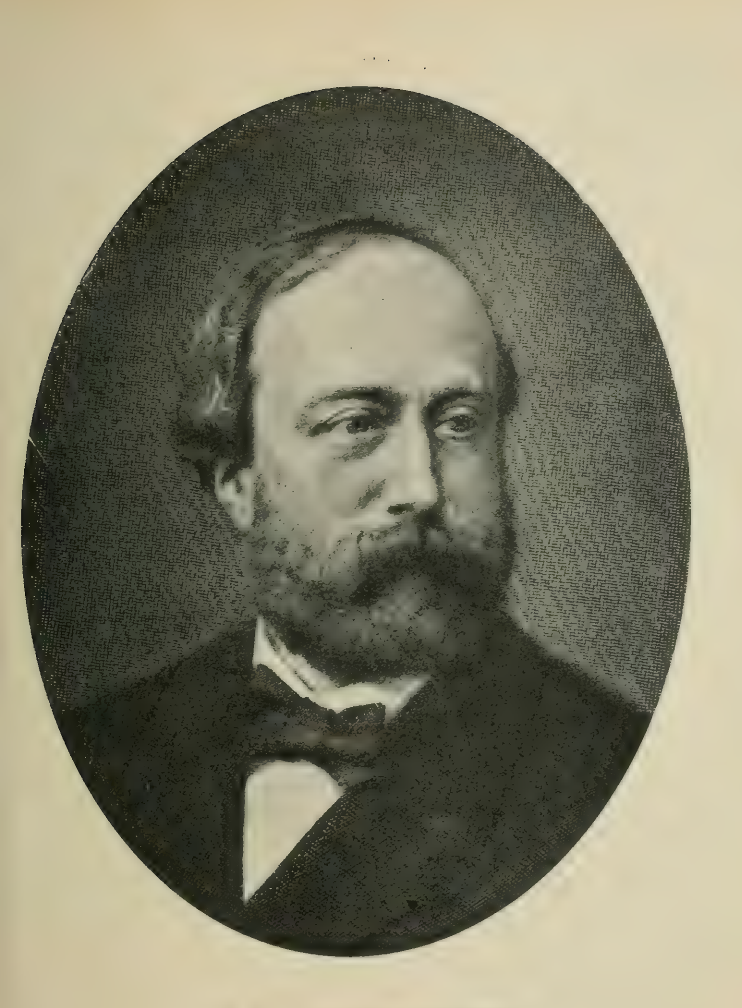


FIG. 24. — LE COMTE DE CHAMBORD.

Sous l'influence du traitement prescrit par les médecins autrichiens, une amélioration passagère était constatée. Puis, de nouveau, se montraient des symptômes alarmants.

La faiblesse persistait d'une façon inquiétante. Le malade ne pouvait tolérer aucun aliment solide ; à peine supportait-il, et en petite quantité, des liquides froids ou frais, du lait, de la crème, etc... On ne le soutenait qu'avec des lavements nutritifs. L'insomnie était persistante, les vomissements ne s'arrêtaient pas, les joues et les membres s'émaciaient de plus en plus.

Les personnes qui entouraient le prince jugèrent utile de solliciter l'avis d'un médecin français, autant par déférence pour la science de notre pays, que pour calmer les appréhensions du malade. Le professeur Potain fut pressenti dans ce but. Une somme importante était offerte au savant praticien pour cette consultation. M. Potain, et ceci à son honneur, refusa la mission qui lui était confiée, uniquement pour ne pas abandonner son ami Parrot, qui se mourait au même moment. Il désigna, pour le remplacer, le docteur Vulpian, lequel accepta de partir pour Vienne.

Le comte de Chambord avait été très touché de l'empressement mis par le docteur Vulpian à accourir auprès de lui. Son état moral s'en était

heureusement ressenti. Une amélioration immédiate s'était manifestée ; et, quand le médecin français fut introduit auprès du prince, il éprouva quelque surprise à reconnaître, dans le sujet de belle humeur qu'on lui présentait, le malade dont on lui avait dépeint l'affection sous les couleurs les plus sombres.

Le prince avait exprimé le désir de recevoir le médecin, venu de France exprès pour le voir, avant l'arrivée de MM. Drasche et Mayer. « Son accueil fut excellent, relate M. Vulpian. Dès qu'il m'aperçut, il me souhaita la bienvenue dans les termes les plus aimables, me serra affectueusement la main, en me disant qu'il éprouvait le plus grand plaisir à voir un médecin français. Bien qu'il fût très satisfait des soins que lui prodiguaient les médecins qui le traitaient, il sentait, me disait-il, qu'un compatriote devait mieux se rendre compte de son état de santé. »

Le malade tint à faire lui-même le récit de sa maladie. Il désigna au docteur, en mettant dans toutes ses manières une parfaite bonne grâce, la région qui avait été si douloureuse quelques jours auparavant. M. Vulpian y appliqua la main, et, en l'appuyant légèrement, il sentit aussitôt « une tuméfaction profonde, assez large, au niveau de laquelle une pression, tant soit peu forte, provoquait de la douleur. Une palpation un peu plus atten-

tive ne laissa aucun doute sur l'existence d'une tumeur mal limitée, siégeant dans la région épigastrique, à droite de la ligne médiane, ayant au moins l'étendue de la moitié de la paume de la main ». L'idée d'un cancer se présenta aussitôt à l'esprit du docteur Vulpian.

Ce n'était pas le seul examen local du malade qui faisait pencher Vulpian vers cette hypothèse : le prince avait l'âge des cancers, il avait dépassé la soixantaine. Son oncle était mort d'un carcinome de l'estomac. Le sujet lui-même avait des troubles gastriques remontant à plusieurs années.

Vers l'année 1878 ou 1879, il avait présenté des symptômes, qui, tout vagues qu'ils fussent, pouvaient, à la rigueur, être considérés comme les premières atteintes du mal. Il s'était soumis au système Benting, dans le but de se faire maigrir ; et il en était résulté, en même temps qu'un amaigrissement notable, des troubles de la digestion. Plus tard, il avait été affecté, à deux reprises, de dyspepsie assez intense, et il avait dû, chaque fois, se soumettre à un régime sévère pendant trois ou quatre semaines.

On avait alors invoqué, comme cause de ces troubles, un abus de tabac à fumer. Mais le prince n'avait jamais fumé avec excès ; et, au moment où il donnait ces renseignements commémoratifs au

docteur Vulpian, il y avait trois ans qu'il avait cessé l'usage du tabac. On pouvait invoquer avec plus de vraisemblance, pour expliquer la genèse de la maladie , les modifications survenues dans la santé du prince pendant l'année 1882.

Au mois de juin de cette année-là, le comte de Chambord se trouvait à Marienbad, où on l'avait envoyé, pour soigner un état d'obésité de plus en plus accentué, en même temps qu'un reliquat d'accidents de nature goutteuse ou rhumatismale. Le prince croyait plutôt, lui, à un retour de goutte; « La goutte, disait-il, était une maladie de sa famille »; quoi qu'il en soit, son estomac fonctionnait mal, et le docteur Ott, qui dirigeait la cure, crut devoir interrompre la médication de Marienbab, afin d'éviter des complications.

Le 22 mars de cette même année, au moment où il mettait le pied sur le marchepied de sa voiture à Goritz, le prince ressentit subitement une douleur violente dans la jambe droite.

Il crut tout d'abord à une fracture. C'était, apparemment, une phlébite, ou peut-être « un coup de fouet », comme le pensa le médecin qui vit le prince à cette époque. « On conçoit, écrit à ce propos Vulpian, combien il est difficile d'établir rétrospectivement la cause véritable de la douleur ressentie par le prince. Toujours est-il qu'elle s'accompagna d'un gonflement notable, un peu au-

dessous du bord externe du jarret, gonflement allongé dans le sens de la direction du membre et douloureux à la palpation. »

Un repos absolu au lit fut prescrit. Cette inaction, pour un homme habitué aux mouvements actifs du corps, comme l'était le comte de Chambord, était pour ce dernier un véritable supplice.

L'estomac ne pouvait manquer de se ressentir de cette immobilisation forcée. L'appétit avait diminué, les digestions ne s'opéraient plus normalement. « Les autres fonctions n'avaient présenté aucune perturbation, si ce n'est cependant celles du cœur. M. le comte de Chambord éprouvait depuis deux ou trois ans des sensations particulières dans la région du cœur, comme des coups brusques, de temps à autre. Il appelait cela ses *clocks*. Peut-être s'agissait-il d'impressions en rapport avec des intermittences du cœur. Il n'avait jamais ressenti de véritables palpitations[1]. »

Le dossier pathologique du comte de Chambord était, comme on le voit, peu chargé avant l'apparition des accidents qui devaient entraîner sa mort.

Le point faible de l'organisme paraissait pourtant avoir toujours été l'estomac. Les vomisse-

1. Article du docteur Vulpian dans la *Gazette des Hôpitaux*, 1883, n° 109.

ments, presque continus, le facies cachectique du malade, l'œdème des membres inférieurs, qui est si souvent l'indice d'une humeur maligne, les antécédents, aussi bien héréditaires que personnels, la constatation nette d'une tumeur à la région de l'épigastre, tout contribuait à rendre de plus en plus probable le diagnostic posé par les médecins de *cancer de l'estomac*. Et cependant, comme ses confrères d'Autriche, le docteur Vulpian n'avait eu garde de se montrer trop affirmatif, étonné qu'il était « de la physionomie des accidents de la première période de la maladie » ; et, d'autre part, de ce fait que « les vomissements n'avaient jusque-là contenu aucune matière hématique » : le malade n'avait, en effet, ni craché, ni rendu de sang liquide ou en caillots, rouge ou noirâtre, comme cela s'observe si fréquemment dans les cas de tumeur épithéliale de la région stomacale. Malgré tout, la conviction du professeur Vulpian était faite. Il n'était pas douteux pour lui, comme il l'a plus tard très longuement reconnu que le comte de Chambord était affecté d'un cancer.

Pour ne pas jeter le trouble dans cette nature si impressionnable, il chercha à réconforter le prince, en lui assurant qu'il était atteint d'un simple catarrhe de l'estomac, d'une violence anormale ; que « ce catarrhe s'était étendu, de bas en haut, à

l'œsophage, à l'arrière-bouche et à la cavité buccale; que la guérison était certaine, mais qu'il fallait un peu de temps pour l'obtenir ».

C'était, à peu de chose près, les propres expressions dont s'étaient servies les docteurs Drasche et Mayer.

Une heure après son premier examen, le professeur Vulpian s'entretenait avec ses confrères étrangers de l'état du malade. Une nouvelle exploration était tentée en commun, et les trois médecins, réunis en consultation le 17 juillet, reconnaissaient l'existence d'une tumeur de mauvaise nature, ayant la région de l'estomac pour siège. La vie pouvait encore se prolonger des semaines, peut-être des mois; mais, comme les reins étaient altérés, que le cœur avait de la surcharge graisseuse, que les artères étaient cassantes, « en tuyau de pipe » — l'expression est classiquement adoptée — le pronostic était singulièrement aggravé. Il fallait, de toutes façons, s'attendre à un dénouement fatal, dans un temps plus ou moins rapproché.

Ces déclarations une fois faites à M. de Blacas, qui les avait sollicitées sans réticences, M. Vulpian reprenait le chemin de Paris. Le comte lui exprima, avant son départ, ses sentiments de reconnaissance de la manière la plus affectueuse; et avant de le laisser partir, il l'embrassa avec effusion.

La nouvelle de la maladie connue en France y avait provoqué un mouvement de douloureuse sympathie. Des prières furent dites dans les églises ; des pèlerinages s'organisèrent dans tous les sanctuaires renommés. On vit se renouveler des scènes analogues à celles des convulsionnaires au cimetière des Innocents. Un moine italien, quelque peu tenu en odeur de sainteté, dom Bosco, dut se rendre à Frohsdorf pour tenter un miracle.

On se refusait à considérer la maladie du comte de Chambord comme naturelle; les bruits d'empoisonnement avaient pris une telle consistance que *l'Union* fut obligée de les démentir, le 27 juillet, par la note suivante :

Nous sommes autorisés par M. le professeur Vulpian à déclarer que les bruits, d'après lesquels la maladie de M. le comte de Chambord aurait eu pour point de départ une intoxication, sont absolument dénués de fondement. Ces bruits sont d'ailleurs catégoriquement démentis par les symptômes et la marche de la maladie [1].

Par une coïncidence frappante, la situation du malade, loin d'empirer, s'amendait dans un sens favorable.

Les bulletins, du 27 juillet au 10 août, sont des plus rassurants. Le prince se fait transporter au

1. G. de Nouvion et Landrodie, *Le comte de Chambord*, 218.

salon ou dans son jardin ; l'amélioration suit une progression lente, mais réelle, en dépit de quelques légers accidents.

Les forces se relèvent, mais avec une extrême lenteur. Le 2 août, le docteur Mayer annonce que, si rien ne survient, il ne sera pas publié de bulletin le lendemain. Le lendemain, en effet, pas de bulletin de santé. Les symptômes dyspeptiques ne réapparaissent qu'à de longs intervalles, les nuits sont meilleures, elles redeviennent agitées à partir du 11 août.

La faiblesse augmente à dater de ce moment. Alors qu'on croyait la convalescence proche dans l'entourage du prince, voilà que tout est remis en question. La maladie entrait dans sa dernière phase.

Dès lors, les dépêches venues de Froshdorf sont des plus alarmantes. Le 20, le comte de Blacas mande de nouveau Vulpian, qui part aussitôt. Mais il était trop tard ; dans le trajet de Neustadt à Frohsdorf, le médecin français rencontrait un des fonctionnaires du château, chargé de télégraphier la nouvelle de la mort du comte de Chambord.

L'agonie avait commencé le 23 août, vers 11 heures du soir. Le 24, à 7 h. 27 du matin, expirait le prétendant au trône de France.

La comtesse de Chambord s'étant opposée à l'autopsie de son époux, les médecins durent se con-

tenter d'examiner les parties mises à découvert pendant l'opération de l'embaumement. Cette délicate opération fut confiée à M. Kundrat, professeur d'anatomie pathologique à l'Université de Vienne.

Avant de faire les incisions nécessaires, M. Kundrat palpa la région abdominale et reconnut la partie tuméfiée signalée par ses confrères. « La tumeur était un peu aplatie, assez étendue, ayant une superficie au moins d'une vingtaine de centimètres carrés », et siégeant dans le point même où, plus d'un mois auparavant, on avait constaté sa présence.

M. Kundrat pratiqua une incision en croix à la paroi abdominale et assez profondément à travers les tissus, pour pouvoir retirer les viscères thoraciques. La surface de ces viscères, examinée avec soin, ne révéla rien d'anormal; mais, en les regardant de plus près, on vit que la « tumeur était constituée par le mésentère très épaissi, très chargé de graisse dans cette région, sur une étendue grande comme la paume de la main ». Plusieurs ganglions lymphatiques étaient hypertrophiés, mais cette modification était purement inflammatoire ; elle ne pouvait être, de l'avis de Vulpian, « le résultat d'une dégénérescence cancéreuse ou sarcomateuse ».

L'estomac était un peu dilaté, l'orifice du pylore n'était pas rétréci, le pylore lui-même n'était pas induré. En un mot, pas trace de cancer à cet endroit.

De la congestion pulmonaire hypostatique, comme on en observe généralement chez les cardiaques, et pourtant, pas de surcharge graisseuse du cœur, ni de lésion des valvules.

Toutes les altérations morbides résidaient dans l'œsophage, et encore en un point très limité.

« La région inférieure de l'œsophage, écrit Vulpian dans sa relation, offrait des lésions considérables, qui nous frappèrent tous de surprise. »

Les ulcérations étaient de dimensions différentes. Elles avaient une teinte grise noirâtre, qui tranchait sur la couleur gris blanchâtre des parties saines. De forme arrondie, régulière ou irrégulière, elles ressemblaient assez aux ulcérations bien connues de la fièvre typhoïde. Leur diamètre variait de 0,01 à 0,025 et même davantage. Leurs bords étaient comme taillés à pic ou en biseau. La muqueuse était entièrement détruite à leur niveau. On en voyait jusqu'au voisinage de la petite tubérosité de l'estomac, à quelques centimètres du pylore.

L'intestin « examiné très rapidement », le foie, les reins n'avaient présenté aucune anomalie.

Peut-être y avait-il, à un faible degré, des signes de néphrite interstitielle.

On n'avait aucunement pensé, pendant la vie du comte de Chambord, à des lésions œsophagiennes. Jamais il n'avait eu de difficulté pour avaler, jamais de douleurs le long de l'œsophage, ni spontanées, ni provoquées. On avait négligé le cathétérisme du canal œsophagien ; ce qui, évidemment, était un oubli regrettable. On serait peut-être, par ce moyen, arrivé, sinon à la certitude du diagnostic, du moins à d'utiles présomptions. Au reste, aurait-on soupçonné les lésions de l'œsophage qu'on les aurait, à coup sûr, attribuées au cancer, étendu, par propagation, de l'estomac à la partie supérieure du tube digestif.

A quoi peuvent être dues des ulcérations de l'œsophage ? Le mécanisme en est-il explicable autrement que par l'ingestion d'un poison, comme on a tendu à l'accréditer récemment ? Certainement oui.

Les ulcérations étaient-elles, en l'espèce, la conséquence d'une phlegmasie catarrhale, d'une inflammation chronique d'une rare intensité ? Mais ces sortes d'altérations sont généralement moins profondes et moins étendues. Elles ne siègent pas exclusivement dans la portion inférieure de l'œsophage.

Il n'est pas plus probable qu'il s'agît d'une inflammation sous-muqueuse spontanée : ce serait une exception et on ne s'expliquerait pas, encore une fois, cette localisation à la portion inférieure du canal œsophagien.

N'aurait-on pas eu affaire à une de ces plaques ecchymotiques qui se transforment plus tard en ulcérations, et qui proviennent d'une stase sanguine due à une dégénérescence graisseuse des petits vaisseaux ?

L'hypothèse n'est pas insoutenable, d'autant que le sujet était athéromateux, c'est-à-dire que ses artères étaient profondément altérées. Ne pourrait-on, dès lors, considérer les altérations de l'œsophage comme produites par des obstructions artérielles ? « Il suffirait de supposer que les artères œsophagiennes, celles du moins qui fournissent le sang oxygéné à la partie inférieure de l'œsophage étaient fortement athéromateuses et que leur calibre s'est trouvé, à un certain moment, oblitéré par des coagulations sanguines. »

Ceux qui tiennent pour l'empoisonnement, raisonnent un peu par exclusion : toutes les opinions produites sont passibles d'objections ; aucune ne satisfait l'esprit ; l'examen a été forcément rapide, superficiel, incomplet, de l'aveu même de ceux qui l'ont pratiqué. Donc, l'intoxication n'est pas invraisemblable ; à moins qu'il ne s'agisse là

« de lésions extrêmement rares, pour l'explication desquelles nous n'avons pas la ressource de recourir à des faits analogues, antérieurement recueillis ».

Quels sont les toxiques qui peuvent produire des lésions dont la physionomie se rapproche de celles observées dans le cas qui nous occupe ? Ce sont les poisons minéraux, tels que les sels solubles de mercure, d'argent, d'antimoine; des acides ou des alcalis caustiques; ou encore, des métalloïdes, tels que l'arsenic, le phosphore, etc. Les poisons végétaux, les alcaloïdes, comme la digitaline, l'aconitine, la morphine, etc., ne produisent rien de semblable et doivent être mis hors de cause.

Mais comment expliquer la répartition des lésions, telle qu'elle a été observée et surtout leur localisation à un endroit plutôt qu'à l'autre ? Comment n'aurait-on rien relevé à la surface de l'intestin grêle et du gros intestin, ni dans les autres viscères ? Et puis, les symptômes déterminés par ces substances sont autrement bruyants que ceux que l'on a notés; ils attirent immédiatement l'attention des moins prévenus, et dès le début des accidents. Or, les médecins qui ont assisté aux premières manifestations de la maladie du prince « n'ont jamais pensé un moment à une intoxication ». Du reste, le prince ne man-

geait jamais seul et ses commensaux ont fait usage des mêmes mets que lui. On ne sache pas qu'ils en aient été incommodés.

Beaucoup de personnes, dit M. Robinet de Cléry, ont pensé que le comte de Chambord avait été empoisonné deux fois, une première fois le 14 juin, une seconde, le 8 août. C'était l'impression de la famille, ajoute le distingué magistrat. M. le comte de Parme écrivait à sa sœur que la fin du comte de Chambord lui rappelait exactement la mort de Ferdinand II, roi de Naples. « Mêmes symptômes, même rechute brusque, après une intermittence qui remettait le malade en pleine santé. » Et d'ailleurs, ajoutait-on, la comtesse s'est opposée à l'autopsie de son époux, comme si elle eût craint d'être obligée d'accuser quelqu'un.

Il est difficile d'engager la discussion sur un semblable terrain. On sort complètement du domaine scientifique, pour entrer de plain-pied dans le roman de l'histoire. Il faudrait alors admettre que le professeur Vulpian n'a pu ou n'a pas su préciser les causes de l'apparition presque soudaine des troubles les plus graves des voies digestives ; ce qui laisserait entendre ou que son silence a été voulu, ou qu'il aurait fait preuve d'ignorance.

Ceux qui savent à quel point Vulpian poussait la précision du diagnostic, ceux qui ont mis à

l'épreuve sa sûreté et son tact de clinicien consommé approuveront les sages réserves qu'il a eu raison de formuler. Toutes les hypothèses discutables, il les a soumises à un examen critique approfondi. Tout ce qui n'était pas du ressort de la science pure, il en a délibérément fait abstraction ; et, si ses conclusions n'ont pas été aussi nettes qu'on était en droit de l'espérer, on ne saurait songer un seul instant à en accuser sa probité scientifique.

Du vivant du comte de Chambord, tous les symptômes objectifs rendaient vraisemblable l'existence d'un cancer de l'estomac. Après sa mort, l'hypothèse n'a pas été vérifiée. Vulpian a été le premier à reconnaître de bonne foi son erreur. Il s'agissait, a-t-il dit, de faits des plus rares, qu'il ne lui avait pas été donné d'observer pendant sa longue carrière de praticien.

Dire après cela que le défaut de conclusions fermes équivaut à la certitude d'un empoisonnement, ce n'est plus expliquer l'histoire, c'est la travestir au gré de sa passion ou de ses intérêts.

L'APPENDICITE DE GAMBETTA

C'est une opinion répandue, commune, pourrait-on dire, dans le public extra-médical et nous devons ajouter partagée par nombre de médecins, que l'appendicite est une maladie nouvelle, le « fléau moderne », dont nos pères ne se préoccupaient pas, et qui est née de notre civilisation intensive, de notre régime, de notre manière habituelle de vivre, etc. Combien de vieux praticiens vous affirmeront qu'ils n'ont jamais, « de leur temps », rien observé de semblable; qu'à la vérité, on relève de loin en loin, dans la littérature médicale, quelques cas de typhlite, de pérityphlite, d'abcès de la fosse iliaque ; mais que d'appendicite il n'était point question avant ces dernières années.

En réalité, comme l'a rappelé, dans son traité magistral[1], notre regrettable ami Guinard, l'histoire

1. *Nouveau Traité de Chirurgie*, publié sous la direction de Le Dentu et Pierre Delbet, t. XXIV (Affections chirurgi-

de l'appendicite commence en 1827[1], avec le mémoire resté classique de Mélier[2].

Dans ce mémoire, qui passa presque inaperçu, bien que son auteur fût une personnalité notoire, très estimée du monde médical, dans ce mémoire, disons-nous, se trouvent un tableau clinique et une description anatomo-pathologique de l'appendicite, voire une indication de la possibilité d'une opération pour la cure de cette affection ; mais on crut à une rareté pathologique et on n'y porta pas davantage attention[3].

cales de l'abdomen, péritoine, estomac, intestin), par A. GUINARD. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1910.

1. Le docteur Albert Prieur a signalé, toutefois, des cas d'appendicite, non diagnostiquée, il est vrai, avant cette date. En 1759, le *Journal général de Médecine* publiait une observation de Mestivier, concernant un malade de l'Hôpital Saint-André de Bordeaux, qui mourut d'un abcès de la région ombilicale : à l'autopsie, on trouva l'appendice perforé par une épingle. En 1813, Wegeler publie un cas très net d'appendice stercoral, avec péritonite généralisée et plusieurs calculs dans la cavité appendiculaire. Prieur cite, en outre, des observations de Jadelot (1811) et de Louyer-Villermay (1824). (Cf. *Mercure de France*, 1er septembre 1905).

2. Mémoire sur quelques maladies de l'appendice cæcal (*Journal général de médecine*, 1827).

3. « Remarquez, écrivait Mélier, que les cinq observations qui font le sujet de ce mémoire ont été rencontrées dans un intervalle assez court, et deux d'entre elles par le même médecin ; ce qui porterait à croire que si ces affections n'ont pas été plus souvent observées, c'est qu'on n'a pas donné assez l'attention à l'appendice, organe réputé peu important et dont,

Le bistouri n'entre en scène qu'en 1886, dans le pays de toutes les audaces chirurgicales, en Amérique.

Trois ans plus tard, apparaît le mot d'*appendicite*, dont Mac Burney peut légitimement revendiquer la paternité. Mais si le mot n'a fait son apparition qu'en 1889, la chose qu'il désignait lui est antérieure de bien des années, n'en aurions-nous d'autre preuve que l'observation, désormais historique, que nous allons relater dans tous ses détails, l'observation de Gambetta.

Les faits se sont passés il y a si longtemps, bientôt trente ans, qu'on a de la peine à les bien établir. La légende s'est tellement mêlée à l'histoire que, vraisemblablement, nos arrière-neveux auront quelques embarras à démêler l'une de l'autre.

La légende est romanesque à souhait, comme toutes les légendes. Une femme se trouve mêlée au drame, qui s'en étonnerait ? Que d'événe-

à l'ouverture des cadavres, on néglige de constater les lésions. » Et plus loin : « ... S'il était possible d'établir d'une manière certaine le diagnostic de ces affections, *on concevrait la possibilité d'en débarrasser les malades au moyen d'une opération*. On arrivera peut-être un jour à ce résultat. » Cette dernière phrase était véritablement prophétique ; n'empêche que, pendant bien des années, on regardera l'appendice comme un organe « peu important », et que le cæcum seul retiendra l'attention des cliniciens et des anatomo-pathologistes. »

ments où l'intervention de la femme changea la destinée des hommes et des peuples ? Entre-t-elle dans la vie de l'homme public, la femme la fausse, la domine et, finalement, la ruine ; rappelez-vous le vers de Vigny :

Et, plus ou moins, la Femme est toujours Dalila !

Pourquoi les amis de Gambetta nient-ils, contre l'évidence, cette intervention de l'éternel féminin ? Certains amis seulement : car nous en avons connu, nous en connaissons au moins un, qui ne partage pas sur ce point l'avis général. Celui-là vit aujourd'hui comme un sage dans sa thébaïde, loin du bruit du monde et de la politique, et il ne cache pas son sentiment, sur telle femme que d'autres nous ont présentée auréolée par le malheur, noble et infortunée victime, qui expia dans le silence et l'isolement une minute d'égarement, un accès de jalousie brusque dont elle n'avait point mesuré les conséquences.

On n'a pas hésité à imprimer que Gambetta aurait été victime d'un meurtre et non d'un accident ; au lieu de se blesser lui-même, il aurait été blessé par une femme. Dans quelles circonstances, c'est que nous allons en quelques lignes rappeler, tout en déclarant que nous laissons au narrateur la responsabilité de sa version, sauf à

la discuter plus tard, à l'aide d'autres témoignages.

Gambetta — c'est le récit de Rochefort que nous reproduisons — Gambetta avait succédé à plusieurs clubistes et sportsmen dans les grâces d'une jolie comtesse avec laquelle il se consolait des déconvenues d'un riche mariage manqué. C'est dans la petite maison des Jardies qu'il se rencontrait avec « sa nouvelle ». Mais l'ancienne, qui ignorait cette aventure, se trompa dans les rapports qu'on lui en fit, sur l'identité de la personne... Elle eût sans doute pardonné ou feint d'ignorer un amour de passage. Elle perdit la tête devant la menace d'être supplantée par une femme qui lui soufflait l'homme célèbre qu'elle considérait déjà comme son mari.

Ce fut cette erreur qui causa la mort de Gambetta. L'Ariane qui consentait à être trompée, non à être à jamais abandonnée pour une autre, partit pour les Jardies.... surprit les deux amants en pleine causerie et visa de son revolver la femme, non Gambetta qui, très généreusement, se jeta entre ses deux maîtresses et reçut deux balles, l'une qui lui déchira les muscles du bras, l'autre qui lui perfora le sternum...

Des deux balles, au moins une n'a jamais été retrouvée, et pour cause : c'est qu'elle ne parvint jamais à son adresse.

Si nous en croyons un témoin, de seconde ou de troisième main, la scène se serait passée d'une autre façon. Ce témoin est un Suisse, du nom de

Hessèle, jadis rédacteur à la *République Française*, journal dont Gambetta eut, on le sait, longtemps la direction.

M. Hessèle exerçait, il y a quelques années, les fonctions de professeur d'histoire au *Politechnicum* de Dresde. Il avait été chargé de l'éducation du fils de Mme L... L..., l' « amie » du tribun ; il devait enseigner au jeune L... l'histoire et la philosophie. C'est du fils L... lui-même que M. Hessèle prétendait tenir le récit du drame de Ville-d'Avray, récit recueilli par l'enfant des lèvres de sa mère, peu de jours après la mort de Gambetta.

Gambetta — ce n'est plus aujourd'hui un mystère — était sur le point de se marier avec la marquise Arconati-Visconti, fille du sénateur Peyrat. Le projet en vint aux oreilles de Mme L..., qui eut à ce sujet une explication des plus orageuses avec l'infidèle. Reproches, supplications, menaces, tout fut mis en œuvre par celle qui se sentait à la veille d'être délaissée. Voyant que rien n'arrivait à fléchir celui qu'elle affectionnait de toute la sincérité de son cœur, elle eut recours à un argument suprême : elle fit le geste de se tuer sous ses yeux, s'il persistait dans ses projets. C'est alors que Gambetta, saisissant l'arme, aurait embrassé de sa poigne robuste le canon et le barillet; la brusquerie du mouvement provoquait

la chute du chien ; Gambetta réussissait à détourner le coup, mais le projectile venait se loger dans sa main.

Le cocher Louis Roblin, qui fut au service de Gambetta depuis 1874 jusqu'à sa mort, affirme qu'il n'y eut qu'une blessure à la main droite, et qu'elle fut accidentelle. Ce témoignage est confirmé par celui d'un ancien domestique de Gambetta, devenu garçon de bureau dans un commissariat de police et qui fut quelque temps au service de notre ami, le docteur Cornet. Ce serviteur attestait, lui aussi, qu'à la suite d'une discussion des plus vives avec Mme L..., « celle-ci, arrivée au paroxysme de la fureur, s'empara de l'arme et la dirigea vers sa poitrine, avec l'intention évidente de se suicider. Gambetta, affolé, se leva et saisit le revolver de la main gauche ; il y eut une courte lutte et, soudain, une détonation retentit ; on accourut et l'on constata que Gambetta était blessé à la main droite.

Une partie du récit de l'embaumeur du grand homme, un nommé Baudiau, se trouve en parfaite concordance avec cette version : « *Elle* tenait le revolver, *Lui* voulut le lui faire lâcher. Deux coups partirent, qui le frappèrent à la main et à la hanche ». Baudiau prétendait encore que, lors-

qu'on eut déshabillé le cadavre, il aperçut distinctement la trace de deux balles, « dont l'une avait pénétré de la main droite dans l'avant-bras, en coupant le nerf cubital, et dont l'autre s'était logée près de la hanche [1] ». Cette assertion se trouvera, nous le verrons, infirmée ou tout au moins contredite par d'autres témoins.

Mais avant d'en arriver là, interrogeons les protagonistes eux-mêmes du drame. Et d'abord Gambetta, car il existe un récit de la manière dont Gambetta fut blessé et ce récit a celui-ci pour auteur.

M. Gambetta s'est blessé lui-même : il tenait de la main gauche un revolver dans lequel était restée une cartouche ; il en avait fait basculer le canon, et, pour le remettre en place, il appuyait la paume de la main droite sur l'extrémité de l'arme. A ce moment, la cartouche, n'étant qu'en partie engagée dans le cylindre, s'opposait au redressement de canon. Aussitôt que la pression fut assez forte, la capsule du fulminate partit et M. Gambetta reçut le projectile dans la paume de la main droite. Le trajet de la balle a suivi le sens de l'avant-bras et le projectile est ressorti.

L' « Amie » raconte les faits tout différemment, Notre impartialité nous commande de prêter l'oreille à ses propos.

1. Cf. Le Goffic, *les Métiers pittoresques.*

A l'entendre, une scène avait éclaté entre les deux amants, le 27 novembre 1882, pour un motif banal : le renvoi d'un domestique, qui était entré dans la maison grâce, à la protection de Mme L..., mais dont les négligences répétées avaient fini par lasser l'irascible tribun. Ce domestique, mal stylé, laissait Diane, la chienne favorite du maître, faire « ses besoins » dans les allées du jardin, et les invités mettaient le pied sur ces ordures. Mme L... prit la défense de son protégé.

Cédons la parole au confident de la dame :

Les propos des deux amis s'énervèrent vite et Mme L... les larmes aux yeux, souffrant, ce jour-là, d'une nervosité plus irritable, eut un mouvement machinal qui devait avoir des conséquences tragiques.

Un armurier de Paris venait d'envoyer à Gambetta, dans une boîte, deux petits revolvers, dont la manœuvre, le fonctionnement et le démontage spontané avaient alors tout l'attrait de la nouveauté. Une de ces deux armes, chargée, demeurée en évidence sur le bureau, attira les regards de Mme L. Fébrile, désolée, elle saisit l'arme meurtrière, en s'écriant que, puisque son ami ne l'aimait plus, elle ferait bien mieux de disparaître !

Son geste, exagéré sans doute, alarma la tendresse profonde de Gambetta ; déjà, il s'en voulait à lui-même d'une querelle si futile. Il eut la vision subite d'un malheur, d'un accident grave, s'élança sur sa compagne avec une vivacité maladroite, étreignit la main armée du pistolet

minuscule, en l'emprisonnant dans la sienne. La pression fit partir le coup et la balle, labourant et traversant la paume, blessa le tribun.

Cette explication est bien invraisemblable : une femme, dont une liaison de vingt années est sur le point d'être régularisée, menace de se donner la mort parce qu'on a renvoyé un domestique auquel elle porte intérêt ! Mince est la cause, bien grosses sont les conséquences. Et cependant, nous avons peine à admettre, en dépit des aveux du principal intéressé et de certains de ses familiers [1], que la blessure de Gambetta ait été le fait de sa propre maladresse.

Gambetta, nous dit-on, s'est blessé à la main droite en maniant un revolver : c'est donc que le tribun était gaucher ? Et puis, comme l'a fait observer Edmond Lepelletier, je crois, une blessure accidentelle n'oblige pas la victime au secret ; or, les amis de Gambetta n'ont été admis auprès de lui que longtemps après l'aventure du 27 novembre ; c'est seulement le 13 décembre, après que la plaie était à peu près complètement guérie, que M. Ranc et d'autres amis personnels furent reçus dans sa chambre. Cette suppression des visites pendant

1. V. notamment, le témoignage de son valet de chambre, Paul Violette, et du cocher Louis Roblin, dans l'*Éclair* du 29 décembre 1906.

seize jours, ordonnée par les docteurs Lannelongue et Siredey, indiquait une blessure sérieuse, un état grave, la crainte de complications.

Quels étaient le siège, l'étendue, le degré de gravité de cette blessure? Nous le savons très explicitement par le docteur Guerdat (de Ville-d'Avray).

Le lundi 27 novembre 1882, notre confrère, au cours de sa tournée, passait vers 11 heures du matin sur la place de Ville-d'Avray, quand il fut appelé par le pharmacien de l'endroit, qui lui dit qu'un domestique de Gambetta était à la recherche d'un médecin : son maître venait d'être blessé à la main, en maniant un revolver et il réclamait des soins immédiats.

Le docteur Guerdat se rend aussitôt aux Jardies, trouve le blessé la main entourée d'une serviette mouillée et saignant avec abondance : au lieu de laver la plaie avec de l'eau très chaude, on avait plongé le membre lésé dans de l'eau tiède, qui avait augmenté l'écoulement du sang : nous tenons ce détail, qui n'est pas consigné dans les pièces officielles, d'Antonin Proust, un des amis personnels de Gambetta.

Le docteur Guerdat s'empressa de procéder à un nouveau lavage, puis, à l'aide d'un pansement légèrement compressif, parvint à arrêter l'hémorragie.

Le docteur Gilles, médecin de l'hospice Brézin, qui avait été prévenu de son côté, ne tardait pas à arriver ; il ne put qu'approuver ce qui avait été fait, et qui était la seule conduite rationnelle à tenir en de telles circonstances.

Quelques heures plus tard survient M. Lannelongue. Le pansement est défait en présence du docteur Gilles ; l'avant-bras est placé à angle droit sur le bras et maintenu vertical au plan du lit.

On procède à l'examen de la blessure et l'on constate « que le projectile a dû pénétrer directement sous l'aponévrose palmaire et s'engager probablement dans le canal radio-carpien, pour gagner l'orifice de sortie ».

Un examen méthodique fait reconnaître l'intégrité du squelette. La balle avait suivi de très près l'artère cubitale ; mais on ne pouvait affirmer si le vaisseau avait été lésé.

L'hémorragie avait été assez considérable par l'orifice d'entrée : il était à supposer que l'arcade palmaire superficielle, c'est-à-dire les artères de la paume de la main, avait été intéressées ; mais comme l'exploration était pénible pour le blessé, on dut s'en tenir là et ne pas la prolonger.

L'examen de la sensibilité avait permis de re-

connaître que les gaines tendineuses et les tendons avaient dû être plus ou moins atteints. Il existait un gonflement très notable de la main, produit par du sang collecté et infiltré.

Afin d'obtenir une réunion immédiate et d'empêcher la suppuration de se produire, M. Lannelongue prescrivit « l'immobilisation absolue de la main, placée dans l'extension physiologique ; en second lieu, la protection des plaies et leur mise à l'abri de tout contact irritant ou infectieux ».

Un pansement ouaté et phéniqué réalisa la seconde de ces conditions. Ce pansement fut très rarement renouvelé, et quand il l'était, on ne manquait pas de faire une pulvérisation phéniquée, qu'on dirigeait sur l'organe blessé.

L'état local de la blessure ne devait pas faire oublier l'état général du blessé. On a dit, à ce sujet, que M. Lannelongue avait complètement négligé cette seconde partie du traitement ; qu'il avait omis de prescrire des purgatifs au malade, et que c'est par suite de cette négligence que seraient survenus les accidents intestinaux qui se sont déclaré et qui ont amené le dénouement fatal. Examinons la valeur de cette allégation.

Dès le soir même de l'accident, le docteur Fieuzal, compatriote, ami personnel et médecin parti-

culier de Gambetta, dont il connaissait le tempérament mieux que personne, se rendait à Ville-d'Avray. Il était accompagné du docteur Siredey, à l'époque médecin de Lariboisière.

Cette première visite est du 28 novembre 1882, à 5 heures du soir. Ce n'est que le surlendemain, 30, que « les fonctions du ventre ne s'étant pas encore accomplies depuis la blessure, un remède à la glycérine était ordonné. »

Le 1er décembre, il n'y a pas encore eu de garde-robes; les médecins traitants prescrivent deux grands verres d'eau d'Hunyadi-Janos à prendre dans la matinée. Le soir de ce même jour, le purgatif n'ayant produit qu'un effet très incomplet, on en prescrit un autre pour le lendemain. Le 2 décembre au soir, « le purgatif a agi très efficacement ». Si nous comptons bien, il y a donc eu, pendant cinq jours au moins, absence de garde-robes. Il est permis de se demander si on aurait dû temporiser de la sorte et ne pas ordonner un purgatif dès le second ou, au plus tard, dès le troisième jour. Mais passons.

Le 3, le 4 et le 5 décembre, évacuations naturelles. Le 7, le 8 et le 9, aucune selle, et on ne s'en préoccupe pas! On a bien ordonné un purgatif, le 8, pour le lendemain matin; mais le malade ne l'a pas pris.

Le 10, « le malaise abdominal s'est accentué », et Gambetta dit à ses médecins « que, la veille au soir, en faisant des efforts pour aller à la garde-robe, *il a ressenti subitement une vive douleur dans le flanc droit, dont il précise mal le siège* ».

On ne porte pas encore de diagnostic. Charcot, qui voit le malade dans la journée, lui conseille un lavement purgatif.

« L'examen du ventre ne révèle rien d'anormal; il n'y a nulle part d'empâtement, le siège de la douleur est très vague, et Gambetta se plaint à peine quand on presse fortement dans le flanc ou dans la région lombaire. » Cependant, quand on presse sur les côtés du thorax, à sa partie inférieure droite, on réveille de la douleur. On parle d'appliquer un sinapisme en ce point, mais le malade ne s'en souciant pas, dit qu'il ne souffre plus et que c'est inutile.

Le 11 décembre, le visage est congestionné, la langue est blanche et saburrale. On donne un purgatif, mais quel purgatif! 40 grammes de citrate de magnésie: de la limonade!

Depuis le 3 décembre, l'état de la blessure est parfait: « elle touche à la guérison », suivant l'expression de M. Lannelongue. Quelques douleurs se font bien encore sentir dans la main et dans les bras les jours suivants, mais la plaie est cicatrisée.

Croit-on que le blessé soit autorisé à se lever ; qu'en raison de son état d'obésité, on va lui conseiller l'exercice, la station debout ou assise, afin d'éviter la congestion pulmonaire ou intestinale ? Oublie-t-on que le malade est un personnage de marque et qu'il importe de ne pas le traiter comme le dernier des manants ? Va-t-on laisser croire que la blessure d'un homme d'État de cette envergure puisse être insignifiante ?

Le 11 décembre, c'est-à-dire quinze jours après l'accident, alors que la plaie est tout à fait guérie, « M. Gambetta, qui se levait chaque jour *pour aller d'un lit dans un autre, demande avec insistance l'autorisation de passer quelques heures dans un fauteuil.* » On finit par céder à ses instances : il était temps en vérité !

A la suite de l'administration d'un purgatif, une détente s'était produite le 12 et les deux jours suivants. Le 15, Gambetta « se plaint de nouveau d'un malaise abdominal ; il a des éructations fréquentes depuis le matin, et il ne peut pas s'en défendre ». Spontanément, il prend un verre de Pullna et, alors que la plus élémentaire prudence conseillait de rester chez soi un jour de purgation et après les incidents qui venaient de se produire dans sa santé générale, on laisse le malade faire ce jour-là sa première sortie.



Fig. 27

(D'après un

Dr Fieuzal. Gambetta.

Paul Bert.



ELTIN
(l'époque)

PULLER. Mme L. Le Valet de chambre.

Étienne.

Pendant le pansement du lendemain, le malade « est tourmenté par d'assez violentes coliques ; il a des renvois incessants ; sa figure est rouge, son ventre un peu tendu », tous symptômes d'une péritonite encore mal définie, de cet état qu'on désigne sous le nom de péritonisme.

Le malade va, ce jour-là même, faire une promenade en voiture, sans que nul ne s'y oppose. Qu'en résulte-t-il ? A huit heures du soir, M. Berne, l'interne placé auprès de lui, trouve une température de 39°,6 [1]. On prévient seulement alors les médecins dont, jusque-là, on n'avait pas réclamé le concours; et ce n'est que le 17 décembre, c'est-à-dire une semaine au moins après le début des premières douleurs d'entrailles, que le docteur Sïredey, appelé, « après avoir procédé à un examen complet du malade, prononce que la typhlite est ce qu'il y a de plus probable. »

On se contenta de prescrire de la quinine, qu'on avait administrée pour la première fois le 16 au soir.

Ce médicament était-il bien indiqué dans la circonstance ? D'aucuns estiment que cette thérapeu-

1. L'observation de Gambetta présente un exemple-type de dissociation de température; on en jugera par les chiffres suivants : les trois premiers jours, on constatait 37°; les 16 et 17 décembre, 39° ; le 20, 36° le matin, 39°,2 à 2 heures, 37°,5 le soir ; le 22, il y avait 37°; le 23, 36° matin, 38° soir; le 25, 36°,8 matin, 38°,6 soir. Les derniers jours, la température oscilla entre 38° et 36°.

tique était pour le moins inopportune. On a rappelé, à ce propos, ces lignes de Baglivi[1] : « Le quinquina est, sans contredit, un remède héroïque dans le traitement des fièvres intermittentes ; mais à la condition de ne point le donner toutes les fois qu'on peut soupçonner une *inflammation viscérale*, un dépôt interne, ou bien quelque débilité, quelque disposition morbide dans un organe quelconque. Dans l'un ou l'autre de ces cas-là, en effet, loin de couper la fièvre, le quinquina l'augmente ; il transporte sur l'organe malade toute la matière morbide, il l'y fixe et produit ainsi des inflammations locales mortelles et enfin la gangrène. » Ce remède ne convenait donc pas au malade à qui il fut appliqué ; ce qui n'empêche qu'on en ait renouvelé journellement les doses, jusqu'à concurrence d'un gramme par jour et cela pendant une semaine au moins : en somme, on a fait une consommation totale de 5 grammes 20 centigrammes dans ce court laps de temps, sans préjudice de grogs au kirsch, eau-de-vie, rhum ; de vin de Malaga, thé, etc. Les médecins traitants persistaient dans l'application de ces divers médicaments jusqu'à ce que, ne pouvant plus les supporter, l'estomac du patient les eût rejetés par le vomissement.

1. Baglivi, *De l'accroissement de la médecine pratique* ; traduction nouvelle, par le docteur J. Boucher. Paris, 1851, 330.

Ces critiques, bien qu'émanant de personnes dont on peut mettre en doute la compétence [1], ne sont pas toutes dépourvues de justesse. Il est certain que l'on s'attardait à faire de la médication de symptômes, au lieu d'intervenir activement, tandis qu'il en était peut-être temps encore.

C'est le dimanche 17 que M. Siredey avait diagnostiqué une typhlite; le mardi suivant, se confirmait le diagnostic d'une pérityphlite avec engorgement péri-cœcal. Quatre jours plus tard, le professeur Charcot, appelé en consultation, prononçait le nom de *péri-colite*, qui venait s'ajouter à la pérityphlite reconnue par ses collègues.

Sur le conseil du maître neurologue, on appliquait *loco dolenti* un vésicatoire! Complication nouvelle : un érysipèle se déclarait autour de la plaie produite par la toile cantharidée. Notez qu'on avait constaté, peu auparavant, la présence de l'albumine dans les urines. Et l'on continuait à administrer la quinine, en y joignant de petites doses de calomel!.

Le jeudi 28 décembre, est tenu un grand conseil médical, auquel assistent les docteurs Char-

1. *Les Vérités de la médecine ancienne, opposées aux illusions et aux prétentions de la médecine moderne;* critique de la méthode suivie par les médecins dans le traitement de la maladie de M. Gambetta, par M. V. Victor Jacob, 1885.

cot, Verneuil, Trélat, Siredey, Gilles, Fieuzal et Lannelongue. Ces messieurs s'accordent à reconnaître qu'il y a de très grandes probabilités en faveur d'une suppuration autour du gros intestin; qu'il existe *peut-être* une infiltration de pus, et ils concluent que « ces conditions réunies interdisent une intervention chirurgicale, qui serait pleine de périls, sans donner aucun espoir fondé d'un résultat favorable ». Ainsi, on n'a qu'une chance de salut, l'intervention chirurgicale, et on ne la tente pas!

A ce sujet, deux questions se posent: devait-on opérer Gambetta? A quel moment convenait-il de pratiquer l'opération?

Nous avons intérrogé, à ce sujet, un praticien éminent, professeur agrégé à la Faculté de Paris, chirurgien des hôpitaux, et sa réponse a été catégorique : *on devait opérer*. L'opération, sans être courante en 1883, avait déjà été pratiquée maintes fois. Un chirurgien américain, Lewis, dès 1865, préconisait l'intervention précoce. En 1875, Gaulez professait la même opinion.

Roux (de Lausanne) avait, longtemps avant la maladie de Gambetta, posé les règles de l'opération.

Pour ce qui est du moment où il faut intervenir, indiquait Talamon (en 1896), le moment le

plus favorable est du septième au huitième jour. Pour d'autres chirurgiens, le frisson est l'indice de la suppuration et dès qu'il se manifeste, le bistouri doit faire son œuvre.

« Dès que le pus est collecté, professait naguère M. Delorme, il faut se hâter de faire une incision, qui arrêtera sa diffusion et s'opposera efficacement à l'absorption putride. Le précepte est clair et tous les chirurgiens l'acceptent. »

Depuis qu'ont été formulés ces avis, la doctrine a plusieurs fois changé, mais il n'importe ; retenons-en seulement ceci, que l'opération pouvait, devait être pratiquée sur Gambetta... s'il avait été un malade comme tous les autres, si on n'avait pas redouté les responsabilités.

La vérité est qu'un seul chirurgien, parmi les praticiens appelés au chevet de Gambetta, était capable de faire l'opération : c'était Trélat. Ni Verneuil, ni Lannelongue n'avaient l'audace, ni l'habileté nécessaires. Trélat lui-même, qui était un assez bon opérateur, était dépourvu totalement de sang-froid, d'esprit de décision. Il fallait qu'on lui mît le bistouri dans la main, et encore ! C'était un attardé de l'école conservatrice, comme Verneuil.

Trélat s'effaçant, ou n'osant prendre l'initiative, restait un chirurgien qu'on n'a pas voulu appeler, parce qu'il n'était pas de la Faculté : nous pouvons le nommer aujourd'hui ; ce chirurgien, c'était Péan.

J'ai retrouvé, ces temps derniers, le texte de la conversation que j'eus avec Péan à ce sujet et, pour lui conserver sa physionomie, je me contente de la reproduire sans y rien modifier.

C'était vers 1896 ou 1897 ; j'avais, à l'époque, l'occasion fréquente d'approcher le célèbre chirurgien.

— « Avez-vous été appelé, lui dis-je un jour *ex abrupto*, auprès de Gambetta ?

— « Je le connaissais beaucoup, je connaissais son entourage et, dès les premiers moments, on songea, en effet, à me faire appeler.

« Fieuzal, qui avait été mon élève,.vint me trouver peu de temps après le fameux coup de pistolet et il s'excusa de ne m'avoir pas fait venir auprès de son ami. C'était si peu de chose!.. Et puis, ajoutait-il, Lannelongue s'est offert ; on ne pouvait pas le renvoyer.

« La liaison de Lannelongue et de Gambetta était cependant de fraîche date. Gambetta s'était surtout intéressé à lui, parce qu'il avait été le champion des républicains dans un département où Cassagnac avait jusqu'alors régné en maître. Voilà l'origine réelle de leurs relations.

« C'est, poursuivit Péan, quand la typhlite se fut déclarée et qu'il y avait déjà un épanchement abondant de pus, qu'on vint me prier de me rendre auprès de Gambetta. Je demandai à ceux qui

se présentèrent chez moi, entre autres à Paul Bert, Laborde et Fieuzal, s'ils avaient une lettre de Gambetta me mandatant. Comme ils ne pouvaient exciper d'un pareil mandat, je refusai de les suivre. Je leur avais, en outre, posé cette question : « Combien êtes-vous de médecins ? S'il y en a plus de quatre, je ne viens pas. C'est chez moi un principe (*sic*). »

« On n'aurait pas été fâché, conclut notre interlocuteur, de me faire supporter à moi seul la responsabilité de la catastrophe, si elle s'était produite à la suite de mon opération. On préféra temporiser et appliquer, sur les conseils de Charcot, un vésicatoire !... Le grand tort, voyez-vous, c'est d'avoir fait coucher cet homme qui, doué d'un appétit robuste, a mangé un peu de tout, sans ménagement, sans limites. Pour une blessure insignifiante, comme celle qu'il avait, on ne devait pas l'immobiliser au lit ; mais on donnait, de la sorte, une importance à la maladie et, par suite, à soi-même. »

Pour en revenir à la question de l'opération, on a senti si bien, *rétrospectivement*, que, seule, elle était capable de sauver le malade, que chacun s'est flatté d'y avoir pensé. Le professeur Lannelongue a tenu, après vingt-trois ans de silence, à faire, devant les académiciens, ses col-

lègues [1], une déclaration solennelle, afin de ne pas encourir, aux yeux de la postérité, le reproche de n'avoir pas osé prendre l'initiative d'une intervention chirurgicale. Il avait pensé à opérer, assure-t-il, et il ne dépendit pas de lui que Gambetta n'ait pas été laparotomisé.

Je croyais, déclarait le docteur Lannelongue en 1905, l'opération si nécessaire et si urgente, que j'avais porté sur le malade, dès le 22 décembre, un pronostic fatal, si on ne l'entreprenait pas.

Pour parer à une éventualité urgente, j'avais fait préparer tout un outillage chez Collin, le fabricant d'instruments de chirurgie et l'assistant d'alors de nos grandes opérations. Il pourrait attester aujourd'hui qu'il avait fabriqué sur ma demande une sonde cannelée spéciale par sa force et sa grandeur, à cause de la surcharge de graisse et du développement considérable de la paroi du ventre de Gambetta. Que de luttes n'ai-je pas soutenues alors !

L'opération que je me proposais de faire n'était pas celle de l'appendicite actuelle. J'avais projeté d'arriver sur le cœcum par la voie extra-péritonéale lombaire, en pratiquant une incision allant de la crête iliaque aux fausses côtes.

La nappe purulente rétro-cœcale eut été ouverte indubitablement et, selon les circonstances, j'aurais suturé ou

1. En présentant l'ouvrage dans lequel il a consigné l'observation de la blessure et maladie de Gambetta : *Leçons de clinique chirurgicale*, grand in-8°, paru chez Masson en 1905.

non l'ulcération du cœcum ou de l'appendice et fait, en tout cas, le drainage du foyer.

Mes propositions furent rejetées dans les deux consultations du 23 et du 28 décembre. A partir de ce moment, on cessa de m'accorder autour de Gambetta la confiance dont j'avais joui jusqu'alors ; on m'invita même indirectement à ne plus revenir, et j'aurais certainement laissé la place libre, sans mon dévouement et une affection pour Gambetta qui durait depuis de longues années ; je ne voulus pas abandonner l'ami, au moment surtout où il allait mourir en l'absence de toute famille.

Ce plaidoyer *pro domo* est un peu tardif. Il n'en résulte, au surplus, qu'un fait, dont nous avons eu par ailleurs la confirmation : à savoir que Lannelongue a eu un moment la pensée d'opérer Gambetta. Cette pensée le hantait à ce point, assure un de ses amis [1], qu'il portait sans cesse sur lui, dans ses fréquentes visites à Gambetta, les instruments qui pouvaient servir à l'opération indiquée, le bistouri *neuf* qui ne le quittait plus, expressément destiné à cet usage, qu'il entrevoyait probable. Mais, à cette époque, l'on n'était pas encore rentré délibérément dans cette pratique, maintenant courante ; ainsi s'expliqueraient la temporisation, l'indécision, qui devaient aboutir, en définitive, à l'abstention.

1. Le docteur Laborde, dans sa biographie psychologique de Gambetta.

Que d'autres appellent cela de l'excès de préoccupation ou de prudence, nous n'y voyons, quant à nous, qu'un manque de confiance en soi, une timidité inexplicable chez un chirurgien.

Sans doute, celui-ci encourait une « énorme responsabilité ». Il ne s'agissait pas du premier venu, mais de Gambetta et c'est tout dire. Serait-ce donc que, devant le médecin, tous les malades ne soient pas égaux et, au chevet des plus illustres hommes d'État, la science doit-elle jamais trembler devant... la politique ?

Il ne faut pas laisser l'opinion s'établir que Gambetta est mort non de sa maladie, mais des médecins qui l'ont traité ou mal traité. Ceux-ci ont manqué de décision, la chose n'est pas contestable ; mais reconnaissons qu'un acte opératoire, à moins qu'il n'eût été très précoce, et alors le diagnostic restait incertain, n'aurait que hâté de quelques jours le dénouement fatal.

Il est établi aujourd'hui que Gambetta était déjà presque un vieillard, alors qu'il avait à peine dépassé la quarantaine. Ses antécédents pathologiques sont à cet égard des plus instructifs.

Dès l'âge de 11 ans, l'enfant, qui devait avoir de si glorieuses destinées, avait été atteint d'une affection abdominale du côté droit qui dura trente-deux jours et donna de telles inquiétudes qu'on le

crut, à plusieurs reprises, en danger de mort. Le médecin de Cahors qui le soignait avait exprimé toutes ses appréhensions à la famille et ce fut miracle qu'il en réchappât.

Gambetta était toujours resté susceptible du côté des intestins : c'était chez lui, le *locus minoris resistentiæ*. Un an avant le fâcheux accident qui allait l'immobiliser et, par suite, accroître la paresse des fonctions naturelles, il éprouvait des malaises abdominaux, dont il lui répugnait de parler, malgré le conseil de ses amis qui le voyaient souffrir. Il se plaignait un jour au docteur Laborde de véritables « angoisses d'entrailles », qui devenaient de plus en plus fréquentes et il fit la même confidence à l'un des internes qui le soignèrent pendant sa dernière maladie. « Dès qu'il éprouvait une sensation de tension à l'estomac et quelques nausées, il sortait et marchait au grand air pendant quelques instants, afin d'éviter les vomissements qui, sans cette précaution, ne tardaient pas à se produire. La constipation était habituelle chez lui et, pour la combattre, il prenait de temps à autre, le matin, trois verres d'eau de Pullna. »

Un fait positif, bien connu de ses serviteurs et familiers, c'est que Gambetta s'observait tout particulièrement de ce côté et, au moindre malaise, recourait, de son propre mouvement, à la médication qui, d'ordinaire, lui réussissait. Le repos forcé

et l'usage de la morphine firent renaître des symptômes qu'il ne songea, qu'il ne pouvait songer á combattre, s'en rapportant aveuglément aux décisions de la Faculté.

Outre cette obstruction fréquente, Gambetta avait eu, presque au début de sa carrière de politicien, vers 1868 ou 1869, une affection laryngo-bronchique, conséquence, a-t-on dit, d'une peccadille de jeunesse et qui aurait contribué à sa mort[1]. Nous n'avons, on le comprendra aisément, pu obtenir de précisions à ce sujet ; les confrères que nous avons interrogés se sont empressés de se retrancher derrière le secret professionnel. Ce que nous pouvons dire, c'est que l'un d'eux nous a formellement assuré que l'une des observations de bronchite spécifique, publiées dans le numéro de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* du 26 juillet 1889, ne serait autre que l'observation même de Gambetta. Est-il besoin d'ajouter que nous faisons toutes nos réserves sur un simple propos, peut-être un racontar, dont celui qui l'a émis a décliné d'avance toute responsabilité ?

Ce qui paraît plus digne de créance, c'est que Gambetta a présenté, à certain moment, des signes de diabète. Mais cette glycosurie ne fut que passagère ; de même, l'albuminurie qui fut cons-

1. V. l'*Éclair* du 14 janvier 1905.

tatée par les médecins traitants, dans sa dernière maladie. Quant à l'alcoolisme dont on l'a incriminé, il a été fait justice de cette imputation, qui semble purement calomnieuse [1].

En résumé, Gambetta avait une constitution minée par les excès de travail, si l'on ne veut admettre que ce soit par des maladies antérieures.

Il a été traité comme il pouvait l'être, dans la situation qu'il occupait, esclave d'un entourage qui avait sur lui mainmise.

Une intervention hardie, dès le début des accidents, était l'unique chance à courir. Rien ne prouve qu'elle eût réussi.

En l'absence de toute famille, il est certain que le rôle du médecin était particulièrement délicat. « Tout le monde était plein de bonne volonté, mais on sentait, en somme, que personne n'avait de responsabilité [2] ». Cela est parfaitement exact : nul n'avait autorité pour parler en maître et l'infortuné patient a été peut-être la victime de cette indécision.

En dernière analyse, nous serions bien près de nous rallier à la conclusion du procès-verbal officiel : « que toute intervention chirurgicale eût été

1. V. la *Biographie de Gambetta*, par Laborde.

2. *Mercure de France*, sept.-oct. 1905.

illégitime et dangereuse et n'aurait eu d'autre résultat que d'abréger la vie du malade[1] ».

1. L'appendice, que le docteur Guinard a eu entre les mains, était, nous dit-il, ulcéré et perforé. Le procès-verbal de l'autopsie mentionne expressément qu'on a trouvé « une large et profonde infiltration purulente en arrière du côlon et dans la paroi abdominale, ainsi qu'un léger degré de péritonite généralisée, qui s'est produite dans les derniers moments de la vie. » Aujourd'hui, conclut Guinard, « il n'est pas un de nos externes qui, en présence de ces lésions de l'appendice, de cette suppuration rétro-cæcale et de cette infection péritonéale récemment généralisée, ne conclurait au diagnostic d'*appendicite perforante, suivie d'infection, d'abord localisée, puis étendue à tout le péritoine*. »

LA TRAGÉDIE DE MAYERLING

C'est une fantaisie d'artiste de représenter la Vérité dans sa splendide nudité, car elle ne nous apparaît généralement qu'à peine dévêtue et copieusement fardée.

La vérité, la connaît-on jamais, alors que les témoins eux-mêmes d'un fait qui s'est passé sous leurs yeux, le voient de différentes façons et que leurs témoignages sont le plus souvent contradictoires ? Elle nous arrive si déformée, si étrangement travestie, que nous nous demandons parfois s'il n'est point vain de nous mettre à sa poursuite. N'est-ce pas la recherche, bien plus que la connaissance du vrai, qui nous procure ces joies dont nous aurions tant regret d'être sevrés ?

Le critique historique est un peu comme le savant de laboratoire : il doit faire des travaux d'approche, et, s'il n'arrive pas toujours à déceler le secret des énigmes qu'il cherche à pénétrer, si

la solution définitive lui échappe, il ne lui en reste pas moins le mérite de l'avoir préparée.

« Ces délicates approximations, cet affinage successif, qui nous amène à des manières de voir de plus en plus rapprochées de la vérité, sont la condition même de l'esprit humain. » Ainsi s'exprimait Renan.

Le grand principe expérimental, n'est-ce pas Claude Bernard qui l'a proclamé, est « le doute, ce doute philosophique qui laisse à l'esprit sa liberté et son initiative ». Claude Bernard entendait parler du doute *agissant* de l'homme de science, et non du mol oreiller dont s'accommode le doux sceptique qui s'abandonne à son rêve.

Quoi que nous fassions, l'inconnu nous agite et nous tourmente, et c'est l'inconnaissable qui excite davantage nos ardeurs et devient le pôle de nos aspirations. Nous ne savons pas nous résoudre à confesser notre impuissance devant le mystère et notre raison s'irrite de ce qu'il se dérobe à notre investigation.

Quand l'événement mystérieux est notre contemporain, notre curiosité s'aiguise, s'exaspère d'autant plus que de multiples versions nous sont données, abondantes, précises, qui, loin de déterminer notre choix, d'entraîner notre conviction, nous laissent en plus complet désarroi.

*
* *

Est-il, par exemple, un drame dont on ait davantage parlé, que celui qui s'est déroulé, il y a vingt ans à peine, dans un pays voisin et où un membre de la dynastie plusieurs fois séculaire des Habsbourg, un prince destiné à monter un jour sur le trône d'Autriche, trouva une mort ignominieuse? En a-t-il coulé des flots et des flots d'encre, sur cette aventure commencée en idylle et terminée en tragédie ? Et, malgré ce débordement d'informations, où le ridicule le dispute à l'odieux, peut-on se flatter d'en savoir plus aujourd'hui qu'au lendemain même du drame ?

Transportons-nous, en imagination, non loin de Vienne, dans un lieu désert encadré de montagnes, qui rétrécissent de tous côtés l'horizon. Seul, s'y remarque un bâtiment dont la construction uniforme rappelle l'ancienne destination; ce fut, en effet, un cloître, avant qu'un caprice princier l'ait transformé en rendez-vous de chasse — et d'amour. C'est dans cette retraite où n'arrivent pas les bruits du dehors, où ne pénètrent que quelques jeunes seigneurs et quelques serviteurs d'une confiance éprouvée, que Rodolphe d'Autriche vécut le roman d'amour qui se dénoua d'une si tragique façon.

On a maintes fois conté dans quelles circonstances les deux amants s'étaient rencontrés. La jeune fille qui avait conquis le cœur du prince n'appartenait pas à cette haute et fière aristocratie viennoise, où l'on conserve si jalousement les traditions d'un autre âge. La baronne de Vetsera, née Baltazzi, et ses deux filles, n'étaient point reçues à la Cour d'Autriche, où, suivant un usage immémorial, il ne faut pas moins qu'une possession d'une charge de Cour pour être admis dans l'entourage impérial. Elles faisaient partie de cette société cosmopolite qui, dans toutes les capitales de l'Europe, compte des représentants ; ainsi peut s'expliquer la facilité avec laquelle put s'établir la liaison affichée de l'archiduc avec une jeune personne que ne retenaient ni les conventions, ni les préjugés mondains.

Mary de Vetsera, née à Smyrne, d'un père hongrois et d'une mère d'origine grecque, comme toutes les Orientales, était déjà, à un âge relativement peu avancé, dans le plein épanouissement de sa beauté : à dix-sept ans, elle donnait l'illusion d'une femme dans sa radieuse maturité.

Le hasard l'avait fait se rencontrer, dans le monde, avec une certaine comtesse Larisch, née baronne Wallersee, propre nièce de l'impératrice Élisabeth.

La comtesse s'était prise d'une sincère amitié



Fig. 26. — L'IMPÉRATRICE ÉLISABETH D'AUTRICHE.

pour son cousin Rodolphe ; aussi, quand Mary de Vetsera lui confessa sa passion pour le prince, elle ne fit aucune difficulté de la servir dans ses desseins.

Il ne s'agissait plus que de ménager une entrevue entre les deux amoureux ; la comtesse promit de s'y employer. Peu de jours se passaient avant que fût tenu l'engagement. Il fut convenu, entre la jeune fille et son amie, qu'un bal serait donné à l'hôtel des Larisch, où le prince serait spécialement invité ; on lui ménagerait la surprise d'une rencontre avec celle qui désirait si ardemment l'approcher.

Tout se passa selon le programme convenu. Dès la première vision, le prince était conquis ; il devenait éperdument épris de celle qu'il n'avait fait qu'entrevoir et bientôt, oubliant tous les devoirs que lui créait sa situation, il ne vivait plus que pour l'objet de son amour[1].

Dans des Mémoires tirés à un petit nombre d'exemplaires, et dont un de nos quotidiens[2] eut jadis connaissance, la mère de Mary Vetsera a

1. Nous venons de résumer en quelques lignes le récit de la princesse Odescalchi, née comtesse Zichy, l'auteur d'un opuscule, devenu rare, intitulé : *la Vérité sur la vie et la mort du prince Rodolphe de Habsbourg*. Paris, *Revue des Revues*, 1899.

2. L'*Éclair*, 3 septembre 1891.

conté les faits à sa manière et, si elle ne dit peut-être pas tout, elle nous donne l'impression de la sincérité.

En consultant les lettres trouvées, en interrogeant les serviteurs, en s'enquérant auprès de tous ceux qui avaient pu, de près ou de loin, être mêlés au roman intime que sa fille avait vécu avec un membre de la famille impériale, elle parvint à en reconstituer les moindres phases, heure par heure, pourrait-on dire, jusqu'au dénouement suprême. De ce long mémoire, il semble résulter que les premières avances ont bien été faites par une jeune fille au cerveau exalté, qu'une ambition démesurée a fait chavirer jusqu'aux frontières de la démence.

Nous nous trouvons en présence d'un cas d'hystérie cérébrale des mieux caractérisés. Et nous pouvons ajouter, un cas d'hystérie à deux, car le prince Rodolphe est un de ces types de neurasthéniques exacerbés, que la passion est capable d'entraîner aux pires excès.

Le prince Rodolphe, écrit quelqu'un qui paraît avoir été aux écoutes dans les antichambres royales[1], était, surtout à l'époque du drame, un malade, un névropathe, souffrant au physique et au moral d'un épuisement prématuré, dont *l'abus*

1. J. Hoche, *La Faillite des trônes.*



Fig. 27. — La femme du prince Rodolphe.

de la morphine avait encore aggravé les conséquences. Dans un entretien qu'il eut, peu de jours avant l'explosion du drame, avec un de ses familiers, grand-maître des cérémonies à la cour viennoise, le prince lui donnait le spectacle de la plus vive exaltation. « ... Je suis perdu... oui, perdu, s'écriait-il. Je suis malade, très malade, bien plus malade que vous ne croyez... Mon père exige que je me réconcilie avec ma femme; c'est impossible, à jamais impossible! Je ne suis plus le maître de ma vie. Je vous dis que je suis un homme perdu. Comment cela est-il arrivé, je n'en sais rien; d'effrayantes obsessions me harcèlent jour et nuit, des rêves sanglants, des cauchemars abominables. »

Et comme son interlocuteur essayait de le calmer : « Vous vous exagérez votre état; un peu de surexcitation, simplement, provenant de la vie à outrance que vous menez; le médecin y remédiera », le visage du prince trahissait la désespérance, le complet abandon : « Je le sens bien, moi, qu'il est trop tard; mon cœur, meurtri et déchiré, me le crie... J'ai des hallucinations terribles et quand je m'en plains au médecin, il ne trouve rien à m'ordonner — que du repos. Du repos! Comme si le repos était possible à un homme dont les nerfs sont en ébullition et dont le cerveau flambe comme un bol de punch. Du repos!

Ils croient à de la neurasthénie, et moi je vous dis que je suis fou!... Je n'ai pas les nerfs malades, j'ai les nerfs déchirés, je me sens le cœur et l'âme ravagés, dévastés... je suis affreusement malheureux! »

On se trouvait manifestement en présence d'un accès de psychose aiguë : on crut devoir appeler en consultation une sommité médicale. Le docteur Wiederhofer, après avoir procédé à l'interrogatoire du malade, lui avoir tâté le pouls, l'avoir ausculté, dut s'incliner devant l'évidence : les habituelles médications resteraient impuissantes à combattre un mal déjà profond et qui échappait à toute thérapeutique. Voilà dans quelle situation, dans quel état de santé, physique et morale, se trouvaient les deux protagonistes du drame qui devait s'achever en catastrophe.

Nous n'en prolongerons pas le prologue et nous nous hâterons à grands pas vers l'épilogue, qui, seul, doit retenir l'attention du médecin légiste, appliquant les données de la science au déchiffrement des énigmes de l'histoire.

C'est le 28 janvier (1889) que Mary Vetsera s'était enfuie du domicile maternel, pour rejoindre le prince avec qui elle entretenait des relations depuis le 5 novembre de l'année précédente.

Les rendez-vous étaient, nous l'avons dit, favo-



Fig. 28. — Le cocher Braifich.

risés par la comtesse Larisch. Un autre personnage, de moindre envergure, a joué également un rôle, c'est le cocher de fiacre Bratfich, qui était chargé de conduire la baronne dans les lieux où l'attendait l'archiduc.

Les événements mystérieux, nous entendons ceux auxquels la politique se trouve mêlée, comportent toujours deux versions: la version officielle ou de l'État, et l'autre — qui n'est pas toujours la vraie, quoi qu'on prétende.

Quelle fut, en la circonstance, la version officielle ?

Le 31 janvier (1889), la *Gazette officielle* de l'Empire d'Autriche publiait une note, déclarant que le prince héritier s'était suicidé avec un revolver; cette note n'était mise en circulation qu'au lendemain des obsèques, afin que le clergé catholique ne pût élever aucune objection et qu'il ne se refusât point à participer aux funérailles.

Dès les premières heures, le bruit avait couru qu'il s'agissait d'un accident de chasse; d'autres parlaient d'une mort subite, par apoplexie. Racontars qui furent bientôt dissipés par l'évidence des constatations médico-légales.

Ces constatations, nous nous étonnons qu'elles n'aient été relevées par aucun de ceux qui ont, ces temps derniers, réveillé le souvenir du terrible drame. Le document vaut, cependant, la

peine d'être exhumé. Le procès-verbal de l'autopsie du prince impérial a été dressé par des hommes d'une honorabilité incontestée; ils ont, dira-t-on, agi par ordre; de quel droit les suspecter? Quoi qu'il en soit, la pièce mérite d'être connue; son authenticité, sinon sa teneur, est hors de discussion. Nous la trouvons dans cette même *Gazette officielle*, dont il vient d'être parlé, à la date du 2 février de l'an précité.

Lisons :

« Vu les prescriptions de la loi, il a été, le 31 janvier 1889, à la Hofburg de Vienne, et par les médecins auxquels incombe légalement cette mission, procédé à l'autopsie du cadavre de S. A. I. le prince héritier, archiduc Rodolphe. En voici le procès-verbal authentique, signé des médecins qui ont rempli ce funèbre devoir :

1. — S. A. I. et R. le prince héritier a succombé à une fracture du crâne et des parties antérieures du cerveau;

2. — Cette fracture a été occasionnée par un coup de feu, tiré de très près contre la région temporale droite ;

3. — Un coup de feu provenant d'un revolver de calibre moyen était de nature à faire la blessure en question;

4. — Le projectile n'a pas été retrouvé, parce



Fig. 29. — PRINCE RODOLPHE D'AUTRICHE.

qu'il est sorti par l'ouverture au-dessus de l'oreille gauche;

5. — Il est hors de doute que S. A. I. et R. s'est tiré elle-même le coup de feu et que la mort a été instantanée;

6. — L'ankylose prématurée des sutures sagittale et coronale, la profondeur extraordinaire de la cavité cranienne, et la dépression digitiforme des surfaces intérieures des os du crâne, le sensible aplatissement des circonvolutions cérébrales et la dilatation des ventricules du cerveau, sont autant de phénomènes pathologiques qui, selon l'expérience, accompagnent d'ordinaire un état mental anormal et permettent, par conséquent, d'admettre que l'acte s'est accompli en état d'aliénation mentale.

Signé : Dr Hoffmann, conseiller aulique, professeur de médecine légale; Dr Hans Kundrat, chef de l'Institut anatomico-pathologique, et chargé de l'autopsie; Professeur Dr Hermann Wiederhofer, médecin ordinaire de S. A. I. le prince héritier. »

On pouvait s'en tenir à cette version : elle est claire, elle est précise, elle ne pèche en aucune manière contre la vraisemblance. Tout au plus objecterions-nous qu'elle est incomplète : elle ne nous renseigne pas, en effet, sur la seconde vic-

time, trouvée inanimée aux côtés de celui qu'elle avait accompagné dans la mort.

Si nous nous reportons au mémoire maternel, qui nous semble refléter la vérité, le médecin qui avait examiné le cadavre de la jeune fille, aurait constaté qu' « il portait la blessure d'une balle à la tempe gauche; le projectile était ressorti par l'oreille droite,.. Les yeux sortaient de l'orbite. De la bouche entr'ouverte s'était échappé un flot de sang, maintenant figé, qui s'était répandu sur la poitrine. Les bras, légèrement pliés, étaient placés sur le corps, la main gauche serrait convulsivement un mouchoir, qui ne put être retiré qu'à grand'peine de la main raidie ».

Lorsqu'on avait pénétré pour la première fois dans la chambre du drame, le cadavre de la jeune fille était couché sur le dos; de là, on l'avait transporté dans une autre pièce, placé sur un lit et couvert de robes, de telle façon qu'on ne pût l'apercevoir qu'après avoir enlevé ces robes.

Le cadavre fut nettoyé par les docteurs Auchenthaler et Lobillé. On le remit aux parents pour le transport à Heiligen Kreuz. Mais, auparavant, on avait dressé un procès-verbal, constatant qu'*apparemment, il y avait eu suicide.*

Le double suicide était donc évident; mais dans leur affolement, et pour éviter un scandale, des personnages trop zélés voulurent le dissimuler

et, dans ce but, ils firent enlever et porter dans une autre pièce le cadavre de la jeune fille, tout habillé, espérant pouvoir l'emmener au loin avant que rien ne fût découvert. Ce fut, comme le dit quelqu'un qui paraît très renseigné, l'erreur initiale : il y faut voir l'origine de tous les racontars qui ont, depuis, couru le monde.

Que n'a-t-on écrit, quelles absurdités, quelles invraisemblances n'a-t-on pas accumulées! Passons-les en revue, par simple conscience d'informateur, car notre conviction n'en saurait être sérieusement ébranlée.

Une des versions qui ont le plus trouvé créance est celle de l'assassinat. Le malheureux prince avait, à la nuque, une plaie béante, d'une dimension telle *qu'on eût pu y mettre le poing;* elle semblait produite par un corps contondant.

« On l'a tué et d'une manière horrible, relate un ambassadeur qui avait eu, selon son expression, la chance ou le malheur d'arriver à Mayerling avant tout autre ambassadeur étranger, dans cette fatale matinée du 30 janvier. L'empereur n'était pas encore venu. Le prince était étendu sur son lit; un large bandage blanc lui entourait le front et les tempes... »

Le visiteur, ayant demandé à voir le siège de la blessure, complaisamment un valet avait soulevé

le bandage. Et le diplomate poursuit sa frissonnante narration :

« A l'intérieur de la tempe droite ou gauche, *je ne me rappelle plus bien*, il y avait un trou grand à y entrer le poing... La boîte cranienne m'apparut brisée, fracassée, comme par un coup de bouteille ou d'un gros bâton. C'était horrible : les cheveux, les fragments d'os avaient pénétré dans la matière cérébrale. La blessure s'ouvrait au-dessus de l'oreille et en arrière, de sorte qu'il semblait matériellement impossible que le prince se la fût faite lui-même. »

Pour la faire cadrer avec cette pseudo-constatation, quelle version a-t-on imaginée ? Une scène d'orgie, mais dont le récit fourmille de contradictions, en passant d'une bouche à l'autre. Entamons-le toutefois, et essayons de nous y reconnaître, pour guider plus sûrement le lecteur dans ce dédale d'incohérences.

Mary de Vetsera, maîtresse de Rodolphe, était fiancée à son cousin Baltazzi. Le prince avait cédé aux remontrances de son père et rompu avec la jeune fille. Néanmoins, il avait accepté de lui donner un suprême rendez-vous à Mayerling. Il s'y était rendu avec le comte Hoyos, le comte Waldstein et le prince Philippe de Cobourg.

Mary de Vetsera y était venue de son côté, amenée par le cocher Bratfich ; mais son oncle et

son fiancé l'avaient suivie; ils se présentèrent inopinément et assistèrent, en invités, au dîner, après la chasse.

Ce dîner n'aurait été qu'une orgie. Le prince, ivre, aurait lutiné la fiancée devant le fiancé. L'oncle, en accourant au secours de la jeune fille, aurait reçu dans le ventre un coup de pique, porté par le comte Hoyos, et le fiancé avait brisé le crâne de l'archiduc, d'un coup de bouteille de champagne. Mary de Vetsera s'était alors emparée d'un revolver, qui était dans sa poche; elle avait visé Rodolphe; l'arme avait dévié, et la meurtrière s'était blessée mortellement [1].

Dans une autre relation, l'amoureux n'est plus le cousin de la jeune fille, mais un comte Waldstein, que l'on parvient difficilement à identifier : d'aucuns le croient un personnage fictif, imaginé pour les besoins de la cause.

Le prétendu comte suit le prince et sa maîtresse à la piste, accompagné du cousin, passé ici au second plan. Fou de jalousie, il tire sur sa fiancée : l'archiduc riposte et blesse à mort l'agresseur de sa compagne; mais, avant de mourir, celui-ci a eu la force de briser le crâne du prince d'un coup de bouteille.

1. Voilà, résumée en quelques lignes, la version donnée par M. Alph. Aderer, dans son ouvrage : *Chez les Rois*. (Paris, Fontemoing, s. d.)

Deuxième variante sur le même thème : au cours du dîner qui suit la chasse de la journée, le prince Rodolphe veut contraindre sa maîtresse à faire un « geste impudique[1] ». Celle-ci refuse et, comme le prince insiste, elle lui lance un verre

1. Pour qu'on ne se méprenne pas sur le sens de cette expression, donnons, en raccourci, le récit de la scène, tel que l'a reproduit le *Matin*, 3 janvier 1910, d'après une communication dont l'auteur pourrait bien être quelqu'un qui tenait de très près à l'archiduc. Voici la relation de celui (ou celle) qui signe : *Docteur H.* : « Imaginez le décor d'un pavillon de chasse. Après une journée de plaisir au grand air, cinq ou six couples soupent aux chandelles : des grands seigneurs, des belles filles. Et les vins capiteux d'Autriche, les vins de France, le champagne ont trop coulé. Le souper en est à la minute où il va tourner en orgie. Celui qui est visiblement le maître de la maison est assis en face d'une fille splendide. Il dit brusquement :

— C'est la Vetsera qui a la plus belle gorge !

Là-dessus tous se récrient, les filles jalouses, les grands seigneurs excités.

— Qu'en sais-tu ?

— Ce n'est pas parce que ta Vetsera est la maîtresse d'un archiduc ! Mais lui, leur seigneur à tous, il ne souffre pas la contradiction : d'ailleurs, le vin qu'il a bu lui bat les tempes, il regarde impérieusement sa belle maîtresse qui lui fait face et lui ordonne :

— Montre-leur ta gorge.

— Tu es fou, Rodolphe !

L'archiduc a toujours été un peu fou, et sûrement il n'est plus maître de lui. Il se penche par-dessus la table. Il étend le bras, il saisit le corsage décolleté au bord de la gorge frémissante, il arrache. Elle aussi, la jeune femme outragée, perd la tête. Elle lève son verre à moitié plein, et à travers la table elle le jette au visage de l'insulteur. Le verre se brise, un peu de sang



Fig. 30 — BARONNE DE VETSERA

à la tête; le prince, déjà fortement gris, saisit son revolver, et tire dans la direction de son amie : Mary de Vetsera tombe !

Mêlée générale : tout devient une arme, qui est à portée des mains; au cours de la bagarre, Rodolphe tombe, la tête fracassée — par un flambeau ! Quel est l'assassin ? Impossible de le déterminer dans cette sanglante beuverie, où coula autant de sang que de vin.

Mais voici qu'une version différente se fait jour : Rodolphe aurait été victime de la vengeance d'un mari trompé, un garde-chasse, qui soupçonnait l'infidélité de sa femme, sans penser que l'amant pouvait être le kronprinz. En présence du cadavre de celui qu'elle aimait, la Vetsera cédait au désespoir et devant le naufrage de son amour et de ses rêves ambitieux, se donnait la mort, en se tirant un coup de revolver.

L'opinion, ou du moins une fraction de l'opinion, s'étant révoltée à la pensée que le prince héritier du trône avait pu se commettre en aussi peu avouable compagnie, on conta que l'archiduc avait

coule. L'homme blessé ne sait plus où il en est, s'il se trouve sur un champ de bataille, sur un terrain de duel... D'un mouvement automatique, il porte la main à une poche de son dolman. Il étend le bras par-dessus la nappe, il tire, et la Vetsera tombe. »

été tué par un prince défendant l'honneur de sa sœur. On nommait même celui-ci : le prince Aloïs de Schwarzenberg, lieutenant au 1er régiment de dragons, qui se serait suicidé, après avoir accompli son meurtre. Quant au cadavre, il aurait été escamoté, pour donner créance à la version officielle.

Fables que tout cela et qu'aucune attestation sérieuse ne vient étayer. N'était la qualité de celle qui l'émet, nous en dirions autant de l'hypothèse que l'archiduchesse Stéphanie voudrait nous faire tenir pour vérité [1], et cependant, nous devons reconnaître qu'elle n'est pas dénuée de vraisemblance.

Par ordre de l'empereur François-Joseph, agissant sur les instances de l'archiduchesse Stéphanie, il avait été entendu que Mlle de Vetsera serait séparée de l'archiduc Rodolphe et éloignée, au besoin de vive force, de Mayerling.

Vers 10 heures du soir, le 30 janvier 1889, deux gardes, qui se tenaient cachés dans les fourrés du parc, virent sortir d'un salon éclairé *a giorno* et descendre les marches du pavillon un homme et une femme s'entretenant à voix basse. Ils crurent

1. C'est le *Matin* d'Anvers, qui a eu la primeur de ce fragment des Mémoires de l'archiduchesse : nous l'avons puisé dans l'*Opinion*, de Saïgon, daté du 7 juillet 1907, qui l'avait emprunté au journal belge.

reconnaître dans ce couple un aide de camp du prince et Mlle de Vetsera.

Aussitôt, ils s'élancèrent sur la jeune fille, qu'ils bâillonnèrent. A cette brutale agression, l'archiduc Rodolphe — car c'était lui — jeta une exclamation et fit feu sur le garde sans l'atteindre, mais ce dernier déchargea son arme à bout portant sur celui qu'il croyait être un aide de camp, qui roula à terre mortellement blessé.

Aux cris de désespoir poussés par la jeune fille, l'erreur était reconnue; et tandis que les deux gardes tombaient à genoux devant le cadavre, épiant en vain un dernier signe de vie, la jeune baronne de Vetsera, dont ils ne s'occupaient plus, ramassait le revolver de l'archiduc et, sans hésiter, se tuait.

Que n'a-t-on pas encore dit? Que la jeune femme s'était empoisonnée : c'est, du moins, ce qu'affirme son frère, le baron de Vetsera. Il est de la famille et son témoignage est d'avance frappé de suspicion, mais sa déposition est de celles que nous avons le devoir de recueillir : « Les stores, dit le baron Vetsera, étaient entièrement baissés. Quatre bougies allumées étaient presque entièrement consumées. L'archiduc était couché dans son lit, mort. La main droite pendait hors du lit. Sur le tapis gisait un revolver. A la tempe droite, l'archiduc portait une petite blessure.

Tout d'abord, nous ne vîmes pas la baronne Marie; elle était recouverte, de la tête aux pieds, par un drap blanc. Sur sa table de nuit se trouvait un verre avec une cuiller d'argent. *Elle s'était empoisonnée !...* »

L'enquête médico-légale conclut bien, en ce qui concerne le prince, à une mort volontaire; mais elle est muette, nous l'avons vu, sur les causes de la mort de la jeune fille, et c'est ce qui a pu donner prise à tous les soupçons, y compris ceux d'un empoisonnement.

L'autopsie, d'ailleurs, a-t-elle été faite ? On ne peut que répondre par la négative; mais la plupart des récits concordent et tendent à cette conclusion : qu'une même arme a servi aux deux amants.

La preuve du double suicide, elle n'est pas seulement dans des pièces qu'on pourrait prétendre, à la rigueur, avoir été rédigées par ordre ; elle est dans les deux billets trouvés sur le bureau du prince, à Vienne : l'un, qui est une lettre d'adieu à sa femme et à sa fille; l'autre, un règlement de comptes urgent.

Le prince Rodolphe était tenu de rompre une liaison qui commençait à devenir scandaleuse. Névropathe à l'excès, appartenant à cette dynastie des Habsbourg, qui subit la loi historique de la dégénérescence, il ne voyait plus de refuge que dans

le suicide, avec l'âpre joie d'entraîner dans la mort l'élue de son cœur. C'est elle, a-t-on assuré, qui avait tenu à ce que leur dernière entrevue eût lieu dans ce paysage d'idylle, où ils avaient goûté ensemble les plus parfaites félicités; c'est elle qui aurait exigé la suprême entrevue.

Elle se croyait à la veille d'être abandonnée, alors qu'elle sentait dans ses flancs les premiers tressaillements d'un être qui réclamait le jour. Son intention était arrêtée de ne pas faire grâce à qui l'avait déshonorée.

Alors, on reconstitue aisément l'épilogue du drame. Il n'y avait à Mayerling, dans la nuit tragique, que la baronne, amenée par le cocher Bratfich, le comte Hoyos et le duc de Cobourg.

Après le repas du soir, on a laissé les deux amants se retirer dans leur appartement privé. Quand ils sont seuls, une querelle éclate, une scène de jalousie.

La jeune femme a résolu de tirer vengeance de l'offense qu'elle a reçue ; profitant du sommeil du prince, elle prend un rasoir... le reste se devine : il devenait désormais impossible, à celui qui était atrocement mutilé, de commettre une infidélité nouvelle; réveillé par la douleur, il aurait frappé avec rage celle qui venait de lui faire subir la plus outrageante des mutilations ; puis, après avoir assouvi sa colère, il aurait dirigé l'arme contre lui-même.

Dépouillée de tous ses oripeaux romanesques[1], l'aventure semble avoir été beaucoup plus simple. C'est bien d'un *double suicide* qu'il s'agirait, mais ce suicide double aurait eu lieu sans la mise en scène fantaisiste dont on voudrait l'entourer.

Les deux amants sont allés à la mort, d'un mutuel accord. La jeune fille s'est-elle tuée la première, a-t-elle absorbé du poison, rien ne s'oppose à l'admettre ; le prince a pressé ensuite la gâchette de son revolver.

« Lorsqu'elle vit qu'il ne serait pas donné à son amour de vaincre la puissance du mal (!), courageuse et consentante, elle le précéda sur le chemin de la mort. Il ne voulait pas la laisser après lui sur cette terre, il la prit avec lui dans l'autre monde. »

Cette phrase, que nous détachons des Mémoires de la mère infortunée, qui a perdu sa fille dans cette catastrophe où a sombré l'honneur de son nom, résume dans toute sa simplicité ce drame poignant de Mayerling ; banal roman d'amour, qui n'a soulevé la curiosité passionnée des foules qu'en raison de la qualité de ceux qui l'ont vécu.

L'héritier d'un grand empire sacrifiant à l'amour un trône, voilà ce que la mentalité populaire se

1 C'est la princesse Odelcaschi qui a mis en circulation cette version, confirmée par un confident des princes de la famille d'Orléans, M. Estancelin.

refuse à admettre. La maladresse de serviteurs trop zélés, qui ont dépensé leur ingéniosité à masquer ce qui n'était que trop manifeste, a suffi pour donner un semblant de créance à toutes les légendes dont la vérité a tant de peine à se dégager.

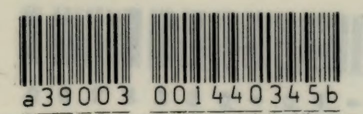
FIN

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES CHAPITRES



3271. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.



a39003 001440345b

